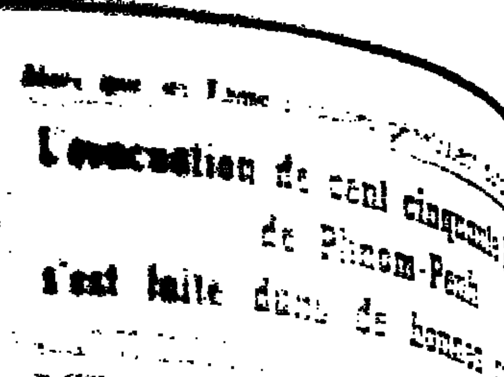


★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9385 — 36 PAGES — MERCREDI 19 MARS 1975

Le congrès du parti communiste italien débat du « compromis historique »

Lire page 3 l'article de Jacques NOBECOURT



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

AYANT PERDU LE CONTROLE DES VOIES DE COMMUNICATION

Saigon décide d'abandonner aux communistes la majeure partie des Hauts-Plateaux

REPLI

La décision du président Thieu de laisser aux communistes le contrôle quasi total des Hauts-Plateaux sud-vietnamiens peut être considérée comme un événement majeur de la guerre d'Indochine. Le commandement saigonnais avait jusqu'à présent pour habitude de résister coûte que coûte aux pressions adverses. Cette fois, il adopte une stratégie de repli préventif ; il préfère une évacuation dans l'ordre à des défaites jugées inévitables.

Les Hauts-Plateaux ne sont pas seulement une série de villes importantes, comme Ban-Me-Thuot, Pleiku et Kontum : la mainmise sur cette grande région a pour conséquence le contrôle de voies de communication essentielles. Elle permet aussi de lancer des attaques contre la zone côtière, Nha-Trang en particulier, où le quartier général de la 2e région militaire vient d'être évacué.

Sans avoir engagé de très grosses unités — mais avec l'appui local d'une partie au moins des minorités ethniques, — *les révolutionnaires réussissent* ainsi ce qu'ils n'avaient jamais pu faire pendant la présence américaine. Le général Westmoreland et M. McNamara avaient compris l'importance stratégique de ce secteur. Kontum et Pleiku étaient d'énormes bases et, à Lai-Khe, était située la fameuse 1re division aérienne de cavalerie, dotée d'une fantastique flotte d'hélicoptères. La coupure en deux du Vietnam du Sud avait ainsi été prévenue.

Il est frappant de constater la faiblesse de l'armée de Saigon maintenant qu'elle est privée du soutien américain direct. Le président Thieu dispose pourtant de centaines d'avions à réaction, d'une puissante artillerie et de blindés. Mais où sont ses réserves stratégiques, qu'il était aisé de faire intervenir puisque les révolutionnaires n'ont pas lancé d'offensive généralisée ?

Le repli des Hauts-Plateaux est officiellement justifié par la nécessité de défendre des régions politiquement plus importantes, sans doute celles de Hué, de Saigon et le Delta. L'argument n'est pas sans valeur, bien que faute de *glacis protecteur il soit plus difficile* de tenir une zone qualifiée d'essentielle.

Venant après la défaite récente de Phuc-Binh, celle des Hauts-Plateaux n'encouragera pas les soldats de M. Thieu à poursuivre avec ardeur la lutte anticommuniste. Les événements du Cambodge vont dans le même sens, sans parler de l'attitude du Congrès américain, qui ne saurait conforter M. Thieu, par ailleurs éclaboussé, même si sa responsabilité n'est pas directement engagée, par le scandale que constitue l'assassinat à Saigon du journaliste français Paul Léandri.

L'heure des choix se rapproche dans la capitale du Sud et à Washington. L'écroulement du *régime de* Phnom-Penh, la décision du premier ministre de Thaïlande de demander le départ, dans les douze mois, des forces américaines basées dans le royaume, l'échec sur les Hauts-Plateaux, finiront par contraindre MM. Ford et Kissinger à modifier une stratégie qui a fait son temps.

Une occasion peut se présenter prochainement à eux : en vue de l'élection présidentielle de septembre au Sud, les candidats devront bientôt se faire connaître. Un pas en direction de la paix pourrait être fait si M. Thieu décidait ou se voyait conseiller d'abandonner la partie. A l'automne de 1974, certains milieux dirigeants de Washington avaient entamé ce processus de « lâchage », qu'arrêta apparemment M. Kissinger. L'opération pourrait utilement être réamorcée ; elle éviterait à la population sud-vietnamienne de subir ces offensives militaires déclenchées parce que la situation politique est bloquée au mépris de la signature apposée au bas de l'accord de Paris.

Son armée ne pouvant faire face aux attaques des communistes, le gouvernement de Saigon a décidé d'abandonner au G.R.P. le contrôle de la majeure partie des Hauts-Plateaux, y compris les villes de Kontum et de Pleiku. C'est ce qu'ont révélé, lundi 17 mars, des personnalités sud-vietnamiennes. Il s'agit, pour le régime de M. Thieu, de réduire au minimum les pertes ; d'autre part, le ravitaillement des unités basées dans cette région est devenu très difficile, les révolutionnaires contrôlant toutes les voies de communication.

Au Cambodge, cinq ans après le coup d'Etat du 18 mars 1970, les Khmers rouges ont déclenché, mardi, des tirs de roquettes contre une base navale républicaine située à 1 kilomètre seulement à l'est du centre de Phnom-Penh, sur le Mékong. Craignant sans doute de graves événements, les diplomates américains ont brûlé une partie de leurs archives.

Afin de minimiser l'importance de la décision du gouvernement sud-vietnamien, le porte-parole du commandement à Saigon a démenti que l'armée ait commencé l'évacuation de Pleiku et de Kontum, reconnaissant toutefois que « *des mouvements de troupes intéressant des unités tactiques s'effectuent depuis vingt-quatre heures sur les Hauts-Plateaux, ces unités se déplaçant à partir de Pleiku, quartier général de la 2e région militaire, et de Kontum* ». Des rangers, des fantassins et des unités blindées feraient mouvement. Toute l'aviation a été retirée de Pleiku, abandonné au profit de Nha-Trang, sur la côte, par le quartier général de la région militaire.

Plus au sud, il se confirme que Ban-Me-Thuot est aux mains des communistes, même si la bataille continue dans la région. D'autre part, les révolutionnaires ont coupé la route nº 20 menant de Saigon à Dalat, au nord-ouest, et tentent de s'emparer de Dinh-Quan, chef-lieu de district. Ils cherchent aussi apparemment à prendre Tay-Ninh, au nord-ouest de Saigon.

Pour la première fois depuis longtemps, un attentat a eu lieu mardi à Saigon contre des Américains : huit d'entre eux ont été blessés, une charge de plastic ayant été lancée dans l'autocar qui les transportait à la base militaire de Bien-Hoa.

Mardi aussi, le Père Tran Huu Thanh, chef de file de l'opposition catholique de droite au régime de M. Thieu, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que les informations récemment données par Paul Léandri, journaliste de l'A.F.P. assassiné vendredi, étaient exactes. C'est à la suite de l'envoi de ces informations que Paul Léandri avait été prié par la police de fournir ses sources. Le Père Thanh a confirmé que l'attaque des révolutionnaires contre la capitale de province de Ban-Me-Thuot a été, en premier lieu, l'œuvre de maquisards locaux et de membres des minorités ethniques. Un millier *de ces hommes ont pénétré dans la* ville, qui n'a été qu'ensuite investie par des blindés venus du Nord. Le Père Thant a déclaré que les défenses de la ville étaient très mauvaises puisque « *entre douze mille et quinze mille fusils* » n'ont pu s'opposer à un millier d'assaillants. Il a souligné les carences de la politique gouvernementale à l'égard des minorités ethniques. *(Voir page 4 une carte du Vietnam du Sud.)*

Le malheur d'être Kurde

par ANDRÉ FONTAINE

La politique fait volontiers fi des prescriptions du Décalogue. La conscience des rois et des républiques ne les a jamais beaucoup empêchés, au cours des âges, de chercher à s'emparer des terres d'autrui et de leurs habitants. Il a fallu attendre le Siècle des Lumières pour que des intellectuels mal pensants — déjà — dénoncent l'appétit de conquêtes, les guerres de la Révolution et de l'Empire pour que s'affirme en Europe le principe des nationalités, octobre 1917 pour qu'un grand Etat proclame le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la deuxième guerre mondiale pour que ce droit soit érigé en règle de la morale universelle et inscrit comme tel au frontispice de la charte des Nations unies.

Les actes malheureusement sont lents à suivre le progrès des idées. Des Tibétains aux Palestiniens, en passant par les Tchécoslovaques et les Chypriotes, bien des peuples l'ont appris à leurs dépens ces dernières années. L'Allemagne, l'Irlande, le Vietnam, la Corée, demeurent divisés. Et voici les malheureux Kurdes, après un *demi-siècle* de luttes pour leur liberté, sacrifiés à la réconciliation de l'Irak et de l'Iran.

Les Kurdes, qui se targuent volontiers de descendre des Mèdes de l'Antiquité, sont au nombre de dix à douze millions. Leur sort n'est pas sans rappeler celui des Polonais, quatre fois partagés en deux cents ans entre Russes et Allemands... Ceux d'entre eux, la grande majorité, qui subissaient, à la veille de la première guerre mondiale, le joug de l'Empire ottoman lui menaient la vie dure. En 1914, sans leur demander, bien entendu, leur avis, les grandes démocraties firent figurer le Kurdistan septentrional parmi les cadeaux promis à Nicolas II pour prix de son entrée en guerre. La France se réservait le Kurdistan méridional, avec les pétroles de Mossoul, qu'elle devait ultérieurement céder à la Grande-Bretagne.

La révolution bolchevique dispensa les Alliés de tenir leurs engagements vis-à-vis des Russes. Après la défaite des empires centraux, ils imposèrent à la Turquie le traité de Sèvres (10 août 1920) qui la dépouillait jusqu'à l'os et reconnaissait, entre autres, le droit du Kurdistan, Mossoul compris, à l'indépendance.

En se révoltant, Atatürk empêcha l'application du traité. Pour s'assurer leur soutien, il fit beaucoup de promesses aux Kurdes, mais se retourna sans scrupules contre eux, une fois qu'il eut obtenu du traité de Lausanne (24 juillet 1923) des frontières qui soumettaient à son autorité, *grosso modo*, la moitié de la nation kurde. Il nia purement et simplement l'existence de celle-ci, interdit de parler kurde, décima les intellectuels et réprima avec la dernière brutalité les trois grandes insurrections de 1925, 1928 et 1937. M. Jean-Pierre Viennot, qui a consacré sa thèse de doctorat aux Kurdes, estime que le nombre des victimes a atteint plusieurs centaines de milliers. Pour le gouvernement d'Ankara, les Kurdes ne sont toujours que des « Turcs des montagnes ».

En Syrie, où ils ne sont qu'un demi-million, les Kurdes sont traités en citoyens de seconde zone. En Iran, on en compte quatre millions, mais le chah, qui s'est lui-même proclamé « Lumière des Aryens », rappelle à qui veut l'entendre que les Kurdes sont, eux aussi, des Aryens et assure qu'ils sont si proches des Persans, notamment par leur langue, qu'il n'y a aucune raison de les en distinguer. Il y a pourtant eu, en 1945, à Mehabad, dans un morceau du territoire iranien qui n'était occupé ni par les Russes ni par les Américains, une République kurde indépendante, la seule de l'histoire.

Les Soviétiques n'y étaient peut-être pas pour rien. Les quelque cent mille Kurdes qui vivent sur le territoire russe, au sud de l'Arménie, y ont toujours été bien traités, et c'est à eux qu'est due une grande partie des études de kurdologie contemporaine.

(Lire la suite page 5.)

LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Les mesures de soutien à l'investissement sont jugées trop modestes par le patronat et les syndicats

M. Fourcade a rendu publiques, lundi soir 17 mars, les six *mesures de soutien de l'activité économique adoptées* dans l'après-midi par le conseil interministériel réuni par M. Giscard d'Estaing. Trois concernent le bâtiment : mise en chantier d'ici à décembre de 25 000 logements sociaux supplémentaires, « desencadrement » des prêts complémentaires d'épargne-logement, relèvement des prix-plafonds de la construction. Les trois autres visent à stimuler l'investissement industriel : crédit majoré à l'exportation, retour anticipé à l'amortissement dégressif, prêts plus faciles pour l'achat de machines ou de véhicules.

Les organisations patronales estiment que ces mesures vont dans le bon sens, mais les jugent insuffisantes. Le C.N.P.F. le qualifie de « modestes et timides » et déclare qu'elles n'auront d'effet que si elles sont « suivies et renforcées » par d'autres décisions (lire page 32). Les réserves des syndicats sont plus nettes. Si la C.G.T. n'a pas encore fait connaître sa position, M. Bergeron (F.O.) ne cache pas sa déception et espère d'autres mesures de nature à arrêter la dégradation de la situation de l'emploi. La C.F.D.T. estime qu'il s'agit de quelques concessions au patronat « sans effet réel immédiat sur l'activité économique ». Dans l'interview que nous publions page 30, M. Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T., déclare qu' « une relance sans changement des structures a toutes les chances de déboucher sur une nouvelle poussée de l'inflation ».

Trop peu et bien tard

A avoir trop attendu, le gouvernement risque de perdre le bénéfice des mesures qu'il met en œuvre. L'aide à Citroën et à la construction, en décembre, n'a pas empêché l'automobile et le bâtiment de s'enfoncer dans la crise. L'annonce, il y a trois semaines, d'un soutien de la consommation des agriculteurs, des chômeurs, des personnes âgées et des familles a eu d'autant moins d'effet qu'une bonne moitié des mesures prises n'est pas encore en œuvre. Le troisième petit « train », lancé lundi par M. Fourcade, pourrait bien avoir le même sort.

Les industriels qui manquent de clients ne vont pas s'endetter pour acheter des machines ou des véhicules supplémentaires, simplement parce que le ministre rend le crédit plus facile. De même, le retour anticipé à l'amortissement dégressif, qui va réduire les impôts payés par les entreprises qui y recourront, ne les amènera pas nécessairement à investir là où le marché est déprimé.

Les autres dispositions devraient être plus efficaces : l'octroi de prêts complémentaires aux titulaires de livrets d'épargne-logement, qui pourront faire bâtir, alors qu'un bon nombre s'apprêtaient à y renoncer, faute de crédit : la mise en chantier de vingt-cinq mille logements sociaux supplémentaires d'ici à la fin de l'année ; enfin, la rallonge des prêts aux entreprises exportatrices.

Mais l'ensemble du dispositif reste d'une timidité désarmante face au processus dont souffre l'économie nationale. Alors que, selon les dernières prévisions de l'O.C.D.E., la production française sera cette année inférieure de 25 milliards de francs aux estimations avancées par M. Chirac à l'automne devant le Parlement, la mini-relance actuelle représente à peine le quart de ce total ; à condition d'ailleurs qu'elle soit totalement mise en œuvre, ce qui n'est pas assuré puisqu'il s'agit, pour les cinq sixièmes, de crédits bancaires, dont l'engagement est moins certain que celui des dépenses de l'Etat. Au prix actuel de l'argent, par exemple, il n'est pas évident que tous les candidats à l'épargne-logement solliciteront les prêts complémentaires qu'ils auraient demandés en temps normal.

Dans la course de vitesse — ou plutôt de lenteur — engagée entre la dépression spontanée et la relance volontaire, la première semble avoir encore des chances de l'emporter (*le Monde* du 18 mars). Les facteurs qui l'entretiennent sont en effet nombreux et importants : baisse du pouvoir d'achat ouvrier (du fait du chômage et surtout des réductions d'horaires) ; rétention de la consommation, les Français gonflant leur épargne de précaution par crainte de l'avenir ; « gel » des investissements industriels pour manque de débouchés ; chute de la demande étrangère que les prévisoins internationales jugent devoir durer...

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 32.)

Le report des négociations accroît la tension chez Renault

La direction de Renault a confirmé ce mardi matin 18 mars aux délégations syndicales qui se sont présentées au siège de la Régie à Billancourt que les négociations, qui devaient s'engager ce jour, étaient reportées. La direction, comme elle l'avait laissé entendre dès la semaine dernière, veut obtenir le retour à une activité normale dans l'entreprise, et en particulier à l'usine du Mans, avant toute discussion.

Face à ce qu'ils qualifient de « nouvelle épreuve de force », *les dirigeants syndicaux se sont réunis ce mardi en fin de matinée afin de définir les* « nouvelles formes d'action qui s'imposent ».

La direction de la régie Renault a donc maintenu le préalable auquel elle avait subordonné l'ouverture de négociations : le retour à une production normale dans les ateliers du Mans, point fort, sinon unique, du mouvement revendicatif en cours. Cette intransigeance va-t-elle provoquer des réactions parmi les travailleurs des autres usines ?

En dépit des conflit durs qui se poursuivent actuellement dans plusieurs dizaines d'entreprises, la combativité des salariés est toujours freinée par la récession et les menaces qui pèsent sur l'emploi.

(Lire la suite page 31.)

AU JOUR LE JOUR

Tout est clair

Des viticulteurs dans une cathédrale, des lycéens dans la rue, des routiers pétroleurs, de usines au Mans refermant leurs grilles sur la grille des salaires : on a beau dire, la crise économique c'est aussi la crise sociale.

Pour calmer le climat, il faudrait donc relancer l'économie. Mais, pour relancer l'économie, il faut d'abord stabiliser les prix et le commerce extérieur. Pour stabiliser les prix, il suffit de stabiliser les salaires : malheureusement, les prix se moquent des salaires comme l'économie se fiche du social. Donc, pas de relance économique.

L'idéal, ce serait peut-être un plan de redressement économique : mais il paraît qu'il y en a déjà un. Ce qu'il nous faut, c'est un truc que l'on n'a pas encore essayé et qui marcherait peut-être. Par exemple, un plan de redressement social. A moins, bien sûr, que cela ne dérange les prévisions de M. Fourcade.

BERNARD CHAPUIS.

MUSIQUE ET ENSEIGNEMENT

Sortir d'un ghetto

M. Marcel Landowski, membre de l'Institut, ancien directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse, inspecteur général au ministère de l'éducation, expose son point de vue sur une rénovation et une extension de l'enseignement musical dans les écoles et les établissements secondaires, en référence aux « propositions de modernisation du système éducatif français » présentées par *M. René Haby*, ministre de l'éducation.

par MARCEL LANDOWSKI

Enfin les disciplines artistiques semblent sortir de leur aimable ghetto d'« arts d'agrément » et pouvoir prendre toute leur dimension d'élément de culture à part entière. Ainsi ai-je tout d'abord ressenti les intentions du ministre à la lecture, puis après l'étude des *Propositions pour une modernisation du système éducatif français*.

Il est de fait que depuis Napoléon Ier, musique et arts plastiques furent, à l'école, rangés au musée des petits accessoires pour jeunes filles du monde : les connaissances littéraires et scientifiques étant seules dignes d'être des disciplines majeures : et c'est ainsi que jusqu'à l'apparition en force des moyens nouveaux de communication sonore (disques, radio, télévision) la musique devenait de plus en plus l'apanage d'une élite privilégiée dont les rangs, jusqu'à ces dix dernières années, allaient se clairsemant en même temps qu'elle vieillissait.

(Lire la suite page 14.)

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

PROCHE DU PARTI COMMUNISTE

Le M.D.P. sera représenté dans le nouveau gouvernement

Le remaniement ministériel attendu à Lisbonne se traduira sans doute par l'entrée au gouvernement du Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), une formation considérée comme très proche du parti communiste. Le professeur Pereira de Moura, dirigeant du M.D.P. et qui a déjà été ministre d'Etat dans le gouvernement Palma Carlos, ferait partie de la nouvelle équipe.

Le Conseil de la révolution a été intronisé lundi 17 mars, au cours d'une brève cérémonie au cours de laquelle le général Costa Gomes a mis en garde « les extrémistes qui ne respectent pas l'esprit du programme du M.F.A. ». On pense, à Lisbonne, que le M.R.P.P., Mouvement pour la reconstruction du parti du prolétariat, maoïste, pourrait être interdit. Le M.R.P.P. a appelé ses partisans à manifester dans la rue mardi soir.

L'existence d'un tribunal révolutionnaire a été mentionnée pour la première fois dans un communiqué de la commission d'enquête sur les événements du 11 mars. Certaines personnes appréhendées après le putsch manqué ont été libérées lundi, en particulier des membres de la famille Espirito Santo et M. de Mello, président de la CUF, le groupe industriel le plus important du Portugal.

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — Le pouvoir est bien en place. Sous les lambris dorés d'un salon d'apparat du palais de Belem, les vingt-quatre hommes du Conseil de la révolution ont pris officiellement leurs fonctions le lundi 17 mars. Banale formalité : « *Fatigués par plusieurs jours et plusieurs nuits de travail décisif*, a déclaré le général Costa Gomes, président de la République, *nous profitons d'une légère pause pour cette simple cérémonie.* » Le Conseil, il est vrai, n'avait pas attendu d'être informé pour faire savoir qu'il existait et qu'il était là pour gouverner le pays.

Le bref discours prononcé à cette occasion par le chef de l'Etat confirme le rôle prépondérant que les militaires portugais sont décidés à assumer. « *Organe suprême dont vont dépendre les destinées du Portugal.* » « *Moteur de la révolution.* » Voilà, selon le général Costa Gomes, ce que doit être le Conseil créé au lendemain du putsch manqué du 11 mars. Le président de la République répondait ainsi à tous ceux qui, avant l'échec piteux des « spinolistes », s'apprêtaient à « marchander » le degré et les formes de l'intervention des militaires dans la vie politique. Socialistes et centristes, pour qui le Mouvement des forces armées ne saurait être que la « *garantie du processus démocratique* », doivent aujourd'hui se rendre à l'évidence : les « capitaines » devenus généraux ne rentreront pas si vite dans leurs casernes.

Et le gouvernement ? Les militaires sauront bien mériter sa « collaboration », a assuré le président de la République : on ne pouvait mieux marquer la hiérarchie. Ce gouvernement n'est d'ailleurs pas encore remanié, et la presse de Lisbonne continue à jouer aux devinettes. Il faudrait — si l'on en croit les « tuyaux » qui circulent dans les milieux politiques — s'attendre à d'assez importantes modifications, même si la coalition formée depuis presque un an est maintenue.

M. Soares critiqué

Il semble en effet que le Parti populaire démocratique (centriste) continuerait d'être représenté dans l'équipe dirigée par le général Vasco Gonçalves. Personne ne s'y est ouvertement opposé, même si M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste, a violemment critiqué dimanche la politique du parti centriste. Les socialistes, de leur côté, jugent indispensable le maintien de l'actuel équilibre, au moins jusqu'aux élections du 12 avril. Mais il est sûr que de fortes pressions seront exercées sur les dirigeants du P.P.D. pour qu'ils cessent d'entretenir certaines ambiguïtés concernant notamment leur attitude à l'égard du Mouvement des forces armées. Les centristes en tout cas, semblent optimistes : « *Notre éviction serait internationalement désastreuse*, estime M. Francisco Balsemao, l'un des leaders du parti. *Le général Costa Gomes en est conscient.* »

L'élargissement de la coalition au Mouvement démocratique portugais (proche du parti communiste) est maintenant certain. Le M.D.P. se verrait confier un poste important dans le secteur économique et compterait également un ministre d'Etat sans portefeuille. Autre modification envisagée : la création d'un cabinet restreint autour du général Vasco Gonçalves, composé de quatre ministres sans portefeuille représentant chacun leur parti : MM. Alvaro Cunhal pour le parti communiste ; Magalhaes Mota pour le P.P.D. ; un représentant du M.D.P. et un du parti socialiste. Ce dernier serait M. Mario Soares lui-même, qui laisserait ainsi son portefeuille des affaires étrangères à un militaire. D'aucuns estiment déjà qu'un tel changement pourrait amener une réorientation de la politique extérieure jugée trop « européenne et occidentale » par certains militaires qui voudraient ouvrir davantage le pays au tiers-monde.

Relevons à cet égard une critique à peine voilée d'un quotidien de Lisbonne, le *Diario de Lisboa*, qui écrivait lundi, en première page : « *La personne de Mario Soares n'est pas en cause. Ses efforts pour ouvrir le monde au nouveau Portugal furent évidents mais, en vérité, beaucoup d'ambassades et de consulats n'y ont pas répondu. La campagne internationale, orchestrée contre la voie progressiste de la révolution portugaise, s'est développée grâce, sinon à la complicité, du moins au silence et à l'inertie de ces fonctionnaires.* » Le journal reproche encore à M. Soares de n'avoir pas mené à terme l'assainissement nécessaire dans les consulats, ce dont se plaignent les émigrés.

Le parti socialiste pourrait donc être le premier perdant. Certes, il garderait deux ministres, comme dans le précédent gouvernement, mais les trois autres partis en auraient autant, alors que le parti communiste et le P.P.D. n'en comptaient jusqu'alors qu'un seul. Et surtout, les socialistes risquent de perdre le soutien de civils « indépendants » et de militaires, dont le départ du gouvernement est donné pour certain. L'un deux, le major Vitor Alves, est sur le point d'être nommé ambassadeur du Portugal à l'ONU. Ainsi se trouverait confirmée, par l'élargissement de la coalition et un affaiblissement relatif des positions socialistes, la tendance — déjà nettement ressentie au niveau militaire — d'un glissement du pays vers la gauche.

DOMINIQUE POUCHIN.
JOSÉ REBELO.

Moscou transmet ses félicitations au gouvernement de Lisbonne

Les dirigeants soviétiques ont transmis au gouvernement portugaias, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Lisbonne, « *l'expression de leur solidarité et leurs félicitations* » pour *la « victoire remportée par les forces démocratiques au Portugal »*, à l'occasion des événements du 11 mars.

Dans une dépêche datée de Lisbonne, l'agence Tass indique que l'ambassadeur d'U.R.S.S. au Portugal, M. Arnold Kalinine, « *a rendu visite au président Costa Gomes et au premier ministre, M. Vasco Gonçalves* », auxquels il a transmis ce message des dirigeants soviétiques.

De la part du Mouvement des forces armées, le général Costa Gomes et le premier ministre Vasco Gonçalves ont exprimé leur « *gratitude aux dirigeants soviétiques pour leur solidarité et leurs félicitations* », indique l'agence, sans préciser la date de la démarche de l'ambassadeur soviétique.

● A ROME, des députés démocrates-chrétiens ont demandé lundi, dans une interpellation au gouvernement italien, de suspendre ses relations diplomatiques avec le Portugal, « *et cela, dans l'attente que soit clarifié le sort de la démocratie dans ce pays* », indique le document.

● LA RHODESIE va cesser ses relations diplomatiques avec le Portugal, apprend-on lundi soir, à Salisbury, de source officielle. La mission diplomatique rhodésienne à Lisbonne sera fermée, et son personnel de six membres, dirigé par le lieutenant-colonel Knox, sera de retour à Salisbury le 30 avril. « *En raison des circonstances actuelles, il a été décidé de retirer la mission rhodésienne à Lisbonne à compter du 30 avril* », a indiqué un porte-parole du gouvernement rhodésien, sans ajouter d'autre commentaire.

LA CAMPAGNE DE DYNAMISATION CULTURELLE DU M.F.A. VA ÊTRE RELANCÉE

Lisbonne (*A.F.P.*). — Au cours d'une conférence de presse tenue le lundi 17 mars, le lieutenant Ramiro Correia, membre du Conseil de la révolution et de la commission centrale de dynamisation des forces armées, a déclaré que le Conseil de la révolution étudie le problème des partis « *antidémocratiques* ».

Il a ajouté que quelques-uns de ces partis ne s'adaptaient pas à l'esprit démocratique et progressiste du Mouvement des forces armées. Abordant ensuite le problème de la dynamisation culturelle dont il est l'un des responsables, le lieutenant Ramiro Correia a déclaré que la commission chargée de cette question allait poursuivre son action avec des objectifs plus larges.

Répondant à une question sur les difficultés rencontrées par les campagnes de dynamisation du M.F.A. dans le nord du pays, le lieutenant Ramiro Correia a déclaré que les cas isolés de boycottage n'étaient pas le fait de la seule population, mais qu'ils existaient aussi au sein du gouvernement par l'intermédiaire de « *certains partis dits très démocratiques* ».

LIBÉRATION DE SIX MEMBRES DE LA FAMILLE ESPIRITO SANTO

Lisbonne (A.F.P.). — Les six membres de la famille Espirito Santo, propriétaire de la banque du même nom, qui avaient été appréhendés au lendemain des événements du 11 mars, ont été libérés, annonce lundi un communiqué officiel. La banque Espirito Santo est une des plus grosses banques du Portugal maintenant nationalisée.

D'autre part, M. Jorge de Melo, président-directeur général de la Companhia Uniao Fabril (CUF), l'un des principaux trusts industriels du Portugal, a été également libéré au cours du week-end. Il avait été arrêté, lui aussi, au lendemain des événements du 11 mars.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE — LE PUTSCH AMBIGU

A moins d'un mois des élections générales, dont la date reste fixée au 12 avril, les dirigeants portugais ont dû faire face à un putsch organisé, ou inspiré, par ceux-là mêmes qui avaient contribué à l'installation du nouveau régime le 25 avril 1974. Si l'ensemble de la presse hebdomadaire s'accorde pour reconnaître l'impréparation flagrante du coup d'Etat raté du 11 mars, en revanche les explications données à cette tentative et les prédictions sur l'avenir de « *la démocratie au Portugal* » divergent sensiblement.

Michel Colomès, avec Jérôme Marchand à Lisbonne, constatent, dans *LE POINT*, que « *cette nouvelle tentative de la droite et des modérés pour forcer le destin du Portugal* [a] *échoué. Plus piteusement encore que les précédentes* » et que cet échec « *entraîne vers l'exil, sinon vers l'oubli, le général Spinola* [qui rêvait] *de jouer les hommes providentiels de la révolution portugaise* [mais à qui] *il manquait (...) un rien d'habileté* ». Constatant le succès du général de Carvalho, « *éminence grise du Mouvement des forces armées et patron du COPCON, le fer de lance de la révolution gauchisante des militaires portugais* », et de ses amis, ils concluent : « *Grâce à eux, le nouveau régime portugais ne dépendra pas seulement d'élections aux résultats problématiques : les officiers de Lisbonne craignaient qu'elles ne soient un succès pour les modérés. Ce faisant, ils ont donc sauvé « leur » révolution, une révolution militaro-marxiste. Mais peut-être aussi compromis la démocratie portugaise à son premier balbutiement.* »

René Backmann, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, risque une explication à la participation du général Spinola « *à un complot aussi miteux* » : « *C'est, semble-t-il, à des hommes plutôt qu'à un plan qu'* [il] *a fait confiance. Une fois de plus, ses piètres qualités de politicien l'ont trahi.* » Aux échecs de Spinola ont correspondu les succès du M.F.A., poursuit-il, avant de se demander :

« *Effritée par un an de crise, ébranlée par le putsch, l'unité* [du M.F.A.] *reconstruite sur une vigoureuse épuration résistera-t-elle aux dangers qui menacent déjà le pays : l'inflation, les manœuvres de déstabilisation de certaines grandes sociétés, le chômage ?* »

Si pour *VALEURS ACTUELLES* ce coup d'Etat « *rend le pouvoir au général de Carvalho (...) menacé, renforce l'emprise de la gauche sur le gouvernement et écarte de Lisbonne le général Spinola, qui était resté « un recours possible »*, il faut aussi constater que « *la situation portugaise reste précaire. Les forces armées sont désorganisées (...). Depuis bientôt un an, l'épuration des cadres n'a pas assaini le climat. De nouvelles sanctions ne peuvent que l'aggraver* ».

Dans *POLITIQUE-HEBDO*, A.-P. Lentin affirme que le « *problème de l'épuration est, plus que jamais à l'ordre du jour* », pour que « *les factieux du 11 mars soient inexorablement châtiés* » et que « *les réseaux de leurs complicités (...) soient démasqués et démantelés* ». Il hésite à assurer que la droite est « *tombée dans un piège qui l'a contrainte à se démasquer prématurément* », et se demande si cette tentative n'était pas un ballon d'essai « *visant à tester l'attitude des différentes unités militaires en prévision d'un mouvement plus vaste* », comme cela s'était produit au Chili avant que le général Pinochet ne fasse tomber le président Allende.

C'est également le Chili qu'évoque *ROUGE* en titrant « Spinochet, c'est râté ! ». L'hebdomadaire trotskiste s'attache « *à mettre en relief le mûrissement de la combativité, non seulement dans les rangs de la classe ouvrière, mais aussi dans ceux de la troupe* ». Il dénonce la « *totale incompréhension de la nécessaire unité des travailleurs dans la riposte* » dont ont fait preuve les « *maoïstes en la circonstance* », face à l'unité d'action réalisée à chaud par le parti communiste portugais et les trotskistes de la Ligue communiste internationale.

Pour Georges Kaldy, dans LUTTE OUVRIERE, trotskiste, « *dans cette année que l'on présente comme démocratique, c'est le corps des officiers qui décide, comme partout. (...) Et tant que le monopole des armes et de l'organisation militaire appartient à ce corps, quelle garantie ont les travailleurs portugais que d'autres coups d'Etat ne seront pas tentés et, cette fois-ci, avec succès ?* »

Georges Girard, en revanche, condamne, dans FRANCE-NOUVELLE, organe du P.C.F. « *Le comportement aventureux des groupes gauchistes* », qui sert une réaction qui « *n'a jamais renoncé à remettre en cause le processus démocratique ouvert par la révolution du 25 avril* ». Rappelant qu' « *après une campagne d'anticommunisme qui a eu ses répercussions* », en France, Georges Girard écrit : « *Le parti socialiste portugais accepte enfin l'offre de dialogue et de collaboration que lui propose le parti communiste portugais* » et constate qu' « *à chaque tentative de subversion de la réaction le processus démocratique a marqué des progrès. Il doit en être ainsi cette fois encore. C'est la condition de son développement.* »

Claude Estier, dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, estime également : « *Face aux conspirations des nostalgiques du fascisme, face aussi à certaines surenchères gauchistes qui contribuent à jeter le trouble dans une partie de la population, l'union des socialistes et des communistes est plus nécessaire que jamais. C'est un fait positif qu'après les polémiques de ces dernières semaines, ils se soient retrouvés au coude à coude dans la grande manifestation qui s'est déroulée mardi soir à Lisbonne et que les deux partis soient à nouveau prêts au dialogue.* »

Cette unité des socialistes et des communistes inquiète *RIVAROL*, qui affirme « *devant le « péril fasciste », les socialistes vont devoir refaire l'union sacrée avec les communistes qui, aussitôt mobilisés, entendent bien passer pour les « garants de la démocratie ». Quant aux modérés (militaires ou hommes politiques), ils vont devoir se terrer ou, à tout le moins, se montrer très discrets dans leur campagne électorale...) Vraiment providentiel, pour la gauche, ce putsch...* »

Jean-François Revel, dans L'EXPRESS, tente de rendre plus clair ce sous-entendu : « *On ne comprend pas*, note-t-il, *l'intérêt que les « spinolistes » du centre et du centre droit pouvaient avoir à tenter un putsch, alors qu'apparemment le temps travaillait pour eux, ou, du moins, en faveur d'une probable majorité de centre gauche, avec les socialistes. S'il était un groupe auquel l'approche des élections inspirait une panique croissante, c'était, à l'autre extrémité de l'éventail idéologique, celui que forment le P.C. et ses alliés au sein de la junte.*

» L'exécution du coup n'intrigue pas moins que ses mobiles. C'est moins un coup d'Etat qu'un coup de main, et fort piteux. (...) Enfin, les gains politiques sont tous réalisés par l'aide dure au M.F.A. » S'il reconnaît que « *toute population qui émerge d'une longue période de fascisme compte, pendant longtemps encore, des partisans de l'ancien régime* », Jean-François Revel n'en affirme pas moins : « *L'accession à une vie démocratique normale ne consiste pas à opposer un autoritarisme à un autre autoritarisme. Le devoir de toute armée au service du pouvoir élu, dans tout pays civilisé, consiste à défendre les institutions contre les putschs. Mais, pour cela, encore faut-il qu'il y ait des institutions... et qu'il y ait un putsch.* »

● *M. José Maria Gil Robles*, ancien ministre de la République espagnole, membre du bureau central de l'Union européenne de la démocratie chrétienne, a formellement démenti à Madrid que la démocratie chrétienne « *orthodoxe et réelle* » ait été impliquée en quoi que ce soit dans le coup du 11 mars au Portugal. Il a déclaré que jamais le parti portugais, qui s'intitule démocrate chrétien, n'avait été autorisé à utiliser cette appellation par l'Union européenne de la démocratie chrétienne. Au contraire, « *l'Union européenne a refusé aux représentants de ce parti portugais le droit de se prévaloir du titre de la démocratie chrétienne après les avoir entendus au cours d'une réunion du bureau, les 14 et 15 février, à La Haye* ».

● *Le comte de Barcelone*, Don Juan de Bourbon, maintiendra ouverte sa maison à Estoril (Portugal), annonce-t-on lundi 17 mars, à Madrid, de source proche de la maison civile du chef de la famille royale espagnole. Sa présence en Suisse, affirme-t-on de même source, est uniquement due à la grave maladie de son frère, Don Jaime, duc de Ségovie.

Grande-Bretagne

La prochaine visite de M. Chélépine embarrasse M. Wilson

Le gouvernement britannique a autorisé lundi 17 mars M. Alexandre Chélépine à venir le mois prochain à Londres à la tête d'une délégation syndicale soviétique, en dépit d'une campagne de protestation qu'avait suscitée l'éventuelle visite de l'ancien chef du K.G.B. M. Roy Jenkins, ministre britannique de l'intérieur, a annoncé devant la Chambre des communes que, « après un examen minutieux » de la demande de visa d'entrée formulée par le dirigeant soviétique, il n'avait trouvé « aucune raison valable » de refuser cette requête.

Le ministre de l'intérieur a souligné que son pouvoir de rejeter ou d'accepter une demande de visa n'était pas censé refléter « une approbation ou une désapprobation morale d'une personne en particulier ou d'une visite donnée », mais devait simplement être utilisé afin de préserver l'« intérêt national ».

De notre correspondant

Londres. — La prochaine visite à Londres de M. Chélépine, membre du bureau politique du parti communiste d'Union soviétique et président des syndicats, embarrasse sérieusement M. Wilson. M. Chélépine doit présider une délégation des syndicats soviétiques, invitée à Londres par le TUC. La venue de l'homme qui, pendant plusieurs années, a dirigé la police (K.G.B.) provoque de très nombreuses protestations.

Plus de cent parlementaires avaient fait connaître leur hostilité à la présence de M. Chélépine en Grande-Bretagne. Une soixantaine de conservateurs avaient demandé au ministre de l'intérieur, M. Roy Jenkins, de ne pas lui accorder de visa. Une motion travailliste, un peu plus modérée, déclarait que M. Chélépine ne sera pas le « *bienvenu* » à Londres.

Interrogé la semaine dernière aux Communes, le premier ministre avait fait de son mieux pour ne pas prendre position : il avait fait valoir que la délivrance éventuelle d'un visa à M. Chélépine était du ressort du ministre de l'intérieur et que celui-ci allait étudier le problème. Cette attitude, pour le moins réservée, du premier ministre avait été interprétée ici comme une façon discrète d'indiquer au Kremlin que M. Chélépine éviterait bien des difficultés en renonçant à sa visite. Mais si peu de temps après le voyage de M. Wilson en U.R.S.S., le gouvernement travailliste ne pouvait guère compromettre la réconciliation soviéto-britannique en s'opposant à la venue d'un membre du bureau politique.

Diverses organisations luttant pour les droits civiques en U.R.S.S. mobilisent déjà leurs forces pour organiser des manifestations publiques pendant le séjour des syndicalistes soviétiques. La section britannique d'Amnesty international, toutefois, ne s'est pas associée à ceux qui voudraient empêcher cette visite. Ses dirigeants préfèrent apparemment profiter de la présence à Londres de M. Chélépine pour « *attirer son attention* » sur le sort des prisonniers politiques en Union soviétique.

JEAN WETZ.

Roumanie

LE SECRÉTARIAT DU PARTI ET LE GOUVERNEMENT SONT REMANIÉS

Bucarest (*A.F.P.*). — Le comité central du P.C. roumain, réuni en séance plénière lundi 17 mars, a pris une série de mesures personnelles.

La démission, pour des raisons de santé selon le communiqué officiel, de M. Mihai Dalea de la présidence des syndicats pour être nommé à la tête du collège central du parti, a entraîné la nomination à la direction des syndicats de M. Gheorghe Pana. Ce dernier est relevé de ses fonctions au secrétariat du comité central : il est remplacé par M. Emil Bobu, qui cesse d'être ministre de l'intérieur. Son successeur sera nommé par le Parlement. De plus, M. Iosif Banc, spécialiste des affaires agricoles, est nommé secrétaire au comité central et nommé président du conseil de contrôle de l'activité ouvrière. Enfin, M. Nicolae Matei, suppléant du comité central, est promu titulaire.

D'autre part, le comité central a exclu de ses rangs M. Virgil Actarian, ministre roumain de la construction des outils et des machines électroniques.

La nouvelle Assemblée nationale, élue le 9 mars, réunie le 17 mars, a réélu M. Ceausescu comme président de la République.

EUROPE

Italie

Les partis de la majorité restent divisés sur la manière de rétablir la sécurité publique

Rome. — Les représentants des quatre partis de la majorité (démocratie chrétienne, socialistes, sociaux-démocrates et républicains) se sont réunis à Rome le lundi 17 mars pour essayer d'accorder leurs violons. Annoncée depuis plus d'un mois, accompagnée des rumeurs les plus alarmantes, cette rencontre était considérée comme décisive pour l'avenir de la coalition gouvernementale. Elle n'a pourtant abouti à rien de concret. Les quatre partis du centre gauche se sont donné rendez-vous lundi prochain pour une nouvelle séance-marathon. Les vingt-quatre ministres et dirigeants de partis ont chargé le gouvernement de préparer entre-temps un projet de loi sur la question la plus urgente, celle de l'ordre public, qui avait du reste provoqué cette réunion. D'ailleurs, ils se sont tous prononcés pour la participation des jeunes de dix-huit ans aux prochaines élections municipales, provinciales et régionales, qui auront lieu le 8 ou le 15 juin.

Un vol toutes les 65 secondes

La montée de la criminalité n'est pas en Italie un débat pour spécialistes. C'est un fait de la vie quotidienne. Les habitants des grandes villes constatent chaque jour trop d'agressions pour s'étonner des dernières statistiques qui viennent d'être publiées : un homicide est commis en Italie toutes les deux heures, un vol toutes les soixante-cinq secondes. Ce ne sont pas seulement des petits larcins classiques qui aug-

De notre correspondant

ment — portefeuilles subtilisés dans les autobus, sacs et manteaux arrachés en plein jour — ni même les extorsion de fonds dans les banques (plus 36 % en un an), mais les vols d'armes et de matériel explosif.

Un parlementaire socialiste, M. Vincenzo Balzamo, a recensé quatre cent quarante-cinq attentats en 1974 qu'il attribue aux néo-fascistes. La démocratie chrétienne de son côté, appuyée par les sociaux-démocrates et l'opposition de droite, attire l'attention sur la recrudescence de la violence d'extrême gauche. L'ordre public est devenu le cheval de bataille de M. Fanfani que plusieurs membres de son parti n'approuvent pas. C'est courir, selon eux, à la catastrophe que d'aborder le scrutin régional de manière aussi politisée.

Les quatre formations de la majorité étalaient, depuis des semaines, leurs divergences au grand jour. La démocratie chrétienne voulait donner davantage de pouvoirs aux policiers, tout en leur interdisant de se syndiquer. Le parti socialiste, en revanche, plaidait pour le syndicat, mais s'opposait à l'extension de la garde à vue, de l'usage des armes et des perquisitions, comme à l'augmentation des peines et aux expulsions d'étrangers. Les deux partis envisageaient différemment le problème de la garde à vue et ne se rejoignaient — avec des nuances — que sur la nécessité de mesures préventives contre des récidivistes ou des suspects. La réunion du 17 mars a donné cependant l'impression que l'on s'acheminait vers un compromis : les policiers auraient des délégués, mais seraient privés du droit de grève et ne pourraient pas s'affilier à une confédération syndicale.

Le vote à dix-huit ans

On pensait généralement que la démocratie chrétienne ferait tout pour retarder la mise en place du vote à dix-huit ans. Un parti en perte de vitesse, au pouvoir depuis longtemps, prend-il le risque de faire participer deux millions et demi de très jeunes citoyens à des élections jugées décisives ? Pourtant, la manœuvre aurait été trop claire, et les stratèges du parti savaient surtout que les électeurs de dix-huit à vingt et un ans influeraient assez peu sur les résultats du scrutin. Ils ne représentent qu'un électeur sur quatorze, et, selon certains sondages, ils s'éparpillent sur tout l'échiquier politique. Même si le parti communiste (27,2 % des voix aux élections de 1972) réalisait dans cette tranche d'âge un score deux fois et demi plus élevé que la démocratie chrétienne (38,8 % en 1972), il ne réduirait son écart que de deux ou trois points. Le parti communiste n'en a pas moins le vent en poupe, au moment où se réunit son congrès, et cela se constate précisément à propos de l'ordre public : pour beaucoup d'Italiens — y compris de petits industriels, — l'ordre, désormais, c'est lui.

ROBERT SOLÉ.

Le « compromis historique » est au cœur des débats du congrès du parti communiste italien

Le quatorzième congrès du parti communiste italien s'est ouvert ce mardi 18 mars au Palais des Sports, à Rome.

Devant les mille deux cent quarante délégués, M. Enrico Berlinguer, secrétaire général, devait présenter un rapport qui servira de base à la discussion sur un thème-clé : « Le compromis historique. De quoi s'agit-il ? À quoi tend-il ? ».

Depuis le 11 décembre, tous les organismes du P.C.I. en ont déjà largement débattu.

Voici trente ans qu'au cinquième congrès Palmiro Togliatti posait les principes d'organisation du « parti de type nouveau », parti de masses et non plus de cadres qu'il avait préconisé en mars 1944, dès son retour d'Union soviétique. La participation au gouvernement du pays et l'exploration de la « voie italienne au socialisme » en étaient les objectifs. La formule du « *compromis historique* » constitue la synthèse et la conséquence logique de ses idées.

Ces termes « volontairement provocateurs » ont occupé progressivement tout le champ politique italien depuis plus de deux ans. Bon gré mal gré, les autres partis ont été contraints de se situer dans cette perspective, même si, en apparence, les querelles d'hommes, les procès de tendances, ont accaparé leurs congrès. Beaucoup de simplifications, de contresens ont couru, et les communistes eux-mêmes n'ont pas toujours été unanimes sur la signification de ce qu'ils entendaient par là.

C'est au lendemain du coup d'Etat chilien que M. Enrico Berlinguer lança la formule en conclusion de trois articles de l'hebdomadaire *Rinascita*. Elle tenait en deux points : 1) à supposer que les « partis laïques » obtiennent la majorité parlementaire, on ne gouverne pas l'Italie avec 51 % des suffrages ; 2) la majorité devrait alors se composer des représentants des courants « socialistes, communistes et catholiques », qui, additionnés, se répartissent dans les grands partis de masse depuis la création de la République.

L'association des mots « *compromis historique* » n'était pas extrêmement claire, encore qu'elle rappelait le « bloc historique » défini par Gramsci, dans une analyse théorique qui définissait, elle aussi, une stratégie. Deux ans de discussions ont, à certains égards, tourné autour de la question : « *Qui, dans l'opération, serait le compromis historique ?* », en jouant — en italien comme en français — sur le terme de « compromis », substantif ou non. Serait-ce le parti communiste lui-même ? Serait-ce la démocratie chrétienne ? Lequel des deux partis devrait sacrifier sa vocation, son idéologie, sa tradition ?

Les explications de M. Enrico Berlinguer contestent, en somme, qu'il en soit ainsi. Il ne s'agit pas de « compromission » mais de mise en actes d'une politique qui soit cohérente avec l'évolution du régime républicain ; on peut la considérer à différents niveaux :

● La recherche d'une majorité parlementaire. Le centrisme a échoué ; le centre-gauche n'a abouti qu'à des avortements. Il ne reste donc qu'une formule efficiente : l'association des communistes aux responsabilités du pouvoir.

● Une étape sur la longue route qui conduira l'Italie au socialisme. Alors, le « compromis historique » constituerait la transposition formelle au plan national d'un processus de coopération de tous les partis politiques appartenant à l' « arc constitutionnel », c'est-à-dire de ceux qui, après s'être rencontrés dans la Résistance, ont fondé la République. Le processus est plus qu'amorcé : il fonctionne régulièrement dans les « *régions rouges* » (Emilie-Romagne, Toscane, Ombrie), où gouverne le P.C.I., aussi bien que dans beaucoup d'administrations locales et même au Parlement.

« Compromis historique » ne serait alors qu'un baptême officiel pour une situation de fait. Car les communistes, à différents degrés et sous des formes diverses, participent à la gestion du pouvoir, s'ils n'ont pas la responsabilité de la décision finale.

● L'offre d'un apport de pensée pour la mise en pratique du programme de réformes sociales dont l'urgence justifiait déjà, voilà quinze ans, le lent accouchement de la coopération des démocrates-chrétiens et des socialistes, et qui n'a pratiquement pas encore vu le jour.

Les deux interprétations

Sur le principe de base : « *La crise actuelle est d'un type absolument nouveau et ses origines débordent largement l'économie* », tout le monde est d'accord ». Sur l'application, les interprétations divergent à l'intérieur même du parti communiste. Deux orientations se conçoivent en effet.

Ou bien, le P.C.I. fonde le « *compromis historique* » sur un programme qui postule « un nouveau modèle de développement », donc une planification rigoureuse, et ses rapports avec la démocratie chrétienne sont marqués d'agressivité. Le parti viserait alors le développement de la crise interne de son partenaire catholique, il jouerait sur une scission.

Ou bien, sous l'empire du pur pragmatisme, le P.C.I. devrait se fonder sur les seules réalités existantes, considérer que tout compromis historique passe nécessairement par la démocratie chrétienne telle qu'elle est actuellement, tenue par M. Fanfani.

Deux préoccupations découlent de ces deux lignes de pensée : la première est liée au développement d'un large mouvement de la base, tel qu'il s'est prononcé depuis 1969 dans les centrales syndicales. Le « compromis historique » devient alors l'expression du rapprochement spontané des communistes, des socialistes et des catholiques, par-delà les étiquettes et les allégeances.

La seconde ligne de conduite, au contraire, tend, au nom de l'efficacité immédiate, à mettre l'accent sur les « accords au sommet » entre les directions et les appareils des deux principaux partis de masse, D.C. et P.C.I.

Cette schématisation inévitable ne décrit pas tout à fait la réalité du débat, plus mouvante : les deux interprétations, en effet, s'y croisent et s'y recroisent, dans la mesure même où il ne s'agit pas d'imposer dogmatiquement une vérité de foi.

Ces solutions amènent à une gymnastique dialectique que le congrès devra prendre en compte. Car le P.C.I. doit simultanément gérer les luttes sociales, sans exaspérer les contrastes ; ne pas se laisser déborder sur sa gauche et ne pas tomber dans l'opportunisme ; assurer au gouvernement de centre-gauche un soutien implicite — car, sans le cabinet Moro, les dangers du centre-droit renaîtraient, — et s'opposer à lui ; ne pas provoquer la démocratie chrétienne jusqu'à ressouder son unité contre l'ennemi commun mais, en même temps, encourager le processus de réflexion sur la nécessité d'ouverture aux communistes.

L'évolution des dernières semaines a facilité et renouvelé les données de cette dialectique. Les socialistes et les républicains sont sortis à découvert et ont affirmé leur volonté de n'être pas tenus à l'écart d'une combinaison qui, jusqu'à présent, associait communistes et démocrates-chrétiens, en passant sous silence tous les partis qui sont en situation de tampons entre eux. D'autre part, les relations du P.C.I. et des groupes de la « gauche extra-parlementaire » se sont détendues : la polémique perd ses accents comminatoires et transfère sur le seul terrain politique et non idéologique.

Il y a, dans ce secteur, un million de voix à récupérer, qui, aux élections législatives de 1972, se perdirent sans fruit sur les candidats de cette « gauche extra-parlementiare », alors que le P.C.I. en recueillait, pour sa part, 9 millions (contre près de 13 millions à la D.C.).

La cohésion et le sens de l'organisation constituent des atouts et le P.C.I. est puissant : un million sept cent mille membres dont le quart inscrits depuis 1971. Le parti s'est étendu dans le Midi et dans les fiefs catholiques plus rapidement qu'ailleurs, et dans les classes moyennes urbaines en même temps que dans les centres ouvriers. Mais la comparaison entre son taux de recrutement et celui des départs révèle que, pour cent trente-six mille trois cent quarante-trois militants qui ont rejoint ses rangs depuis 1971, environ deux cent cinquante mille n'ont pas repris leur carte. Où sont-ils allés ?

Comment sortir de la crise italienne ? Le quatorzième congrès ne répondra pas à d'autre question. Le P.C.I. est attentif à donner à ses partenaires des garanties précises sur ses objectifs et ses ambitions. Le socialisme ? L'hégémonie de la classe ouvrière ? Il ne les renie pas. Mais l'appel permanent à l'examen des réalités immédiates entraîne des concessions qui ne sont pas toujours comprises. Le « compromis historique » ne dépend, en fait, que de la démocratie chrétienne. Pour l'instant, elle dit « non ».

JACQUES NOBÉCOURT.

Hongrie

DANS SON RAPPORT AU CONGRÈS DU PARTI

M. Janos Kadar a préconisé le renforcement simultané de l'autonomie des entreprises et de la direction de l'État

Budapest. — Devant quelque huit cent cinquante délégués réunis dans la coquette salle de la maison des syndicats du bâtiment à Budapest, M. Janos Kadar a ouvert, le lundi 17 mars, les travaux du onzième congrès du parti socialiste ouvriers hongrois (P.S.C.H.) en présentant le rapport du comité central. A la tribune du congrès, surmontée du mot d'ordre « En avant sur la route du léninisme », avaient pris place, au côté du premier secrétaire, les membres du bureau politique sortants, ainsi que les cinq chefs des partis communistes des pays socialistes présents à Budapest, au premier rang desquels M. Brejnev.

Apparemment en bonne forme, le secrétaire général du parti soviétique a été applaudi à son entrée dans la salle du congrès avec chaleur et mesure par les délégués. L'hommage, de courte durée, n'a été suivi d'aucune ovation particulière, comme c'est le cas en pareille occasion dans d'autres pays socialistes. Derrière M. Brejnev, près duquel se tenait M. Kadar, très à l'aise, sont apparus dans l'ordre M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais ; M. Honecker, premier secrétaire du parti est-allemand ; M. Husak, chef du parti communiste tchécoslovaque ; M. Jivkov, premier secrétaire du parti bulgare, puis les autres membres de la présidence. Au total, vingt-neuf délégations de partis frères sont présentes à Budapest.

L'appel des chefs de ces délégations par le président de séance, M. Antal Apro, membre du bureau politique, a apporté quelques-unes de ces petites surprises qui font les délices des initiés. C'est ainsi que le délégué de la Ligue des communistes de Yougoslavie, M. Jure Bilith, a été nommé immédiatement après les premiers secrétaires présents et avant les représentants de Cuba ou de la Roumanie. Parmi les partis des pays capitalistes, le délégué du P.C. portugais, cité tout de suite après les P.C. français et italien, a recueilli les applaudissements les plus nourris. Les communistes grecs sont représentés pa rle P.C. orthodoxe (prosoviétique), alors qu'au dernier congrès du parti roumain en novembre c'est un délégué du parti dit « de l'intérieur » qui avait été accueilli.

Le rapport du comité central, lu pendant près de quatre heures d'une voix monocorde par M. Janos Kadar, n'a pas apporté d'éléments vraiment nouveaux. Remarquable par sa mesure et son équilibre, il se situe dans un esprit de fidélité à la « ligne principale » suivie depuis le dixième congrès. Il contient une approbation très nette du nouveau système de gestion mis en place en 1968 et quelque peu freiné dans son application depuis deux ans.

Analysant la situation de la société hongroise, M. Kadar a mis l'accent sur une double nécessité :

D'une part, l'exigence d'un renforcement et d'un perfectionement de l'Etat socialiste, « *nécessaires tant que les puissances impérialistes constituent une menace à la paix, tant que les tentatives de subversion des forces réactionnaires extérieures et intérieures sont en mesure de faire obstacle à l'édification socialiste* » ;

De notre envoyé spécial

D'autre part, le développement le plus large de la démocratie socialiste qui est indispensable et représente même, a dit M. Kadar, « *une des exigences les plus importantes de la société socialiste, de la vie de l'Etat, du progrès de notre régime politique* ».

Le premier secrétaire a insisté en particulier, comme le fait aussi le programme soumis à l'approbation du congrès, sur l'extension de la démocratie dans l'entreprise.

La même dualité se retrouve dans l'activité économique : l'amélioration à tous les niveaux de la gestion économique demeure une condition importante du succès. Mais « *l'accroissement de l'autonomie des entreprises ne peut diminuer le rôle et la responsabilité de la direction centrale de l'Etat* ». Au contraire même, l'autonomie accrue des unités de production, la décentralisation des compétences, « *exigent une orientation et un contrôle centraux plus efficaces encore* ».

Cette influence renforcée de l'Etat dans la vie économique parait bien être actuellement la préoccupation dominante du parti hongrois. Sur le plan intérieur, cela pourrait se traduire, notamment, par une réglementation plus stricte de l'activité des magasins privés qui ont fleuri ces dernières années. La propriété personnelle des petits commerçants subsistera à l'avenir, affirme le rapport, mais elle ne pourra « *provenir que d'un travail utile à la société et devra servir à satisfaire des besoins justifiées* ».

La situation économique internationale favorise évidemment les tendances à une plus grande centralisation. M. Kadar n'a pas caché que l'accélération de l'inflation mondiale avait fait subir à l'économie du pays « des pertes considérables ». Cependant, le parti hongrois considère que, malgré ces difficultés extérieures, les objectifs concernant l'augmentation du niveau de vie ne sont pas menacés. Ils devront être atteints grâce à une modernisation accentuée des structures de production, une meilleure gestion, une organisation plus judicieuse de la main-d'œuvre et, enfin, grâce aussi à la coopération avec les pays socialistes, et en premier lieu avec l'Union soviétique.

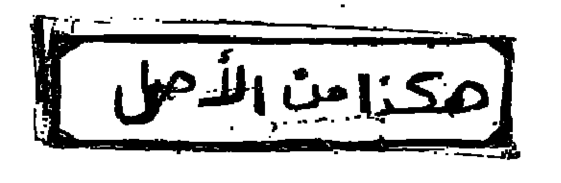
A ce sujet, M. Kadar s'est abstenu de faire allusion à la récente augmentation du prix du pétrole importé d'U.R.S.S. Il a, en revanche, fait l'éloge de la coopération hungaro-soviétique.

Dans son analyse de la situation internationale, le premier secrétaire du parti hongrois a déclaré que « *la détente est devenue la tendance principale de la politique mondiale* ». Il a toutefois mis en garde contre « *les possédés de la guerre froide* » et s'est prononcé pour la réunion « *le plus tôt possible et au plus haut niveau* » de la troisième phase de la conférence européenne sur la sécurité.

Affirmant ensuite, à propos du mouvement ouvrier, que « *la relation avec le parti de Lénine est la pierre de touche de l'internationalisme de tous les partis communistes* », M. Kadar a insisté sur la nécessité des échanges d'expériences. Il a relancé avec solennité l'idée d'une conférence mondiale du mouvement.

En ce domaine aussi, la fidélité aux options traditionnelles du parti hongrois est claire. Le rapport de M. Kadar a confirmé que la Hongrie ne recherchait pas dans le domaine international l'originalité qui est la sienne sur le plan intérieur et qu'elle tente, malgré tous les obstacles, de préserver.

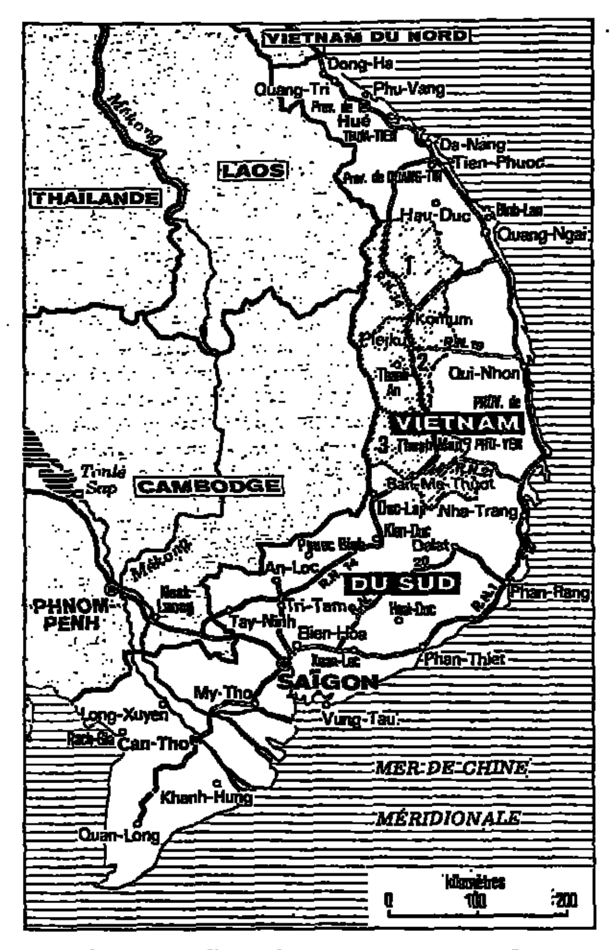
MANUEL LUCBERT.



ASIE

Vietnam du Sud

L'offensive communiste sur les Hauts-Plateaux



En grisé oblique figurent les provinces de Kontum (1), de Pleiku (2) et de Darlac (3), d'où est repliée une grande partie des troupes saigonnaises. Toutes les voies de communication menant aux grandes villes des Hauts-Plateaux sont coupées par les communistes. Ces derniers lancent aussi des attaques dans la région de Tay-Ninh, au nord-ouest de Saigon, et dans la Ire région militaire (où se trouve Hué).

Les communistes contrôlent désormais la RN. 14, depuis la région de Tri-Tam jusqu'à la province septentrionale de Quang-Tin. Cette route traverse la province de Phuoc-Long, récemment conquise après la chute de sa capitale, Phuoc-Binh. Depuis janvier 1973, le G.R.P. a conquis dix-sept chefs-lieux de district. Plusieurs autres sont actuellement très menacés.

Nous avons, d'autre part, fait figurer sur la carte Néak-Luong, ville située sur le Mékong, entre Phnom-Penh et la frontière vietnamienne. Des combats ont lieu en ce moment dans la ville, défendue par trois mille républicains. Sa chute aurait pour conséquence le contrôle par le GRUNC de toute la vallée du fleuve entre la capitale cambodgienne et le Vietnam.

Paris demande des éclaircissements à Saigon sur les circonstances du meurtre de Paul Léandri

Le président Thieu exprime ses regrets

La mort du journaliste français Paul Léandri, assassiné le 14 mars, à Saigon, par un policier sud-vietnamien, continue à provoquer de multiples réactions.

● A SAIGON, l'ambassadeur de France, M. Mérillon, a été reçu, lundi 17 mars, par le président Thieu, et lui a fait part de la stupeur et de l'indignation que la mort du correspondant de l'A.F.P. a soulevées en France. Il lui a dit que le gouvernement français attendait un supplément d'enquête et des éclaircissements sur une série de points restés obscurs concernant les circonstances dans lesquelles le journaliste a trouvé la mort. Le président Thieu a exprimé ses regrets, indiqué qu'une enquête avait été ordonnée et que, s'il y avait des coupables, ceux-ci seraient châtiés.

Un porte-parole du gouvernement sud-vietnamien a précisé que l'enquête était suivie par le procureur du tribunal de première instance de Saigon. *« Il s'agit,* a-t-il déclaré, *d'un accident malheureux survenu au moment où les agents de la force publique exécutaient un ordre de sécurité. Cet accident, outre qu'il est intervenu dans une circonstance imprévisible, demeure regrettable. »*

● A PARIS, le président Giscard d'Estaing a adressé à la veuve de Paul Léandri un télégramme de condoléances, lui faisant part de l'émotion avec laquelle il avait appris la mort de son mari, *« survenue dans des circonstances révoltantes ».*

Le corps du journaliste, qui devait arriver mardi à Paris, sera transporté le lendemain en Corse, pour être inhumé dans le village natal de Paul Léandri, Granace, près de Sartène.

De nombreuses organisations professionnelles de journalistes, françaises et étrangères, ont protesté à la suite de l'assassinat du correspondant de l'A.F.P. A l'appel de l'Union nationale des syndicats de journalistes, une manifestation silencieuse devait avoir lieu à Paris mardi, en début d'après-midi, devant le siège de l'Agence. Une délégation de l'Union devait ensuite se rendre à l'ambassade du Vietnam du Sud.

La mort de Paul Léandri est annoncée et commentée dans de nombreux journaux. A Moscou, les *Izvestia* lui consacrent deux colonnes, et écrivent qu'elle montre le visage *« de tueurs et de bourreaux »* des autorités sud-vietnamiennes. Le quotidien de l'armée nord-vietnamienne, le *Quan Doi Nhan Dan*, parle d'*« un crime horrible »* démontrant *« la nature fasciste et tyrannique »* d'une administration *« ne sachant que compter sur les armes pour assurer sa survie ».*

Des protestations sont encore enregistrées à Tokyo, New-Delhi, Téhéran, Bogota, Hongkong, Rome, Bruxelles, Amsterdam, Genève, Prague et Alger. A Phnom-Penh même, la presse parle d'*« acte barbare »* et *« criminel ».*

Thaïlande

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT ENVISAGE LE RETRAIT DES TROUPES AMÉRICAINES DANS LES DOUZE MOIS

Bangkok *(Reuter, U.P.I.)*. — Le nouveau premier ministre thaïlandais, M. Kukrit Pramot, a annoncé, le lundi 17 mars, son intention d'établir des relations normales avec la République populaire de Chine, d'améliorer les rapports avec le Vietnam du Nord, et de demander le retrait dans les douze mois des troupes américaines stationnées en Thaïlande, *« compte tenu de la situation dans la région ».*

Le premier ministre thaïlandais, qui présentait son programme de gouvernement, sollicitera mercredi un vote de confiance de l'Assemblée nationale.

[Le programme gouvernemental présenté par M. Kukrit Pramot est surprenant sur un point. A la tête d'un parti conservateur, il réclame le retrait des troupes américaines dans un délai d'un an alors que son frère, M. Seni Pramot, désigné avant lui comme premier ministre et soutenu par une coalition sensiblement plus à gauche, n'avait envisagé ce retrait que dans un délai de dix-huit mois. On estimait d'ailleurs que ce projet avait été à l'origine de la chute de M. Seni Pramot (« le Monde » du 14 mars 1975). Deux questions se posent désormais : en présentant un programme plus radical que celui de son frère, M. Kukrit Pramot se heurtera-t-il aux mêmes obstacles que lui devant l'Assemblée nationale ? Dans l'hypothèse où il obtiendrait la confiance de cette dernière, sera-t-il libre de donner suite à ses intentions ?]

Cambodge

UN NOUVEAU RECUL DE LA MAISON BLANCHE

Le président Ford s'engage à cesser le 30 juin l'aide militaire à Phnom-Penh

De notre correspondant

Washington. — Par neuf voix contre sept, la commission sénatoriale des affaires étrangères a décidé lundi 17 mars de voter en faveur d'un texte proposant l'attribution de 82,5 millions de dollars de crédits supplémentaires au régime de Phnom-Penh, étant entendu que l'aide militaire prendre définitivement fin le 30 juin. Ce vote représente sinon une défaite, du moins un sensible recul du gouvernement, qui a été contraint d'accepter un compromis qu'il avait rejeté la semaine passée. Vendredi, en effet, le gouvernement avait repoussé la formule d'une date limite, considérant qu'elle donnait au GRUNC un moyen de pression considérable et l'incitait à retarder le moment d'entrer en négociations. De même, le gouvernement a accepté ce qu'il avait tout d'abord refusé, c'est-à-dire un engagement du président Ford de rendre compte au Congrès des efforts entrepris par Washington et Phnom-Penh pour aboutir à une solution négociée. Le Sénat, en session plénière, aura donc à se prononcer à la fin de cette semaine sur ce compromis laborieux ; le texte prévoit d'autre part des livraisons de produits alimentaires d'une valeur de 57,5 millions de dollars et 15,5 millions de dollars de médicaments.

La retraite du gouvernement a pris la forme d'une lettre adressée par M. Robinson, secrétaire d'Etat *ad interim*, à la commission des affaires étrangères de la Chambre, qui, jeudi dernier, avait rejeté, par 18 voix contre 15, tout compromis, dès l'instant où le gouvernement s'était opposé à la date limite du 30 juin. Tout en réaffirmant les objections gouvernementales, M. Robinson indiquait que l'administration acceptait ce compromis, considérant qu'il représentait le seul moyen d'obtenir de la Chambre qu'elle se prononce sur le problème, en tenant compte bien sûr du point de vue du gouvernement.

Malgré l'assouplissement de la position de la Maison Blanche, la partie n'est pas encore gagnée —. Le représentant Du Pont, auteur du compromis primitivement rejeté par la Maison Blanche, a immédiatement demandé que le président s'engage par écrit à mettre fin à la date du 30 juin à l'aide à Phnom-Penh, et le speaker de la Chambre a exprimé publiquement ses doutes quant au vote final de son Assemblée. *« Je doute que le Congrès retienne l'idée du président selon laquelle poursuivre la guerre jusqu'à la saison des pluies met vraiment un terme aux souffrances du Cambodge »*, a-t-il dit.

21,5 millions de dollars « retrouvés »

D'autre part, le département d'Etat a annoncé qu'à la suite d'une expertise comptable il apparaissait qu'un crédit de 21,5 millions de dollars de munitions prévus sur le programme de 1974 n'avait pas été dépensé et pouvait être utilisé sur-le-champ sans vote du Congrès.

Ainsi, le gouvernement fait flèche de tout bois, râcle tous ses fonds de tiroir pour prolonger l'aide militaire à Phnom-Penh, sans pour autant se faire d'illusions sur l'issue de l'entreprise, comme en témoignent les préparatifs d'évacuation des familles et la destruction des archives de l'ambassade des Etats-Unis au Cambodge. Enfin, dans l'Indiana, le président Ford, en annonçant que le gouvernement de Bangkok demandait la révision de ses relations avec les Etats-Unis, a répété à deux reprises que *« la sécurité nationale des Etats-Unis était en jeu »*. *« La Thaïlande a demandé que les Etats-Unis retirent leurs forces »*, a-t-il dit, ajoutant que cette démarche *« tendait à confirmer la théorie des dominos »*. *« Si chaque pays allié des Etats-Unis perd confiance en nous, le premier qui succombera pourrait affecter notre propre sécurité. »* Le président avait auparavant dénoncé le « néo-isolationnisme ». Il s'est déclaré convaincu que les Américains, *« aussi tentés qu'ils soient de se désintéresser des affaires mondiales, savaient bien au fond de leur cœur que c'était impossible... »*

HENRI PIERRE.

LES KHMERS ROUGES BOMBARDENT UNE BASE NAVALE RÉPUBLICAINE A 1 KILOMÈTRE DU CENTRE DE PHNOM-PENH.

Cinq ans, jour pour jour, après le coup d'Etat de 1970, les Khmers rouges ont déclenché mardi matin 18 mars, des tirs de roquettes et d'artillerie contre la péninsule de Chruy-Changvar, au confluent du Mékong et du Tonlé-Sap, à 1 kilomètre à l'est du centre de Phnom-Penh. Une base navale républicaine est installée en cet endroit. Quatre mille soldats révolutionnaires seraient massés sur la rive orientale du Mékong.

De durs combats sont aussi signalés à Tuol-Léap, à quelques kilomètres à l'ouest de l'aéroport, toujours touché par les tirs de roquettes, qui ne parviennent toutefois pas à interrompre le pont aérien américain. A la base de Néak-Luong, dont l'aéroport est tombé aux mains des communistes, les trois mille soldats républicains encerclés résistent.

A Phnom-Penh, aucune cérémonie n'a été organisée pour le cinquième anniversaire du putsch. Le premier ministre n'est pas encore parvenu à résoudre la crise politique. Le général Sosthène Fernandez, ancien commandant en chef, s'apprête à partir pour la France. Les diplomates américains brûlent les archives qui ne sont pas essentielles, évacuent leurs biens personnels, et conseillent aux employés étrangers d'organisations caritatives de quitter la capitale. Mardi, une centaine d'étudiants vêtus de blanc — couleur de deuil — ont manifesté contre la poursuite de la guerre ; la police les a dispersés sans incident.

● A WASHINGTON, le Pentagone a reconnu que l'aviation américaine survole le Cambodge à des fins de renseignements, ensuite transmis aux républicains.

● A MOSCOU, l'agence Tass affirme que seul le soutien américain permet au régime « pourri » de Phnom-Penh de survivre.

● A PEKIN, l'agence Chine nouvelle écrit que *« la clique traîtresse de Lon Nol, installée au pouvoir exclusivement par les Etats-Unis, fait aujourd'hui, en proie à la panique et à la confusion, ses préparatifs pour s'enfuir de Phnom-Penh après avoir empoché d'énormes sommes détournées de l'aide américaine »*. Washington, *« qui espérait faire du Cambodge une colonie impérialiste d'un type nouveau »* s'est heurté à la volonté révolutionnaire du peuple khmer, ajoute l'agence. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *La Croix-Rouge française*, qui a déjà envoyé un médecin et quatre infirmières au Cambodge, en janvier, prévoit, devant la détérioration de la situation à Phnom-Penh, l'établissement d'un dispositif d'urgence pour venir en aide aux victimes des bombardements et aux réfugiés. Les besoins en médicaments, plasma et matériel médical sont de plus en plus pressants. Les dons exclusivement en espèces, peuvent être adressés à la C.R.F., 17, rue Quentin-Bauchart, 75384 Paris Cedex 08, soit par chèque bancaire, soit par virement postal au C.C.P. 600 Paris, en mentionnant : *Cambodge*.

AFRIQUE

Éthiopie

Les États-Unis acceptent de fournir une aide militaire à Addis-Abeba

Le gouvernement américain a accepté de fournir pour 7 millions de dollars de matériel militaire à l'Ethiopie, a annoncé, lundi 17 mars, un porte-parole du département d'Etat. La demande éthiopienne, formulée le mois dernier, portait sur 30 millions de dollars.

Le porte-parole américain a expliqué la décision de Washington par le fait que les Etats-Unis sont depuis vingt ans les seuls fournisseurs d'armes de l'Ethiopie. Il a ajouté que le gouvernement américain avait exprimé l'espoir que les autorités éthiopiennes et les mouvements insurgés érythréens ouvriraient rapidement des négociations.

Le bureau du Caire du Front de libération de l'Erythrée (FLE) a, d'autre part, dénoncé un massacre qui aurait été perpétré le 9 mars par l'armée éthiopienne à Agordat, localité érythréenne. Le bureau de Damas du FLE a annoncé, de son côté, que le capitaine de police, M. Gabre Negus, membre du conseil militaire éthiopien, aurait rejoint les rebelles.

L'armée éthiopienne a réoccupé, dimanche 16 mars, la ville de Lalibela, dans le nord du pays, qui avait été investie deux jours plus tôt par les partisans d'un grand propriétaire terrien hostile à la réforme agraire. Le 13 mars, Shoa-Reg Beshie et Amare Beshie, deux frères, propriétaires terriens, qui avaient pris le maquis pour protester contre la réforme agraire, ont été tués par les forces de l'ordre, à 130 kilomètres au nord d'Addis-Abeba. *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

CORRESPONDANCE

L'histoire de la rébellion érythréenne

Un lecteur éthiopien résidant en Egypte, M. Getachew Mesfin, nous a adressé une longue série de précisions concernant l'histoire et les divisions des mouvements érythréens de libération à la suite des deux articles de J.-C. Guillebaud (le Monde *des 19 et 20 février)* :

A l'origine, le Front de libération de l'Erythrée s'est appuyé sur les militants de l'ancienne Ligue musulmane érythréenne, réclamant l'indépendance, et sur la Ligue musulmane de la province de l'Ouest, qui, elle, prônait un rattachement au Soudan. Deux partis à ne pas confondre avec le parti unioniste, pro-éthiopien, qui réclamait un rattachement de l'Erythrée à l'Ethiopie. S'il est exact d'écrire que les chrétiens d'Erythrée étaient relativement plus favorables à l'Ethiopie que les musulmans, il convient néanmoins de rappeler qu'un parti chrétien, l eparti libéral progressiste, n'en réclama pas moins, dès le début, l'indépendance de la province annexée. Son leader, M. Wolde Ab Wolde Mariam, aujourd'hui dans le P.L.F., échappa même à cinq tentatives d'assassinat à Asmara.

Concernant la succession de congrès tenus par les fronts, celui de 1968 fut organisé par les trois « divisions » militaires dissidentes. Les deux autres n'y participèrent pas. En 1969 par contre les cinq « divisions » y furent représentées, mais le General Command, formé à cette occasion, retomba bientôt sous le contrôle des vieux leaders traditionalistes. A cette époque, de nombreux militants chrétiens furent assassinés et, notamment, Kidane Kiflu, tué à Kassala (Soudan). L'actuel chef du P.L.F., Isayas Afewerk, prit alors le maquis dans les « hautes terres » avec six autres militants chrétiens et musulmans. C'est en avril 1970 que le P.L.F (Popular Liberation Forces) y fut créé Il réclama, dès le début, l'indépendance de l'Erythrée et non un simple retour à la fédération. Depuis le début d'ailleurs, l'armée éthiopienne concentra ses attaques contre le P.L.F. implanté dans les « hautes terres », notamment à cause des risques d'extension de ce mouvement dans la province voisine du Tigré, habité par les mêmes groupes éthniques.

Enfin, en 1972, le gouverneur de l'Erythrée n'était pas Endelkaschew Massai, mais le prince Assate Kassa.

Gabon

M. DELAUNEY EST A NOUVEAU NOMMÉ AMBASSADEUR A LIBREVILLE

Le gouvernement gabonais a donné lundi 17 mars son agrément à la nomination de M. Maurice Delauney comme ambassadeur de France.

M. Delauney, dont l'arrivée à Libreville est prévue *« dans les prochains jours »*, remplace M. Jean Ribo, en poste depuis septembre 1972. M. Delauney avait déjà été ambassadeur au Gabon pendant sept ans, de 1965 à 1972.

[Ministre plénipotentiaire de première classe, M. Maurice Delauney est né en juillet 1919 à La Haye-du-Puits, dans la Manche. Breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, diplômé du Centre des hautes études africaines et malgaches, il a été chef de circonscription au Cameroun de 1945 à 1954. Chef de cabinet du haut-commissaire à Madagascar (1954-1955), puis chargé de mission au ministère de la France d'outre-mer (1955-1956), chef de la région Bamiléké au Cameroun (1956-1959), chargé de mission au ministère d'Etat chargé de la coopération (1959). Il est, cette même année, nommé premier conseiller auprès du haut-commissaire de France au Dahomey. De 1960 à 1965, il assume les fonctions de commissaire résident de France aux Nouvelles-Hébrides avant d'être, de 1965 à 1972, ambassadeur au Gabon puis, de 1972 à 1974, ambassadeur à Madagascar.]

DIPLOMATIE

Recevant M. Kim Dong Jo

« LA POSITION DE LA CORÉE DU SUD N'EST PAS ÉLOIGNÉE DE LA NOTRE » déclare M. Chirac

Les entretiens que le ministre sud-coréen des affaires étrangères, M. Kim Dong Jo a eus le lundi 17 mars, à Paris, avec M. Jacques Chirac et M. Jean Sauvagnargues ont essentiellement porté sur le soutien que le gouvernement de Séoul espère obtenir de la France auprès de la Communauté économique européenne, d'une part, en vue d'un accroissement des exportations de la Corée du Sud vers l'Europe ; à l'ONU, d'autre part, pour y appuyer les thèses de la diplomatie sud-coréenne. Sur ce dernier point, M. Sauvagnargues a indiqué que le problème de la dissolution du commandement des Nations unies en Corée (prévu par la dernière résolution de l'ONU si le Conseil de sécurité se prononce en ce sens) avait été notamment évoqué.

De son côté, M. Chirac a déclaré : *« Nous avons évoqué le meilleur moyen pour améliorer la situation dans les mois à venir. La position de la Corée du Sud n'est pas éloignée de la nôtre, et nous voulons coordonner notre action pour la paix et la bonne organisation dans cette partie du monde. »*

Au nom de son gouvernement, M. Kim Dong Jo a invité M. Chirac à se rendre en Corée du Sud. Il est probable que le premier ministre visitera Séoul à l'occasion du voyage qu'il envisage de faire en Extrême-Orient, sans doute avant la fin de l'année.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● CENT CINQUANTE SOLDATS DE LA BUNDESWEHR ont déserté entée 1969 et 1974 et se sont réfugiés en République démocratique allemande, indique le service de sécurité militaire à Cologne. Cent trente-deux seraient rentrés en République fédérale d'Allemagne de leur plein gré. Le nombre des déserteurs de la Bundeswehr est, selon le porte-parole, en forte diminution. Dix soldats seulement se sont enfuis en République démocratique allemande en 1974, alors qu'il y avait eu quatre-vingt-dix-neuf fugitifs en 1966. — *(A.F.P.)*

Argentine

● QUINZE PERSONNES ont été tuées la semaine dernière, alors que le nombre des attentats à la bombe s'élevait à une douzaine. La dernière victime a été retrouvée le lundi 17 mars le crâne fracturé et rendue méconnaissable par ses blessures. Cinq policiers en uniforme on été assassinés durant cette période et huit jeunes péronistes de gauche sont morts au cours d'affrontements avec des forces de l'ordre. — *(A.F.P.)*

Côte-d'Ivoire

● AMNESTY INTERNATIONAL a lancé, lundi 17 mars, un appel pour la libération de quatre-vingt-cinq prisonniers politiques détenus depuis octobre 1970 en Côte-d'Ivoire. Ceux-ci sont impliqués dans un soulèvement qui a eu lieu à l'époque à Gagnoa, dans le sud-ouest du pays. Leur procès s'est déroulé en août 1974. Les peines prononcées vont de cinq ans de prison à l'emprisonnement à vie. — *(A.F.P.)*

République d'Irlande

● UN DETENU A ETE TUE et plusieurs autres blessés, lundi soir 17 mars, alors qu'ils tentaient de s'évader de la prison de Portlaoise, à 80 kilomètres de Dublin. Peu après 20 heures, deux explosions, suivies d'une vingtaine de coups de feu, ont été entendues. Il y aurait eu de violentes bagarres entre les prisonniers et les forces de l'ordre, dont plusieurs représentants auraient été blessés. Une centaine de militants de l'aile provisoire de l'IRA, dont bon nombre sont originaires de l'Ulster, sont détenus à Portlaoise, qui, depuis un an, a été le théâtre de nombreux incidents. *(Corr.)*

République populaire du Congo

● LE PRESIDENT MARIEN N'GOUABI se rendra en visite officielle en Union soviétique du 24 au 29 mars, annonce-t-on à Brazzaville. — *(Reuter.)*

Yougoslavie

● UN PROFESSEUR EN RETRAITE DE BELGRADE, M. Danilo Raskovitch, a été condamné à seize mois de prison pour avoir faussement présenté la situation sociale et politique dans le pays au cours d'une conversation dans un hôtel de Mostar. — *(A.P.)*



PROCHE-ORIENT

Le malheur d'être Kurde

(Suite de la première page.)

En encourageant le sentiment national kurde, Joseph Staline espérait gêner les puissances impérialistes maîtresses des territoires où l'on trouvait, outre des Kurdes, du pétrole. La République de Mehabad n'était pas seulement kurde, elle était *populaire*. Ses soldats étaient équipés d'armements soviétiques, et l'une de ses premières décisions fut de reconnaître le régime autonomiste établi à Tabriz, dans l'Azerbaïdjan d'Iran, au lendemain de la défaite du Reich, sous la protection de l'armée rouge.

La République de Mehabad fut l'une des premières victimes de la guerre froide. Sous la pression américaine, les Russes durent évacuer l'Azerbaïdjan d'Iran en 1946, et l'armée iranienne ne perdit pas de temps pour rétablir, à Mehabad comme à Tabriz, l'autorité du chah. Le chef de l'insurrection fut pendu et les manuels scolaires en kurde brûlés. Depuis lors, la revendication nationaliste kurde en Iran, qui est surtout à présent le fait d'éléments gauchistes, a revêtu un caractère limité, et elle a été toujours réprimée sans pitié.

Barzani général

L'armée de la République de Mehabad était commandée par un Kurde venu d'Irak, Mustapha Barzani, encore appelé Moullah Barzani, et c'est d'elle qu'il reçut ses étoiles de général, et un uniforme venu de Moscou. Deux ans auparavant, il avait déclenché une vaste insurrection, qui avait donné beaucoup de fil à retordre aux forces irakiennes.

Cette insurrection n'était pas la première. Si une partie des deux millions de Kurdes d'Irak, soit près du tiers de la population, avaient choisi l'assimilation — Noury Saïd, l'homme des Anglais à Bagdad, et le maréchal Kassem, qui le remplaça, étaient tous deux d'origine kurde — un grand nombre réclamaient l'indépendance ou, au moins, une autonomie très étendue dans les régions où les Kurdes sont majoritaires. Le fait que c'est là que se trouve le pétrole ne facilitait évidemment pas les choses.

Dès 1925, une révolte avait éclaté au Kurdistan d'Irak, concurremment à celle du Kurdistan turc. Elle avait échoué, de même que celle de 1932, à laquelle avait participé Barzani. Celle de 1943 devait revêtir une tout autre ampleur. C'est à l'été 1945 seulement que, avec l'aide des bombardiers de la R.A.F. les soldats irakiens, commandés par le général britannique Renton, en vinrent à bout. C'est à ce moment que Barzani se décida à gagner Mehabad et la République populaire. L'année suivante, l'avance des troupes iraniennes le contraignit de nouveau à s'enfuir. Cette fois, c'est en U.R.S.S. que, avec cinq cents de ses fidèles, il devait trouver refuge, après s'être frayé un chemin, les armes à la main, à travers l'Iran, l'Irak et la Turquie. Il y resta douze ans, suivant des cours et faisant peu parler de lui, tandis que Bagdad, sous la férule de Noury Saïd, poursuivait une politique d'assimilation forcenée, à laquelle Téhéran, son allié du Cento, prêtait à l'occasion main-forte.

En 1956, Noury Saïd accusa Moscou *« d'instruire Barzani et ses hommes pour la formation d'une armée appelée à retourner en Irak, en vue d'opérations militaires et pour détruire l'Irak complètement »*. Deux ans plus tard, il était assassiné en compagnie de son roi, et la république était instaurée à Bagdad avec un programme progressiste. Le 7 octobre 1958, le général Kassem, devenu président, accueille solennellement Barzani à Bagdad. Le parti démocratique kurde est autorisé, les journaux kurdes peuvent paraître. Mais Kassem se méfie de Barzani et de ses liens avec l'U.R.S.S. Les promesses faites à la population kurde pour améliorer son sort ne sont pas tenues ; elle résiste de plus en plus à une dictature qui se fait très pesante. Et c'est, en 1961, l'insurrection. Depuis lors, Kassem a été tué à son tour, plusieurs coups d'Etat se sont produits à Bagdad, des cessez-le-feu ont été décrétés, des accords conclus, même, qui reconnaissaient solennellement l'autonomie des Kurdes, leur donnant des droits dont aucun Kurde, en dehors de l'Irak, ne pourrait rêver. Certains se sont ralliés à Bagdad. Mais la méfiance a été plus forte et à chaque fois les hostilités ont repris.

Au début, les insurgés bénéficiaient de l'appui ouvert de l'U.R.S.S., qui alla jusqu'à déclarer, en juillet 1963, qu'elle ne resterait pas indifférente devant la participation aux opérations de contingents étrangers. La Mongolie, dont les liens avec le Kremlin sont notoires, devait demander l'inscription de la question de « l'extermination systématique des Kurdes » à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies, quitte à y renoncer sans explication quelques semaines plus tard. La *Pravda* du 7 octobre 1963 exaltait *« la lutte du peuple kurde et de ses vaillants combattants, sous les ordres du héros national Mustapha Barzani »*. Elle accusait l'Irak de mener une *« guerre de génocide »* avec la complicité de la Turquie, de l'Iran et de la Syrie.

Qui aurait cru alors que c'était de l'U.R.S.S. que l'Irak recevrait, plus tard, l'essentiel de l'armement utilisé contres les Peshmerga, les combattants kurdes ?

La vérité c'est que ceux qui prenaient alors Barzani pour un « agent soviétique » se trompaient autant que ceux qui ne veulent voir en lui aujourd'hui qu'un « agent de l'impérialisme ». Chef d'un peuple qui veut se gouverner lui-même, comme l'atteste le sacrifice de dizaines de milliers de ses fils, ne pouvant lutter tout seul contre un gouvernement disposant des armements les plus modernes et de la neutralité bienveillante des Grands, y compris de la France, qui ont besoin du pétrole irakien, Barzani a bien été obligé de se retourner vers l'Iran le jour où l'U.R.S.S. a décidé, après ses déconvenues au Caire, de jouer à fond la carte de Bagdad. Il l'a fait d'ailleurs avec une brutalité et un cynisme comparables à ceux de ses amis et adversaires successifs, puisqu'il n'a pas hésité à livrer à la police du chah plusieurs dizaines de nationalistes kurdes d'Iran qui avaient cru pouvoir trouver refuge dans les terres tenues par les Peshmerga.

A dépendre du bon vouloir d'un pays étranger, on court cependant le risque d'être sacrifié le jour où ses intérêts ont changé. Ainsi avait-on vu il y a quelques années l'empereur d'Ethiopie et le général Nemeiry, chef de l'Etat soudanais, qui soutenaient chacun les rebelles de l'autre — « Anyanyas » chrétiens ou Erythréens, — les abandonner un beau jour d'un commun accord sans se soucier une seconde de leur sort.

Depuis longtemps il était évident que Téhéran ne souhaitait pas la victoire des Kurdes, quand ce ne serait que parce qu'elle aurait eu des répercussions sur le comportement des Kurdes d'Iran. Dans l'interview qu'il a donnée au *Monde* avant sa visite en France, en juin dernier (1), le chah a pratiquement reconnu qu'il soutenait les Peshmerga assez pour empêcher les Irakiens de gagner, mais pas assez pour leur permettre de gagner eux-mêmes. Les Kurdes n'étaient pour lui qu'une carte, une carte majeure, qu'il a tenue en réserve, jusqu'au jour où il a pu l'échanger contre le désarmement du courant anti-iranien dans les pays arabes et la garantie de la libre circulation de ses bateaux dans le golfe Persique et le Chatt-El-Arab. L'accord sera-t-il longtemps respecté ? Prélude-t-il vraiment, comme certains le soutiennent, à une réduction de l'influence des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. dans la région ? L'avenir seul répondra à ces questions. En attendant, on se contentera de constater qu'il s'agit d'une démonstration de *Realpolitik* à la Bismarck. De cette *Realpolitik* qui fait plus facilement la grandeur des Etats que le bonheur des peuples. Aujourd'hui les Kurdes, demain...

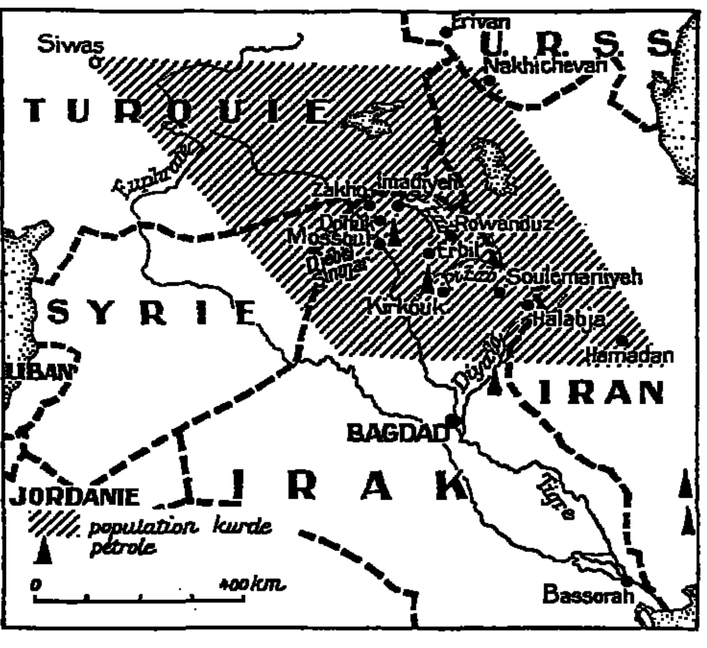
Ah ! comme on voudrait croire que Sa Majesté impériale et le vice-président du Conseil de la révolution irakienne, s'embrassant à Alger, au milieu des applaudissements, après s'être longtemps traités mutuellement d'assassins, ont mis dans leur accord une clause stipulant que le sort des Kurdes sera réglé avec le maximum de générosité ! L'intervention de Téhéran, obtenant de Bagdad une trêve après une nouvelle offensive de l'armée irakienne contre les maquisards, donne certaines espoirs. Mais la lecture du communiqué de Bagdad annonçant la trêve pousse au scepticisme : à en croire ce texte, elle n'aurait, en effet, d'autre but que *« d'aviser les membres de la clique stipendiée que, à la suite de la situation nouvelle dans les relations irako-iraniennes, ils doivent mettre un terme à leurs activités à partir de la frontière iranienne »*.

Clique stipendiée ? Ce n'est pas en employant ce langage insultant que Bagdad convaincra Barzani et ses soldats de ses bonnes intentions à leur égard.

Que vont devenir les Peshmerga ? les dizaines de milliers de Kurdes d'Irak qui ont trouvé refuge en Iran ? A la prescription du droit civil interne qui condamne la non-assistance à une personne en danger, le droit international a substitué le pharisaïsme de la « non-ingérence » dans les affaires des autres. C'est ce qui fait que jamais les Nations unies ne se sont occupées des Kurdes. Ne se trouvera-t-il pas aujourd'hui, parmi leurs cent trente-sept membres, un seul pour évoquer cette tragédie ?

ANDRÉ FONTAINE.

(1) *Le Monde* du 25 juin 1974.



A Assouan

M. Kissinger dément avoir rencontré de « sérieuses difficultés » en Israël

De notre envoyé spécial

Assouan. — De retour à Assouan, pour la troisième fois en dix jours, le lundi 17 mars, M. Kissinger devait repartir pour Israël ce mardi, après un ultime entretien avec le président Sadate. Le secrétaire d'Etat américain doit revenir encore deux fois en Haute-Egypte cette semaine, en principe jeudi et samedi.

Outre deux nouvelles escales à Jérusalem, il se sera entre-temps rendu en Arabie Saoudite pour s'entretenir avec le roi Fayçal. Qu'elle ait ou non abouti, la mission de M. Kissinger se terminera-t-elle à la fin de cette semaine ? Nul ne se hasarde à répondre à une telle question dans l'entourage du raïs, où l'on s'emploie plutôt à faire ressortir, parfois avec une ostentation presque suspecte, le « *caractère ardu* » de la négociation en cours. S'agit-il maintenant de montrer à l'opinion publique arabe que la partie est très serrée, alors que précédemment la presse officieuse du Caire s'était évertuée à désarmer les préventions arabes en présentant l'accord comme acquis ? (comprenne qui pourra les subtilités et les retournements de la psychologie politique arabe).

Pour parer à toute éventualité, les autorités égyptiennes ont pris des dispositions pour l'hébergement à Assouan de leur personnel politique jusqu'au 3 avril prochain. Selon des sources américaines, M. Kissinger n'a pas d'engagements importants jusqu'au début d'avril. Les moins optimistes des Egyptiens estiment qu'au cas où « *l'intermédiaire américain* » devrait interrompre ses navettes, par manque de temps ou faute d'avoir pu encore concilier les positions des deux camps, une « *solution d'attente* » serait trouvée. Par exemple, des « *commissions mixtes militaires* » (israélo-égyptiennes) pourraient se réunir au Sinaï sous « *les auspices et dans la zone des Nations unies, un peu comme à l'époque des négociations du kilomètre 101* ».

M. Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a d'ailleurs indiqué que lorsque le raïs avait évoqué, la semaine passée, la possibilité de créer au Sinaï des « *patrouilles conjointes* » (égypto-israéliennes), il avait, en fait, voulu parler de « *commissions conjointes* ».

Ces commissions pourraient également voir le jour en cas de succès des efforts américains en vue de contrôler l'application du deuxième accord de dégagement. Dans l'un et l'autre cas, cela aurait l'avantage de mettre en contact direct des responsables égyptiens et israéliens.

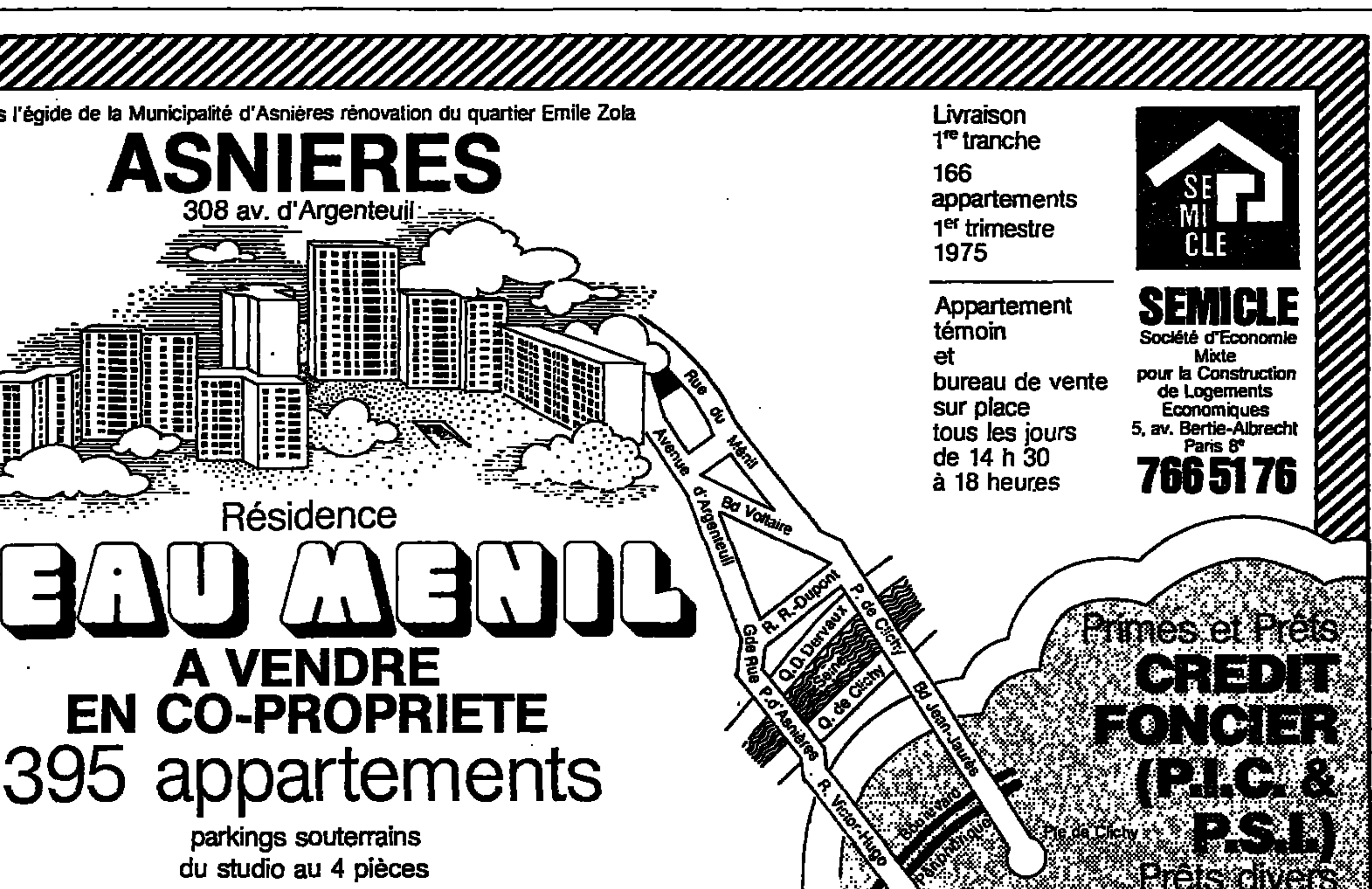
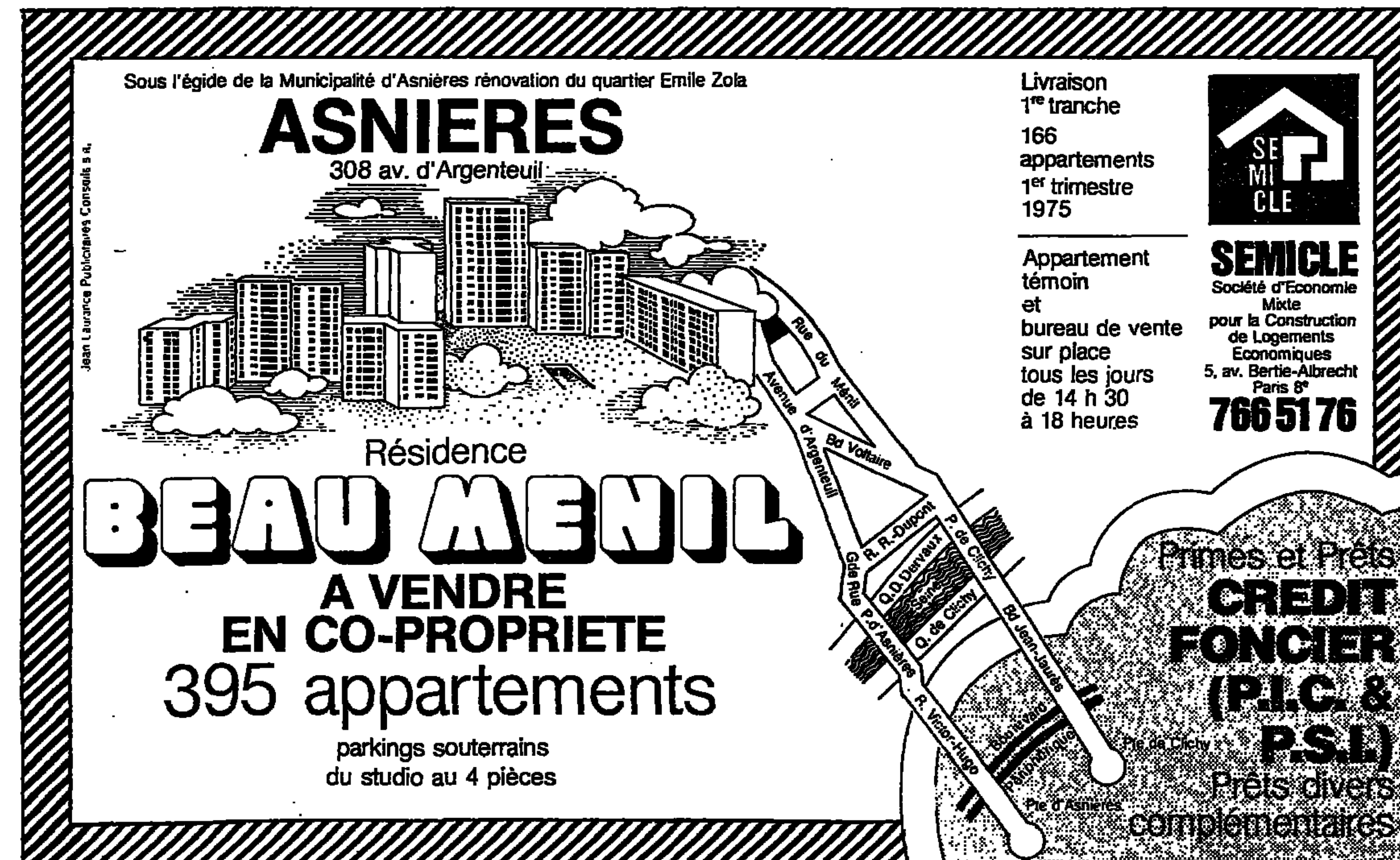
Pour un avenir plus lointain, le chef de la diplomatie du Caire, M. Fahmi, a déclaré que l'Egypte était favorable à la formation d'une délégation arabe unique, comprenant évidemment des Jordaniens et des Palestiniens, pour rencontrer les Israéliens à la conférence de Genève. Mais on n'en est pas encore là, et un Egyptien rappelait avec malice le récent communiqué syro-soviétique réclamant la reprise de la conférence de la paix pour « *début mars 1975, au plus tard* ».

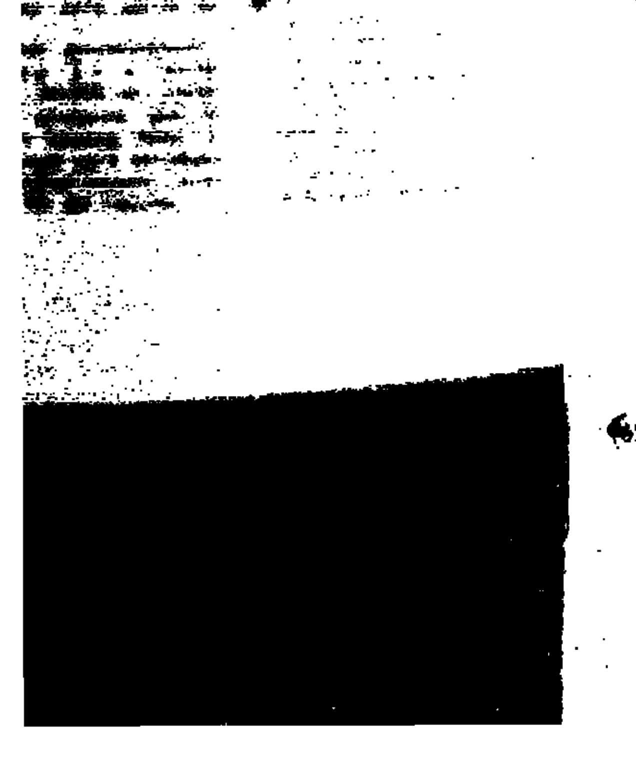
Le lundi 17 mars, après avoir démenti qu'il ait rencontré en Israël de « *sérieuses difficultés* », M. Kissinger a conféré moins de deux heures avec le raïs et ses collaborateurs civils et militaires. Cette réunion a permis à M. Kissinger de transmettre à ses interlocuteurs « *des considérations et des idées spécifiques israéliennes* », qui constitueraient une réponse — en quelque sorte des contre-propositions — aux « *idées concrètes* » emportées d'Assouan la semaine dernière par le chef du département d'Etat.

Bien des points resteraient à régler, mais les deux parties seraient déjà d'accord *grosso modo* sur les lignes du dégagement au Sinaï, sur la démilitarisation quasi complète des zones qu'Israël évacuerait, sur les formes que pourrait prendre la non-belligérance (notamment la réouverture du canal de Suez), sur l'image d'Israël que donneraient les moyens d'information égyptiens (des changements positifs ont déjà eu lieu dans la presse cairote), etc.

Les Israéliens, en revanche, ne se montreraient que peu intéressés par la suggestion égyptienne de laisser des marchandises à destination d'Israël transiter sous des pavillons tiers par le canal de Suez, étant donné que leur commerce avec l'Afrique et l'Asie se fait à partir d'Eilat, port de la mer Rouge. Mais, surtout, l'insistance mise par l'Egypte pour obtenir qu'Israël évacue la base militaire de Bir-Gafgafa, à l'ouest du col de Khetmla, au Sinaï, et pour « *accrocher* » à un nouvel accord intérimaire des « compensations » pour la Syrie, voire pour les Palestiniens, irriterait particulièrement les Israéliens et figurerait en bonne place parmi les problèmes qui retardent le nouveau dégagement. Une caricature du *Jerusalem Post* — grâce aux journalistes américains de la suite de M. Kissinger (Assouan est mieux approvisionné en journaux étrangers que Le Caire) — montre d'ailleurs le secrétaire d'Etat avec un côté du visage réjoui arborant la mention « Egypte », tandis que l'autre côté est déconfit et porte le mot « Syrie ». Cependant, un secrétaire d'Etat égyptien nous a déclaré : « *La présente tournée de M. Kissinger doit réussir car les Américains sont encore plus intéressés que Tel-Aviv ou que nous à la réalisation d'un second accord de dégagement.* » Comme une menace pour l'Amérique, se dresse, à l'horizon d'Assouan, une gigantesque fleur de béton de 80 mètres de haut à laquelle des ouvriers travaillent encore : c'est le monument dédié à l'amitié égypto-soviétique...

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.



AMÉRIQUES

Chili

La junte s'apprête à renégocier sa dette extérieure devant le club de Paris

L'organe du parti socialiste italien, « Avanti », a publié le dimanche 16 mars le texte d'un message portant les signatures de plusieurs dizaines d'officiers chiliens qui se déclarent hostiles à la « junte fasciste ». Dans ce document, rédigé en janvier, les officiers affirment qu'ils « lutteront pour le rétablissement de la démocratie » et le « retour au régime constitutionnel ». Au cours d'une conférence de presse tenue le lundi 10 mars à Paris, le Mouvement de la gauche révolutionnaire chilienne (MIR) avait donné de nouvelles précisions sur les tortures infligées aux militants de gauche détenus par la junte. M. Van Schouwen, un médecin, membre de la commission politique du MIR, est toujours détenu à l'hôpital naval de Valparaiso, et un ressortissant français, M. Chanfreau, a été vu dans des salles de torture, bien que la junte n'ait jamais admis sa détention.

A Santiago, le général Pinochet a réaffirmé lundi 17 mars que les fonctionnaires qui ne témoigneront pas d'une grande loyauté envers le gouvernement « pourraient être immédiatement licenciés ». Cette mesure concernera les fonctionnaires qui, a-t-il dit, « se refusent à comprendre que le pays exige d'eux un dévouement total à leur tâche et une grande loyauté envers le gouvernement ».

Enfin, le Chili s'apprête à renégocier sa lourde dette extérieure à l'occasion d'une réunion du club de Paris qui pourrait avoir lieu le 25 mars. Prélude à cette réunion, le Fonds monétaire international a étudié à Washington la possibilité d'accorder un crédit « stand by » au gouvernement de Santiago. On apprend d'autre part de très bonne source que la junte aurait passé une importante commande d'armes en Europe. Il s'agirait de véhicules amphibies, et le contrat porterait sur une somme de 400 millions de dollars.

A Londres, Amnesty International a publié un document sur les violations des droits de l'homme au Chili.

Les discothèques de la DINA

Nous avons reçu d'Amnesty International un document dont nous publions les principaux extraits :

Le 3 janvier 1975, la junte reconnaissait qu'elle détenait trois mille six cent soixante prisonniers politiques. Il semble, en fait, qu'à cette date ce chiffre était d'au moins huit mille personnes, sans compter les huit cents personnes disparues, les nombreuses personnes assignées à domicile, celles qui ne sont détenues que quelques jours, celles condamnées à l'exil intérieur (transférées dans des villages éloignés). Depuis le début de l'année 1975 la répression reprend avec force : trois opérations « coup de poing » avec bouclage des quartiers populaires et perquisitions systématiques dans le seul mois de janvier à Santiago ; des conseils de guerre plusieurs fois par semaine, l'ouverture d'un nouveau camp de détention à Las-Colinas, mille deux cents arrestations pendant le premier week-end de mars.

Avant qu'une personne arrêtée soit reconnue prisonnière par la junte, il s'écoule un temps plus ou moins long pendant lequel elle est gardée au secret pour interrogatoire et presque toujours torturée. La plupart des arrestations et des interrogatoires individuels sont effectués par la DINA (Direction de Inteligencia Nacional) police secrète créée par la junte et dépendant directement d'elle.

Les tortures ont lieu dans des maisons particulières clandestines où les prisonniers sont amenés les yeux bandés. La plus connue était celle de la calle Londres, dont un témoin oculaire affirme qu'on y avait même incinéré le cadavre d'un détenu mort sous la torture. Mais ces maisons privées finissent par être connues et la DINA doit continuellement en changer. Sa dernière trouvaille est de jouer de la musique vingt-quatre heures sur vingt-quatre, pour que les cris des torturés ne puissent attirer l'attention des voisins. D'où le nom de « discothèque » donné à ces centres. C'est le cas de celui qui se trouvait encore récemment, à l'angle des rues Jose-Domingo-Cañas et Jose-Miguel-Infante, à Santiago.

Outre les tortures physiques, largement dénoncées par les observateurs les plus impartiaux et encore utilisées actuellement au Chili, il faut imaginer toute l'horreur de la torture « psychologique » qui vise à faire perdre aux prisonniers tout sentiment de dignité humaine et, une fois détruite leur volonté, à les manipuler. Les policiers n'hésitent pas à faire usage de drogues, parmi lesquelles, bien sûr, le penthotal (sérum de vérité). Il circule aussi des rumeurs selon lesquelles les tortionnaires auraient rendu des prisonniers toxicomanes, en les piquant régulièrement avec des drogues fortes ; les prisonniers ainsi annihilés seraient ensuite remis en liberté, dans l'obligation de rapporter régulièrement à la police des informations sur l'opposition, en échange de leur « dose ».

Il faut aussi signaler, en plus des violences et sévices sexuels opérés en groupe et en famille, l'utilisation de chiens dans certains centres. Ainsi, dans la « discothèque » déjà mentionnée, un chien, surnommé Volodia par les militaires, était utilisé non seulement pour terroriser et mordre les détenus, mais aussi pour avoir des rapports sexuels avec les prisonnières.

Il est important de noter que, même au Chili, des personnalités ont essayé de dénoncer la torture. Une femme de militant socialiste, violée à plusieurs reprises devant ses enfants de trois et cinq ans par les agents de la DINA, a finalement été marquée au fer rouge, sur la cuisse, d'une faucille et d'un marteau. Ces marques ont été vues par plusieurs avocats chiliens et étrangers et par des magistrats de la Cour suprême. Six magistrats en ont fait rapport au président Pinochet, qui a sur-le-champ interrogé par téléphone le colonel Manuel Contreras, chef de la DINA. Celui-ci a juré sur son honneur de soldat que cela était faux, ce qui a clos l' « incident ».

États-Unis

« NOUS DEVONS AIDER LES AUTRES PAYS A S'AIDER EUX-MÊMES », déclare le président Ford

Washington (*A.F.P.*). — Le président Ford a demandé lundi 17 mars aux Américains de ne pas céder à la tentation d'un « nouvel isolationnisme » Le moment n'est pas venu pour l'Amérique de « démissionner du monde », a dit M. Ford dans un discours prononcé devant les étudiants de l'université catholique Notre-Dame, à South Bend (Indiana), au cœur du Middle-West.

En ce temps de récession, d'inflation et de chômage, certains prétendent que les Etats-Unis ne peuvent plus « *se payer un programme d'aide à l'étranger* », a poursuivi M. Ford, s'adressant par delà son auditoire au Congrès, qui vient de réduire considérablement les crédits prévus pour l'aide à l'étranger pour la prochaine année fiscale.

Et puis, a ajouté M. Ford, « *même avec la crise, nous sommes toujours le pays le plus riche du monde et le partage de nos ressources nous incombe comme tâche juste, humaine et digne de nous* ».

Après avoir rappelé la contribution américaine au programme alimentaire mondial, M. Ford a déclaré que la solution du problème de la faim dans le monde résidait dans l'interdépendance.

« *Nous aidons et nous aiderons les autres pays*, a-t-il dit, *mais un paternalisme simpliste peut faire plus de mal que de bien. Nous devons aider les autres à s'aider eux-mêmes.* »

Ce n'est plus seulement « *une question du tiers-monde*, a poursuivi M. Ford, *ce qui m'inquiète c'est le « quart-monde ». Celui des pays les plus pauvres.* »

Brésil

● UN TRIBUNAL MILITAIRE a condamné vingt-deux personnes à des peines allant de sept mois à cinq ans de prison pour avoir tenté de recréer le parti communiste brésilien interdit. — (*Reuter.*)

POLITIQUE

Les autonomistes corses ne revendiquent pas encore l'indépendance de l'île

Ajaccio. — « So corsu, ne so fieru : je suis corse et j'en suis fier. » *Le slogan, répété à d'innombrables exemplaires sur le pare-brise des voitures, reflète sans doute assez bien la croissance du sentiment autonomiste en Corse, sinon l'adhésion totale aux thèses des différents mouvements qui l'expriment.* « Beaucoup de Corses, *explique M. Dominique Alfonsi, dirigeant du P.P.C.A. (Parti du peuple corse pour l'autonomie)*, ont un comportement qui est déjà autonomiste, alors même qu'ils n'en ont pas encore conscience. » *M. Edmond Siméoni, qui dirige avec son frère l'Action pour la reconnaissance de la Corse (ARC), surenchérit :* « L'autonomisme, ici, est partout. Il est dans les cœurs, dans une certaine façon de vivre, de parler, de penser. Il ne craint pas de s'afficher. »

De notre envoyé spécial

C'est le moins qu'on puisse dire : imaginerait-on, en Bretagne, une des plus grandes places de Rennes ou de Brest éclairée par l'enseigne lumineuse du F.L.B. ? A Bastia, pour celle de l'ARC, c'est chose faite, malgré, de temps à autre, une rafale de mitraillette ou un barbouillage à la peinture... Le mouvement de MM. Max et Edmond Siméoni, il est vrai, n'a pas été dissous, à l'inverse du F.L.B., et son congrès de l'été dernier, à Corte, a rassemblé quelque quinze mille personnes.

Globalement, pour informulée qu'elle demeure le plus souvent (là comme ailleurs, l'autonomisme avoué n'est pas statistiquement considérable), la revendication de la reconnaissance de la personnalité corse semble avoir progressé depuis quelques années. Comme dans d'autres régions, elle est d'abord culturelle (l'intérêt rencontré par l'université d'été à Corte l'a montré), et même, très précisément, linguistique. Sur la frange côtière comme dans l'intérieur, de l'entrée d'Ajaccio à celle de Corte, partout l'orthographe des noms de localités, sur les panneaux indicateurs, est systématiquement « corsisée » à la peinture (Ajacciu, Corti...). Sur les quais des ports et dans la neige des cols, on parle corse. Les vieux l'ont toujours fait, mais les jeunes apprennent la langue insulaire. Une culture populaire corse, qui se veut fort distincte du folklore cher aux touristes, est en train de renaître. On veut vivre sa « corsitude ».

Cet autonomisme diffus trouve un second aliment dans ce qui a longtemps *été* le sous-équipement de l'île, et qui est maintenant considéré comme une sorte de sous-administration économique. Nombreux sont les Corses, notamment parmi les jeunes, qui contestent moins aujourd'hui le manque de routes ou même d'emplois locaux (et pourtant !) que le laisser-faire qui a, selon eux, caractérisé la modernisation de l'économie insulaire. Ils en subissent aujourd'hui les conséquences, expliquent-ils, avec la dégradation de l'environnement : le risque de « baléarisation » de la Corse est sans cesse dénoncé par les autonomistes et leurs amis comme un des dangers majeurs.

Il n'est pas dépourvu de signification, de ce point de vue, que M. Libert Bou, qui présida la mission interministérielle pour l'aménagement et le développement de l'île, n'ait pas hésité à rencontrer à plusieurs reprises, lors de son entrée en fonctions, des dirigeants de ces mouvements (*le Monde* du 21 février) : l'économie tient dans leurs revendications une place trop importante, et sous une forme trop précise, pour que les pouvoirs publics « continentaux », comme on dit ici, puissent véritablement continuer de les ignorer.

« Ne compter que sur nous-mêmes »

Enfin, les conditions bien particulières de la vie politique corse achèvent de détourner des schémas traditionnels (et notamment des partis d'opposition classiques) de nombreux adeptes de l'autonomisme, particulièrement les jeunes. « *Nous savons bien que nous ne pourrons jamais compter que sur nous-mêmes* », explique à cet égard M. Alfonsi.

Néanmoins, cette revendication reste autonomiste au sens précis du terme, du moins chez les deux principaux mouvements corses ; elle n'est véritablement indépendantiste qu'au sein des petites organisations plus activiste, comme le Front paysan corse de libération, théoriquement dissous par le conseil des ministres du 30 janvier 1974, ou Ghjustizia Paolina. Le statut réclamé par l'ARC et le P.P.C.A. n'exclut pas l'appartenance de la Corse à l'ensemble français.

Reprenant une formule qui s'appliqua jadis en Algérie, M. Alfonsi explique : « *On nous a d'abord dit que nous étions des Français à part entière, et nous l'avons cru. Nous avons compris maintenant que nous sommes des Français entièrement à part. Pour l'instant, nous n'allons pas plus loin. Puisse l'attitude de Paris ne pas nous obliger à demander bientôt beaucoup plus que la reconnaissance de ce fait-là, et avec d'autres méthodes !* »

L'ARC, de son côté, dans un livre intitulé : *Pour que vive le peuple corse : Autonomia*, a décrit quel type d'autonomie interne, « *seul moyen d'éviter l'élimination* », elle préconise.

Ce régime distinguerait le « *domaine interne* » de la Corse autonome et les pouvoirs restant du ressort du gouvernement central : armée et diplomatie, par exemple, seraient dirigées par Paris exclusivement. « *Même quand nous avons écrit à l'ONU pour lui parler de nos problèmes*, explique M. Edmond Siméoni, *c'était pour l'informer et non pour la saisir : nous n'avons pas la prétention de mener nos propres relations internationales.* »

Sagirait-il de l'irrédentisme, c'est-à-dire de la revendication du rattachement de la Corse à l'Italie, vieux rêve mussolinien ? De part et d'autre, on repousse catégoriquement cette éventualité : « *Nous sommes prêts à refaire le serment de Bastia* » (« *Face au monde, de toute notre âme, sur nos tombes, sur nos berceaux, nous jurons de vivre et de mourir français* », 1938), affirmaient encore l'an dernier des représentants de mouvements autonomistes. Du côté italien, les auteurs d'un épais rapport de l'université de Pise consacré aux relations entre la Corse et le continent, récemment publié, se demandent, avec plus de franchise que de révérence : « *Che fare di quest'isola ?* » (Que faire de cette île ?)

La prise de position de la C.F.D.T.

Un fait nouveau s'est récemment produit, dans lequel les différents mouvements corses voient un symbole et des raisons supplémentaires d'espérer : la prise de position de la C.F.D.T. de l'île. Réunie en congrès à Corte, les 14 et 15 décembre dernier, l'union régionale s'est en effet déclarée favorable à l'autonomie.

A une très forte majorité, le congrès a adopté un rapport qui affirme notamment :

« *La C.F.D.T. corse se prononce pour une société socialiste autogestionnaire. Elle prend en compte la revendication autonomiste du peuple corse comme levier puissant de la lutte des classes, dans la mesure où elle s'inscrit dans une ligne socialiste et de remise en cause des intérêts de la classe dominante.* » Cette orientation a été avalisée par M. Pierre Hureau, membre du secrétariat national de la C.F.D.T., mandaté par le bureau confédéral « *pour exprimer sur place, à Corte, la position de la centrale sur le problème corse* ».

Secrétaire général adjoint de la C.F.D.T. corse, M. Sanvitus Predali précise : « *Nous restons assez libres vis-à-vis du phénomène autonomiste, dont nous percevons bien que tous les aspects ne sont pas socialistes, loin de là. Mais nous voulons prendre en charge cette revendication, à partir de notre choix socialiste et autogestionnaire.* » Il ajoute : « *D'ailleurs, quand nous avons cherché une traduction corse du mot autogestion, nous avons tout de suite pensé à* autonomia... »

Il n'en reste pas moins que l'orientation politique des différents mouvements autonomistes est assez diverse. La différence principale qui existe entre les deux grands, ARC et P.P.C.A., dont l'influence électorale est assez comparable, est que ce dernier se situe plus précisément dans le courant socialiste. L'ARC, au contraire, prétend changer globalement les conditions de la vie publique dans l'île, « *rendre la Corse aux Corses* », sans distinction d'étiquette politique. Cette volonté de synthèse « nationale », dont la sincérité ne semble guère faire de doute, conduit cependant, comme toujours en pareil cas, ce mouvement à faire preuve d'une grande prudence dès qu'il quitte le terrain strictement autonomiste pour s'interroger sur les structures économiques et sociales de la Corse qu'il veut bâtir. M. Edmond Siméoni, qui perçoit le danger de ce genre d'attitude, précise cependant : « *Il n'est pas question pour nous de créer une sorte de poujadisme insulaire. Nous savons que la droite et la gauche existent, même si, en Corse, nous leur faisons suffisamment peur pour qu'elles s'entendent à merveille. Mais ce sera aux Corses eux-mêmes de décider, ensuite... Notre but immédiat est ailleurs.* »

M. Dominique Alfonsi, qui avait pris position en faveur de M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle de 1974 (il dirigeait alors le Parti corse pour le progrès, P.C.P.), explique de son côté : « *Le socialisme sans l'autonomie serait pour nous un dogmatisme inintéressant, et peut-être même redoutable. Nous l'avons dit à nos amis du P.S.* » A propos des relations de son mouvement avec l'ARC, il ajoute : « *Cette dualité — c'est même une pluralité étendue, si l'on songe aux autres mouvements corses, qui ont leur justification et leur mérite — ne nous gêne en aucune façon. Elle est un facteur d'enrichissement intellectuel. Et puis, l'autonomisme est une réalité complexe et multiple ; la seule vraie différence, au fond, est que le P.P.C.A., lui, veut déjà parler de son contenu politique et social.* »

Les autres mouvements autonomistes corses sont de moindre audience, mais, pour la plupart, sensiblement plus séparatistes, et davantage tournés vers l'activisme. Fondée peu après la dissolution du F.P.C.L., Ghjustizia Paolina a revendiqué, en moins d'un an, un nombre considérable d'attentats, à Bastia, à Ajaccio et même à Paris. Le Front paysan corse de libération, de son côté, a poursuivi, dans une clandestinité renforcée, les activités qui avaient conduit le ministre de l'intérieur à obtenir sa dissolution en conseil des ministres, l'an dernier. Le goût du secret — que l'importance du dispositif policier rend d'ailleurs indispensable — est en effet l'une des caractéristiques de cette tendance du mouvement autonomiste corse. Ce ne sont pas les dirigeants du F.P.C.L. ou de G.P. qui, à l'instar de ceux de l'ARC, diffuseraient leurs discours dans le public par des enregistrements sur mini-cassettes !

Le problème de la violence est considéré par l'ARC et le P.P.C.A. comme « *très sérieux* ». M. Alfonsi estime qu'« *elle sera peut-être déterminante dans les années à venir* ». « *Pour l'instant*, ajoute-t-il, *elle nous est extérieure, mais elle peut naître comme réponse à l'oppression. La violence d'Etat porte en elle la contre-violence des citoyens.* » M. Edmond Siméoni précise de son côté : « *La Corse n'est pas l'Algérie. Il faut éviter les provocations, les risques de guerre civile ou coloniale. Mais il faut aussi que l'on sache que nous sommes forts.* »

L'un et l'autre mouvement — et, avec eux, beaucoup de sympathisants inorganisés — y insiste : « *Nous pensons qu'il est encore possible de rester français. Qu'on ne nous oblige pas à croire que la Corse ne peut être elle-même que sans la France. Qu'on ne nous oblige pas à choisir entre elle deux.* »

BERNARD BRIGOULEIX.

● ERRATUM. — Dans le « point de vue » de Bertrand Fessard de Foucault, « Les paris de Michel Jobert », paru dans *le Monde* des 16-17 mars, il fallait lire : « ... dès qu'un chef remplit la caisse et transforme une U.D.R. évanescente en un nouveau P.P.F. (Parti populaire français, Jacques Chirac, *le Monde* du 11 mars)... » et non pas « en un nouveau R.P.F. ».

Libres opinions

LES RAISONS DU MALAISE AGRICOLE

par FRANÇOIS MUSSO (*)

PEU de régions françaises ont connu autant de mutations que la Corse ces quinze dernières années. En 1960, la Corse se mourait d'une véritable hémorragie démographique la privant de sa jeunesse et de tout son potentiel intellectuel, ainsi que de ses forces vives et créatrices.

Evolution des idées et des mœurs. Révolte des jeunes générations contre les clans et les notables qui voulaient maintenir la Corse dans un carcan révolu. Révolte aussi contre le centralisme, de plus en plus inefficace et nocif, de l'organisation administrative.

Une génération veut faire passer la Corse du Moyen Age au vingtième siècle. Au lieu de rencontrer compréhension et soutien, elle se heurte à l'indifférence, voire à l'hostilité, de vieilles structures incapables d'imaginer le changement. D'où un profond malaise.

L'agriculture corse ne reste à l'écart ni de ce bouleversement dans les mentalités et dans les faits, ni de l'état d'exaspération devant les lenteurs extrêmes apportées à résoudre les problèmes de cette région.

Voici quinze ans, l'agriculteur corse vivait en autarcie presque totale ; le maquis recouvrait les plus grandes étendues, et les surfaces cultivées l'étaient avec des bœufs ou des chevaux ; l'agriculteur n'avait qu'un désir : permettre à son fils de se faire une vie ailleurs, hors de ce métier sans espoir. Aujourd'hui, l'évolution galopante de l'état d'esprit du paysan corse et la mutation profonde de l'économie agricole se constatent aisément : l'agriculteur corse n'a pas disparu, car les enfants de ceux qui se décourageaient il y a vingt ans ont relevé le défi ; le revenu brut agricole est passé, en quinze ans, de 30 millions à 350 millions de francs, autant que le produit du tourisme. Mais à quel prix ! Grâce à un travail acharné et à un endettement quatre fois supérieur à celui des autres agriculteurs français. Les pouvoirs publics ont bien décidé de participer à la modernisation de l'agriculture corse. Mais la Société de mise en valeur agricole de la Corse (SOMIVAC), créée en 1955, s'est en fait beaucoup plus préoccupée des agriculteurs rapatriés d'Afrique du Nord que des agriculteurs corses.

Sans mettre en cause en quoi que ce soit le bien-fondé de cette action en faveur de rapatriés dont beaucoup sont d'ailleurs d'origine corse, il s'agit de dénoncer l'erreur fondamentale d'avoir substitué comme mission de la SOMIVAC la réinstallation des rapatriés d'Afrique du Nord à la mise en valeur agricole de la Corse.

Ainsi, tandis que certains recevaient subventions et prêts permettant, dans l'intervalle d'une année, de remplacer landes, bois ou maquis par de la vigne, l'agriculteur corse restait démuni et voyait, sans comprendre, d'autres mettre ses terres en valeur. Au scepticisme du départ a succédé un sentiment d'impuissance, puis de frustration et, enfin, d'injustice. Et, pendant ce temps, le notable devant lequel on se découvrait, auquel on apportait l'agneau et le fromage par la porte de service, se rangeait aux côtés des nouveaux venus, méprisant ces paysans attardés auxquels il n'avait jamais voulu confier ses terres par un bail écrit. Ainsi, deux agricultures se côtoient et risquent de s'affronter.

La première, située dans les zones dites riches et surtout sur la côte orientale, avec deux catégories d'agriculteurs :

— Les Corses, ayant essayé en peu d'années de rattraper leur retard, qui n'ont pu créer des exploitations viables à partir du maquis qu'en s'endettant beaucoup trop lourdement. Aujourd'hui, ils ne peuvent plus rembourser et quelques sociétés financières sont à l'affût pour racheter leurs terres ;

— Les rapatriés, bénéficiant d'un moratoire, qui n'ont pas à rembourser et peuvent donc continuer à vivre, à exploiter, à moderniser.

L'autre agriculture, la plus nombreuse, située à l'intérieur, attend encore la modernisation et, souvent même, les équipements les plus rudimentaires. Pas de surendettement pour ceux-ci, mais pas de modernisation non plus. L'éleveur et le berger, éternels oubliés, vivent encore comme leurs grands-pères. Combien de ceux-ci ont bénéficié de prêts du Crédit agricole, des services de la vulgarisation, de l'indemnité viagère de départ ? Très peu. Pourtant, que ce soit dans le cadre de la SOMIVAC ou dans le cadre d'autres instruments de la politique agricole, les pouvoirs publics ont dépensé, en quinze ans, plusieurs centaines de millions de francs. Ces concours ont été très mal répartis et, le plus souvent, mal utilisés.

Voici donc le drame de deux agriculteurs : celui de la plaine qui a couru d'énormes risques financiers est au bord de la faillite ; celui de l'intérieur est au bord du désespoir. Tandis que la multitude de groupuscules, de services, d'établissements publics ou semi-publics dilapident sans parcimonie, mais de façon tout à fait inefficace, les aides que l'Etat est censé accorder à l'agriculture corse. Aucune administration de tutelle ne réagit, sauf simplement pour décourager, à force de paperasseries, l'agriculteur qui prétend faire appel à certains services, en principe créés pour lui.

Enfin, comment oublier que ces hommes vivent dans une « île entourée d'eau de tous côtés ». Tout ce qui sert à produire arrive par bateau, tout ce qui est produit en quantité excédentaire aux besoins locaux reprend le bateau...

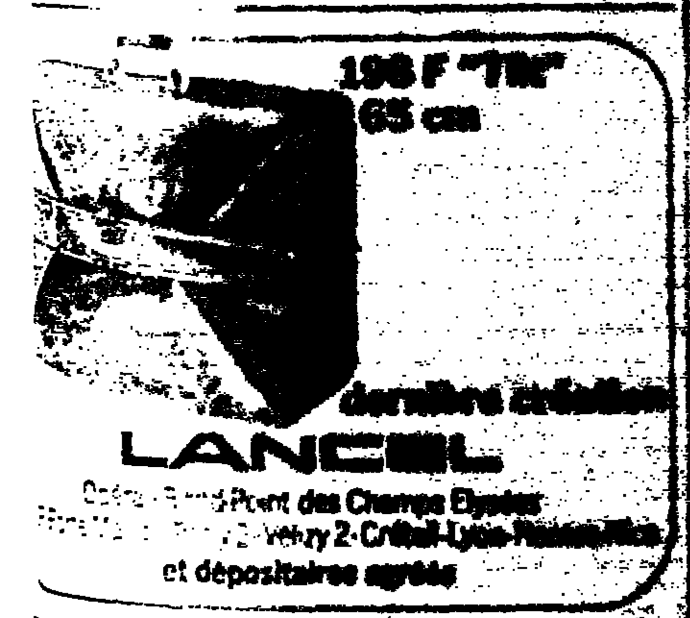
Peut-on, après tout cela, s'étonner du malaise, ne pas comprendre le désespoir des hommes qui se demandent si leurs enfants pourront leur succéder ?

Croit-on raisonnablement, si rien n'est résolu, que seule la force répressive rendra paix et sécurité à cette région française ?

Au nom de cette liberté et de cette fraternité dont parlait le président de la République en présentant ses vœux aux Français, la Corse a le droit d'espérer... Le reste de la nation a le devoir de lui en offrir la possibilité.

(*) Président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Corse.

STASI : la Fédération des ré... Gauche réform... doivent...





POLITIQUE

LE REGROUPEMENT DES CENTRISTES

M. STASI : la Fédération des réformateurs et la Gauche réformatrice doivent se rejoindre

A l'initiative de la délégation parlementaire des réformateurs centristes et démocrates-sociaux (constituée le jeudi 6 mars en vue de la création de la Fédération des réformateurs), le conseil fédéral provisoire de la Fédération doit se réunir, vendredi matin 21 mars, à l'Assemblée nationale. Au sein de cette instance devraient théoriquement siéger aussi bien les responsables de la Fédération des réformateurs, MM. Lecanuet (Centre démocrate) et Servan-Schreiber (parti radical) que les promoteurs de l'entreprise « concurrente » du Mouvement de la gauche réformatrice, MM. Michel Durafour et André Rossi notamment. Sont, en effet, convoqués, outre les membres de la délégation parlementaire, les ministres issus des rangs des réformateurs et les présidents ou secrétaires généraux de tous les parti centristes (Centre démocrate, parti radical, Centre Démocratie et Progrès, Centre républicain, Mouvement démocrate-socialiste de France).

A l'ordre du jour de cette réunion figure la désignation d'un secrétaire général (provisoire ou non) de la Fédération. M. Bernard Stasi, ancien ministre, vice-président du C.D.P., a fait longtemps figure d'unique candidat. (On lira ci-dessous les déclarations de M. Stasi sur la façon dont il envisage cette responsabilité.) Il semble toutefois que des oppositions se soient élevées contre l'ancien ministre, du côté du M.D.S.F. et de M. Lejeune, notamment. Certains centristes avancent maintenant la candidature de M. André Diligent, vice-président du Centre démocrate, ancien sénateur ; d'autres, celle de M. Jean Cluzel (C.D.P.), sénateur de l'Allier ; d'autres enfin demandent la mise en place d'un secrétariat général fédéral et provisoire, doté d'un porte-parole, mais bénéficiant de moins de délégations de compétence que n'en réclame M. Stasi. — N.-J. B.

Dans une interview publiée lundi 7 mars par l'Agence France-Presse, M. Bernard Stasi évoque l'existence des deux entreprises de regroupement centriste.

Il déclare : « *On a présenté ces deux initiatives en termes de conflits, de rivalités. Quels que soient les sentiments qui les ont inspirées, elles sont complémentaires et doivent se rejoindre.*

» *Les démocrates-sociaux* (du Mouvement de la gauche réformatrice), *sans se préoccuper des états-majors, se sont adressés directement aux militants. L'opération a réussi. Les assises de la Gauche réformatrice, les 8 et 9 mars derniers, furent un succès. Elles devaient attirer des adhérents qui en ont « ras le bol » des divisions du centre, mais aussi des hommes et des femmes qui n'appartiennent à aucun parti, ou qui se réclament même de l'opposition, tous ressentant le besoin de s'engager politiquement.* »

L'ancien ministre ajoute : « *L'intérêt de l'opération de MM. Durafour et Rossi est d'avoir mis les appareils en branle. Et la Fédération des réformateurs n'aurait pas vu le jour s'il n'y avait pas eu ce pavé dans la mare. La Fédération des réformateurs, a orienté son action en direction des appareils. Car l'entreprise de réunion des centristes connaîtrait très vite ses limites si elle les ignorait. On a eu raison de les brusquer, mais maintenant que les états-majors ont entamé le processus vers l'unité, ce serait une erreur que de vouloir les braquer.* »

Selon M. Stasi une fusion « immédiate » des formations centristes ne s'impose pas. Il indique : « *L'essentiel, c'est que ces formations se dotent des moyens d'une action et d'une expression communes. Il faut qu'elles acceptent de déléguer au futur secrétaire général des attributions, notamment en ce qui concerne la définition d'un nouveau manifeste pour la réforme. Il faut aussi que le secrétaire général ait la possibilité d'être le porte-parole des centristes, qu'il puisse, le moment venu, procéder aux arbitrages électoraux entre les différentes formations des réformateurs, mais aussi avec les autres partenaires de la majorité.* »

L'ancien ministre des départements et territoires d'outre-mer souhaite que la Fédération devienne « *non une addition d'états-majors, mais une nouvelle force capable d'exprimer plus clairement les aspirations de notre temps et de donner à la majorité présidentielle le troisième pilier nécessaire à son équilibre* ».

Le 25 mars au « coin du feu »

LA QUESTION MILITAIRE NE SERA PAS LE SEUL SUJET ABORDÉ PAR M. GISCARD D'ESTAING

M. Valéry Giscard d'Estaing tiendra sa quatrième causerie « *au coin du feu* » le mardi 25 mars, apprend-on de source bien informée. On précise, de même source, que le président de la République évoquera les problèmes de défense et les questions économiques.

LES OPTIONS DU MOUVEMENT DU 2 MAI

MM. Didier Schuller et Pierre Charon, membres du Mouvement du 2 mai, créé par de jeunes supporters de M. Chaban Delmas, lors de la campagne présidentielle, avaient annoncé leur ralliement au Mouvement des radicaux de gauche (*le Monde* du 15 mars). A la suite de cette information, M. Michel Vauzelle, président du Mouvement du 2 mai, nous précise que « *la majorité de ses amis, comme lui-même, n'ont rejoint aucune formation politique* » et ajoute : « *Si certains d'entre eux ont adhéré au Mouvement des radicaux de gauche, d'autres se sont inscrits au parti socialiste sans juger bon de donner à cet acte aucune publicité.* »

Un autre partisan de M. Chaban-Delmas, M. Jean Mularski, estime que la prise de position de MM. Schuller et Charon « *n'engage en rien le Mouvement du 2 mai* » et précise : « *Si nous sommes séduits par beaucoup d'idées de la gauche, il n'en reste pas moins qu'il ne saurait être question de rejoindre un groupement allié aux communistes.* »

Les clubs Perspectives et Réalités veulent faciliter la réinsertion des citoyens dans la cité

Le comité directeur de la fédération des clubs Perspectives et Réalités s'est réuni samedi 15 mars à Paris. Président de la fédération depuis le 15 février, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a précisé lors d'une conférence de presse que les cent trente et un clubs (huit ont été créés depuis un mois) allaient « *participer activement à la vie de leur ville afin de faciliter la réinsertion du citoyen dans la cité et de reconstruire la démocratie de ce pays* ».

Pour M. Fourcade, cette action ne s'inscrit pas « uniquement » dans la perspective des prochaines élections municipales mais vise surtout à « *dégager de bons gestionnaires* ». Les membres des clubs pourront participer aux élections à venir, mais il n'y aura pas de sigle propre au mouvement.

Le ministre de l'économie et des finances a indiqué les thèmes qui seront étudiés en 1975 par les clubs : la politique de la famille et celle de la santé ; la violence et la vie en société ; l'examen des solidarités extérieures de la France ; comment concilier le progrès économique et la préservation de l'environnement.

M. Philippe Pontet, secrétaire général de la fédération, a annoncé qu'une grande manifestation serait organisée en province pour marquer la création du cent cinquantième club. La prochaine convention nationale des clubs se réunira à Paris les 24 et 25 mai, « *date anniversaire de la prise de fonctions du président de la République* ». Trois thèmes y seront débattus : changer l'administration ; changer la vie politique ; changer les relations avec le tiers-monde.







L'ÉVÉNEMENT — LES CONTROVERSES SUR LE DROIT DE LA MER

LE 17 mars s'est ouverte à Genève la troisième session de la *troisième* conférence des Nations unies sur le droit de la mer. Il est parfaitement irréaliste d'espérer que soit défini d'ici au 10 mai un nouveau statut juridique régissant l'ensemble de l'océan mondial (qui couvre, rappelons-le, 71 % de la surface de notre planète). Les problèmes soulevés par le droit de la mer sont, en effet, extrêmement complexes. Ils font s'affronter dans presque tous les domaines les pays industriels socialistes ou capitalistes qui ont la puissance économique et technique indispensable à l'exploitation des richesses océaniques, et les pays en voie de développement. Ces derniers ont pour eux le nombre et ils voudraient étroitement contrôler l'exploitation des mers et s'en faire attribuer tout ou partie des bénéfices.

Les deux « camps » ont, sur la plupart des sujets, des positions si éloignées qu'aucun résultat concret n'est sorti de la deuxième session tenue à Caracas en 1974... sauf la décision de se réunir à Genève le 17 mars 1975 et de revenir dans la capitale vénézuélienne pour y signer — à une date non précisée — la nouvelle convention sur le droit de la mer — si celle-ci est conclue un jour. Toutefois, on ne peut pas dire que la conférence de Caracas ait été inutile : elle a été l'occasion d'exposer des points de vue très différents et elle a ainsi permis d'identifier les problèmes clés. Il faut avant tout :

● Définir les limites des eaux territoriales et celles des eaux adjacentes aux eaux territoriales où l'exploitation des richesses des eaux, du sol et du sous-sol sera réservée en tout ou partie aux Etats riverains (zone économique).

● Préciser les conditions de passage et de pêche auxquelles les ressortissants d'autres pays devront ou non se soumettre dans les eaux territoriales et dans la zone économique.

● Définir le cadre juridique de l'exploitation des richesses éventuelles des grands fonds de l'océan mondial (hors des eaux territoriales et des zones économiques) qui sont maintenant unanimement reconnus comme « patrimoine commun de l'humanité ».

Même si, après Caracas, les opinions divergent encore sur certains des droits que pourront exercer les Etats côtiers dans leurs eaux territoriales et leur zone économique et sur le régime juridique international des grands fonds marins, la conférence de l'été dernier a, du moins, montré un consensus quasi général sur l'impossibilité de rester dans la situation juridique actuelle.

Avec l'extension unilatérale des eaux territoriales et des zones de pêche réservées, des incidents se produisent ici ou là : notamment depuis plus de vingt ans le long des côtes occidentales d'Amérique du Sud (encore tout récemment, cent pêcheurs de thon américains qui avaient été pris à moins de 200 milles des côtes équatoriennes ont dû payer, pour être relâchés, une amende de près de 3 millions de dollars (13 millions de francs) au gouvernement de l'Equateur ; amende dont le gouvernement américain ne leur remboursera que 70 % et, depuis 1972, autour de l'Islande.

Une des conventions sur le droit de la mer signées à Genève en 1958 concernait l'exploitation du plateau continental. Elle prévoyait une méthode de délimitation de celui-ci dans les mers fermées ou enserrées entre des masses continentales : la ligne d'équidistance. Ainsi le partage du plateau continental du golfe Persique et de la mer du Nord s'est-il fait à l'amiable » entre les Etats riverains. Mais le principe de l'équidistance n'est pas partout directement applicable. Deux exemples : les indices d'hydrocarbures décelés dans l'est de la mer Egée ont ouvert une querelle de plus entre la Grèce et la Turquie ; et la France et la Grande-Bretagne n'ont pu encore se mettre d'accord sur le partage de la mer d'Iroise. En outre, la convention de 1958 donnait une définition très mouvante du plateau continental dont les Etats riverains pouvaient exploiter les fonds en tant que titulaires de droits souverains et exclusifs : l'isobathe de 200 mètres ou la profondeur à laquelle la technique permettra l'exploitation des fonds... Il serait évidemment absurde — et personne n'y songe sérieusement — de vouloir maintenant appliquer aux grands fonds cette définition du plateau continental. Celle-ci autoriserait, en effet, les Etats riverains de l'Atlantique à s'attribuer une part des fonds de cet océan s'étirant jusqu'à la ligne d'équidistance entre deux continents située à 2 000 ou 3 000 kilomètres des côtes.

L'exploitation du pétrole ou du gaz « offshore » reste actuellement cantonnée, par les possibilités techniques, aux profondeurs d'eau n'excédant pas 150 mètres. Mais des forages d'exploration pétrolière ont déjà été faits sous 845 mètres d'eau, c'est-à-dire sur la pente continentale qui prolonge, vers le large, le plateau continental. De plus, on sait, depuis 1968, que les bassins sédimentaires des mers profondes peuvent recéler des gisements d'hydrocarbures, et il est raisonnable de penser que, d'ici une dizaine ou une quinzaine d'années, on pourra exploiter ces gisements. A beaucoup plus courte échéance probablement, se pose également le problème des nodules polymétalliques (plus communément appelés nodules de manganèse) des grands fonds marins auxquels s'intéressent « de très près » la plupart des grands pays industriels et plusieurs consortiums internationaux.

Enfin, il faudrait arriver à sortir du « statu quo » actuel qui, en dépit des conventions internationales ou régionales déjà signées, permet de polluer impunément la haute mer ou les zones maritimes proches des continents. L'imbroglio ou le vide juridique, la désinvolture de trop nombreux commandants, les difficultés techniques d'identification des navires coupables, le peu d'empressement, encore trop fréquent, des industries ou des municipalités à payer le prix de l'épuration de leurs rejets, tout se conjugue pour faire de la mer le dépotoir universel.

YVONNE REBEYROL.

Eaux territoriales et zone économique

LA limite traditionnelle des eaux territoriales à 3 milles nautiques (5,55 kilomètres) c'est-à-dire la portée d'un boulet de canon, date du dix-septième siècle. Mais de nombreux pays ont décidé unilatéralement d'étendre cette zone où ils exercent tous les droits liés à la souveraineté nationale. En 1952, les Péruviens, pour se garder l'exclusivité de la pêche des anchois vivant dans les eaux froides du courant de Humboldt, ont été les premiers à s'attribuer une large tranche du Pacifique (200 milles nautiques = 370,4 kilomètres) en tant qu'eaux territoriales. Depuis on a assisté à une extraordinaire diversification des limites des eaux territoriales : entre 3 et 200 milles, on trouve des limites fixées à 4, 6, 10, 12, 18, 30, 50, 55, 130, 150 milles nautiques.

La limite qui a recueilli le plus de suffrages est celle des 12 milles, soit 22,22 kilomètres (adoptée d'ailleurs par la France depuis le 24 décembre 1971). Elle semble raisonnable, si on la compare aux 200 milles revendiqués — amendes à l'appui — par neuf pays (1), qui, pour la plupart, ont marqué peu d'enthousiasme pour revenir aux 12 milles. Mais, si elle est adoptée, se posera le problème épineux du libre passage dans quelque cent vingt détroits. Pour simplifier le débat, disons que la plupart des Etats riverains sont partisans du « passage innocent » des navires de guerre étrangers (le « passage innocent » implique que les sous-marins naviguent en surface et que les autres bateaux de guerre ne déploient aucun signe offensif). Au contraire, les puissances maritimes veulent que la liberté de transit soit totale — pour les Etats-Unis, la question n'est même pas « négociable », — les seules limites étant celles qui sont imposées par la sécurité de la navigation, par le transit des cargaisons où de navires dangereux, ou par la prévention de la pollution.

Encore faut-il noter que tout le monde n'est pas d'accord sur les normes destinées à prévenir la pollution. Certains Etats riverains pourraient, en effet, imposer des normes nationales telles (sur la construction des tankers ou sur le mode de propulsion des navires, par exemple) que celles-ci restreindraient en fait le droit de passage dans les détroits.

Les Etats-archipels

La délimitation des eaux territoriales et de la zone économique soulève d'autres difficiles problèmes : celui des Etats-archipels (telle l'Indonésie) et celui des archipels dépendant, à des titres divers, d'Etats continentaux (la Polynésie française ou les Laquedives indiennes par exemple). Le point de départ des eaux territoriales et de la zone économique doit-il être situé sur des lignes imaginaires joignant les îles les plus éloignées ?

Les puissances maritimes voudraient une liberté totale de passage dans de larges couloirs traversant les eaux des archipels. Les Etats-archipels voudraient que les archipels dépendant d'Etats continentaux soient considérés île par île, entourée chacune d'une couronne isolée d'eaux territoriales et non pas comme un ensemble entouré d'une masse vaste et continue d'eaux territoriales elles-mêmes prolongées bien sûr par la zone économique.

Enfin se pose la question des petites îles isolées, peu ou pas habitées. Faut-il leur attribuer, comme à tous les pays côtiers, une zone d'eaux territoriales et une zone économique ou faut-il moduler la largeur de ces deux zones en fonction de leur population, de leur superficie ou de leur statut indépendant (2) ?

La zone économique : 200 milles nautiques

Après les eaux territoriales, vient la zone économique. Dans l'ensemble, l'accord s'est fait pour étendre cette dernière à 200 milles nautiques des côtes et y reconnaître les droits souverains sur les ressources des fonds et des sous-sols marins. En revanche, l'unanimité est loin d'être réalisée sur l'exclusivité du droit de pêche dans cette zone.

Les pays en voie de développement sont partisans d'une zone économique exclusive, où les riverains auraient donc le monopole de la pêche, alors que la plupart des états industriels voudraient qu'une certaine latitude soit laissée aux pêcheurs étrangers, notamment en raison du fait que, souvent, les pays côtiers du groupe des « 77 » n'ont pas les équipements nécessaires à l'exploitation des richesses biologiques des éventuelles zones économiques (rappelons que les pêches sont en général plus fructueuses sur le plateau continental). Il ne semble pas que les pays en voie de développement cèdent jamais sur le principe du monopole de la pêche réservé à l'Etat côtier. Toutefois, certains pêcheurs étrangers pourraient venir prendre des quantités de poissons ou de crustacés fixées à l'avance dans une zone économique exclusive... mais contre paiement de *royalties*. Des accords officieux ou officiels ont d'ailleurs été conclus selon ce principe : ainsi, en 1972, des thoniers américains, puis le gouvernement des Etats-Unis ont-ils acheté des licences de pêche, les premiers à l'Equateur, les seconds au Brésil, pour être autorisés à pêcher en deçà des 200 milles revendiqués par ces deux pays latino-américains.

Si le principe de la zone économique exclusive est adopté — et cela est très vraisemblable — les industries de la pêche de certains Etats développés risquent d'en être bouleversées. Mais la position de ces derniers est d'autant plus difficile à soutenir qu'il existe, chez eux, deux catégories de pêcheurs aux intérêts divergents : les pêcheurs artisans qui travaillent près de leurs côtes et sont donc favorables à une zone économique exclusive et les pêcheurs industriels, ou tout au moins travaillant loin de leur port d'attache et qui sont donc opposés à l'instauration de zones économiques exclusives.

Les deux pays le plus touchés seront, sans conteste, le Japon et l'U.R.S.S., dont les bateaux-usines fréquentent, nombreux, les bancs de pêche des côtes américaines et africaines. Les pêcheurs des Etats-Unis réclament d'ailleurs, depuis plusieurs années, que le gouvernement fédéral étende les eaux territoriales ou les zones de pêche américaines fixées respectivement à 3 et 12 milles. Mais la position du Japon et de l'U.R.S.S. s'est assouplie. Avant Caracas, l'U.R.S.S. repoussait l'idée même de zone économique. Sans admettre encore la notion d'exclusivité, elle accepte maintenant que les Etats côtiers bénéficient de droits privilégiés dans les eaux de la zone économique.

Les pays de la Communauté européenne (sauf la Grande-Bretagne) ont une position particulière — et controversée : les Etats côtiers bénéficieraient, certes, de droits de pêche spéciaux dans la limite des 200 milles, mais ces droits s'exerceraient selon des critères définis par des commissions régionales ou internationales.

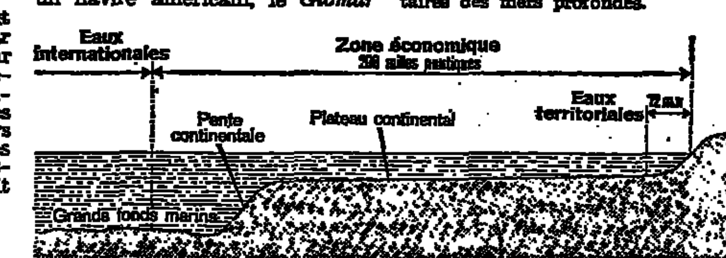
La recherche scientifique

Un autre problème se pose pour la zone économique : la recherche scientifique peut-elle s'y faire librement ? Là encore les pays industriels et les Etats en voie de développement s'affrontent. Les premiers souhaiteraient que leurs navires océanographiques jouissent d'un maximum de liberté (hors des eaux territoriales pour lesquelles une autorisation de l'Etat côtier est reconnue indispensable). Et ils se déclarent prêts à faire bénéficier les Etats côtiers des résultats de leurs travaux, en particulier si ces derniers ouvraient la voie à une exploitation quelconque. Les seconds, au contraire, veulent que leur soit reconnu en deçà des 200 milles, le droit exclusif d'entreprendre ou d'autoriser les recherches, quitte d'ailleurs à faire faire le travail par un Etat ou une institution étrangers mais selon un programme strictement défini par eux-mêmes. A titre d'exemple, rappelons qu'en septembre dernier un pays qui n'est pas un Etat en voie de développement, la Norvège, a protesté vigoureusement à propos d'un forage scientifique effectué par un navire américain, le *Glomar Challenger* (3), au large de ses côtes. Ce forage — qui a pénétré de 456 mètres sous le fond de la mer et a révélé des indices d'hydrocarbures — était situé à 133 milles (246 kilomètres) des côtes, au nord du 62e parallèle, et par une profondeur d'eau de 1 439 mètres...

(1) Argentine, Brésil, El Salvador, Equateur, Panama, Pérou, Sierra-Leone, Somalie, Uruguay.

(2) Une zone économique de 200 milles de rayon dessinée autour d'un îlot minuscule couvrirait une superficie de 431 000 kilomètres carrés ! Rappelons que la superficie de la France est de 551 500 kilomètres carrés.

(3) C'est aux forages du « Glomar Challenger » que l'on doit de connaître l'existence possible d'hydrocarbures dans les bassins sédimentaires des mers profondes.



LA limite de 200 milles nautiques, qui sera éventuellement donnée à la zone économique, devrait plutôt être appelée la limite de 188 milles, puisqu'elle est comptée à partir de la côte et qu'elle inclut donc les 12 milles qui pourraient être attribués aux eaux territoriales. Tantôt, elle englobe la totalité du plateau continental et de la pente qui fait suite à celui-ci vers le large, et atteint même la région des grandes profondeurs marines ; tantôt, elle ne comprend qu'une partie du plateau continental. La largeur de celui-ci varie, en effet, beaucoup selon les régions.

LA HAUTE MER

TOUT le monde est d'accord pour reconnaître qu'au-delà des zones économiques particulières à chaque Etat côtier l'ensemble de l'océan mondial — les eaux et les richesses biologiques — constitue un domaine international n'appartenant en propre à personne et sur les eaux duquel la liberté de navigation est totale. Les fonds, en revanche, sont le « patrimoine commun de l'humanité » dont l'exploitation doit être soumise à un régime international.

Le principe a été accepté. Mais les Etats industriels et les pays en voie de développement ont des opinions radicalement divergentes sur les modalités d'application. Pour les seconds, l'organisme international qui doit être le propriétaire des fonds marins pourra exploiter directement (en utilisant au besoin de simples sous-traitants) ou accorder des concessions d'exploitation contre paiement de *royalties*. La future convention ne devrait pas fixer de cadre rigide à cet organisme où seraient représentés — toujours selon le principe « un Etat = une voix » — tous les pays ayant adhéré à la convention. Un tel organisme serait donc entièrement contrôlé par le groupe des « 77 » (les Etats en voie de développement, qui, dans la réalité, sont environ cent cinq). Les décisions pourraient y être prises en vertu de principes fluctuants puisque non fixés au départ.

Bien évidemment, les Etats industriels — les seuls à posséder la technologie et les moyens nécessaires à l'exploitation des grands fonds marins — sont farouchement opposés à un tel système qui, pensent-ils, les livrerait à l'arbitraire des pays en voie de développement. Pour eux, l'organisme international serait seulement le gestionnaire des grands fonds marins. Les pouvoirs de cet organisme seraient, pour l'essentiel, dévolus à un conseil restreint où les Etats industriels bénéficieraient d'une représentation spéciale : les Etats-Unis ont ainsi proposé que les huit pays ayant le plus gros P.N.B. (produit national brut) soient membres de droit de ce conseil. En outre, dès sa création, l'organisme international aurait un cadre bien défini, notamment sur les modalités de l'attribution des permis (qui, selon certains critères précis, serait quasiment automatique), sur la garantie fournie aux concessions d'exploitation et sur les mesures propres à éviter la pollution du milieu marin.

De la propriété des fonds à la propriété des eaux

Les pays industriels sont d'autant plus opposés à l'institution d'un organisme international « propriétaire » des grands fonds marins qu'ils redoutent que, de la propriété des fonds, l'organisme, dominé par les « 77 », ne passe à la propriété de la colonne d'eau susjacente. Dans ce cas, c'est l'ensemble de l'océan mondial qui risquerait d'être dépouillé de la liberté totale de navigation, de survol, de pêche ou de recherche à laquelle les Etats industriels tiennent par-dessus tout.

On n'en est pas encore là. Pour le moment, les eaux internationales sont librement ouvertes à tous les navires : les grandes flottes de surface et les sous-marins lance-missiles à têtes nucléaires peuvent y manœuvrer en toute liberté ; les pêcheurs de toutes nationalités (dans les faits, surtout ceux des pays industriels) peuvent y travailler sans restriction autre que celle fixée par les accords régionaux ou internationaux destinés à prévenir la surexploitation de telle espèce ou de telle zone (notons toutefois que ces accords n'ont pas force de loi et ne sont pas toujours respectés).

La tendance très nette qui se dégage en faveur des zones économiques larges de 200 milles traduit bien la préoccupation des pays côtiers du tiers-monde : réduire le champ d'action des Etats industriels en transformant les eaux internationales en peau de chagrin. L'océan mondial couvre 361 millions de kilomètres carrés. Avec l'adoption de la limite de 200 milles, il n'y aura plus que 228 millions de kilomètres carrés d'eaux internationales. Et encore ne faudrait-il pas que les Etats côtiers dotés d'un plateau continental s'étendant au-delà des 200 milles — l'Argentine par exemple — ne veuillent pas inclure la totalité de celui-ci dans leur zone économique, ou même dans leurs eaux territoriales.

CORRESPONDANCE

Les élections au Burundi

A propos de la page sur « Les régimes militaires en Afrique noire » (le Monde du 12 mars), M. Marc Somerhausen, président des Amitiés Belgique-Burundi, nous écrit, parlant de ce dernier pays :

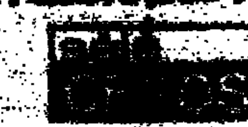
Vous écrivez : « *(...) La procédure électorale prévoyait que les partisans du général (Micombero) déposent leurs bulletins dans une urne aux couleurs de l'UPRONA (rouge et blanc), ses adversaires déposant les leurs dans une urne noire.* »

Il eût, semble-t-il, été équitable d'ajouter que le vote avait lieu dans un isoloir ; le décret organique des élections le spécifiait en toutes lettres.

Le vote en faveur du président Micombero n'a pas été unanime, ce qui démontre que la présence de deux urnes dans l'isoloir n'a pas empêché les opposants de se manifester.







RELIGION

Aux États-Unis

UN LIVRE DE CATÉCHÈSE COMMUNE AUX CATHOLIQUES ET AUX PROTESTANTS SERAIT PROCHAINEMENT PUBLIÉ

La catéchèse commune aux Églises chrétiennes, c'est-à-dire l'enseignement sous différentes formes (catéchisme, prédication, etc.), est à l'ordre du jour de l'œcuménisme. Dans les pays où le catholicisme et le protestantisme ont des effectifs comparables et où, par conséquent, les mariages mixtes sont fréquents, un livre d'enseigement religieux destiné aux adultes peut rendre de grands services.

Selon une dépêche de l'Associated Press de New-York, un tel ouvrage de catéchèse commune verrait le jour à la fin du mois de mars. Intitulé *Un livre sur la foi chrétienne*, il comprendrait plus de sept cents pages et aurait été préparé par vingt théologiens catholiques et vingt protestants.

Des avions F-100 à réaction renforcent l'escadron de Djibouti

Des avions de combat F-100 Super-Sabre de l'armée de l'air française, précédemment stationnés sur la base de Toul, en Meurthe-et-Moselle, renforcent depuis quelque temps les forces aériennes cantonnées à Djibouti. L'escadron en place sur le Territoire des Afars et des Issas est actuellement doté de douze de ces appareils, et d'autres F-100 suivront, pour compléter cet escadron baptisé « Jura », à mesure que les biréacteurs d'appui tactique Jaguar seront basés à Toul.

Les Super-Sabre ont été les premiers chasseurs de l'armée de l'air française, dès 1958 sur des bases outre-Rhin, a être ravitaillables en vol par des avions-citernes, comme le quadriréacteur C-135-F des forces aériennes stratégiques. Cette possibilité technique accroît le rayon d'action de l'avion sur des théâtres extérieurs d'opérations. La réouverture prochaine du canal de Suez et les événements en Ethiopie comme dans les autres pays limitrophes du Territoire des Afars et des Issas expliquent, sans doute, le développement de l'activité aérienne à Djibouti. Ce renforcement aérien s'accompagne, du reste, d'une intensification de la présence militaire française dans cette région de l'océan Indien, où sont apparues des forces américaines, soviétiques, britanniques sur mer et dans les airs.

Assez régulièrement, la France envoie à Djibouti des avions de reconnaissance photographique, comme le biréacteur Vautour ou le bimoteur Noratlas, chargés de déceler l'accroissement militaire dans certains pays riverains, notamment en Somalie ou en République démocratique populaire du Yémen. Malgré les dénégations des dirigeants de ces pays riverains, qui affirment ne pas avoir de techniciens soviétiques sur leur territoire, les observateurs français ont détecté l'existence de brouilleurs électroniques dont les fréquences — déjà connues, d'autre part, des services spécialisés — traduisent leur origine soviétique. Ce qui laisserait croire que ces pays utilisent des matériels soviétiques, qui seraient relativement modernes.

Une quarantaine de F-100 subissent actuellement, à Châteauroux, des transformations destinées à renforcer leur structure pour accroître encore la durée de service de ces appareils anciens. Les exemplaires destinés à servir à Djibouti doivent, en effet, résister aux conditions climatiques très particulières dans cette région du monde, qui, du fait de la corrosion ou de la « fatigue » des matériels, ont pour effet de diminuer les performances opérationnelles des avions à réaction.

● *L'inspecteur des forces aériennes royales au Maroc*, le colonel Kabbaj, est en visite officielle en France, depuis dimanche 16 mars et jusqu'au dimanche 23 mars, sur l'invitation du général d'armée aérienne Claude Grigaut, chef d'état-major de l'armée de l'air. Il visitera notamment la défense aérienne en France et le centre d'essais en vol à Istres (Bouches-du-Rhône).

DÉFENSE

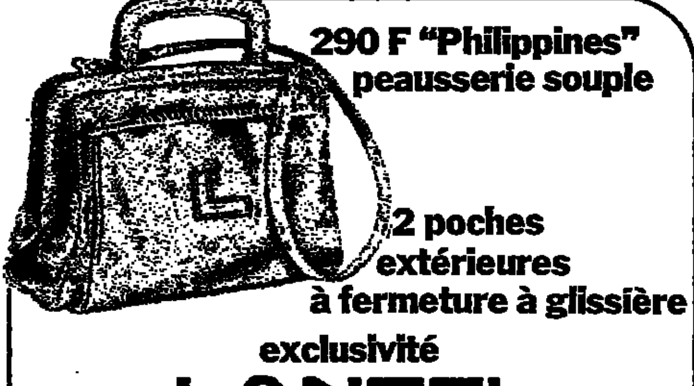
L'INSOUMISSION ET LE REFUS D'OBÉISSANCE SONT DES INFRACTIONS DISTINCTES

A M. Raymond Forni, député socialiste de Belfort, qui lui fait observer que des jeunes Français peuvent être inculpés à la fois pour insoumission et pour refus d'obéissance, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, répond que « *les délits d'insoumission et de refus d'obéissance prévus par les articles 377 et 427 du code de justice militaire sont des infractions distinctes* ».

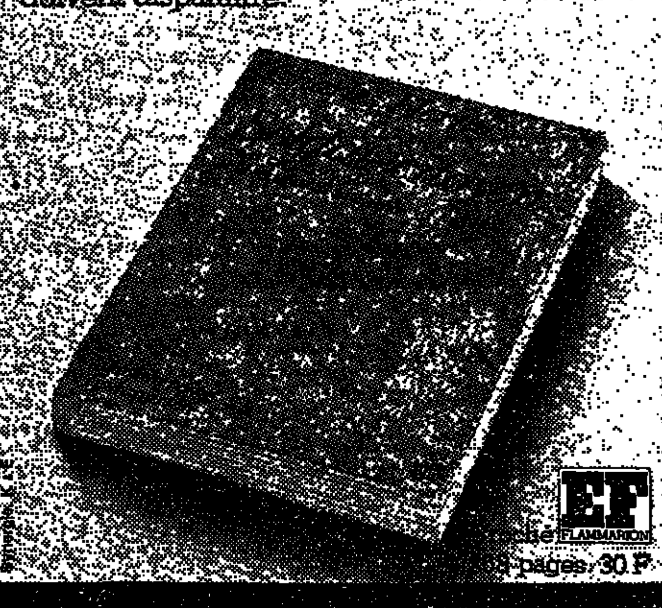
« *L'insoumission se définit comme l'infraction commise par un assujetti aux obligations d'activité du service national (donc non incorporé) qui, régulièrement mis en demeure de rejoindre une affectation, ne s'est pas présenté à la destination qui lui a été assignée dans le délai fixé par la loi. Elle peut procéder non seulement d'un acte volontaire consistant dans le refus d'obéir à un ordre de route, mais également d'une simple négligence d'ordre administratif. Se rendent coupables d'insoumission aussi bien l'appelé qui refuse d'accomplir son service militaire que celui qui a omis de signaler au bureau du recrutement dont il dépend ses changements de domicile et n'a pu de ce fait être touché par ordre d'appel ou par ordre de route.*

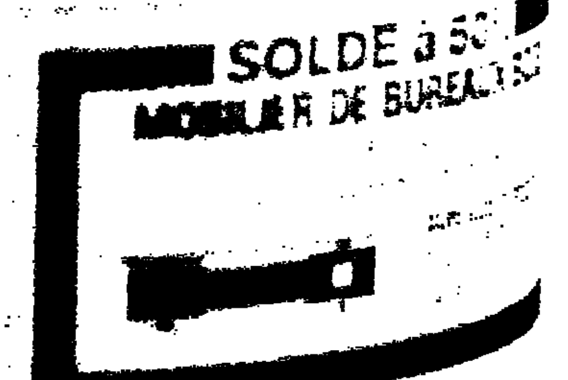
» *Le refus d'obéissance s'analyse en une abstention volontaire commise par un militaire qui refuse d'exécuter un ordre relatif au service émanant d'un supérieur habilité à le donner. La qualité de militaire découle de l'incorporation, c'est-à-dire de l'immatriculation sur les registres du corps. L'analyse juridique conduit à distinguer deux infractions dont les éléments constitutifs sont différents. Un même jeune homme, insoumis avant son incorporation, peut en outre se rendre coupable de refus d'obéissance après son incorporation et donc être valablement poursuivi à ce deuxième titre* », affirme M. Bourges (*Journal officiel* du 15 mars).

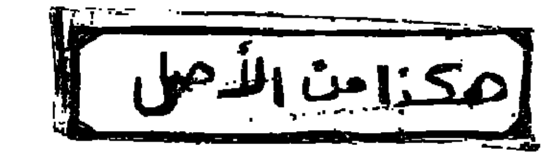












Les régions

Le retour du tramway

L'INSTALLATION de lignes de tramways préconisée récemment par M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports (*le Monde* du 5 mars), est à l'étude dans plusieurs villes.

● A TOULOUSE, on envisage notamment la construction d'une ligne transversale empruntant les grandes artères centrales telles que l'avenue d'Alsace-Lorraine et son prolongement, la rue du Languedoc. De récents sondages ont montré que la rue d'Alsace était beaucoup moins fréquentée par les automobilistes depuis qu'elle est à sens unique. On pourrait y interdire la circulation automobile. Les trottoirs seraient élargis et deux voies ferrées pour tramways occuperaient le milieu de la chaussée. Cette artère commerçante retrouverait ainsi, pense-t-on, le charme qu'elle avait autrefois, quand elle était par excellence le lieu de rendez-vous et de promenade à la sortie des bureaux.

● A BASTIA, la municipalité a demandé à la SECAM, bureau d'études marseillais spécialisé dans les questions d'urbanisme et de transport, de mettre au point un projet précis. La ligne de tramway prévue desservirait la ville du nord au sud en empruntant en partie la ligne S.N.C.F. existante. D'une longueur totale de 8 kilomètres, dont 1,5 en tunnel, elle pourrait être utilisée par les deux tiers de la population (50 000 habitants au total).

Dans une brochure envoyée à deux cent cinquante maires, la SECAM souligne les avantages du tramway à Bastia comme ailleurs : *« Cent voitures particulières transportent cent vingt personnes et consomment 1 000 litres de carburant pour 100 kilomètres. Une ligne de tramway transporte quatre cents personnes et consomme 860 kilowatts pour 100 kilomètres. »*

● A NANCY, on a une position plus nuancée. M. Marcel Martin, le maire, a déclaré : *« Il ne faut pas se lancer à l'aveuglette. Il y a vingt-cinq ans, le tramway n'a pas résisté à la poussée de l'automobile. On a commencé à creuser le fossé de l'incompatibilité entre le transport en commun et le transport individuel. Si, il y a un quart de siècle, les tramways ont été jugés incompatibles avec la circulation automobile, il apparaît aujourd'hui nécessaire de bien réfléchir au problème de l'intégration des tramways dans le cadre des techniques actuelles de circulation et, en premier lieu, de faire cesser l'incompatibilité qui s'était fait jour à l'époque. »*

Le maire de Nancy propose la création d'un comité national d'étude rassemblant les services de l'équipement, des constructeurs, des compagnies concessionnaires et les représentants des villes intéressées.

APRÈS L'ABANDON DU TUNNEL

Calais « marque » Dunkerque

S'IL était difficile d'évaluer les « effets induits » que le tunnel sous la Manche pouvait apporter à Calais et à sa région, une politique d'aménagement s'était cependant affirmée en fonction de sa réalisation. Depuis que les Britanniques ont fait connaître qu'ils abandonnaient le tunnel, l'avenir de Calais doit-il se dessiner autrement ? La question est posée.

L'aménagement du littoral de Calais à Dunkerque envisagé comme la création d'un vaste et unique complexe industriel et portuaire s'est surtout affirmé au cours des dernières années au profit de Dunkerque. Calais attendait du tunnel sous la Manche non seulement des activités nouvelles et une multiplication des emplois tertiaires, mais encore un essor global qui puisse atténuer la trop vite attraction dunkerquoise. Ce « rééquilibrage » semble bien être remis en cause, et la situation de Calais apparaît aujourd'hui comme l'une des plus délicates de la région du Nord. Au cours d'une assemblée générale du CEADEC (Comité d'étude et d'action pour le développement de Calais et de sa région), on put faire état de chiffres alarmants : trois mille cent Calaisiens sont demandeurs d'emploi (sur trente-cinq mille actifs), plus de deux mille sont obligés chaque jour d'aller travailler sur les chantiers dunkerquois.

Cette situation ne s'explique pas par l'abandon du tunnel. Elle est surtout le fait de la crise, qui retarde certaines installations industrielles. Les Calaisiens en tout cas se demandent comment envisager maintenant leur avenir et toutes les autorités locales luttent pour la création rapide d'infrastructures, notamment de l'autoroute A 25, l'électrification de la voie ferrée, l'extension du port, etc.

Au delà, on s'interroge aussi sur la conception même de l'aménagement, et des divergences apparaissent au sein de l'administration. Récemment, à Calais, le groupe interministériel chargé de l'aménagement du littoral Calais-Dunkerque, que préside M. Saigot, inspecteur général des ponts et chaussées, a rencontré les membres du SECADU (syndicat regroupant les collectivités locales et les chambres de commerce concernées), et les représentants locaux ont pu assister à une passe d'armes entre hauts fonctionnaires en présence de M. André Chadeau, préfet de région.

Un aménagement pour tous

Les conclusions du rapport établi par ce dernier ont été mises en cause par les directions départementales de l'équipement, et singulièrement celle du Pas-de-Calais. En fait, l'équipement n'a jamais vu d'un bon œil l'intervention depuis quelques années d'un membre de la mission régionale chargé de coordonner les opérations d'aménagement sur un secteur de la zone côtière qui dépend à la fois des préfectures de Lille et d'Arras. Si chaque département admet la concertation, il n'en entend pas moins jouer pleinement son rôle.

Le rapport en question formulait quelques réserves sur la rapide extension dunkerquoise sans que les phénomènes d'urbanisation soient maîtrisés et appelait surtout à une action plus cohérente. Lors d'une visite récente, M. Jérôme Monod, délégué général à la Datar, aurait aussi regretté qu'*« il n'y ait pas d'efforts véritables d'aménagement dans ce secteur, mais une juxtaposition d'actions menées coup par coup »*. En réalité, il ne s'agit pas seulement de renforcer Calais pour compenser l'industrialisation de Dunkerque ; il s'agit aussi et surtout de concevoir un aménagement harmonieux et de qualité pour tous. Les risques sont grands en effet que l'accélération des progrès économiques de Dunkerque ne provoque dans cette zone un déséquilibre redoutable à tous points de vue.

Pour M. Saigot, l'aménagement du littoral Calais-Dunkerque ne peut être le seul fait des élus locaux, pas plus d'ailleurs que du pouvoir central. *« Si notre dossier a suscité beaucoup de critiques*, déclare-t-il, *du moins a-t-il le mérite d'exister. Il y a manifestement un décalage entre ce qui est et le dossier, car les choses évoluent très vite. Il faudra en tirer les conclusions pour le VII[e] Plan.*

GEORGES SUEUR.

La pierre se vend mal

VILLE	APPARTEMENTS — VENTES (m2) Neufs (en francs)	APPARTEMENTS — LOCATIONS (m2/an) Neufs (en francs)	TERRAIN (m2) (en francs)	
AIX-EN-PROVENCE	2 500/4 000	150/250	800/1 000	Arrêt presque total du marché du neuf depuis le 15 septembre 1974. Maintien d'un marché assez vif en revente.
BORDEAUX	2 000/4 000	20/75	250/450	Augmentation sensible dans le neuf. Inquiétude pour l'avenir. Manque de financement.
GRENOBLE	2 500/3 500	—	100/700	Augmentation de 7 à 8 % dans le neuf. Manque de logements, manque de crédits.
LYON	1 800/3 500	90/150	160/300	Marché à la fois faible et irrégulier. Dans le neuf, les prix ont augmenté de 10 %. Les demandes sont en baisse. Les ventes sont rares à cause de la hausse du crédit. Mouvement moyen dans l'ancien.
METZ	2 300/3 000	60/90	—	Tendance très mauvaise. Etant donnée l'importance des stocks invendus, les prix resteront stationnaires. Il reste 650 appartements à vendre à Metz.
NANCY	2 000/3 000	120/150	20/30	Aucune évolution des prix. La tendance générale du marché est actuellement très mauvaise.
NANTES	1 300/3 800	70/170	150/900	Stabilisation des prix, demandes pour appartements neufs et maisons anciennes. Marché incertain.
POITIERS	2 000/4 000	95/150	600/1 000	Demandes rares pour le neuf et assez soutenues pour l'ancien. Forte augmentation du prix du terrain à bâtir pour lotissement.
ROUBAIX-TOURCOING	1 600/2 750	90/150	120/160	Marché moyen, actif pour la vente de maisons individuelles.
STRASBOURG	2 800/4 200	100/130	200/2 000	Secteur locatif : marché soutenu avec fortes demandes pour les deux pièces.
TOURS	1 600/3 000	7/10	1 000	Marché très ralenti à cause de la hausse du taux du crédit.

LES PRIX DEVRAIENT CONTINUER A AUGMENTER EN 1975

La Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.) a interrogé, à la fin de l'année 1974, ses correspondants en province sur la situation du marché de l'immobilier. Les résultats de cette enquête sont publiés dans le n° 13 de la revue Perspectives immobilières *(50, rue de Turenne, 75004 Paris).*

Selon les estimations des professionnels, les prix devraient continuer à augmenter en 1975, mais moins qu'en 1974. L'offre resterait stable en raison de la poursuite des constructions déjà lancées. Mais la demande sera faible pour les opérations aidées par l'Etat et très faible pour les opérations non aidées, comme on peut le voir dans les quelques exemples rassemblés dans le tableau ci-dessus.

Un livre de Henri de Grandmaison

HISTOIRE D'UNE TRAHISON

JOURNALISTE à *Ouest-France*, Henri de Grandmaison observe depuis dix-sept ans la démission progressive de la classe politique provinciale et la désintégration de la société de sa région. Il vit cette évolution « sur le tas », en praticien, et c'est ce qui distingue son petit essai-pamphlet de trop d'ouvrages de théoriciens de la régionalisation, imbattables sur la doctrine mais tout à fait ignorants des réalités quotidiennes. L'anecdote, le vécu, l'exemple concret, la précision chiffrée, viennent ici étayer et éclairer le réquisitoire avec une force, une virulence, une passion qui portent et frappent avec une autre puissance que les diatribes des spécialistes du rappel historique et toutes les exigences absolutistes des champions patentés du néo-autonomisme. Au reste, ce qu'il dit de sa Bretagne vaut largement pour presque toutes les « provinces » également « trahies ».

Politiquement, il laisse quelquefois percer sa tendance, qui est très modérée, ce qui est bien son droit. Entraîné par son élan, il est parfois enclin à charger l'omnipotence parisienne et préfectorale de péchés qui sont au moins partagés non seulement par les notables et les élus locaux — et il le dit fort bien — mais par une population de plus en plus résignée et indifférente.

Peut-être néglige-t-il un peu vite les excès de protestataires maladroits qui font en définitive plus de mal que de bien à la cause qu'ils défendent. Il reste qu'il ne mâche pas ses mots et ne ménage personne, avec une lucidité et un courage qui lui vaudront sans doute d'être sévèrement jugé par les pouvoirs établis et les défenseurs de tous bords des idées reçues mais non, souhaitons-le, par les lecteurs de bonne foi et sans préjugés.

P. V.-P.

★ Henri de Grandmaison. *La Province trahie*. Ed. Le Cercle d'or. (B.P. 110, 12, rue du Moulin, 85102 Les Sables-d'Olonne.) 160 p., 25 F.

D'une province à l'autre

Auvergne

LES NOUVELLES MINES

EN réponse à une question sur les gisements en uranium du Massif Central, de M. Fernand Sauzedde, député radical de Sauzedde, député radical de gauche du Puy-de-Dôme, le ministre de l'industrie et de la recherche répond notamment : *« Vingt-cinq nouvelles demandes de permis de recherche et d'uranium ont été déposées, depuis fin 1973, dans les départements de la Haute-Loire et du Cantal, en Auvergne ; de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Corrèze, au Limousin. Il est intéressant de noter que, parmi les entreprises concernées, figure pour la première fois un important groupe pétrolier français.*

» Actuellement, dans le Massif Central, le domaine minier propre à l'uranium comprend : sept permis de recherche couvrant environ 245 kilomètres carrés et pour lesquels ont été pris des engagements de dépense minimum d'un total de 2,5 millions de francs, vingt permis d'exploitation couvrant 7 778 hectares et cinq concessions près de 47 000 hectares. » (*Journal officiel* du 15 février.)

Centre

SÈVRES A ORLÉANS OU A LIMOGES

L'ÉVENTUEL transfert de l'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle de Sèvres (ENSCI) à Limoges (*le Monde* du 5 février dernier) suscite un certain nombre de réactions à Orléans, où la décentralisation de cet établissement ainsi que celle de l'Institut de céramique française (I.C.F.) avaient été, semble-t-il, prévues. L'affaire a été évoquée au conseil régional. Elle est, d'autre part, vivement commentée à l'université d'Orléans-La Source.

Son président, M. Max Plan, affirme :

« L'environnement scientifique d'Orléans correspond aux orientations de ces deux écoles. L'université d'Orléans a choisi l'étude des matériaux comme l'un des grands thèmes d'enseignement et de recherche fondamentaux et appliqués ; l'on peut compter, en outre, sur quatre laboratoires du C.N.R.S., ainsi que sur les services du B.R.G.M (Bureau de recherches géologiques et minières). »

La décentralisation de l'ENSCI à Orléans était décidée depuis le 18 octobre 1973, précise encore M. Plan. *« Il ne s'agit pas d'une fausse décentralisation. Si elle était remise en cause, ce serait une nouvelle preuve de l'abandon de l'avenir universitaire et scientifique d'Orléans. »*

Midi-Pyrénées

LES SOCIALISTES ET LA CULTURE RÉGIONALE

A une question posée sur les minorités nationales par *Revolum* (mensuel occitan) dans son numéro de mars, M. Alain Savary, président des conseils régionaux Midi-Pyrénées, et député socialiste, répond notamment :

« Nous sommes pour l'épanouissement des cultures régionales, mais cela ne coïncide pas forcément avec les problèmes de la région. La région, telle qu'elle existe à l'heure actuelle et telle que nous voulons la faire, a une vocation prioritaire qui concerne les questions sociales et économiques...

» Chaque région peut avoir de surcroît (et ça nous sommes tout à fait prêts dans Midi-Pyrénées à les aborder) des problèmes culturels. Mais ceci est plus du coup par coup et suppose des coopérations inter-régionales. Il est certain qu'en matière culturelle il n'y a absolument pas de coïncidences entre les régions administratives et les problèmes culturels tels que ceux de l'Occitanie par exemple. »

● REDEFINIR LE DROIT DE PROPRIETE. — Sous ce titre, M. Jean-Paul Gilli, professeur de droit aux universités de Nice et de Paris-Dauphine, publie un ouvrage dans lequel il propose de limiter le droit de propriété en réduisant à un certain volume au-dessus du sol « l'espace privé » du propriétaire.

★ Centre de recherche d'urbanisme, 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75782 Paris. Prix de l'ouvrage : 25 F.

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

District parisien

Les élus de la capitale étudient les conséquences des directives du président de la République

M. Bernard Rocher (U.D.R.) a présenté, le lundi 17 mars, au Conseil de Paris, une communication sur l'état des travaux de la commission composée de représentants de l'Etat et de la Ville, et chargée d'appliquer dans la capitale les directives du président de la République pour un urbanisme nouveau à Paris.

Les conclusions définitives seront connues au mois de juin mais trois lignes directrices se dégagent de ces premières réflexions : Paris doit rester une ville où l'on réside, il faut lutter contre les taudis et construire « une ville plus humaine ». Les moyens pour y parvenir, toujours selon la commission : un Plan d'occupation des sols (POS), dissuasif, un Coefficient des sols (COS) faible, le refus de détruire les immeubles présentant certaines commodités et le souci de marier les opérations de réhabilitation et de rénovation.

M. Rocher a d'abord affirmé que de telles dispositions conduisaient à un urbanisme beaucoup plus coûteux : on supprime les bureaux des grandes opérations de rénovation et on limite les constructions en hauteur qui permettent justement de subventionner les logements sociaux. Il déclara ensuite : « *Il est peut-être intéressant de classer tous les immeubles du dix-neuvième siècle mais il paraît beaucoup plus urgent de faire disparaître les taudis et de reconstruire certains îlots qui sont la honte de Paris... Il est inacceptable que près de la la moitié des appartements parisiens n'ait pas de locaux sanitaires, et qu'un dixième n'ait pas l'eau courante. Voilà le problème numéro un et il n'y a que la rénovation publique qui puisse le résoudre* ».

Un long débat s'organisa sur cette intervention.

Pour MM. Jean Gajer et Maurice Berlemont (P.C.), il s'agit en fait aujourd'hui de gérer et d'approuver « *un urbanisme de pénurie* ». Selon les élus communistes, « *en décidant de réduire quelques tours, c'est en fait directement aux opérations d'urbanisme, au contenu social que le pouvoir, sa majorité et l'administration préfectorale s'attaquent* ».

M. Jean-Paul Rocquet (U.D.R.) réclama, pour sa part, une meilleure protection des artisans chassés par la spéculation immobilière. En effet suivant la commission, les 200 000 emplois secondaires dont le schéma directeur d'aménagement avait prévu qu'ils disparaîtraient en l'an 2000 n'existeraient déjà plus.

Après que M. Bernard Lafay (apparenté U.D.R.) eut réclamé la définition d'un véritable plan pour la création d'espaces verts à Paris, M. Georges Mesmin (Paris Avenir) demanda des engagements précis de l'administration sur l'abandon de la voie express rive gauche. M. Jean Tiberi (U.D.R.) se déclara partisan de la réhabilitation, tout en soulignant que cette opération « *devait être complémentaire de la rénovation* ». Enfin, M. Claude Estier (P.S.), dénonçant la spéculation immobilière, rappela qu'« *en quinze ans le prix des terrains à Paris avait été multiplié par six. Ce qui ne se serait pas produit si la Ville possédait la maîtrise de ses sols* ». « *Il est vain de vouloir définir une politique d'urbanisme pour la capitale si l'on ne s'attaque pas d'abord à cette spéculation* », a conclu le porte-parole des socialistes.

L'intervention la plus marquante fut celle de M. Christian de la Malène (U.D.R.). Une intervention sur l'urbanisme mais avec une toile de fond politique. Le rapporteur général du budget déclara, reprenant les thèses de M. Bernard Rocher, que les premières conclusions auxquelles aboutissait la commission conduisaient à réaliser moins de logement sociaux. Il mit notamment en garde l'Assemblée contre « *un urbanisme qui n'aurait pas les moyens de financer sa politique* ». Pour M. de la Malène ce qui est en cause ce n'est pas l'« urbanisme de pénurie » dénoncé par les élus communistes mais le choix à faire entre un urbanisme social ou un urbanisme culturel « *entre ceux qui habitent et ceux qui regardent* ».

Le rapporteur général du budget attaque donc directement les premières conclusions de la commission et de plein fouet les directives qui lui ont été données par le président de la République. On peut donc déjà se demander comment, au mois de juin, lorsque la commission présentera de nouvelles orientations au Conseil de Paris, le groupe Paris Majorité pourra maintenir son unité.

JEAN PERRIN.

Pour la deuxième fois le conseil général de l'Essonne refuse de voter son budget

Le conseil général de l'Essonne réuni à Evry a décidé, le lundi 17 mars, « *de surseoir à l'examen du budget départemental* », afin d'obtenir « *l'attribution de crédits supplémentaires pour les constructions scolaires du second degré (C.E.S., C.E.T., lycées) nécessaires pour un accueil correct de la population scolaire de l'Essonne* ».

Le 4 février, l'assemblée départementale avait adopté la même attitude.

L'Essonne détient le record de la croissance démographique, avec une augmentation de sa population de 40,6 % entre 1962 et 1968. Ces dernières années, le taux de croissance annuel a été de 5 %. Devant cet afflux de nouveaux habitants, en général très jeunes, les établissements d'enseignement se sont révélés inadaptés et trop peu nombreux. L'Etat et le département ont fourni un effort financier important, notamment dans les écoles maternelles et primaires. Ainsi est-il prévu de construire en 1975, dans le département, quatre-vingt-trois classes maternelles et cent trente-quatre classes primaires.

Toutefois, le secondaire souffre de retards graves. Les conseillers généraux, toutes nuances politiques confondues (2 P.S., 4 U.D.R., 9 P.C., 12 modérés), réclament cette année la construction de cinq C.E.S., alors qu'un seul est programmé. Aucun C.E.T. n'a été lancé depuis deux ans.

Ils dénoncent aussi les « *coûts exorbitants* » supportés par les communes de l'Essonne, qui entretiennent un nombre d'établissements trois fois supérieur à celui que finance normalement un département de la province.

Réponse du ministère de l'éducation à ces doléances : « *Les problèmes spécifiques à votre département retiendront toute mon attention dès que les disponibilités budgétaires le permettront.* » De son côté, le préfet de l'Essonne a déclaré : « *La campagne d'agitation qui se développe autour de cette affaire me paraît très grossie, et le conseil général risque de perdre la face lorsqu'on découvrira au lendemain de la rentrée que celle-ci s'est faite sans drame.* »

Après avoir repoussé, par 14 voix contre 11, le projet de motion présenté par la gauche, qui appelait la population à manifester devant le ministère de l'éducation, le conseil général a décidé (4 voix pour et 11 abstentions) de réunir d'urgence sa troisième commission (enseignement, jeunesse et sports) pour établir les besoins scolaires réels et pour tenter d'harmoniser les vues de l'administration et celles des élus du département. — Al. F.

Faits et projets

Aménagement du territoire

● LES CHANTIERS DE SAINT-MALO DEPOSENT LEUR BILAN. — Le chantier naval de la SICCNA, qui emploie quatre cent cinquante personnes à Saint-Malo, vient de déposer son bilan. Les pouvoirs publics tentent de mettre au point une formule permettant la reprise de la société. Un groupement d'intérêt économique (GIE), rassemblant les chantiers Ziegler à Dunkerque, La Perrière à Lorient, la Société française de construction navale à Villeneuve-la-Garenne et les Chantiers de la Manche à Dieppe, seraient prêts à s'intéresser à l'affaire de Saint-Malo en garantissant l'emploi du personnel concerné. — *(Corresp.)*

P.T.T.

● FIN DE LA PROROGATION DES CHEQUES POSTAUX — Après la grève des P.T.T. du mois de novembre 1974, le délai de validité des chèques postaux avait été prorogé et la délivrance des certificats de non-paiement des chèques postaux avait été suspendue. Un décret publié dans le *Journa officiel* du 15 mars met fin à ce régime.

Transports

● COMMANDE DE DEUX PETROLIERS ANNULEE A SAINT-NAZAIRE. — M. Loygue, P.-D.G. des Chantiers de l'Atlantique, a annoncé la résiliation par le groupe Onassis d'une commande de deux pétroliers de 420 000 tonnes (*le Monde* du 6 mars).

URBANISME

LA RÉFORME FONCIÈRE AU PRINTEMPS DEVANT LE PARLEMENT

Un conseil restreint présidé par le président de la République a été consacré, le 17 mars dans l'après-midi, au projet de réforme foncière présenté par le ministre de l'équipement, M. Robert Galley. Les deux principes essentiels de cette réforme ont été approuvés : fixation d'un plafond légal de densité au-dessus duquel les droits de construire devraient être achetés par les promoteurs aux collectivités locales ; droit de préemption accordé dans les villes aux municipalités sur toutes les transactions immobilières (« le Monde » du 17 janvier). En revanche, aucune décision n'a été prise concernant la répartition et l'utilisation des ressources dégagées de la sorte, deux questions liées à la réforme d'ensemble des finances locales.

M. Giscard d'Estaing a demandé un nouvel examen du projet, qui fera donc l'objet d'un nouveau conseil restreint à l'Elysée avant d'être présenté au Conseil d'Etat puis, sans doute en avril, à un conseil des ministres. Le président de la République a toutefois manifesté son intention de voir le projet déposé devant le Parlement lors de sa prochaine session.

● LES ESPACES VERTS SONT DES EQUIPEMENTS. — Le Conseil économique et social a étudié le mardi 11 mars un rapport sur les espaces verts dans les grandes agglomérations. Une gamme variée de moyens juridiques et financiers doit être mise en œuvre pour que les espaces verts soient désormais considérés comme des équipements collectifs prioritaires, souligne le rapport.

● LE TRACE DE L'AUTOROUTE (A 86-A 87) menaçant, dit-elle, la « ceinture verte » de l'ouest parisien, l'Académie des beaux-arts, dans une motion, formule le vœu « *que les projets actuels et futurs fassent l'objet d'un avis conforme de la part d'instances qualifiées auxquelles elle demande à participer dans le seul souci de remplir son rôle traditionnel* ».

— A PROPOS DE... —

UN DÉBAT TÉLÉVISÉ

Le nucléaire en trois questions

Antenne 2 a organisé le 17 mars un débat télévisé : « Le nucléaire en question ».

Epuiser le dossier de l'électronucléaire en trois petits quarts d'heure, c'était évidemment une gageure. François de Closets et Georges Leroy, les animateurs du magazine d'actualité, savaient d'avance qu'ils ne la tiendraient pas, même en invitant sur leur plateau six spécialistes qui connaissent à fond leur affaire. Ils ont eu au moins le mérite et le courage d'ouvrir le débat : le premier, réellement sérieux, que la télévision nous ait offert.

Il est probable que nombre de téléspectateurs ont eu du mal à suivre une discussion qui, très vite, est devenue fort technique et souvent allusive. Mais l'essentiel n'était-il pas de faire prendre conscience d'abord de la terrifiante complexité des problèmes. De l'ère des certitudes officielles nous voici entrés dans l'âge des interrogations.

Les joutes scientifiques ont opposé deux par deux des hommes dont le ton et le physique même trahissaient la différence essentielle. D'un côté, des universitaires, des chercheurs, dont le métier est de douter, de tout remettre sans cesse en question. De l'autre, des techniciens, des responsables, qui ont fait leur choix. Sûrs de leurs calculs, il leur faut à présent construire et produire. Deux mondes inconciliables ?

L'atome est-il la bonne solution ? demandèrent d'abord les journalistes. Pour François de Vissocq, délégué adjoint à l'énergie, c'est oui. Pour Jean-Marie Chevalier, économiste grenoblois, ce n'est pas sûr. Il y a d'autres sources d'énergie à développer et bien des économies à faire. Sans doute, rétorque son interlocuteur, mais dans votre hypothèse il faudra construire des tours, renoncer aux villes moyennes, obliger les Français à prendre des transports en commun. La question à elle seule méritait une émission entière. Conclusion : le choix énergétique est un choix de société.

Quels sont les effets sur l'environnement des centrales en fonctionnement normal ? Le professeur d'écologie François Ramade souligne, à l'aide d'exemples précis et impressionnants, les dangers des fuites de radio-activité. « Si j'étais le directeur d'une centrale qui dépasse les normes internationales de rejet, je la stopperais », *répond Maurice Magnien, directeur des études et recherches à l'E.D.F. Mais personne n'a eu le temps de lui poser la question qui brûlait les lèvres. Si les taux de radio-activité se mettent à monter dans quelques années pourra-t-on, au risque de paralyser le pays, arrêter ces centrales devenues indispensables ?*

Sur les rails

Y a-t-il des risques d'accidents graves ? demandent encore les animateurs. Le professeur Marcel Froissart, du Collège de France, et Jean Servant, du Service central de sûreté nucléaire, engagent le fer l'un avec le rapport Kendall, l'autre avec le rapport Rasmussen. « Si ce dernier se trompe, *dit le professeur,* ce sera catastrophique. » « Nous aurons des incidents, des accidents du travail, mais pas de catastrophe, *prédit son adversaire.* Nous sommes prêts à en discuter en ouvrant nos dossiers. Dans la limite toutefois où le secret industriel nous le permet. »

Cette restriction, si elle ne pouvait être levée, serait bien inquiétante. Mais la remarque finale de François de Closets l'est plus encore : « Lors du programme Apollo, les accidents sont toujours arrivés là où on ne les attendait pas. C'est l'accoutumance qui rendra l'atome dangereux. »

La discussion, courtoise, mesurée, s'est arrêtée là. Sous les quelques feuillets du dossier hâtivement feuilletés bouillonnait encore une foule de questions. Le renchérissement rapide des centrales (25 % de hausse en un an), leur rendement incertain, le prix de leur destruction, celui de la gestion des déchets. Voilà pour l'économie. La pollution thermique, la destruction des paysages, les modifications climatiques. Voilà pour l'environnement. Les risques des transports, les actions terroristes, la dissémination de l'explosif atomique. Voilà pour la sécurité.

Enfin l'interrogation inévitable : pourquoi a-t-on attendu si longtemps pour débattre devant l'opinion de problèmes aussi graves ? Déjà sept centrales nucléaires sont en marche, vingt-cinq autres sont en construction ou en commande. La locomotive nucléaire est sur les rails. Elle roule et prend de la vitesse. Les voyageurs, eux, ne savent pas encore vers quelle destination ce convoi les emmène.

MARC AMBROISE-RENDU.

Correspondance

LA QUALITÉ D'UN PARC ZOOLOGIQUE NE DÉPEND PAS DE SA TAILLE

Après notre article du 11 mars intitulé « Le directeur du zoo de Vincennes met en cause M. de La Panouse », ce dernier nous écrit :

Oui, j'ai approuvé l'intention de l'émission de Jean Nainchrick et de Brigitte Bardot qui était de condamner les mauvais parcs zoologiques.

Mais je regrette que les maladresses et les insuffisances du tournage, que je ne connaissais pas lors de l'émission, n'aient pas montré les réussites de parcs zoologiques de qualité, petits et grands, publics ou privés, par exemple : la naissance d'okapi et de girafe au zoo de Vincennes.

Si j'ai été l'un des fondateurs de l'Association nationale des parcs zoologiques privés, cela a toujours été pour défendre tous les parcs zoologiques de qualité, et les animaux que ceux-ci acclimatent et font se reproduire, avec dévouement, compétence et conscience professionnelle.

Je m'étonne que le professeur Nouvel puisse s'interroger un seul instant sur le fait que j'aurais pu financer cette émission, et surtout les autres campagnes où des gens incompétents ont dénigré, par leurs mensonges, un métier que j'aime et des collègues que j'ai défendus pendant des années, qu'ils soient petits ou grands ; en effet, la qualité d'un parc zoologique ne dépend pas de sa taille. Mais pourquoi le professeur Nouvel n'ose-t-il pas dire que les premiers ennemis des parcs zoologiques dignes de ce nom sont les mauvais « prétendus » parcs zoologiques ?

JUSTICE

Les trois meurtriers de Chambéon devant les assises de la Loire

« On est d'honnêtes cultivateurs, pas des assassins »

Saint-Etienne. — « On est d'honnêtes cultivateurs, pas des assassins. On ne tue pas les gens comme ça. » Et pourtant, Jean Pontille et ses deux fils André et Bernard comparaissaient lundi 17 mars devant la cour d'assises de la Loire pour avoir tué une femme âgée de trente et un ans, Marie-Thérèse Nottin, et sa fille Sandrine, âgée de quatre ans, avec la circonstance aggravante qu'il y eut guet-apens.

On aurait dû inviter à Saint-Etienne les volontaires éventuels de milices privées pour les prévenir des risques de l'auto-justice : on peut être d'honnêtes travailleurs et devenir des assassins.

« Serviable », « dévoué », « travailleur », « sobre », « honnête », « bon père de famille », les voisins de Jean Pontille n'ont pas assez de qualificatifs pour préciser ce qu'ils pensent de ce cultivateur de Chambéon (Loire), un petit village de la plaine du Forez. Ce père de sept enfants n'a-t-il pas été élu conseiller municipal ? Jusque dans la commune voisine on dit : *« Ce sont des gens bien »*, ou encore : *« Jean Pontille prenait plaisir à parler de la culture, de la météo ou de la vente du bétail. »* C'est tout dire.

Quant aux fils, l'« André » et « l'Bernard » — les deux aînés — si l'école ne leur paraissait pas attrayants « le s'ils étaient *« peu causants »*, on ne leur en reconnaît pas moins les principales qualités de leur père : *« Travailleurs, sérieux et sobres »* ; ils ont été *« bien élevés »*.

Le travail, il est vrai, ne manque pas à la propriété de la Varenne. Ce domaine qu'il a hérité en fermage de son père, Jean Pontille a non seulement réussi à l'acheter en 1961, mais encore à l'agrandir jusqu'à en faire aujourd'hui une belle propriété de 60 hectares de polyculture avec une cinquantaine de vaches.

Sous l'impulsion des fils on utilise des méthodes modernes, et la terre est de bon rapport : *« L'argent, on le gagne en travaillant »* philosophe Jean Pontille, et il ajoute : *« On vit selon ses moyens. »*

Cela aurait pu être *le Laboureur et ses enfants*, mais le legs de Jean Pontille à ses fils ne sera pas seulement celui d'une méthode de culture et le goût

De notre envoyé spécial

du travail ; André et Bernard — celui-ci soigné pour une dépression —, se souviendront d'une nuit d'août 1972 où ils ont tué une jeune femme et sa fille. Pour défendre quoi ? Cette propriété à laquelle ils avaient accédé récemment ? Pas même. Pour quelques lapins qui s'ébattaient dans les phares des voitures sur la route départementale qui coupe la Varenne.

Le 23 août 1972, les Pontille se sont couchés *« à la fin du film de la télé »*. André, qui a du mal à dormir, est intrigué par le trafic inhabituel sur la route qui passe à 100 mètres de la ferme. Il entend même claquer des portières de voiture. Alors, il réveille son père. *« J'ai eu peur qu'on nous vole nos tuyaux ou nos poules »*, dit-il aujourd'hui, mais, immédiatement après les faits, il ne fut question que de braconniers. Les hommes prennent leurs fusils de chasse et des munitions, *« dans le noir, au hasard »*. Bientôt quatre des fils seront réveillés et feront le guet au bord de la route. Pendant plus de deux heures.

Voulaient-ils « piéger » d'éventuels braconniers ? Un lapin tué avant les faits gît sur la route comme pour attirer l'automobiliste qui passera. Cet automobiliste, ce sera M. Roger Nottin. Après avoir dîné chez des amis, celui-ci rentre chez lui avec sa femme, ses deux filles, âgées de quatre et sept ans, et son neveu, âgé de treize ans. On rit beaucoup dans la voiture, et l'apparition des lièvres dans la lumière des phares invite à braconner. *« Des lièvres sur cette route, il y en avait à foison »*, dira le commandant de gendarmerie. On tue ainsi trois lapins de garenne en passant deux fois devant la ferme des Pontille. Au troisième passage, M. Roger Nottin remarque sur le bas-côté un lapin qu'il n'a pas vu précédemment. Il le dépasse, puis fait marche arrière pour le ramasser.

« On a tiré, c'est tout »

La voiture est alors entourée par André, Bernard et Michel Pontille qui étaient cachés dans les maïs. Ils crient : *« Haut les mains ! »*, puis les deux premiers tirent. M. Nottin embraye alors et accélère, mais Jean Pontille, caché quelques mètres plus loin, tire deux coups de fusil à l'horizontale. C'est sans doute lui qui tue Marie-Thérèse et Sandrine Nottin avec la même balle, une balle « brennecke ».

Réservée à la chasse au sanglier ou au cerf, une telle munition — 24 grammes et 17 millimètres de diamètre — est meurtrière pour une bête à 100 mètres. Elle traverse le corps de la mère, puis le crâne de l'enfant, qui dormait sur les genoux de Marie-Thérèse Nottin, avant d'aller terminer sa course dans le pouce du conducteur.

Roulant sur les jantes, l'Aronde parviendra à l'hôpital, où ne pourra qu'être constaté le décès de la femme et de la fillette.

Dans le même temps, André Pontille aura téléphoné à la gendarmerie pour prévenir qu'une voiture s'est enfuie avec quatre braconniers à son bord.

Incapables d'expliquer leur geste, Jean Pontille, détenu depuis les faits, et ses deux fils, libérés après quelques mois, geignent : *« On a tiré, c'est tout »*, et ils disent encore : *« On est d'honnêtes cultivateurs, pas des assassins. »*

BRUNO DETHOMAS.

La demande d'extradition de deux Américains

La chambre d'accusation de Paris devra se prononcer sur le caractère politique d'un détournement d'avion

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris donnera, le 7 avril prochain, son avis sur la demande d'extradition faite par le gouvernement des Etats-Unis à l'encontre de deux jeunes Américains, M. William R. Holder, vingt-six ans, et Mlle Catherine M. Kerkow, vingt-quatre ans, accusés de piraterie aérienne et arrêtés à Paris le 24 janvier dernier en possession de faux passeports (*le Monde* du 28 janvier).

Alors que les négociations de Paris sur le Vietnam venaient d'être rompues et que le président Nixon avait décidé la reprise de bombardements massifs sur le Nord-Vietnam, William Holder et Catherine Kerkow avaient détourné, le 6 juin 1972, à San Francisco, un Boeing de la compagnie Western Airlines avec quatre-vingt-dix-sept passagers à bord. Convaincus que les manifestations pacifistes ne suffisaient plus, ils voulaient ainsi entreprendre une action spectaculaire pour « réveiller » l'opinion publique américaine.

Ils souhaitaient gagner Hanoï, mais le rayon d'action de l'avion ne permettait pas un voyage sans escale. Les deux jeunes gens libérèrent les passagers à New-York en échange d'une rançon de 500 000 dollars et se rendirent finalement à Alger où ils ont obtenu l'asile politique. La rançon devait être restituée, et l'on devait rapidement apprendre que les deux pirates n'étaient pas armés. Ils avaient tout au long du voyage menacé de faire sauter l'appareil avec une sacoche remplie... de livres.

Une affaire de droit commun ?

L'appréciation du principe de non-extradition en matière politique était une nouvelle fois en question devant la chambre d'accusation le 17 mars. La cour avait demandé aux autorités américaines un complément d'information et reporté à deux reprises l'examen de cette affaire. Mais les renseignements finalement fournis aux magistrats français ne devaient guère les éclairer. Les autorités américaines, comme souvent en pareil cas, s'en tiennent à une affaire de droit commun. En effet, les aspects politiques du dossier semblent avoir été soigneusement « gommés » afin d'éviter tout obstacle à l'extradition.

Parmi les renseignements donnés par les Etats-Unis, se trouve la déposition du pilote du Boeing. Selon ce document, les buts des deux pirates de l'air n'apparaissent pas. Curieusement, il est plutôt question de marijuana. *« Ce dossier me paraît incomplet »*, a déclaré à l'audience l'avocat général, M. Georges de Sablet d'Estières, qui a souhaité que la cour donne un avis défavorable à l'extradition. Il a plaidé pour une interprétation extensive des critères politiques : *« Même si dans cette affaire l'aspect politique peut paraître minime, il est suffisant. »*

FRANCIS CORNU.

● *Au cours d'un interrogatoire à la préfecture de police de Paris*, M. Daniel Cukuelou, vingt-quatre ans, s'est précipité dans le vide par une fenêtre du quatrième étage de l'immeuble, le 16 mars. Souffrant d'une fracture du fémur et d'un traumatisme crânien, le blessé a été hospitalisé. Il semble qu'après avoir été entendu dans une affaire de chèques volés et de faux papiers M. Cukuelou venait d'apprendre qu'il allait être transféré au dépôt.

SOCIÉTÉ

A LEVALLOIS-PERRET

L'histoire d'une expulsion

Mme Marlier habite depuis près de trois ans un logement modeste (loyer mensuel : 550 francs) dans un immeuble, 30, rue Pierre-Brossolette à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Dans le même immeuble est installé un « pressing ». Bruyant : les roulements et les chocs des machines sont insupportables ; les odeurs dégagées ne le sont pas moins.

Mme Marlier est employée de maison ; son compagnon est gardien de nuit. Il dort pendant la journée, ou du moins il essaie : en vain. Quant à leur enfant, Marc, âgé de sept ans, sa mère doit le promener pendant le jour, en dehors des heures de classe, dans les rues de Levallois ; pour oublier le bruit ; pour éviter la crise nerveuse.

Certificat médical du 15 janvier 1975 : « Mme Marlier présente une aggravation de sa dépression nerveuse en rapport avec des bruits excessifs. » *Mais Mme Marlier n'a pas attendu le 15 janvier 1975 : dès le 13 août 1973, puis le 25 janvier 1974, elle a déposé une plainte auprès de la mairie. Le maire adjoint lui a répondu en indiquant que l'inspecteur qui avait visité les lieux avait pu constater le bien-fondé de ses réclamations. Le maire adjoint a ajouté :* « La préfecture a ordonné aux responsables du « pressing » de faire poser des blocs silencieux sous le compresseur et de procéder à une révision générale des diverses machines et ceci, dans un délai d'un mois. De plus, il sera pris, par la suite, un arrêté complémentaire concernant le toit en matière plastique du local se trouvant dans la cour, celui-ci n'étant pas conforme ».

Les nuisances persistent et, le 27 novembre de la même année, le maire, M. Parfait Jans, intervient personnellement auprès du préfet des Hauts-de-Seine à qui il écrit : « Je me permets de vous rappeler que les inconvénients signalés existent depuis dix-huit mois et je reçois encore les plaintes de Mme Marlier qui signale être toujours incommodée par différents bruits et vibrations de machines. Je vous précise à ce sujet que la couverture du local où est installée la chaudière n'a toujours pas été modifiée. Une enquête effectuée sur place démontre que cette affaire risque de provoquer des incidents entre les parties et c'est pourquoi je vous demanderais de bien vouloir prescrire une nouvelle inspection technique approfondie, afin de déterminer les causes de la nuisance et les remèdes à y apporter. »

La veille, le maire de Levallois a adressé une autre lettre à l'office interdépartemental H.L.M. de la région parisienne pour demander l'attribution d'un logement à la famille Marlier. La réponse parvient le 3 février 1975 : le directeur général de l'office fait savoir « qu'il va être procédé à l'instruction complémentaire de la demande de location ».

« L'instruction » *continue, le bruit aussi. Toutes les interventions (mairie de Levallois, préfecture des Hauts-de-Seine et, en fin de compte, le ministère de la qualité de la vie) sont restées sans effet. Excédée, Mme Marlier use alors du seul moyen qui lui semble efficace pour forcer son propriétaire à lui donner satisfaction. Elle suspend le paiement de son loyer : elle doit aujourd'hui près de 2 000 francs. La suite : première visite de l'huissier, puis une deuxième, moins courtoise ; c'est la saisie des meubles ; l'expulsion est prévue pour le vendredi 21 mars. Le petit Marc, en rentrant de l'école, ne comprend pas l'angoisse qu'il lit dans les yeux de ses parents... Peut-être connaîtra-t-il, lui, le temps où les huissiers n'iront pas*, d'abord, *chez les victimes ?*

J.-M. M.

RADIO-TÉLÉVISION

— *VU* —

Les songes de Maigret

Il aurait pu neiger ce jour-là sur Paris, car c'est, de toute évidence, un jour comme un autre — et le générique est traversé par des relents d'accordéon. Maigret-Jean Richard se remet doucement de l'accident de voiture qui a failli interrompre la série ; et, fatigué sans doute, il refuse de recevoir la vieille Mme de Caramé, qui a écrit sur la fiche du planton : « C'est une question de vie ou de mort. » *L'inspecteur Janvier se dévoue : chez elle, quelqu'un déplace des objets ; dans la rue, quelqu'un la suit...* « Vieille folle », *pensent les inspecteurs.*

Mais quand Maigret, la démarche difficile, la corpulence douloureuse, quitte le quai des Orfèvres pour prendre le bus qui le ramènera chez lui, boulevard Richard-Lenoir, la vieille dame est encore là, avec des yeux immenses, toute menue, toute fripée, avec un manteau aux manches courtes et amples, et un petit chapeau rond, comme en ont toutes les grand-mères dans les images obsédantes et immatérielles qui habitent nos souvenirs. Et, la voix de miel, elle dit : « J'ai confiance en vous, monsieur le commissaire. » *Une vraie vieille dame, fragile et têtue, échappée d'un refrain de Brel :* « Et s'ils tremblent un peu, est-ce de voir vieillir la pendule d'argent qui ronronne au salon, qui dit oui, qui dit non, qui dit : « Je vous attends. » *C'est Hélène Dieudonné.*

La pendule se taira au salon, quai du Louvre, au-dessus de chez l'oiseleur, car la vieille dame avait raison : elle est assassinée. « J'ai confiance en vous, monsieur le commissaire », *diront toujours la voix, le sourire, les grands yeux, installés désormais dans le monde des reflets, sur la longueur d'ondes de Maigret — et il croira la revoir dans les glaces, les miroirs, et à la surface de l'eau, qui reflète le ciel gris de Paris. Maigret, plus mélancolique que bougon, part une nouvelle fois en croisade, à l'aveuglette : il est vraiment mal fichu, encombré de son corps, empêtré dans ses remords ; c'est la mécanique qui interroge les suspects, l'homme est ailleurs, sur la planète grise où reposent les vieilles dames. D'ailleurs, ça se voit, il se promène parmi des stéréotypes : la masseuse sentimentale, le batteur marginal, le maquereau machinal, personnages de convention définis par leurs décors, des hôtels minables, des garnis de seconde zone, des entrepôts de Toulon qui ressemblent à l'embarcadère de « Pierrot le fou », ne sont pas des gens de la vie, ils ressemblent à des gouttes de pluie. Le commissaire continuera de rêver au milieu de tout ce naturalisme.*

Bientôt, les pieds au chaud dans ses pantoufles, il regardera les Rose-Croix parler en tribune libre sur FR 3, et il sera tenté d'approcher une nouvelle fois de LA vérité. Maigret fermera les yeux, et se laissera porter par les cahots de la vie, comme dans un compartiment de seconde classe. Il aura froid. Et les téléspectateurs, atteints par les restrictions de chauffage, s'identifieront à lui. Le changement, c'est parfois l'évasion du réel. Même pour Maigret.

MARTIN EVEN.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 18 MARS

— *M. Pierre Mendès France* participe au bilan dressé par Jacques Paugam, à propos de « la montée du tiers-monde » sur France-Culture à 15 heures.

— *M. Paul Granet*, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, répond aux questions de Jacques Chancel sur France-Inter à 17 heures.

— *La situation au Portugal* est commentée par MM. Roger Chinaud (R.I.), Guy Hermier (P.C.F.) et Georges Sarre (P.S.) sur France-Inter à 19 h. 20.

— *La Nouvelle Action française* expose son point de vue sur FR 3 à 19 h. 40.

— « *La drogue* » est le sujet du débat qui suit les Dossiers de l'écran sur Antenne 2, vers 22 heures.

MERCREDI 19 MARS

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé, répond aux questions d'Etienne Mougeotte à propos de l'humanisation des hôpitaux, de l'adoption, de la politique de la santé, sur Europe 1 à 19 h. 20.

— *L'U.D.R.*, avec MM. Albin Chalandon, Lucien Neuwirth et René Barjavel, s'exprime en « tribune libre » sur FR 3 à 19 h. 40.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 18 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 30 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h 35 Les animaux du monde.
21 h. 45 Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 50 Emission littéraire : Best-seller.
Avec Martin Gray (les Forces de la vie).

● CHAINE II (couleur) : A2

18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film « l'Homme au bras d'or », d'O. Preminger (1955). Avec F. Sinatra, E. Parker, K. Novak.

Un joueur de poker, Frankie Machine, devient esclave de la drogue et de son fournisseur, Louis. Un cauchemar sans fin, filmé il y a vingt ans quand la drogue ne concernait que les artistes et les filles perdues.

Débat : La drogue.

Avec la participation du docteur Claude Olievenstein, directeur du centre expérimental de l'hôpital Marmottan ; de M. Jean Trocheris, juge d'instruction ; de Me Christian Errien, avocat ; du commissaire divisionnaire François Le Mouël, chef de l'office central de répression du trafic illicite des stupéfiants ; de M. André Solères, chef de la brigade mondaine ; d'Hervé Chevalier, journaliste au Nouvel Observateur, *et de Jean Cau, journaliste à* Paris-Match.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Improvisation sur un livre.
19 h. 40 Tribune libre : la Nouvelle Action française.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Survivant des grands reptiles du secondaire, mais découvert seulement en 1911, le varan vit dans une petite île, entre Java et l'Australie.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « l'Homme aux colts d'or », d'Ed. Dmytryck (1958), avec R. Widmark, H. Fonda, A. Quinn, D. Malone.
Un tueur professionnel est chargé de rétablir l'ordre dans une ville de l'Ouest terrorisée par un bandit. Un homme se dresse à ses côtés pour faire respecter la loi. Western ambitieux, tout au moins par ses intentions.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : « Pour la philosophie », avec MM. Vladimir Jankélévitch et Michel Serres ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : Objectif noir, objectif blanc, de toutes les couleurs en Afrique du Sud ; 23 h. 10, Court-circuit.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français dans les concours internationaux. Le pianiste F. Aguessy, deuxième prix du concours « Casella » de Naples ; la guitariste M.-T. Ghirardi, premier prix du concours « Maria Canals » à Barcelone ; Le pianiste P. Devoyon, deuxième prix au concours « Busoni » à Bolzano : « Variations sur un thème de Haendel » (Brahms), « Deuxième sonate » (Prokofiev), « Pièces brèves » (Honegger), « Thème et variations pour guitare » (P. Petit), « Etude » (Villa-Lobos) ; 22 h., Quatrième congrès des saxophones de Bordeaux : Le Quatuor Jacques Desloges : « De trois à quatre » (P. Mari), « Parallèles » (G. Bœuf), « Pièces en quatuor » (Beugniot) ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MERCREDI 19 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre... le temps d'aimer, réal. C. Grospierre, avec D. Cartier, P. Doris, D. Pradier.
La chronique d'un couple « dans le vent ». Lui : professeur. Elle : cadre dans une usine de prêt-à-porter.
20 h. 35 Dramatique : « le Baromètre », d'A. Kliment ; adapt. J. Vidal, réal. A. Moskalyk, avec Ladislav Pesek, J. Kurandova.
Deux vieillards, à l'âge de la retraite, lient conversation dans un compartiment de chemin de fer. L'une va rejoindre son fils, pharmacien à Rosmital. L'autre s'installer chez son fils, ingénieur des eaux et forêts, dans la même localité. Là-bas, leurs jours s'écouleront paisibles... Mais quelle surprise, à leur arrivée à Rosmital ! Le charme secret du réalisme tchécoslovaque.
21 h. 40 Essai : Les grandes heures de notre vie. Rencontre avec l'amour, prod. F. Verny et Cl. Santelli.
Un thème : l'Amour, avec un grand A. Et, pour approfondir le sujet, des avis autorisés : celui d'Albert Cohen (Belle du Seigneur), *d'Annie Leclerc* (Paroles de femmes), *du jeune philosophe Bernard-Henri Levy, confronté à Platon, et d'un père bénédictin répondant au* Cantique des cantiques.

● CHAINE II (couleur) : A2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 25 Sport : Football (Saint-Etienne–Chorzow).

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X...
19 h. 40 Tribune libre : L'U.D.R.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma. Cycle Ingrid Bergman : « la Maison du docteur Edwards », d'A. Hitchcock (1945), avec I. Bergman, G. Peck, Léo G. Carroll.
Un amnésique a pris la place d'un psychiatre, directeur de clinique, qu'il a, peut-être, assassiné. Une jeune doctoresse mène une enquête psychanalytique pour lui rendre son identité. Passionnant.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre : « Sonate pour piano et violon » (P. Le Flem), avec H. Puig-Roget et G. Jarry ; « Quatuor à cordes » (G. Fauré), par le quatuor Parrenin ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Dominique Fernandez « Porporino ou les mystères de Naples » (1) ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : « les Algues, promesse de vie », avec le docteur J.-P. Ehrhardt ; 21 h. 50, Musique de notre temps, par G. Léon : Semaines de musique contemporaine d'Orléans, avec P. Barbaud ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Communauté radiophonique de langue française.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), « Rigoletto » (Verdi), avec S. Milnes, J. Sutherland, L. Pavarotti, M. Talvela, C. Grant, H. Tourangeau, G. Knight, R. Cassinelli, Ch. Duplessis, J. Gibbs, K. Te Kanawa, J. Clément, le chœur Ambrosian d'Opéra, Orchestre symphonique de Londres, direction R. Bonynge ; « Don Juan » (R. Strauss) ; 23 h., Musique française méconnue : Musiciens occitans (R. Calmel, P. Ancelin) ; (S.), « Suite pour les Xe Jeux », extraits (J. Bondon) ; 24 h., Musique et poésie : Pierre-Albert Birot ; 1 h. 30, Nocturnales.

RADIO-FRANCE ATTEND UNE NORMALISATION DE SES RELATIONS FINANCIÈRES AVEC L'ÉTAT

A l'ombre des sociétés de télévision, dont les difficultés financières sont maintenant connues, Radio-France doit faire face à des rigueurs budgétaires sans précédent. Le conseil d'administration de la société a examiné, lors de sa dernière réunion, les questions de la radio régionale (attribuée à FR 3, qui doit lancer de nouveaux programmes le 7 avril) et la situation économique de la radio.

Le conseil a estimé, à l'unanimité, que l'avenir de Radio-France ne peut pas s'envisager si la société reste coupée des radios régionales ou locales. Il a la conviction que Radio-France doit participer aux expériences nouvelles qui vont être entreprises.

Le conseil d'administration a constaté, d'autre part, que le projet de budget qu'il avait adopté le 19 décembre 1974, se trouve menacé de déséquilibre par l'insuffisance du financement que le ministère de la coopération envisage de consacrer à ses propres commandes. Le conseil demande que cette position soit réexaminée en fonction des intentions affirmées par le gouvernement de normaliser les relations financières entre l'État et les sociétés issues de l'O.R.T.F. Si une solution n'intervenait pas d'urgence, Radio-France ne pourrait, estime le conseil, que réduire ses prestations progressivement à partir du 1er avril 1975.

Enfin, le conseil d'administration a demandé que de nouvelles démarches soient effectuées auprès des ministères de tutelle pour que la trésorerie de la société ne se trouve pas à découvert dès le mois d'avril ou de mai, et que soit débloquée très prochainement la dotation nécessaire à la constitution d'un fonds de roulement.

Déjà, la nouvelle grille des programmes de France-Culture, que M. Yves Jaigu présentera mercredi à la presse, indiquera les limites matérielles au désir d'innovation de la direction de Radio-France qui, d'autre part, est amenée à réduire les programmes de création, « faute de moyens », tout comme les administrations de l'O.R.T.F. qui l'ont précédée.

D'une chaîne à l'autre

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES « TRIBUNES LIBRES » DE FR 3

● Mme Huguette Le Foyer de Costil, juge au tribunal de Paris, et MM. Michel Morisot, maître des requêtes au Conseil d'État; Maurice Vienois, conseiller à la cour d'appel de Paris, et Jean Charlot, maître de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques, sont nommés membres de la commission créée auprès de la société nationale FR 3, pour les émissions de « Tribune libre ». Ils assisteront M. Jean Cahen-Salvador, conseiller d'État, chargé de présider cette commission consultative qui, aux termes du cahier des charges, siège aux côtés du conseil d'administration de FR 3 pour fixer la liste des organisations ayant accès à la « Libre expression », ainsi que les modalités de cet accès, et donne son avis préalable lorsque les propos tenus sont de nature à entraîner des poursuites judiciaires.

[Né le 25 décembre 1908 à Paris, M. Jean Cahen-Salvador entre au Conseil d'État en 1933. Après avoir dirigé en 1959 le cabinet de M. Robert Buron, alors ministre des travaux publics, il est président de Nord-Aviation en 1961. Successivement président de la Compagnie française de télévision (1968) et président des Chantiers de l'Atlantique (1971), il réintègre le Conseil d'État le 1er janvier 1975.]

LA C.F.D.T. CRITIQUE LE PROJET D'« ÉMISSIONS-SERVICE » SUR ANTENNE 2

● Le projet d'émissions-service sur Antenne 2 fait l'objet d'un communiqué de la C.F.D.T. :

« Les salariés seront obligés de subir la propagande des employeurs pendant le temps de travail, sur le lieu de travail.

» En parallèle, la chasse aux militants syndicaux — qui font eux aussi de la communication sociale — se poursuit, et la revendication d'un temps suffisant d'information syndicale et de discussion, payé sur le lieu et pendant le travail, est refusée. »

Répondant à l'argument selon lequel les organisations syndicales ont accès à la tribune libre de FR 3, la C.F.D.T. déclare :

« C'est se moquer du monde quand on sait que cette émission est programmée sur une chaîne qui n'est pas reçue partout en France, à une heure qui lui donne un très faible taux d'écoute... »

Théâtre

« CANTATE DE LA DAME GRISE » par le Bread and Puppet

Un petit détachement (dix unités) de la compagnie Bread and Puppet donne, jusqu'au dimanche 23 mars dans l'un des hangars de la Cartoucherie, un divertimento forain.

La dame grise, poupée vivante haute de 3 mètres, habillée et peignée de cendre, sort de son cabanon de torchis, afin d'accomplir à l'air libre des tâches cycliques : cuisine, ménage.

Est-elle séquestrée ou servie par quelques « travailleurs » à casquette vert pomme, qui l'entourent et qui accompagnent ses gestes d'une musique fragile, impalpable ? Crissements, frottis lointains, velléités de chant plaintif, étonnent de la part de ces concertistes musclés à la tronche patibulaire.

Et c'est le silence, d'une attente particulière, comme lorsque sous la tente du cirque la trapéziste plus pâle que jeune va risquer une fois de plus la figure difficile : la dame grise s'est approchée d'une grosse pierre. Elle s'agenouille, et se couche lentement dessus. Elle reste là, longtemps, ne faisan t qu'un corps avec cette pierre qui lui est entrée dans le ventre. C'est un moment d'une grande beauté. L'acception en est livre, ainsi qu'il arrive chaque fois qu'une image a touché juste.

La dame grise se relève, s'arrache à regret de cette pierre, puis essaie de la soulever. Elle tombe par terre, sans connaissance. L'un des énergumènes, mi-geôliers mi-compagnons, ou bien compagnon de geôle, lui place un oreiller sous la tête avec un doigté d'infirmière religieuse. Deux autres lui mettent une couverture. C'est la nuit, les étoiles tremblent.

Le point du jour. La dame grise s'assied sur une chaise de paille, dans l'attitude de qui préfère ne rien attendre. La méchanceté ou l'orage vont jeter bas sa cabane. Les travailleurs sont dans le vague, comme après un mauvais coup. Ils n'ont pourtant rien fait. De la longue chrysalide de cendre de la dame grise s'échappe alors une nymphe, une fée-danseuse sur échasses, qui tourne, tourne. Les travailleurs danseraient bien aussi. Fin de la cantate.

Le mystère recueilli de la compagnie Bread and Puppet est peut-être plus envahissant dans ces apparences de rien, ces suites légères d'actes manqués, que dans les grandes machines qu'elle nous donne d'habitude. Sur le dénuement de la dame grise repose un monde de réflexions.

MICHEL COURNOT.

★ Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30.

« BRITANNICUS » par Yves Gourvil

Yves Gourvil était, l'hiver 1973, l'un des interprètes du *Prince travesti*, mis en scène par Daniel Mesguich. Les spectateurs se rappellent ce ministre chauve qui se dépouillait d'une robe de soie rose : c'était Gourvil.

Il présente aujourd'hui, au Biothéâtre, un *Britannicus* qui ne cherche pas à damer le pion au *Britannicus* que Mesguich propose de son côté à la Nouvelle-Comédie. Envisageons les choses d'un regard plus détendu : Mesguich et Gourvil sont amis, ils partagent leurs prédilections, ils se retrouvent sur le « même coup ».

Le *Britannicus* de Gourvil est un exercice plutôt qu'un spectacle. Par le costume comme par le style de jeu, chacun des personnages se meut dans un monde différent. Agrippine est la veuve abusive et très peinte d'un colonel français. Néron pourrait être maître de conférences à Vincennes. Albine, confidente d'Agrippine, est ballerine.

Aucun acteur ne tient le rôle de Britannicus, lequel n'est représenté sur la scène que par une brochure du texte de la pièce, telle qu'en utilisent les lycéens. Côté accessoires, quelques billets de 50 F à l'effigie de Racine sont déposés, d'une main distante, dans une coupe. Yves Gourvil emploie la gaffe, l'enfantillage, comme des coups d'aiguille dans les fesses d'une culture usée qui s'endort. Le décor, rouge et rose, miteux et vulgaire mais d'une misère intéressante, situe le travail de l'équipe dans un climat de prestidigitation.

Le texte de Racine a droit à un surcroît d'égards. Des dictions différentes du même vers sont proposées au public. Tels alexandrins sont récités à l'envers. Les personnages se reprennent l'un, l'autre leurs répliques, comme pour se pénétrer de leur à-propos.

Nous assistons si l'on veut à une séance d'anatomie. Les pierres du château ont été descellées, examinées sur plusieurs faces. Elles sont maintenant empilées dans un autre ordre. Elles forment, devant les écuries, un volume plus restreint que celui du château. On n'erre plus dans le château, on en caresse les éléments. Aucun d'eux n'a été écorné.

Dominée par Madeleine Demoule, Agrippine paranoïaque, l'interprétation est d'un structuralisme enjoué. — M. C.

★ Biothéâtre, 20 h. 45.

En bref

Cinéma

« Siddharta »

Du roman de l'écrivain allemand Hermann Hesse, publié en 1922, l'Américain Conrad Rooks a tiré, cinquante ans plus tard, un luxueux film en couleurs et en Panavision, parlé dans le plus pur anglais d'Oxford par des acteurs indiens aux manières raffinées, splendidement photographié par l'opérateur d'Ingmar Bergman, Sven Nykvist.

Selon la meilleure tradition du *Bildungsroman*, transposée ici dans le registre de la spiritualité, Siddharta, fils de brahmane, quitte à dix-huit ans sa famille, le confort ouaté des vérités quotidiennes, pour découvrir par lui-même la réalité de l'univers, qui n'aura de sens que reflétée à travers sa seule sensibilité. Chemin faisant, il perd son meilleur ami, Govinda, qui rejoint le Bouddha et ses disciples, apprend l'amour dans les bras d'une courtisane et rencontre le monde du travail. Il ne se fixe nulle part. Vieillard, il atteindra l'ultime sagesse.

Du livre d'Hermann Hesse, bible d'une génération d'Américains avides d'évasion, Conrad Rooks a surtout retenu de fort belles images, qui contribueront à perpétuer la légende d'une Inde mystérieuse et noble, terre des vérités premières, mais avant tout miroir du riche Occidental désœuvré qui vient y projeter ses fantasmes. — L. M.

★ Studio Christine (v.o.).

■ Edmond Tenoudji vient d'être réélu pour la quatrième fois président de la Fédération internationale des associations de producteurs de films.

Cinéma

« PAULINA S'EN VA » d'André Techiné

Paulina a le visage de Bulle Ogier. C'est Bulle Ogier, bien avant *la Salamandre* de Tanner. Le film d'André Téchiné a été tourné en 1968-1969, c'est-à-dire à une époque où la jeune actrice était surtout un personnage de Jacques Rivette *(l'Amour fou)*. Pourquoi ce film — dont un producteur indépendant avait pris le risque — sort-il si tard ? Mystères de la distribution. En tout cas, il ne faut pas le manquer. Si tard ne veut pas dire trop tard. L'expérience tentée par André Téchiné reste actuelle. C'est un essai sur les structures cinématographiques.

Ces structures s'appliquent à l'itinéraire de Bulle Ogier vers et dans la schizophrénie. Mais qu'on ne se méprenne pas. La schizophrénie n'est pas le sujet de *Paulina s'en va*. Elle est, à travers Bulle Ogier, fil conducteur d'un récit éclaté, un état des images filmées, des couleurs, du montage. Alors que tant de cinéastes ces dernières années — les esthètes munichois en particulier — nous ont infligé des films où ils remuaient leurs propres fantasmes et le goût du kitsch en faisant semblant de révolutionner le cinéma, le film de Téchiné est vraiment une reconsidération du langage du cinéma.

Cela peut paraître théorique. Mais si Téchiné a voulu trouver un style pour cette recherche-là, cette action-là, qui tiennent à Paulina et à sa personnalité dissociée, il est évident qu'il a réussi. Paulina passe d'un univers qui ressemble à celui des *Enfants terribles* (on peut relever, d'ailleurs, une certaine influence de Cocteau dans les dialogues, souvent très beaux) à une clinique psychiatrique et à un bordel de luxe. Repères apparents. Paulina est peut-être vivante, peut-être morte. Bulle Ogier flotte devant nos yeux comme un fantôme à la recherche de son corps, de son âme. C'est fascinant et parfois même bouleversant, car, de toutes ses forces, Bulle Ogier, égarée (à tous les sens du terme) dans un monde qui semble déchiré par la guerre, appelle au secours.

Avec Bulle Ogier, perdue dans ses hantises, ses cauchemars et aussi ses mensonges, le film de Téchiné se fait, se défait, se refait, nous tend une, deux, trois, dix pistes sans jamais nous emmener jusqu'au bout. Ce n'est ni flou ni invertébré, mais porté par une logique interne qui est, justement, le style de l'œuvre.

JACQUES SICLIER.

★ Le Seine, Studio de l'Etoile.

« Jeanne la Française », de Carlos Diegues

Rencontre de deux films brésiliens : *Jeanne la Française*, de Carlos Diegues, raconte l'agonie d'une société, la mort d'une civilisation, d'un art de vivre et d'exploiter ses semblables, comme *Sao Bernardo*, de Leon Hirzman. *Jeanne la Française* sort le premier sur nos écrans.

Jeanne (Jeanne Moreau), cocotte de luxe, tient salon à Sao-Paulo vers 1930. Elle s'apprête pourtant à quitter la grande ville pour rejoindre son amant, le *coronel* Aurelio (Carlos Kroeber), dans son domaine de Santa-Rita des Alagoas. L'épouse légale décédée, ainsi que Dona Olympia, mère d'Aurelio, c'est Jeanne qui prend le commandement, croit pouvoir redresser la barre, s'impose comme la maîtresse des lieux face à deux enfants qui vivent à demi sauvages. Elle pousse même le troisième, l'aîné, Llaninho (Helber Rangel), à se présenter aux élections.

Mais la plantation voisine s'est modernisée, une usine a été montée pour traiter la canne à sucre. En même temps que le pouvoir économique, le coronel perd son pouvoir politique ; il ne commande plus qu'à un fidèle serviteur noir inconditionnellement dévoué, et se noie un jour dans le lac. Llaninho est tué après avoir tué. Jeanne, seule avec le serviteur noir, ferme la maison, part dans la nature, où, comme Dona Olympia auparavant, elle décidera de sa propre mort.

De ce sujet grandiose, nourri de réminiscences, de nostalgies, de fantasmes inavoués, de la claire conscience, aussi, que l'ordre social n'a fait que changer de visage sans véritablement évoluer, Carlos Diegues, trente-quatre ans, auteur de *Ganga Zumba* et des *Héritiers*, pilier du *cinema nôvo* brésilien avec Glauber Rocha, a tiré une œuvre lente, hiératique, aux couleurs chaudes, sensuelles, d'une qualité presque tactile, que renforce encore une très belle partition musicale de Chico Buarque.

Cinéma de la fascination, cinéma de la décomposition, prisonnier parfois d'une histoire trop extraordinaire. Cinéma de la fidélité d'un ancien du cinema nôvo aux origines d'une tradition cinématographique, qui fut la plus importante des années 60 avec l'affirmation du jeune cinéma québécois.

La suite reste à écrire.

LOUIS MARCORELLES.

★ Elysées Point-Show, 3 Luxembourgs, Studio République (v.o.).

Danse

LE BALLET POUR DEMAIN à Bagnolet

Un immense gymnase transformé en salle de spectacle, le remue-ménage d'un public turbulent serré sur les gradins, le va-et-vient des danseurs entre la scène et les vestiaires, un bar où les sandwiches vite épuisés ont été remplacés par des pommes. Des courants d'air, du bruit... C'est une véritable fête de la danse qui s'est déroulée samedi 15 mars à Bagnolet, une fête spontanée en apparence, mais finalement résultant d'une longue patience.

En 1969, Jacques Chaurand, professeur de danse à Bagnolet, et la municipalité créaient un concours de chorégraphie dans le but de permettre à de jeunes compagnies, de professionnels ou d'amateurs, de montrer leur travail et de se faire connaître. Il aura fallu cinq ans au Ballet pour demain pour s'imposer. En 1974, une vingtaine de troupes étaient inscrites. Cette année, on en comptait quarante-cinq, dont dix étrangères, et il a fallu organiser une présélection. La moitié des ouvrages ont été retenus. Leur présentation en public, commencée à 14 heures, ne s'est achevée que sur le coup de minuit. Mais à 2 heures du matin les danseurs demeuraient encore sur place, dans l'attente d'un éventuel débat avec les membres du jury.

L'intérêt majeur de cette manifestation — plus encore que les résultats du concours — est d'avoir suscité cette confrontation entre jeunes, d'avoir mis en évidence un besoin généralisé de s'exprimer par la danse, un désir de création qui ne peut se satisfaire faute de moyens et de structures professionnelles. Ils sont venus d'Irlande, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Rome et de la France entière jusqu'à Bagnolet, certains dans d'inconfortables camionnettes, d'autres en auto-stop. Et tous, même les plus maladroits, avaient quelque chose à dire et à montrer. Les thèmes qu'ils ont développés (vie en communauté, écologie, l'homme prisonnier de son destin, rencontre, la solitude, hommage à la Commune), leur choix de musiques, leur goût généralisé pour des techniques modernes, montrent à quel point la danse est actuellement un art en train de se renouveler et de se populariser.

En raison d'un système de notation très complexe et de la diversité d'un jury nombreux, les voix se sont naturellement portées sur des numéros très au point plutôt que sur des expériences insolites : ainsi, « les Deltapsiens » de l'Atelier de Dijon, mise en jeu d'une inversion de rapports image-mouvement à la manière de Nikolaïs, « Adagietto n° 5 », suite de développements plastiques, harmonieux mais froids, d'un trio londonien (dans ces deux cas, la chorégraphie était inexistante), et une impressionnante « Danse funèbre » à l'expressionnisme rétro, parfaitement réglée et interprétée par une compagnie allemande.

Dans la catégorie des amateurs, on retiendra « Complexion », du groupe de Mérignac, une recherche corporelle dans un esprit donné, rythmée par un métronome, et surtout « S.O.S. Vietnam », où le Mexicain Guillermo Palomares a fait preuve de sensibilité et d'intériorité.

L'expérience de Bagnolet trouvera cette année un prolongement dans un Atelier, organisé au centre culturel de Prémontrés, à Pont-à-Mousson. Les lauréats y retrouveront les finalistes du prix de Lausanne, diverses compagnies de ballet de la région. Ils devront animer chacun une soirée de spectacle et participer à une production en commun qui sera présentée le 5 avril en soirée.

MARCELLE MICHEL.

LE PALMARÈS

Premier prix de compagnie et premier prix de chorégraphie, ex aequo : Complexion, atelier Sylvie Taro Martini (Mérignac) et Pauvre Clown, compagnie Titane Saint-Hubert (Clermont-Ferrand).

Mention spéciale au groupe Ballermo pour S.O.S. Vietnam.

CATEGORIE PROFESSIONNELS

Premier prix de chorégraphie ex aequo : Adagietto n° 5, par le groupe Mercury (Londres), et Deltapsien, groupe Delta (Dijon).

Troisième prix : Danse funèbre, compagnie Susanne Linke (Essen).

Prix de recherche : groupe Delta.

Le Prix de compagnie (catégorie professionnels) et le Prix de l'humour n'ont pas été attribués.

Exposition

Fromanger le peintre voyageur

Fromanger s'est fait peintre-voyageur, qu'il aille en Chine, qu'il traverse les rues de Paris, ou bien qu'il lise des événements d'actualité relatés par la presse. Là où il va, il hume l'air à la recherche d'images suggestives dignes d'entrer dans un tableau. On remarquera qu'il ne cherche pas de compositions toutes faites, ready-made, mais plutôt une image qui ait un sens et signifie plus ou moins confusément quelque chose. De son voyage en Chine, voici l'immense tableau-image des peintres-paysans de Houhsien, les « amateurs » qui changent la peinture chinoise, debout devant leur maison, en costumes de couleurs claires et vives : les rouges, les verts, les bleus, les violets, les jaunes, que Fromanger a distribués, ici et là, dans un mouvement de lyrisme auquel il nous a habitués.

De l'autre côté, le singulier Portrait de Liu Tchi-tei, *le peintre-paysan, penché sur lui-même, tout en intériorité, à côté du* Portrait de Michel Buileau *dans son habit de lumières psychédéliques. Ailleurs, les révoltés de la prison de Toul ; une porte de cellule qui veut donner une image saturante de l'enfermement ; les séquences du travailleur émigré ; des touristes à la mer et à la montagne... L'exposition de Fromanger n'a pas un thème, mais plusieurs, pris sur le vif et réalisés selon sa technique photographique de la diapositive sur la toile. Il peint le faisceau de lumière avec ses ombres et ses clartés, directement au pinceau, par de fines pellicules de couleur qui vont tenter d'en saisir les replis complexes.*

Il en suit le cours, mais finit par faire autre chose. C'est un système de formes chaotiques, qui ne trouvent leur cohérence que vues globalement. Une cohérence de la peinture, indépendante de l'image qu'il copie.

Ce qui, intellectuellement, intéresse le peintre, c'est le contenu sociologique de ces « croquis » photographiques arrachés à la réalité, et la longue file des connotations qu'ils recouvrent. La contradiction de Fromanger, ou son plaisir, c'est la couleur, cette couleur fraîche qui pare les images et finalement brouille les cartes du discours premier pour lui donner le climat pictural et poétique, le versant secret de sa quête.

JACQUES MICHEL.

★ Peintures de Fromanger, galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine.

■ Les dernières œuvres de la collection Picasso qui se trouvaient au mas Notre-Dame-de-Vie, à Mougins, viennent d'être rapportées dans la région parisienne, à l'exclusion des grandes sculptures. La collection Picasso, dont Me Maurice Rheims établit le catalogue, doit faire l'objet d'un inventaire pour le règlement de la succession.

ARTS ET SPECTACLES

Musique et enseignement : sortir d'un ghetto

(Suite de la première page.)

Mais voilà la musique qui surgit aujourd'hui comme un élément important de la vie de tous ; que nous le voulions ou non, nous sommes chaque jour agressés ou séduits par elle : dans notre voiture, au supermarché, à travers le mur du voisin, sur la plage, chez nous tout simplement, parce que tout le monde a soit une radio, soit un poste de télévision ou une discothèque. Cet étonnant envahissement sonore, commencé il y a environ trente ans, avait profondément découragé, en un premier temps, une grande partie des « amateurs » qui faisaient du quatuor à cordes, jouaient un peu de piano ou chantaient des mélodies de Schubert ou de Fauré : en effet, pourquoi « pianoter » même agréablement pour soi-même si l'on a Rubinstein ou Marguerite Long chez soi ? Aussi les musiciens, amateurs comme professionnels, déjà bien abandonnés en France, eurent l'impression de devenir inutiles : le disque et la radio n'allaient-ils pas remplacer avantageusement, tant sur le plan de la qualité que sur celui d'importantes économies financières, la plupart des musiciens vivants professionnels ? L'Orchestre philharmonique de Berlin étant dans le salon de chacun, pourquoi se fatiguer à entretenir ceux de Lyon, de Limoges ou de Nantes, qui ne peuvent rivaliser avec lui ? Un tel raisonnement méconnaissait et oubliait trois facteurs fondamentaux qui sont la vie même de la musique et dont l'erreur est aujourd'hui démontrée par les faits. Encore faut-il que notre système éducatif en prenne acte et en reconnaisse l'importance.

D'abord la musique est essentiellement un art de participation. L'envahissement musical par les moyens de reproduction électromécanique a multiplié les vocations et les besoins de « faire » de la musique, et cela dans toutes les couches de la société, ce qui est nouveau. Témoins en sont les centaines et centaines d'écoles municipales de musique nées depuis quelques années sur tout le territoire français, aussitôt prises d'assaut par des milliers d'enfants. Car si la musique est un jeu d'abord pour l'enfant, à condition qu'elle soit abordée par des méthodes actives qui le sensibilisent à la magie du son, et non pas, bien sûr, par le solfège, qui a fait tant de mal quand il est commencé trop tôt, elle est aussi une fête et une communion. Chanter en chœur, appartenir à un orchestre ou à un groupe instrumental, c'est à la fois être en communion avec ceux qui chantent ou jouent avec vous et avec la musique que l'on exécute et qui vous transporte en un monde différent. La musique, art de participation par excellence, devient chaque jour un besoin grandissant pour la jeunesse. La progression étonnante depuis quelques années de la vente d'instruments de musique en est une preuve évidente. De 1967 à 1974, par exemple, 100 000 guitares à 300 000, 4 000 pianos contre 17 000, etc., etc.

Le deuxième facteur essentiel est que, d'une part, la présence vivante de l'interprète ne peut être remplacée par le son enregistré quelque parfait qu'il soit, une certaine qualité de communication ne peut se nouer qu'avec l'interprète présent, et que, d'autre part, créer soi-même le son, pouvoir le moduler, l'infléchir, le travailler, même maladroitement, apporte une autre dimension à l'émotion donnée par le phénomène musical.

Le troisième facteur enfin, qui est primordial, car il est basé sur cette loi biologique qui veut que pour qu'une activité subsiste et parvienne à un haut niveau (et cela est vrai pour la science, pour le sport, pour tous les arts, pour la médecine, pour toutes les recherches) plus le nombre des individus qui s'y consacrent ou s'y intéressent est grand, plus il y a de chances pour que la qualité des meilleurs et le nombre de ceux-ci s'élèvent. La musique étant un besoin profond de l'Etre, il était inévitable qu'elle se développe à tous les niveaux.

La réaction ressentie, aujourd'hui, en faveur de la musique, ce besoin d'en faire qui se manifeste de toutes partis, est la preuve qu'elle est un élément important de notre culture et de notre équilibre.

C'est bien ce qui ressort des « propositions » de M. Haby, non seulement bien entendu pour la musique, mais pour tous les moyens d'expression relevant de la sensibilité. Je sais bien que dans toute construction de cet ordre, ambitieuse dans sa novation, il y a l'esprit qui anime le bâtisseur et les moyens qu'il veut ou peut apporter pour construire. Quand je lis que, *« du point de vue de la valeur formatrice, les activités artistiques, l'éducation gestuelle et l'entraînement corporel peuvent être aussi essentiels que celle des enseignements intellectuels »*, comment ne me réjouirais-je pas ?

Le tiers temps pédagogique dans le cycle primaire, le 10 % dans le secondaire, avaient déjà ouvert la voie, préparé le terrain. Même s'il y a encore de nombreux balbutiements, il semble bien que le moment est maintenant venu d'en approfondir les possibilités, de « décompartimenter » au maximum les disciplines, de les faire vivre et respirer en commun chaque fois que cela paraît raisonnablement possible. Poésie et musique, éducation physique liée au rythme, celui-ci étant la pulsation première de la musique, sciences physiques et acoustique, il y a tant de points communs entre les disciplines intellectuelles et les approches sensibles de la vie, pour ne citer que quelques exemples, qu'il me paraît éminemment heureux que ces préoccupations devenant chaque jour plus essentielles soient proposées à la réflexion de tous.

La curiosité intellectuelle et le sentiment artistique doivent être éveillés parallèlement, à la même étape de la vie, c'est-à-dire dès le plus jeune âge, ce qui est fait le plus souvent à l'école maternelle, mais presque totalement abandonné pour ce qui est de la sensibilité artistique, en tout cas musicale, dès l'entrée à l'école primaire : que ce problème capital soit posé par le ministre en termes clairs et qu'une solution soit proposée par l'organisation que l'on ne peut que souhaiter généralisée dans le cycle primaire du tiers temps pédagogique peut marquer un changement profondément bénéfique pour la vie et l'équilibre des enfants. *« L'audition d'une musique accessible,* écrit le ministre, *l'observation des fleurs, des animaux, des paysages, éduqueront le goût, donneront le sens des équilibres : la grâce, l'élégance, le sens du rythme seront recherchés dans la danse et les gestes sportifs. Une partie importante de la formation des maîtres devra être consacrée à ces pédagogies essentielles. »*

Certes, s'il est particulièrement heureux que le ministre ait ainsi nettement présenté sa vision des choses en ce domaine, l'étape des moyens va revêtir maintenant toute son importance, notamment pour la formation des instituteurs. Tout le monde sait, en effet, la grande misère de la musique à l'école primaire, malgré des bonnes volontés évidentes et des dévouements admirables, malgré des efforts ponctuels faits par de nombreuses villes (hélas ! de moins en moins Paris), il faut aider les instituteurs à communiquer les disciplines de la sensibilité à leurs élèves. Un travail immense et passionnant est à faire pour que la musique, comme les arts pastiques, ne soient plus considérés comme des « enseignements spéciaux » mais comme des « activités d'éveil » à part entière. Donc, dans le cadre du primaire, qui est le stade fondamental, le premier point à résoudre sera celui de la formation des maîtres et l'accélération de la mise en place des conseillers pédagogiques (vingt existent déjà).

Si le texte aujourd'hui proposé n'explicite pas nettement les moyens et les méthodes à employer en ce domaine, ses intentions semblent sans ambiguïté, aussi sera-t-il nécessaire de dégager au plus tôt les moyens pour qu'intentions et actions coïncident. Le jour où cela sera fait, tout ce qui touche à la musique au ministère de l'éducation s'éclairera d'une lumière totalement nouvelle. En effet, quelque talent que puissent avoir les professeurs de musique dans les deux cycles secondaires, celui-ci ne pourra jamais donner toute sa mesure si les élèves arrivent en sixième complètement ignorants. D'autant plus que c'est tout enfant que la sensibilité s'éveille, que les premiers automatismes se créent : c'est avant huit ans qu'un enfant devient ou ne devient pas musicien ; si la case est vide à douze ans, elle risque de le demeurer toute la vie.

La concertation proposée par le ministre devrait permettre de préciser de nombreux points : la place exacte des disciplines artistiques non seulement dans les classes de sixième et de cinquième, qui voient leurs horaires légèrement augmentés, mais aussi dans celles de quatrième et de troisième ; le nombre d'élèves par classe (le meilleur travail se fait par demi-classe) ; l'intégration de la vie chorale et instrumentale dans l'horaire des professeurs. Il est, en effet, certain que c'est au stade des collèges que devrait pouvoir se développer une véritable vie chorale, et se créer des orchestres d'enfants comme il en existe dans de nombreux pays, notamment dans les pays anglo-saxons, en Allemagne, dans les pays scandinaves.

Il y aura bien sûr également à préciser comment en deuxième et en première les « enseignements complémentaires optionnels » seront organisés : mais s'ils semblent bien recouvrir pour les arts les actuels baccalauréats A 6 et A 7, qui ne permettaient donc qu'à la filière A de continuer à approfondir toute étude et pratique artistiques, ils s'ouvriraient maintenant, par ce jeu d'options à tous ceux, littéraires comme scientifiques, qui choisiraient ou les arts plastiques ou la musique. Serait ainsi répondu favorablement à une revendication justifiée du corps enseignant artistique, qui verrait ainsi, à condition que les motivations soient assez fortes, grandement élargies leurs possibilités d'action. Ce point très positif posera cependant un problème : celui de la disparition de l'heure facultative actuelle de musique, qui permet aux candidats bacheliers d'obtenir éventuellement quelques points supplémentaires à l'examen.

En ce qui concerne la classe terminale, les intentions du ministre en faveur des disciplines de la sensibilité sont reconnues avec éclat, celles-ci étant à part entière parmi les options approfondies : c'est ainsi que ceux qui choisiront la musique pourront se préparer en toute connaissance de cause à leur entrée à l'Université avec un bagage qui manque aujourd'hui cruellement à tant d'entre eux. Il va de soi que les responsables de l'enseignement supérieur devront clairement faire connaître les options qu'ils jugent nécessaires pour être aptes à préparer les diplômes qu'ils délivrent.

Certes, les problèmes soulevés sont immenses : pour la musique, ces propositions ont le singulier mérite de les poser dans toute leur ampleur, de ne plus considérer les arts comme un petit monde à part pour quelques privilégiés ou quelques excentriques, mais comme un élément de culture fondamental et qui depuis la maternelle jusqu'à la seconde doit être dispensé à tous les enfants de France.

Le rêve d'avoir mille orchestres d'enfants et quelques milliers de chorales dans les trois années à venir peut ne pas relever de l'utopie à condition qu'un effort considérable de formation et d'encadrement des maîtres du primaire soit accompli. A cette condition, une grande espérance est apportée aux musiciens par les propositions de M. Haby, non pas parce que, musiciens professionnels, ils pensent qu'il faille fabriquer beaucoup d'autres musiciens professionnels — nous connaissons les débouchés souhaitables et les besoins réels, — mais parce que nous savons quelles hautes joies apporte la communion avec la musique et que nous pensons que tous les Français doivent avoir la même chance de les connaître et d'en être enrichis.

MARCEL LANDOWSKI.

Concerts

Musique contemporaine :
Boeswillwald, Clozier, Alsina

Un nouveau groupement de musique contemporaine, animé par Nicole Lachartre, a vu le jour récemment : l'Association pour la collaboration des interprètes et des compositeurs (ACIC), qui a pour but « de susciter de nouveaux possibles sonores par l'expérimentation, la réflexion, le travail commun » *et* « d'assumer l'électro-acoustique hors de toute fonction illustrative », *mêlait agréablement, lundi au musée Guimet, pour son deuxième concert, des œuvres préclassiques à des œuvres modernes. Ainsi les musiques de cuivres viriles, fringantes et vives, parfois même noblement voluptueuses, de Scheidt, Holborne et d'un anonyme du dix - septième siècle récompensaient-elles le beau Quintette Alta Vox Musicae d'avoir travaillé (avec un corniste et un trombone supplémentaires, moins heureux) deux pièces bien ingrates de Klaus Huber.*

Deux œuvres commandées par l'ACIC au Groupe de musique expérimentale de Bourges (qui poursuit courageusement sa route malgré la suppression de toute subvention de la ville, heureusement relayée par le secrétariat à la culture) attestaient la fraîcheur et l'imagination de cette « école » électro - acoustique non conformiste. Toccatanne n° 3, *de Pierre Boeswillwald, étude qui s'intéresse surtout au mixage, joue en effet sur de nombreuses sources ou objets sonores assez hétérogènes (sons électroniques de couleurs et de grains très différents, voix parlées, oiseaux, timbres apparentés à la flûte et au hautbois, battements de mains rythmes, etc.) qui composent une palette chargée ; mais les polyphonies sont légères et alertes, et présentent quantité d'événements intéressants comme à la lecture rapide d'un journal.*

Le Phlogiston *de Christian Clozier paraît assez fidèle à son titre humoristiques.* « Avant la découverte de l'oxygène, *explique gravement l'auteur,* la combustion des corps dans l'atmosphère était expliquée par l'existence d'une matière combustible, le phlogiston, qui s'échappait lors de la combustion. Le phlogiston en musique est l'inverse du mixage polyphonique électro-acoustique. » *Un hautbois flottant sur fond de chemin de fer, un vieil air de bastringue, des notes de guitare dans la nuit, un long sifflement, des rires, une boîte à musique, « flambent » sans se mélanger, entrent et sortent comme dans un film désinvolte tourné par une caméra braquée au hasard, qui cependant noue entre les choses des liens inattendus, fussent-ils saugrenus.*

Par ailleurs, Gaston Sylvestre jouait à merveille l'homme-orchestre des Themen *pour percussion de C.R. Alsina, aux multiples « concertini » des instruments les plus variés : œuvre intéressante non seulement par l'habituel gymkhana de l'interprète mais aussi par la diversité des flamboiements rythmiques et l'utilisation très neuve de la main et des doigts directement sur les instruments.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ ACIC, 17, quai A.-Le Gallo, 92100 Boulogne.

théâtres

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : le Loup, la Symphonie fantastique (ballets de Roland Petit).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.
Odéon, 20 h. 30 : Une lune pour les déshérités.
Chaillot (voir Théâtre de la Cité internationale).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; 20 h. 30 : la Mouette.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : le Théâtre du Silence.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chanterais pas.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Bread and Puppet Theatre.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : la Danse de mort.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet.
Ecole normale supérieure, 21 h. : Peinture sur bois.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Essaïon, salle I, 20 h. 30 : les Petites Pompes ; 22 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balthazar.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite
Gymnase, 21 h. : Chat !
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zoug.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Concert ; 22 h. 15 : Beckett - Jean Barbeau ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : Zorglub.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 22 h. : Henri Dès.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle-Comédie, 21 h. : Britannicus
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : le Marathon ; 23 h. : A bâtons brisés.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : la Folle.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Ranelagh, 22 h. 15 : les Mirabelles.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau.
Saint-Georges, 20 h 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Tango.
Tertre, 20 h. 30 : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples. — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Grand Théâtre, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre Censier, 20 h. 30 : la Nuit des assassins.
Théâtre de la Lisière, 20 h. 30 : le Jeune Homme livré aux arbres.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ainsi parlait Zarathoustra. — Petit-Orsay, 20 h. 30 : Neruda.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : les Mémoires d'un amnésique.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les théâtres de banlieue

Cergy-Pontoise, salle de l'ESSEC, 20 h. 30 : Melocomedia.
Clichy, Théâtre de l'ARC, 20 h. 30 : Dracula.
Ivry, Théâtre des Quartiers, 21 h. : Dommage qu'elle soit une putain.
La Celle-Saint-Cloud, Théâtre municipal, 20 h. 45 : Marionnettes.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Tantaloni.
Saint-Maur, Théâtre de la Ville, 21 h. : Santos-Caceres, guitares.
Sarcelles, parking des Sablons, 20 h. 30 : le Misanthrope.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Butley.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Folie-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Galaxy, 21 h. : Princesse Czardas (sur glace).
Nouveau Carré, 21 h. : Soirée Saravah.
Olympia, 21 h 30 : Michel Sardou
Palais des sports, 21 h. : Holiday on Ice.
Mutualité, 21 h. : Paul Préboist, les Ménestriers, Lionel Rocheman, John Renbourn.

La danse

Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre du Silence.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson Dance Theatre.

Le jazz

Mutualité, 21 h. : John Renbourn.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Elysée-Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Les concerts

Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Chorales, dir. J. Havard de la Montagne (Van Berchem, Vittoria, Gabrieli, Stravinski, Bach).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : E. Tcheu, mezzo ; M. Gadreau, soprano ; J. Colom, piano (Ravel, Debussy, Fauré).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Academy of Saint Martin in the Fields, dir. N. Marriner (Mendelssohn, Grieg, Schœnberg).
Salle Cortot, 20 h. 45 : M. Tagliefero, piano.
Salle Gaveau, 20 h. 45 : Collegium Musicum de Linz, dir. B. Sulzer (Mozart, Dvorak).
Eglise Saint-Georges, 20 h. 45 : W. Christie, clavecin (Böhm, Fischer, Haendel, Bach).
Oratoire du Louvre, 21 h. : Maîtrise de l'Oratoire (la Passion selon saint Jean, de Bach).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : Intégrale des Neuf Leçons de ténèbres (M.-A. Charpentier).
Eglise des Billettes, 21 h. : M. Dintrich, guitare.

Mardi 18 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Il importe d'être constant, d'A. Asquith ; 18 h. 30 : M. Puntilla et son valet Matti, d'A. Cavalcanti ; 20 h. 30 : Anna Christie, de C. Brown ; 22 h. 30 : Fando y Lis, d'A. Jodorowski.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria (508-94-14)
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (Fr.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Diderot, 12e (343-19-29)
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40)
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Gaumont Champs-Elysées SF 8e (225-67-29) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Madeleine 8e (073-56-03)
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
LE FLAMBEUR (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Danton, 6e (326-08-18), v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 13e (770-72-86) Marignan, 8e (359-92-82)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h et 22 h 30
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Cameo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97)
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Cambronne, 15e (734-42-96), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS, FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13)
LE JOURNAL INTIME DE DAVID H. (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30
MILAREPA (It., v.o.) : Studio-Gît-le-Cœur, 6e (326-89-25), Boîte à films, 17e (754-51-50)
LE MONSTRE EST VIVANT (A., v.o.) (*) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Maine Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Max-Linder 9e (770-40-04)
LES PIRATES DU METRO (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Gaumont-Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Action-République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15)
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny Palace, 5e (033-07-76) Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Bilboquet, 6e (222-87-23)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Murat, 16e (288-99-75), Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) Les Nations, 12e (343-04-67)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
SMOG (S.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE SOLEIL QUI RIT ROUGE (Fr.) (**) : Studio-Galande, 6e (033-72-71)
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Templiers, 4e (272-94-56), Athéna, 12e (343-07-48)
TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
THOMAS (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75) Liberté, 12e (343-01-59), Bonaparte, 6e (326-12-12), Cambronne, 15e (734-42-96), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), U.G.C. Marbœuf 8e (225-47-19)
LA TOUR INFERNALE (A.) v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (225-76-23), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Odéon 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70)
UN JOUR LA FETE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19)
UNE PAGE FOLLE (Jap., v.o.) : Ciné-Halles Positif, 2e (236-71-72).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
ZORRO (Fr.) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93) Helder, 9e (770-11-24) Saint-Michel, 5e (326-79-17), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

Les grandes reprises

AMARCORD (It.), v.o. : Jean-Renoir 9e (870-40-75)
LA DAME DE SHANGHAI (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), avec première partie : Shanghai
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A.), v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
LA FUREUR DE VIVRE (A.), v.o. : Olympic, 14e (783-67-42).
L'ECLIPSE (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60)
HAROLD ET MAUDE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
MUSIC LOVERS (An.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
NOIX DE COCO (A.), v.o. : Noctambules, 5e (033-42-34)
LE SEL DE LA TERRE (A.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
THEOREME (It.), v.o. : Champollion, 5e (033-51-60)
LES TEMPS MODERNES (A.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ZABRISKIE POINT (A.), v.o. : Dominique, 7e (551-04-55)

Les films nouveaux

PAULINA S'EN VA, film français d'André Techine, avec Bulle Ogier et Marie-France Pisier : Le Seine, 5e (325-92-46), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI, film français d'A. Arrieta : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h et 22 h 20
VERITES ET MENSONGES, film américain d'Orson Welles, avec Oja Kodar, Laurence Harvey, O. Welles, v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74)
JEANNE LA FRANÇAISE, film français de Carlos Diegues, avec J. Moreau et P. Cardin : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio République, 11e (805-51-97)
LE PROFITEUR, film italien de S. Nasca, avec Valeria Moriconi et Al Cliver, v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Raspail, 14e (326-38-98), Studio Médicis, 5e (633-25-97)
SIDDHARTA, film américain de Conrad Rooks, v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78)
FOUS DE VIVRE, film anglais de Peter Robinson ; v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40)
LE MALE DU SIECLE, film français de Claude Berri : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) Hautefeuille, 6e (633-79-38) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Maxeville, 9e (770-72-86), Mayfair, 16e (525-27-06), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Les Nations, 12e (343-04-67) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont Sud, 14e (331-51-16)

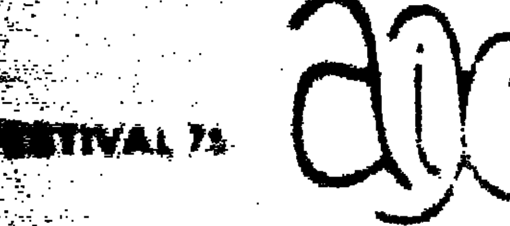
SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 19 au 25 mars.)

A.C.T.-Alliance française (346-03-18), les 19, 20 et 21, à 10 h. : les Fourberies de Scapin ; les 19, 20 et 21, à 14 h. 30 : le Roman de Renart.
Centre culturel allemand (17, avenue d'Iéna), le 19, à 15 h. : Marionnettes.
Gaîté-Montparnasse (633-16-22), Me à 15 h. : le Marquis de Carabas (marionnettes)
Jardin du Luxembourg (326-46-47), mer., à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 : Un voyage au pôle Nord ; les 22, 23, 24 et 25, à 15 h. et 16 h. : les Trois Petits Cochons.
Jardin des Tuileries (076-05-19) mer., sam et dim., toutes les demi-heures, à partir de 15 h. : Marionnettes.
Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : Récréation.
Nouveau-Carré (277-50-97), mercredi, sam. et dim., à 14 h. 30 : Cirque Gruss ; mer., à 14 h. : Mercredi vert (le Monde des ailes).
Théâtre des Deux-Portes (797-34-51), le 19, à 16 h. 30, et le 22, à 15 h. : Marionnettes.
Théâtre du Petit-Monde (227-88-73), mer., 15 h. : Le petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons ; dim., 15 h. : les Malheurs de Sophie
Théâtre Récamier (878-33-47), les 19, 20 et 21, à 14 h. 30 : Place des Fêtes.
Théâtre 13 (373-34-37), Me. 15 h. : Au clair de la lune (marionnettes).
Galaxy (205-28-06), sam. à 17 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Princesse Csardas (sur glace) ; mer et sam., à 14 h 30 : Cendrillon.
Montrouge, mairie (253-23-24), le 24, à 16 h. : Marionnettes à fils.
Cirque d'Hiver (700-12-25), Me. à 15 h., sam. à 15 h. et 21 h., dim. à 14 h et 17 h.
Cirque Gruss : voir Nouveau-Carré.
Ermenonville (mer de Sable), à partir du 22, de 10 h. à 18 h. 30 (sauf le vendredi).
Fleurines (vallée des Peaux-Rouges), à partir du 22, de 11 h. à 18 h. 30 (sauf le mardi).







JEUNESSE

Cinq cent mille jeunes en quête d'emploi

II. — La révolte ou la résignation

par PIERRE GEORGES

Cinq cent mille jeunes sont actuellement à la recherche d'un premier ou d'un nouvel emploi en France. Qu'ils soient diplômés ou non, cette quête d'un travail — acharnée ou pas — reste le plus souvent vaine (« le Monde » du 18 mars).

La situation ne peut se résumer à une simple affaire de diplôme ou d'assiduité dans la recherche d'un emploi. Le chômage des jeunes peut être aussi la conséquence d'un état de crise : crise régionale, crise d'un secteur d'activité.

Millau. — Depuis des années, Millau expatrie ses enfants. Faute de travail à leur offrir. Faute aussi d'industries venant s'installer dans cette vallée du bout du monde, à dix ou onze heures de train de Paris. Le problème de Millau n'est pas conjoncturel : il est permanent. Il n'est pas davantage local : d'autres départements que l'Aveyron le vivent aussi depuis des années. Simplement, ici, il est plus évident. « *Vous ne pourriez pas imaginer*, dit une femme, ancienne gantière au chômage, *comme l'on vivait bien ici autrefois.* »

Autrefois, oui. Aujourd'hui, la ganterie, richesse du pays, s'est étiolée : 3 000 emplois en 1972, 1 500 environ aujourd'hui. la mégisserie est à peine plus vaillante. Et les industries venues prendre le relais ont elles aussi des difficultés. Entre 1970 et 1974, selon les responsables C.F.D.T., 693 emplois ont disparu dans la région Millau-Saint-Afrique. A Millau — « *ville de l'éternel chômage* », dit une jeune fille, — il y a, actuellement, selon les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., 1 000 chômeurs. Selon l'agence locale pour l'emploi, on comptait, fin janvier 1975, 948 demandes d'emploi non satisfaites, dont 378 émanant des moins de vingt-cinq ans; les chiffres coïncident donc à peu près.

Si la proportion des jeunes peut paraître relativement faible par rapport à des villes comme Rodez et Decazeville, où elle dépasse 50 %, c'est que, bon an, mal an, six cents personnes environ quittent la ville et les villages environnants. Ce sont pour la plupart des jeunes, garçons et filles, qui vont grossir à Paris les bataillons de l'administration, de la S.N.C.F., des postes, et donner, accessoirement, à certaines grandes grèves leur accent et leur vivacité.

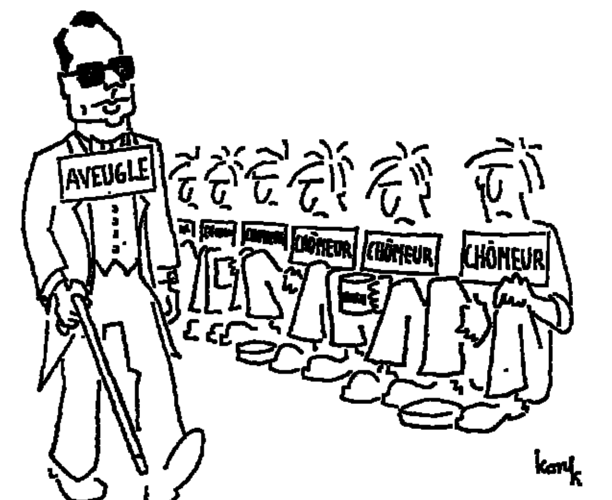
Françoise, dix-neuf ans, partira elle aussi bientôt. Après son frère Jacques, vingt et un ans, exilé il y a trois ans vers la capitale et les centres de tri postaux. Après sa sœur Michèle, vingt-trois ans, partie chercher à Montpellier l'emploi de sténodactylo qu'elle ne trouvait pas dans son pays.

Pour rencontrer Françoise, il a fallu l' « intercepter » à la sortie de l'agence locale pour l'emploi, ce qui montre combien le « chômage », pour être devenu courant, reste dans cette région aux racines paysannes un phénomène « honteux ». Plusieurs autres avaient refusé le rendez-vous et il a fallu promettre à la jeune fille de changer son prénom, comme celui de ses frère et sœur, et leurs âges, pour qu'elle accepte de parler. Françoise, donc, a eu une scolarité plutôt réussie, qui s'est terminée par un bac technique. « *J'étais heureuse*, dit-elle. *Pourquoi ne l'aurais-je pas été ? J'en finissais avec l'école, j'avais un métier et j'allais enfin ne plus pouvoir dépendre, financièrement, de mes parents. D'autant plus qu'il n'y a, à la maison, qu'un seul salaire, celui de mon père, et qu'il n'est vraiment pas élevé.* »

Toujours partir

Après six mois de vaines démarches, d'attente et d'incertitude, Françoise déchante. « *Non seulement parce que je n'ai pas trouvé, mais surtout parce que je me suis rendu compte que je ne trouverais pas. A l'agence, où je me suis inscrite dès les premiers jours, on m'a communiqué des offres d'emploi. A chaque fois périmées, ou enlevées par des filles qui avaient plus d'expérience, de l'ancienneté, quoi. C'est cela, aujourd'hui, le travail, on l'a à l'ancienneté ou parce qu'on a la chance de plaire.* »

Un instant de réflexion : « *Encore si j'avais fait des études classiques, j'aurai pu, avec une bourse, faire ce qu'ont fait mes camarades : aller en fac à Toulouse ou à Montpellier pour passer le temps... Non, même pas, je veux travailler et on ne veut pas que je travaille. Y a de quoi se flinguer, non ?* » Alors partir ? « *Oui, évidemment, partir. Toujours partir. Partir comme tout le monde. Mais c'est que j'aime mon pays, moi : les autres aussi, ils l'aiment. Ils sont partis et je partirai. Mais ils faudra bien un jour ou l'autre que cela cesse* ».



(Dessin de KONK.)

Son monologue, questions et réponses, Françoise l'a poursuivi longtemps, sans ordonner ses récriminations et ses angoisses, parlant de tout et mêlant un peu tout : le Larzac, l'armée, la vie les salaires, son père « exploité », usé par le travail. « *Oui, y en a marre*, dira-t-elle, *il faudra bien qu'un jour notre vie, notre avenir, nous appartiennent* ». Alors, révolutionnaire ? « *Moi ?* » Un rire triste. « *Peut-être, après tout. Révoltée, en tout cas* ».

André, de Romainville, s'est marié le 1er mars. Est-on vieux quand on se marie ? Non, bien sûr. Malgré ses vingt-huit ans, il est donc un jeune chômeur. Et un vrai, en termes administratifs, puisqu'il a déjà travaillé, qu'il a été licencié et qu'il touche des indemnités. Mais André est aussi, d'une autre façon, un « vieux » travailleur.

A quinze ans, en 1962, à sa sortie du collège d'enseignement technique, il est entré dans une imprimerie comme « apprenti-receveur » sur machine offset « *Pour 1,50 F de l'heure.* » Il y est resté sept ans, jusqu'à son départ à l'armée.

Un stage de conversion au titre ronflant

Au retour, dans son entreprise, il obtient une première spécialisation : celle de margeur (7 F de l'heure à l'époque). Mais sa « boite » est absorbée en 1969. Premier licenciement, mais, dit-il, « *c'était encore la belle époque dans le livre* ». Il se recase très vite jusqu'à ce qu'en 1971 il soit victime d'un accident de santé. « *La dépression, quoi.* » Là, ce sera la « période noire » : quatre ou cinq entreprises à la suite et pour terminer, en 1973, une tentative de suicide. André s'en tire, rencontre sa future femme, « *reprend sur lui* » et, finalement, non seulement trouve du travail, mais devient, en mai 1973, conducteur sur machine offset, ouvrier qualifié (15,25 F de l'heure).

Pendant un an, il se croira tiré d'affaire. Puis, cela recommence. Concentration, regroupement. « *Ma machine et moi, on s'est baladé dans la région parisienne.* » Jusqu'au mois de septembre 1974. « *Le taulier ne voulait pas payer un margeur pour travailler avec moi sur la machine couleurs. Je ne pouvais pas rouler comme cela, c'est trop dangereux. Alors, je le lui ai dit. Il m'a répondu que si je n'étais pas content, je pouvais partir. Je lui ai dit non, il faudra me licencier. Il m'a licencié.* »

Depuis le 19 septembre, André est au chômage, sauf aux rares périodes où le bureau de placement du Livre, boulevard Blanqui, a pu lui trouver des remplacements. Il est inscrit, après un déménagement, à l'agence locale pour l'emploi de Romainville qui lui a demandé de reconstituer, pièce par pièce, un dossier déposé à Paris, lieu de son précédent domicile. Parce que, dit le règlement, on ne fait pas suivre le dossier d'un département à un autre. « *Je leur ai pourtant offert deux timbres* », ironise André.

Comme celle de son arrondissement parisien, l'agence de Romainville ne lui proposera aucun emploi. Simplement une conseillère d'orientation, consultée, lui offrira-t-elle de faire un stage de conversion au titre ronflant : « *Technicien en organisation et gestion d'entreprise.* » André a accepté. Il attend maintenant une réponse. « *Si cela marche, le stage durera huit mois et je serais indemnisé 1 500 F par mois.* » Quant aux débouchés, il ne sait pas trop, « *la conseillère a dit qu'on en manquait* ».

André s'est marié le 1er mars. Ses parents ont aidé le jeune ménage à payer la noce et à s'installer. On leur a prêté une chaise et une table. Ils ont acheté une chambre à crédit pour « *avoir au moins un lit* ». La jeune femme d'André travaille et gagne 1 850 F par mois et ils paient pour leur appartement un loyer mensuel de 700 F. André a travaillé treize ans et voilà qu'une fois arrivé au but, tout, professionnellement, s'est écroulé. « *Je suis ni plus ni moins avancé qu'un type de seize ans qui sort de l'école.* »

Prochain article :

« DES ZÉROS DANS UN TROU PERDU »

Les universités vont participer à la formation des jeunes chômeurs

Les établissements d'enseignement supérieur — et notamment les universités — doivent participer à l'opération de formation des jeunes sans emploi, indique une circulaire du secrétaire d'Etat aux universités, publiée au « Bulletin officiel » de cette administration daté du 27 février.

Les universités accueilleraient de jeunes chômeurs de dix-huit à vingt ans, bacheliers ou ayant un niveau scolaire équivalent, mais sans diplôme professionnel et inscrits comme demandeurs d'emploi à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

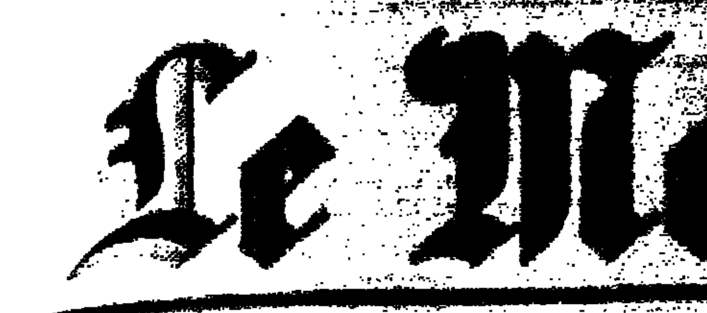
Le contenu des formations doit tenir compte des perspectives d'emploi par secteurs définies par les échelons régionaux de l'ANPE. Mais, en général, celles-ci pourraient comprendre trois cents heures d'enseignement « *appliqué* » de langue étrangère (généralement l'anglais) ; trois cent cinquante heures de techniques pratiques d'expression (rédaction de notes et de lettres, apprentissage de la machine à écrire) et de techniques « quantitatives » (mathématiques financières et comptabilité) ; trois cent cinquante heures d'information sur la vie et l'environnement de l'entreprise.

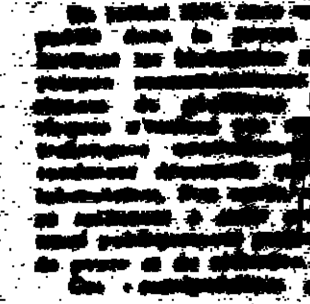
Ces enseignements seraient organisés par groupes de vingt-cinq étudiants, sauf celui de langue étrangère, prévu par groupes de quinze. Les universités seront libres de choisir le mode de contrôle des connaissances, mais devront organiser un contrôle de l'assiduité des stagiaires pour la délivrance de l'attestation finale.

Les établissements volontaires pourront se grouper sur une même ville pour organiser des formations. Ils pourront aussi demander l'aide de l'Agence pour le développement de l'éducation permanente (ADEP). Ils auront le droit de faire appel, en plus des crédits publics, à des contributions d'entreprises, de fonds d'assurance formation ou d'associations patronales de formation professionnelle.

Le secrétariat d'Etat escompte que les universités pourront accueillir quatre mille stagiaires.

Le M

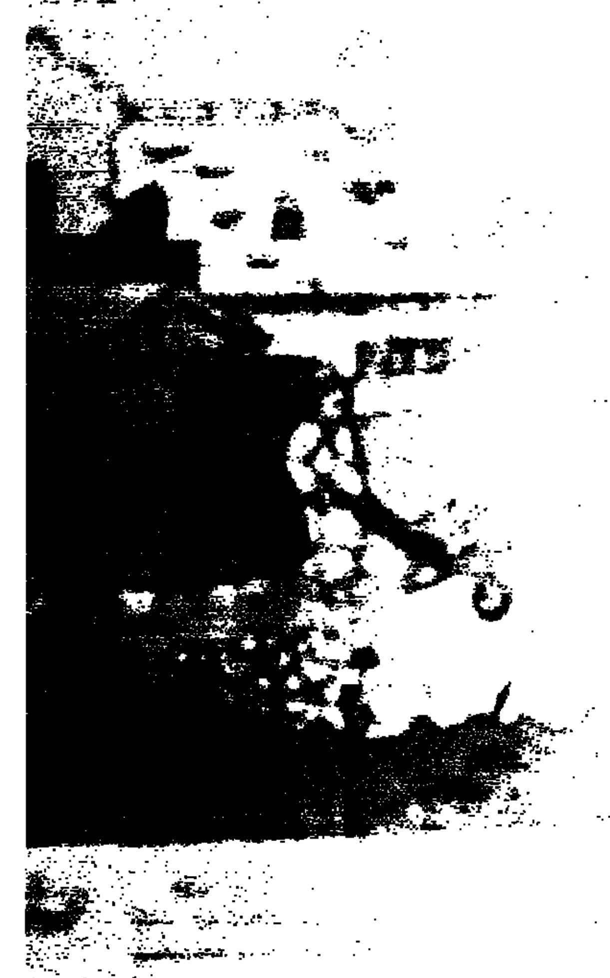




DE NOUVELLES RÈGLES

EN FRANCE

Deux commissions de la D.G.R.S.T. donneront désormais leur avis



Le Monde DE LA MÉDECINE

Après la levée de l'embargo

En juillet 1974, onze savants américains avaient publié dans la presse scientifique une lettre invitant les biologistes du monde entier à interrompre momentanément certains types d'expériences de génétique fondamentale dont les risques n'étaient pas mesurables, alors que des techniques nouvellement mises au point les rendaient désormais accessibles à de nombreux laboratoires. Peu après, des chercheurs européens se ralliaient à cette attitude et prenaient eux aussi publiquement position en faveur d'un temps de pause et de réflexion.

Ces « manipulations génétiques » particulièrement prometteuses font en effet appel à des virus ou à des bactéries de l'environnement humain ; or elles pourraient notamment présenter des risques imprévus de tumorisation ou de résistance à tout traitement (« le Monde » du 18 septembre 1974).

Après sept mois d'embargo, ou plus exactement d'autocensure, cent cinquante parmi les spécialistes le plus qualifiés dans le monde entier se sont réunis à Asilomar, en Californie, à la fin du mois de février, pour faire le point et décider de l'avenir.

A l'unanimité, les congressistes se sont prononcés pour la levée de l'embargo et la reprise de ces expériences. Ils ont toutefois établi, malgré quelques dissensions sur les modalités, des normes précises destinées à minimiser les risques encourus, soit en préconisant la sélection de vecteurs nouveaux qui ne pourraient pas survivre chez l'homme, soit en renforçant la sécurité des conditions de travail.

Ils ont aussi décidé de recommander aux gouvernements nationaux de créer des instances avec droit de regard sur les projets de manipulations pour éviter les risques inhérents à une prolifération de travaux incontrôlés.

DE NOUVELLES RÈGLES POUR LES MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES

LES manipulations génétiques permettent de créer artificiellement des chromosomes hybrides, ce qui offre la possibilité de fusionner des gènes d'origine différente.

Grâce à la mise au point de techniques récentes, faisant intervenir les enzymes dites de « restriction », il est aujourd'hui possible de scinder des molécules d'ADN en des endroits spécifiques et de les ressouder en des positions différentes. Ces molécules peuvent provenir de n'importe quelles espèces de virus, de bactéries (procaryotes) ou d'êtres pluricellulaires (eucaryotes).

Si théoriquement, à l'aide de ces enzymes, toutes les hybridations sont envisageables, actuellement, dans la pratique, les manipulations se bornent essentiellement à deux types d'expérience : soit l'introduction de gènes viraux bactériens ou eucaryotes dans des plasmides (petites unités d'ADN indépendantes du chromosome bactérien) ou des virus bactériophages, soit la recombinaison *in vitro* de virus ou de plasmides.

Ces plasmides, ou ces phages, appelés « vecteurs », qui ont intégré de nouveaux fragments d'ADN, sont introduits dans une bactérie-hôte où ils se multiplient.

Outre les résultats que l'on peut en espérer en génétique fondamentale, de nombreuses applications sont attendues tant en médecine que dans l'industrie chimique ou dans l'agriculture : production par des bactéries manipulées, cultivées en grande quantité, d'enzymes et d'hormones protéiques à bon marché (insuline humaine notamment) ; mise au point de nouveaux vaccins, traitements nouveaux, par inclusion de gènes qui font défaut, de maladies congénitales; introduction de gènes correspondant à la fixation de l'azote chez les légumineuses dans d'autres plantes, céréales en particulier, etc.

Les plasmides et les bactériophages présentent l'avantage de posséder peu de gènes, relativement faciles à identifier, et dont il est possible d'observer l'expression (1). Quant à la bactérie *Escherischia coli*, ce matériel de prédilection des généticiens, à nul autre comparable, est parfaitement connu.

Des gènes inconnus

La petite taille de cette bactérie, étudiée sous tous les angles depuis vingt ans, donne la possibilité de retrouver et de voir clairement s'exprimer des gènes étrangers qui, dans leur contexte habituel, sont soit inhibés, soit perdus dans la masse immense d'autres gènes.

L'inconvénient majeur, théoriquement rédhibitoire, est qu'*Escherischia coli* sous sa forme naturelle est un hôte habituel du colon humain et que les bactéries de laboratoire qui en sont dérivées risquent de contaminer l'homme, en lui apportant, par l'intermédiaire de plasmides ou de bactériophages manipulés, des gènes inconnus dont l'« *expression* » peut être dangereuse. Les bactérie se transmettent aisément ces plasmides ou ces virus qui ne sont pas essentiels à leur vie, et qui se répliquent de façon autonome.

Conscients de ces avantages et de ces inconvénients et désireux d'aller bien légitimement beaucoup plus avant, en ne se limitant plus seulement aux bactéries, mais à toutes sortes de manipulations sur des cellules eucaryotes de plusieurs espèces, les congressistes d'Asilomar ont codifié les expériences et proposé des mesures de sécurité. Les manipulations envisagées sont réparties en trois catégories : la première a trait aux procaryotes, autrement dit aux bactéries ; c'est pour le moment le seul hôte utilisé (2). La seconde a trait aux manipulations de virus animaux. La troisième aux recombinaisons d'ADN des cellules eucaryotes de. êtres supérieurs.

Pour ces trois catégories d'expériences, les congressistes ont défini des types de protocole expérimental à bas, moyens et hauts risques.

Pour les expériences considérées à bas risques, de bonnes techniques de base en microbiologie médicale seront seulement exigées et les consignes se borneront à recommander le port de vêtements spéciaux, l'utilisation de pipettes mécaniques et l'abstention de toute prise alimentaire au laboratoire. Pour le moment, les vecteurs déjà existants seront utilisés, mais, lorsque des vecteurs plus « *sûrs* » auront été élaborés, il sera recommandé à l'évidence de les employer

Les expériences à moyens risques requerront des précautions supplémentaires de manipulation et d'environnement (pièces spéciales, filtres, gants, pression négative, etc.), ainsi que l'élaboration de nouveaux vecteurs qui, tout du moins pour l'esprit, paraîtront plus satisfaisants pour la sécurité. Vecteurs qui sont encore à obtenir, mais qui pourraient être disponibles dans un très proche avenir.

Les expériences à hauts risques exigeront des locaux très spéciaux, une atmosphère close, sous pression négative, le passage obligatoire à la douche, des changements vestimentaires, les personnes qui auront à manier le matériel devant porter des costumes spéciaux de protection. Elles exigeront absolument l'utilisation de vecteurs de « *sécurité* ».

Les « vecteurs » et les « hôtes » de sécurité porteront nécessairement une série de mutations qui les rendront impropres à la vie hors des conditions de culture, et en particulier impropres à la survie dans l'organisme humain.

Les « mutants de sécurité »

L'idéal, apparemment accessible, semble être de fabriquer en laboratoire des bactéries et des virus qui, par suite d'une série de mutations successives, ne pourront servir qu'à l'expérience envisagée, et seront condamnés à mort sitôt sortis des conditions d'expérience. Un peu à la façon des rats de laboratoire de telle ou telle souche qui répondent tellement spécifiquement aux besoins précis d'expérience qu'ils seraient dans l'incapacité absolue de vivre plus d'une journée hors d'une cage.

La création de plasmides non transmissibles d'une - bactérie à l'autre, comme de nouveaux phages « lambda » possédant plusieurs mutations, et d'une *Escherischia coli « spéciale »* devrait, selon les congressistes d'Asilomar, non seulement « *optimiser la sécurité* » mais « *apporter des améliorations considérables dans les méthodes elles-mêmes* ».

Reste à trouver un vecteur convenable « de sécurité » pour les cellules eucaryotes.

Le renforcement des conditions de sécurité dans les laboratoires dépendra pour beaucoup de la volonté des chercheurs : dans l'ensemble, les mesures ne devraient pas entraîner de dépenses exagérées, sinon l'affectation d'un lieu spécial. Les expériences les plus dangereuses seront sans doute tentées dans des lieux hautement protégés, en nombre limité et parfois déjà existants, tels le blockhaus de Fort-Detrick (qui abritait autrefois les recherches militaires américaines sur la guerre bactériologique aujourd'hui interrompues.) ou le « Hot Virus Lab » de Bethesda (*le Monde* du 4 juin 1970).

Aussi, les efforts des biologistes et des généticiens devraient-ils porter en priorité sur la recherche de nouveaux hôtes et de nouveaux vecteurs.

Mais, comme l'ont remarqué les biologistes réalistes, il faudra toujours avoir en tête que la « *sécurité absolue n'existe pas* », il faudra toujours « *réfléchir avant d'agir* ». En tout cas, la plupart ne partageaient pas le pessimisme de l'Américain Sinsheimer, qui réclamait un surcroît de prudence et de patience, en déclarant : « *Rien ne pourrait retarder davantage la science que si d'ici deux ans il y avait une épidémie à Stanford ou à Cold-Spring-Harbor.* »

Pour les biologistes et les généticiens, le bon sens prévaut, et une telle hypothèse leur paraît exclue. D'autant que l'ombre de l'industrie pharmaceutique, qui faisait si peur voici sept mois, s'est un peu estompée. Toujours intéressés par les applications de ces méthodes, certains laboratoires envisagent des recherches, mais il semble que la publicité donnée aux risques et l'autocensure des biologistes compétents aient un peu calmé leur ardeur.

On dit qu'ils seraient prêts, désormais, à envisager une action coordonnée avec les responsables et non plus une course désordonnée dans le secret.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

(1) Soit un gène est réprimé et l'ordre qu'il porte n'est pas exécuté, soit il s'« *exprime* », et préside à la synthèse d'une protéine.

(2) Ont été déjà réalisées des manipulations permettant d'hybrider des plasmides distincts de deux bactéries différentes d'une même espèce, puis de bactéries d'espèces différentes. Récemment ont été incluses dans des plasmides des fragments de chromosomes de grenouille et de drosophile.

Questions en suspens

En fin de congrès, les biologistes ont rappelé que, pour accroître encore la sécurité des expériences, il serait souhaitable de pouvoir répondre rapidement à six questions actuellement en suspens :

1) Les gènes de cellules eucaryotes ou les virus ont-ils la possibilité de s'« exprimer » *dans les bactéries-hôtes et de présider à la synthèse des protéines éventuellement toxiques ?*

2) Des fragments d'ADN « libres » *peuvent-ils infecter des animaux ou des plantes ?*

3) Des molécules d'ADN recombinées procaryote-eucaryote soit libres, soit encapsulées dans un virus, peuvent-elles injecter des animaux des plantes et s'y exprimer ?

4) Des cellules de mammifères en culture peuvent-elles être génétiquement « transformées » (c'est-à-dire rendues tumorales en éprouvette) par de l'ADN libre homologue ou hétérologue ?

5) Des hybrides d'ADN viral et d'ADN animal ou des hybrides virus-plasmides peuvent-ils provoquer des tumeurs sur les animaux ?

6) Des méthodes peuvent-elles être mises au point pour contrôler effectivement l'échappée et la dissémination de nouvelles souches ?

EN FRANCE

Deux commissions de la D.G.R.S.T. donneront désormais leur avis

La France, qui, dans le domaine des manipulations génétiques, fait partie du peloton de tête, a créé en novembre dernier par l'intermédiaire de la Délégation générale de la recherche scientifique (D.G.R.S.T.) une instance de concertation destinée, sous la présidence du professeur Jean Bernard, à donner son avis sur tous travaux, programmes de recherches, concernant ce secteur particulier de la biologie.

Désormais, deux commissions fonctionneront régulièrement pour juger tout à la fois du bien-fondé d'expériences proposées par les équipes de recherche française et de leur réalisation technique.

La première, que l'on peut qualifier de « réflexion éthique », *aura à juger du bien-fondé des manipulations proposées ; elle comprend les professeurs Bernard, Jacob, Monod, Gros, Monier, Ebel, Chabbert, Slonimski.*

La seconde, d'ordre technique, devra, avec le concours de MM. Wollman, Tiollais, Kourilsky (Ph.), Bernardi, Cuzin, Girard, Blaudin de Thé, Le Gault Demare, Haennin, Pereira da Silva, Chambon, aider à déterminer les conditions de réalisation. Elle préconisera des normes de sécurité ou suscitera des critiques de protocole en vertu de la connaissance que ces biochimistes, généticiens et microbiologistes particulièrement qualifiés, ont dans ce domaine.

Pour le moment en France, et bien que plusieurs équipes y pensent ailleurs, l'essentiel des manipulations génétiques se fait à l'Institut Pasteur, qui est en train de s'équiper d'un laboratoire adapté aux conditions de sécurité requises pour les expériences « à risques ».

Les biologistes moléculaires de l'Institut auront le travail facilité par la très bonne connaissance qu'ont depuis fort longtemps leurs voisins pastoriens des mesures à prendre pour l'étude, l'expérimentation et la non-dissémination des germes hautement pathogènes.

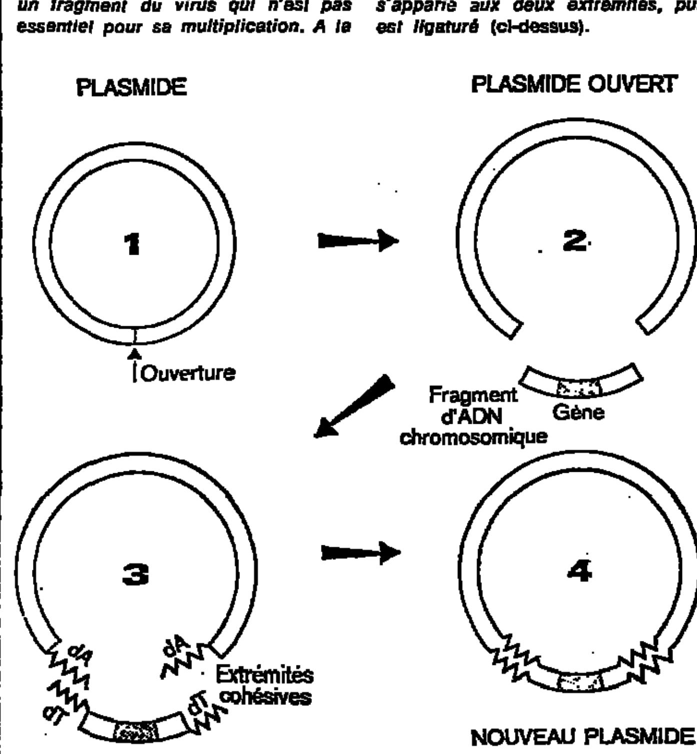
COUPER ET COLLER

A l'aide d'enzymes, des « endonucléases de restriction », on sait aujourd'hui scinder en des endroits strictement définis les molécules d'ADN. Deux matériels génétiques de prédilection qui sont abrités dans une bactérie-hôte, Echerischia coli, *sont actuellement utilisés comme vecteurs : les plasmides et le bactériophage lambda. Il existe deux moyens, l'un d'addition, l'autre de substitution, de « manipuler » les fragments d'ADN qui sont théoriquement utilisables aussi bien pour les plasmides que pour les virus. Pour la commodité du dessin, nous avons représenté l'un de ces procédés pour les plasmides et l'autre pour les virus.*

— 1) Le plasmide, qui est une molécule d'ADN en double hélice, est ouvert en un point spécifique. Sur l'un des brin.. de la molécule, on fixe une séquence qui constitue une « extrémité cohésive », et sur l'autre une autre séquence de signification complémentaire. Par le même moyen, on colle au fragment d'ADN étranger (lui-même scindé de sa molécule originale à l'aide d'enzymes) des extrémités également « cohésives ». Cela permet aux unes et aux autres de s'apparier avant d'être ligaturées par une « ligase » *(en bas).*

— 2) La deuxième procédé n'ajoute aucun élément extérieur mais substitue un fragment d'ADN étranger à un fragment du virus qui n'est pas essentiel pour sa multiplication. A la suite de mutations, puis de l'action d'enzymes de restriction, le virus est coupé en des endroits qui laissent apparaître des extrémités cohésives. Le fragment étranger est préparé de même, et il possède donc ainsi des extrémités cohésives. Le fragment étranger se substitue au fragment non essentiel du phage, qui est éliminé. Il s'apparie aux deux extrémités, puis est ligaturé (ci-dessus).

ADN du bactériophage Lambda
Gène
Fragment d'ADN chromosomique
Extrémités cohésives
Bactériophage manipulé



(*Schémas d'après* PIERRE TIOLLAIS.)

AUX JOURNÉES D'ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

Faut-il installer des Centres de transfusions dans tous les hôpitaux ?

Le sang n'est pas un reconstituant général, un fortifiant miracle administré aux malades qu'ils en aient réellement besoin ou non. C'est un élément dynamique aux multiples constituants, présentant plusieurs fonctions biologiques, qui ne doit pas être utilisé à tort ou à travers, abusivement, comme le font trop de cliniques privées. C'est ce qu'a notamment déclaré le 8 mars, lors d'une conférence de presse, le professeur Viars, en marge du colloque international d'anesthésie-réanimation qui a réuni, durant deux jours, huit cents médecins, préoccupés des problèmes de transfusion sanguine et du rôle du sang en réanimation.

Le sang doit donc être réservé à un usage précis et à bon escient, de préférence sous forme fractionnée, de façon à ne fournir que l'élément répondant à une fonction déficiente donnée d'un malade.

Or, selon le professeur Viars, quatre vingt dix-neuf fois sur cent, l'état d'un malade n'exige nullement l'utilisation de sang dans sa totalité, mais de façon sélective, de l'un de ses constituants, globules rouges, globules blancs, plaquettes, ou encore du plasma, ou de ses fractions (facteurs de coagulation, albumine). *« Un sujet anémique a-t-il réellement besoin qu'on lui injecte des globules blancs ? »* demande le professeur Viars.

Les anesthésistes-réanimateurs et les hémobiologistes hospitaliers parisiens souhaitent qu'on s'oriente vers des « transfusions à la carte », en fonction des besoins spécifiques des malades.

Pour cela, il faut que les structures et le personnel compétent, suffisamment nombreux, soient réunis et centralisés pour autoriser en un lieu unique, l'hôpital, la collecte, la séparation des éléments labiles, les analyses, l'utilisation.

Depuis de nombreuses années, le Centre national de transfusion sanguine, ainsi que les autres centres régionaux ou départementaux, préparent et distribuent des dérivés du sang, et non plus uniquement du sang total. Mais, selon le professeur Viars et l'hémobiologiste de l'hôpital de la Pitié, le docteur Tzanck, ces dérivés sont très souvent labiles, et leur séparation a intérêt à être faite non loin du lieu d'utilisation. L'importance numérique des transfusions sanguines dans les hôpitaux — cinquante mille par an à la Pitié — justifient l'existence de centres hospitaliers et de postes de transfusion dans ou à côté des hôpitaux.

Une meilleure coordination

Cependant, la plupart des cliniques et hôpitaux ont besoin de prélèvements par équipes mobiles, de ce que le professeur Viars appelle « les prélèvements forains » (dans les camions itinérants) puisque, par ce moyen, le Centre national de transfusion sanguine réussit à fournir les quatre cinquièmes de la consommation.

Selon les anesthésistes et hémobiologistes parisiens, il semble nécessaire, voire indispensable, qu'une articulation soit trouvée entre le Centre national de transfusion sanguine et les utilisateurs hospitaliers.

Outre le fait que le prélèvement hospitalier permet de « motiver » le donneur — qui donne *« non plus pour sauver une vie mais pour sauver une personne »* (qu'il connaît), l'intérêt des centres de transfusion hospitaliers résiderait dans une meilleure adaptation aux besoins de chaque institution hospitalière et dans une utilisation de tous les éléments du sang. Cela suppose, toujours selon les professeurs Viars et Tzanck, l'extension d'un corps de « spécialistes de l'application transfusionnelle », les hémobiologistes hospitaliers.

M. A.-R.

L'OPINION DU PROFESSEUR SOULIER

Un projet inconcevable

Le professeur Soulier, directeur général du Centre national de la transfusion sanguine, que nous avons interrogé, a apporté les précisions suivantes :

Certes, il y a lieu de faire le meilleur usage possible du sang donné par les bénévoles, mais on ne peut laisser croire que 99 % des transfusions d'un seul flacon de sang sont superflus et qu'il y a un gaspillage général du sang. Les organismes de transfusion sanguine ont été les premiers à préconiser une utilisation rationnelle du sang, et une circulaire ministérielle, datant du 14 février 1973, a recommandé l'utilisation des concentrés globulaires toutes les fois où les seuls globules rouges sont nécessaires aux malades. Ce n'est pas seulement en France, mais dans tous les pays développés qu'on a mis l'accent sur l'utilisation préférentielle des éléments figurés du sang : globules rouges, globules blancs, plaquettes. Ce n'est pas là une découverte des hémobiologistes parisiens.

La France, grâce à son organisation transfusionnelle, est capable de faire face à ses besoins, sans que l'on puisse parler de gaspillage ni de manque de sang. Il est souhaitable toutefois que ce ne soit pas toujours les mêmes qui donnent (la loi prévoit un maximum de 3 dons annuels chez la femme et de 5 chez l'homme) et l'ensemble de la population doit participer à cette démarche altruiste. A ce sujet, notons que la motivation hospitalière (don occasionnel pour un parent ou un ami), certes utile, ne doit pas faire oublier le principe fondamental du don anonyme du sang, en dehors duquel les malades sans famille ou sans proches (ou ayant besoin de toute urgence d'une transfusion) ne bénéficieraient pas du sang nécessaire.

Le Centre national de transfusion sanguine, nous dit-on, *« est aujourd'hui contesté. Sa structure nationale l'empêche de progresser et de s'adapter aux besoins nouveaux, il est coupé du malade... »*.

Cette affirmation est singulière au moment où vient de se créer une fondation comprenant parmi ses membres fondateurs : l'Assistance publique de Paris, un représentant des hémobiologistes, pour consacrer la fusion entre le centre départemental situé à l'hôpital Saint-Antoine et le Centre national situé rue Alexandre-Cabanel. Par son implantation hospitalière, le Centre national a, en effet, un secteur d'application et comprend en son sein des hémobiologistes.

Les dérivés du sang, dits labiles : concentrés cellulaires, fractions anti-hémophiliques, sont actuellement préparés à la fois au Centre national de transfusion et à Paris dans les centres hospitaliers de secteur. Nous ne comprenons pas l'opposition que l'on veut introduire entre ces deux types d'organismes. Les produits labiles peuvent être fournis aux hôpitaux et aux établissements privés de soins dans un délai très court, et il n'est pas concevable que chaque hôpital de France possède son propre organisme de transfusion. Cela constituerait un éparpillement des responsabilités et une charge financière considérable pour le pays. Un minimum de centralisation est nécessaire, en particulier pour les groupes sanguins rares et pour la dessiccation et le fractionnement du plasma.

L'organisation transfusionnelle française, que beaucoup de pays étrangers nous envient, est fondée sur des centres départementaux de transfusion sanguine, dont la plupart sont situés dans des hôpitaux ou à leur voisinage immédiat, en intime liaison avec les utilisateurs.

La coordination entre le corps des hémobiologistes, particulièrement développé à Paris, et les organismes de transfusion agréés peut se faire aisément dans les multiples instances déjà existantes, telle la commission consultative de transfusion sanguine au ministère de la santé (où l'hémobiologie est représentée), la Société nationale de transfusion, l'Association pour le développement de la transfusion sanguine.

Ajoutons qu'il a été décidé à Paris d'établir un central de prospection pour la collecte du sang, groupant les hémobiologistes et le Centre national de transfusion, sous l'égide du ministère de la santé et de l'Assistance publique.

Il serait très regrettable que le public puisse imaginer qu'il existe deux transfusions sanguines, l'une proche des utilisateurs et techniquement avancée et l'autre conservatrice et rétrograde. Tous les responsables de la transfusion sanguine (et j'inclus dans cette liste les hémobiologistes) n'ont qu'un souci : utiliser de façon optimale le sang humain, et ses dérivés, généreusement offert par les volontaires pour soigner de la façon la plus efficace et la mieux adaptée à chaque cas les malades qui peuvent ainsi bénéficier de l'immense progrès de nos connaissances en transfusion sanguine.

CORRESPONDANCE

Pour une collecte aux heures de visite

Nous avons reçu la lettre suivante de Mme Gabrielle Jamet, de Paris :

Dans un hôpital comme Broussais, où l'on fait des opérations cardiaques demandant une quantité particulièrement importante de sang, on ne peut offrir son sang qu'entre 8 h. du matin et midi, et pas le dimanche, alors que les visites ne sont autorisées qu'à partir de 13 h. 30 et sont particulièrement nombreuses le dimanche.

Aucune suggestion, ou propagande, aucune facilité n'est faite à l'intérieur de l'hôpital pour essayer de susciter ou d'encourager les bonnes volontés qui fréquentent les hôpitaux et sont, par les visites qu'ils rendent à leur famille ou amis, sensibilisés à ces moments-là à ces problèmes.

Ne pourrait-on prévoir que les transfusions aient lieu également l'après-midi pendant les heures de visite et faire dans l'hôpital la publicité la mieux adaptée pour encourager les bonnes volontés (affichage dans les couloirs, dans les chambres...) ?

Un don obligatoire pour les automobilistes ?

M. Argelès, de Montpellier, nous écrit :

Donneurs de sang bénévoles, mon mari, mes deux filles et moi-même, nous recevons deux à trois fois l'an une carte du Centre de transfusion sanguine. Parfois une note plus précise nous convoque pour une opération à cœur ouvert.

Comme nous, des milliers de volontaires, tous bénévoles, des citoyens qui croient encore aux « hommes de bonne volonté », essayent par le don d'eux-mêmes de réparer ce que d'autres, conscients ou inconscients, jeunes et moins jeunes, détruisent dans des accidents de la route.

Quand une loi obligera-t-elle tout détenteur du permis de conduire, âgé de dix-huit à soixante ans, au don annuel du sang ?

LIVRES

POUR TOUS

■ **L'ASTHME**, par le docteur René Giacobi. Robert Laffont éditeur, collection « Comprendre pour guérir », 196 pages, 26 francs.

Qu'est-ce que l'asthme ? Quel est son mécanisme ? Comment le diagnostique-t-on et le soigne-t-on ? Suivant l'habitude de cette collection, le docteur Giacobi répond de façon pratique à toutes ces questions par des explications simples et clairement illustrées. Au-delà des questions médicales, l'auteur aborde l'aspect de la vie quotidienne de l'asthmatique et traite des répercussions que cette maladie peut avoir sur son travail et sa vie familiale ou sexuelle. Cherchant surtout à dédramatiser cette affection, le docteur Giacobi montre bien que, correctement soignée et assumée, cette maladie, malgré toutes les contraintes que son traitement impose, est parfaitement compatible avec une vie normale, si du moins on prend les moyens d'une action énergique, qui ne doit pas se limiter à une simple thérapeutique médicamenteuse, mais demande une véritable hygiène de vie.

POUR LES MÉDECINS

■ **DICTIONNAIRE PRATIQUE DE THERAPEUTIQUE MEDICALE**, par L. Perlemuter, J. Obraska et J. Quevauvilliers. Masson, éditeur, 1 408 pages, 139 francs.

Trente et un spécialistes ont contribué à l'élaboration de ce « dictionnaire », véritable bible pratique de la thérapeutique, qui rendra aux praticiens les plus grands services.

Les maladies sont classées par ordre alphabétique, ce qui facilitera la consultation de l'ouvrage, où figurent non seulement les grands principes des traitements mais les modalités de leur conduite et une série de renseignements et d'index éminemment utiles (notamment l'index des noms chimiques et commerciaux des médicaments).

■ **PATHOLOGIE MOLECULAIRE**, par les docteurs G. Schapira et J.-C. Dreyfus. Masson, éditeur, 313 pages, 149 francs.

Une étude exhaustive et très remarquable de la nature biochimique des syndrômes pathologiques que l'on appuyait hier encore sur l'étude des formes et des fonctions, et que l'on relie aujourd'hui et chaque jour plus clairement à des erreurs moléculaires.

Nombre de troubles héréditaires (cent sur les trois cents d'orgine métabolique) sont à présent élucidés et la connaissance de la lésion enzymatique qui les engendre a pour plusieurs d'entre eux entraîné des applications diagnostiques, préventives ou thérapeutiques.

Il est vaisemblable que c'est là que se trouvent le modèle de toute la pathologie de demain, y compris celle du comportement, et la base d'une véritable pharmacologie adaptée aux caractéristiques propres de ceux auxquels elle est destinée. La connaissance des principes sur lesquels repose la classification nouvelle des maladies est aussi fondamentale que pouvaient l'être il y a trente ans l'anatomie ou la physiologie. L'ouvrage de MM. Schapira et Dreyfus devrait devenir sur ce plan un classique de la pédagogie médicale.

■ **APPROCHE PSYCHOSOMATIQUE DE LA PRATIQUE MEDICALE ET CHIRURGICALE**, par les docteurs J.-M. Coldefy et J.-M. Oughourlian. Privat, éditeur, 400 pages, 75 F.

Dix-neuf médecins ont collaboré à cette somme qui représente une tentative d'ouverture fort intéressante des diverses disciplines médicales vers le contexte psychologique général, que le médecin ignore trop souvent.

Au-delà de l'intérêt ponctuel de chacun de ses chapitres l'ouvrage entrepris sous la direction du professeur Coldefy pourrait être la charte de l'humanisation médicale. Il ne s'agit plus, à vrai dire, de savoir s'il existe des maladies psychosomatiques, mais de comprendre que toutes les maladies organiques ou fonctionnelles, quelles qu'elles soient, se déploient dans un contexte d'où le psychisme ne peut être exclu et où il occupe souvent un rôle déterminant.

De là à « psychiatriser » toute la pathologie, il n'est qu'un pas, que beaucoup, hélas, franchissent, mais que dénonce avec vigueur et clarté l'ouvrage de Coldefy.

■ **LE MALADE PSYCHOSOMATIQUE ET LE MEDECIN PRATICIEN**, par B. Luban-Plozza et W. Pöldinger. Editions Privat, 251 pages, 36 francs.

Préfacé par le docteur Balint, récemment décédé, un traité utile, rédigé par deux praticiens allemands, sur les concepts fondamentaux et les principes thérapeutiques de la médecine psychosomatique. C'est-à-dire de la médecine tout court dans ses incidences psychologiques, essentielles ou relationnelles.

Devrait rendre service aux généralistes si souvent confrontés à ce type de problème et si malheureusement désarmés par les carences de l'enseignement en ce domaine.

LES MÉDICAMENTS

De l'usage à l'abus, de la prudence au sevrage

Tout médicament, fût-il le plus commun et le plus « inoffensif », exerce des effets directs ou secondaires, parfois méconnus. Les récentes affaires des sels de bismuth, d'une part, et des « cachets » calmants et analgésiques, de l'autre, confirment cet axiome et sont peut-être les prémices d'une ère nouvelle où la prudence — fût-elle excessive — succéderait enfin à la médicomanie qui ravage l'Occident, au grand détriment des finances publiques... et parfois de la santé.

LE BISMUTH EST-IL DEVENU UNE SUBSTANCE VÉNÉNEUSE ?

JUSQU'AU mois dernier, et depuis plus de vingt-cinq ans, le bismuth faisait partie de ces substances inertes, largement employées dans tous les troubles entraînant une irritation ou une infection intestinale, et que l'on estimait dénuées d'effets secondaires nocifs.

Les quantités de sels de bismuth (du sous-nitrate dans la majorité des cas) absorbées en 1974 s'élevaient, rien que pour la France, à 580 tonnes, réparties entre un million et demi à deux millions d'utilisateurs. Pour quatre-vingt-quinze pour cent, cette consommation résulte, en raison d'un prix élevé et de la possibilité de remboursement par la Sécurité sociale, d'une prescription médicale.

Les gastro-entérologues et les médecins généralistes recouraient donc très largement, pour le traitement des colites et des constipations notamment, à ce médicament « *de loin de plus important* », « *irremplaçable* », selon l'expression du professeur J. Rogé (*Revue du praticien*, des 25 janvier et 5 mars 1975).

Les troubles intestinaux ou colitiques (au premier rang desquels la constipation) étant, pour nombre d'entre eux, chroniques, un nombre considérable de patients absorbaient du bismuth quotidiennement pendant des périodes atteignant fréquemment dix à vingt ans. Ce protecteur de la muqueuse qu'il recouvre d'un film homogène, doté d'une action antiseptique légère, bien toléré, a la réputation d'avoir une efficacité remarquable sur les putréfactions et les fermentations intestinales qui sont source, pour les colitiques et les constipés, de douleurs gênantes.

Son action était connue depuis plus de cent ans et son usage recommandé dans les maladies du tube digestif (ulcère duodénal ou colite) depuis plus de vingt ans par tous les traités de thérapeutique.

Au tableau A les produits toxiques

Or, voici qu'un arrêté paru au *Journal officiel* du 13 février inscrit le bismuth et tous ses composés minéraux ou organiques destinés à une administration orale au tableau A des substances vénéneuses concernant les produits toxiques. Ces médicaments, qui étaient en vente libre jusqu'à présent, ne pourront donc plus être obtenus que sur ordonnance médicale portant en toutes lettres l'indication des doses et des quantités prescrites. Ces ordonnances ne pourront être renouvelées que sur l'indication écrite du médecin et après le délai déterminé par le mode d'emploi.

Cette décision, qui a provoqué dans les milieux médicaux une surprise considérable, a été motivée par la publication durant l'été et l'automne de 1974 d'observations provenant d'un groupe de neurologues parisiens (professeur Buge, Paris) et britanniques (professeur Burns), observations selon lesquelles chez certains patients, français d'une part et australiens de l'autre, un passage massif *du bismuth dans le sang semblait* responsable d'atteintes cérébrales graves, mais réversibles après suppression du médicament incriminé.

Le tableau clinique présenté par ces malades est, affirment les neurologues, si caractéristique qu'il s'agit indiscutablement d'une « complication nouvelle » et non de l'identification d'accidents cérébraux antérieurement observés.

Les signes précurseurs se traduisent par des troubles de la mémoire, une fatigue particulière, des périodes de confusion légère manifestée par des erreurs de comportement et des migraines. L'épisode aigu est marqué par un état confusionnel, des tremblements lors des mouvements, des crises convulsives, des troubles du langage, de l'incontinence, le tout régressant lentement par la suppression du bismuth.

Dans tous les cas, la présence d'un taux élevé de sels de bismuth dans le sang a été observée, alors que de tels taux n'ont pu être retrouvés chez des patients absorbant pendant des périodes souvent beaucoup plus longues des quantités de ces sels encore plus importantes.

Les questions que soulèvent de tels faits sont nombreuses et elles demeurent, pour l'instant, sans réponse en dépit de toutes les hypothèses, de toutes les analyses et de toutes les tentatives d'explication. La consommation du bismuth, pour les quatorze spécialités du marché français qui en contiennent, n'a pas augmenté de façon anormale. Les prélèvements et analyses du Service central de la pharmacie n'ont permis de déceler aucune anomalie dans la fabrication ou dans la nature du produit de base fourni. Dans le cas où une telle anomalie aurait dû être incriminée, on voit mal pourquoi cent quarante cas seulement auraient été décrits à ce jour sur près de deux millions d'utilisateurs.

> **UN CAS : QUAND LA CONSTIPATION CONDUIT A L'ÉPILEPSIE**
>
> *Mme X..., vingt-sept ans, absorbe depuis cinq mois, et chaque jour, une préparation contenant de 5 à 15 grammes de sous-nitrate de bismuth léger, pour une constipation avec colite, lorsqu'elle commence à se plaindre de troubles de la mémoire. Son entourage remarque des « distractions » et des erreurs dans son activité.*
>
> *On la traite avec des tranquillisants et des calmants de l'anxiété. Trois semaines plus tard, elle présente des troubles du comportement, puis apparaît un état d'obnubilation et de confusion complète, avec des tremblements qui s'aggravent. Deux grandes crises convulsives (épilepsie) généralisées motivent l'hospitalisation d'une malade incontinente, atteinte de tremblements de tous les muscles, et inconsciente.*
>
> *Le taux du bismuth dans le sang et dans l'urine est très élevé. La suppression de cette thérapeutique amène en trois semaines une disparition progressive de tous les signes d'atteinte cérébrale.*

L'hypothèse d'une association fâcheuse, avec des tranquillisants ou des calmants de l'anxiété notamment, semble devoir être écartée, car des milliers de patients traités par de telles associations se portent fort bien.

Alors ? Certains individus abritent-ils dans leur tube digestif des bactéries nouvelles, résultant d'une mutation et qui, ayant la capacité de transformer les sels de bismuth insolubles qui se trouvent dans l'intestin en organo-bismuthés absorbables, induiraient cette inondation massive de l'organisme et du système nerveux ? Le bismuth aurait-il servi de « catalyseur » à une attaque nerveuse d'origine virale ou bactérienne ? Mais pourquoi, dans ce cas, chez certains patients et pas chez d'autres ? Et pourquoi observe-t-on des syndromes aussi graves après quelques mois d'une utilisation modérée, alors que de très nombreux colitiques ne presentent aucun trouble d'aucune sorte après dix à vingt ans d'une absorption quotidienne, beaucoup plus massive ?

Les travaux entrepris à ce sujet par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, à la demande de Mme Simone Veil, ministre de la santé, permettront peut-être d'éclaircir ces points. Ils comportent une enquête épidémiologique dont les résultats devraient être rendus publics dans deux mois. Une série d'analyses toxicologiques et de recherches de pharmacologie clinique seront menées simultanément.

En outre, les lettres adressées par le conseil national de l'ordre et par le Centre national de pharmacovigilance à tous les praticiens susciteront sans doute de la part de ces derniers l'apport d'observations et d'opinions à une large échelle.

Des conseils de prudence leur ont été donnés pour l'instant. Ils recommandent la prescription discontinue du bismuth (cinq jours par semaine ou vingt jours par mois) avec une prudence particulière chez les sujets constipés, et en interdisant l'absorption concomitante de boissons alcoolisées. Tout signe anormal tel que des maux de tête, de la fatigue, des petits troubles de l'attention ou des troubles moteurs (tremblements, troubles de la marche) indique une interruption immédiate du traitement.

Il paraît évident que tous les pays étrangers vont, eux aussi, tirer les conséquences de cette étrange affaire. Aux Etats-Unis, notamment, le bismuth est un « produit de comptoir » vendu en association avec des antiacides, et dont la Food and Drug Administration a tout récemment déclaré qu'il ne présentait aucun inconvénient à raison d'une absorption quotidienne de 4 grammes.

Peut-être ces efforts internationaux conjugués permettront-ils d'éclaircir ce qui, pour l'instant, reste un mystère et n'a guère de précédent dans l'histoire, pourtant semée d'épisodes très divers, de la pharmacologie clinique.

Après les toxicités par défaut de fabrication ou de conditionnement, après celles liées aux abus quantitatifs, aux mélanges incompatibles ou aux intolérances héréditaires ou acquises, peut-être assiste-t-on à l'apparition soudaine d'un phénomène nouveau, dû ou non à une mutation bactérienne, et qui, s'il se confirmait, susciterait par sa capacité à déjouer toutes les prévisions de nouvelles réflexions et de nouveaux rappels à la prudence et à la modération concernant ce mal du siècle qu'est la pharmacomanie.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

UN VŒU DE L'ACADÉMIE :

Les calmants banals sous prescription

LORS de sa séance du 11 mars dernier, l'Académie de médecine a transmis au ministre de la santé le vœu que ne puissent être dorénavant délivrées que sur prescription médicale les spécialités pharmaceutiques contenant de l'amidopyrine, de la noramidopyrine ou de la phénacétine. Ces spécialités, qui sont très nombreuses et très communes, car d'innombrables « *cachets calmants* » sont à base de phénacétine ou d'amidopyrine, seraient donc, si le ministère suivait l'Académie, considérées comme des « *produits dangereux* », délivrés uniquement sur ordonnances, lesquelles seraient renouvelables après un délai déterminé.

Une bonne centaine de cachets, suppositoires, comprimés, pastilles, gouttes, sirop ou autres, que les consommateurs achètent quotidiennement pour le moindre mal de dents, de tête, pour les rhumes, les « *grippes* », les courbatures, les rhumatismes ou autres affections, et dont la vente atteint plusieurs centaines de tonnes par an, se verraient ainsi concernés.

La décision de l'Académie a été prise après que plusieurs rapports émanant notamment des professeurs Cheymol, Gounelle de Pontanel et Serratrice eurent été soumis aux délibérations de sa commission thérapeutique.

Elle est motivée par les accidents de sensibilisation aigus et par les effets à long terme sur le sang ou sur les reins provoqués par ces analgésiques banals et notamment, pour les effets à long terme, lorsqu'ils sont absorbés quotidiennement et abusivement, ce qui est fréquent.

Aux précautions qu'imposait déjà l'administration (publicité interdite pour le grand public, mais tolérée dans l'officine, avertissement dans le document d'information joint au produit), l'Académie demande que des mentions soient portées très lisiblement sur l'emballage de ces spécialités.

Etant donnée la gêne considérable que pourraient apporter aux consommateurs les mesures qu'elle préconise, elle admet, pour les adultes seulement, une dérogation quant aux médicaments contenant de la phénacétine et qui, pour « *un usage accidentel et de courte durée* », pourraient être obtenus directement du pharmacien, à condition que les mentions des risques encourus et des précautions à prendre soient explicites.

Dr E.-L.

Libres opinions

DÉTRUIRE DES DROGUES

par NICOLE RIDOLPHI (*)

J'ÉTAIS pharmacien gérant d'une clinique qui a fermé ses portes pour cause de faillite. J'assurais la responsabilité de la tenue du registre des stupéfiants, en mentionnant leurs entrées et leurs sorties.

Dernièrement, je fus convoquée par le pharmacien inspecteur, ainsi que l'ancien directeur de la clinique, pour « détruire » les stupéfiants qui presque tous étaient devenus périmés depuis la fermeture de la clinique. Celle-ci était vendue pour une autre destination.

Quelle ne fut notre surprise, à l'inspecteur et à moi-même, de constater que nous n'avions ni eau, ni gaz, ni chauffage, ni électricité pour proceder à cette destruction selon les règles de l'art.

Après les avoir comptées, nous avons pris une à une près de mille ampoules de morphine et autres stupéfiants que nous avons pilées au mortier ; nous avons ôté de leur emballage près de cinq cents comprimés que nous avons écrasés et mêlés à du violet de gentiane pour en faire une pâte indésirable. Mais nous devions évacuer ces produits.

J'ai pensé à la pharmacie voisine où j'avais exercé, pendant quatre ans, la profession de pharmacien assistant et dont j'avais gardé un excellent souvenir. Son hospitalité fut chaleureuse et nous y avons transporté, l'inspecteur et moi-même, tout notre stock de stupéfiants « en miettes » pour l'évacuer dans le tout-à-l'égout de cette pharmacie.

M. l'inspecteur en a profité pour « vérifier » le registre de stupéfiants et le contenu de l'armoire où ils sont détenus. Hélas ! presque tous étaient périmés.

Encore en possession de notre pilon et de notre mortier tout chauds, nous avons détruit le stock périmé et jeté tout à l'égout sous une forme irrécuperable : les suppositoires ont été décortiqués un à un de leur emballage, puis fondus, et mêlés à de la terre et à du violet de gentiane pour en faire une pâte d'une consistance semi-solide que nous avons mise à la poubelle.

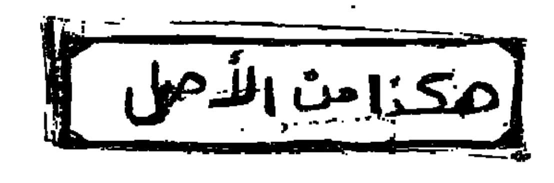
Pendant tout ce travail, beaucoup de réflexions me sont venues à l'esprit.

Tout d'abord, tous ces produits qui se périment très vite ne devraient-ils pas être groupés et repris par les grossistes qui, eux, sont habilités à posséder un incinérateur ?

Le même inspecteur pourrait assister à la destruction en bloc du stock de stupéfiants d'un grand nombre de pharmacies, de cliniques et d'hôpitaux, et peu à peu chaque établissement aurait son « tableau B » réduit à quelques unités nécessaires.

Pourquoi tant de pharmacies se font-elles cambrioler ? Et les produits volés sont-ils tous consommables, ne sont-ils pas trop vieux ? En dehors de l'intérêt de la santé publique, il y a aussi l'intérêt du pharmacien qui assiste à cette forme de destruction, le cœur toujours un peu serré, et l'intérêt de celle qui a écrit ces lignes et qui a « perdu » toute une journée à détruire toutes ces formes pharmaceutiques qui avaient demandé tant de temps et d'attention pour exister.

(*) Pharmacien, Boulogne-sur-Seine.



ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

DANS LES CENTRES NUCLÉAIRES

L'insuffisance des règles de sécurité et l'insouciance du personnel sont souvent à l'origine des incidents de contamination radioactive

Officiellement, du moins, les travailleurs des centres nucléaires ont payé un tribut très limité au développement de l'énergie atomique dans le monde depuis la seconde guerre mondiale. On ne compte jusqu'à présent qu'une douzaine de cas de contamination ou d'irradiation mortelle, alors que plusieurs centaines de milliers de personnes travaillent dans le secteur nucléaire.

Mais cette statistique est très incomplète, car elle ne fait apparaître que les cas d'irradiations massives et brutales. Le nombre de travailleurs atteints de cancers ou de leucémies mortelles après des irradiations plus faibles, mais prolongées, dans les centres de recherche, ou dans les mines d'uranium, ou dans les ateliers industriels, n'est pas connu.

Les centres nucléaires se gardent bien de rendre publiques leurs statistiques. Les dossiers médicaux des travailleurs sont considérés comme confidentiels, et même les intéressés n'en ont pas communication. Comme dans tous les autres secteurs industriels, les accidents du travail restent un sujet tabou...

Or, il semble bien que dans la plupart des centres nucléaires de recherche comme dans les ateliers industriels, l'accoutumance des services de sécurité et des travailleurs à l'environnement nucléaire aboutit à un irrespect croissant des normes de sûreté et à une moindre méfiance.

Un document interne du Commissariat à l'énergie atomique rédigé par la commission centrale de sûreté des installations atomiques, relate pour 1973, onze accidents d'irradiation externe ou de contamination radioactive, et deux accidents limités à des dommages matériels.

Les accidents sont divers : la fouille d'un fût de déchets pour retrouver deux sources d'américium-241 jetées par erreur, au cours de laquelle deux agents furent contaminés ; l'explosion d'une ampoule d'un acide nucléique marqué au carbone-14, qui contamine l'opérateur au visage et aux mains, ou encore le piquetage d'un caniveau d'effluents contaminé par de l'américium-241. Dans ce dernier cas, les deux agents chargés de l'opération portaient un masque respiratoire et une tenue étanche, et un dispositif d'aspiration était placé près de la surface à piqueter. Mais cette tenue n'a pas empêché la contamination, et deux autres personnes qui ont séjourné sur le lieu de l'opération sans masque ont aussi été contaminées.

Dans deux autres cas, les hommes ont été contaminés parce qu'ils n'avaient pas été informés des dangers de l'opération. Un homme a, par exemple, au cours d'une opération de démontage, regardé à l'œil nu un canal dans lequel se trouvait un élément combustible irradié sans qu'il ait été averti. Une autre fois, deux agents manipulent une fiole supposée inactive et qui avait été, en fait, contaminée pendant son transport.

Les craintes du personnel

Ces accidents ne sont certes pas très graves, mais le rapport se garde de donner la mesure exacte de la contamination. La plupart d'entre eux pourrait être évités si certaines règles de sécurité étaient plus sévères. Les sacs de polyvinyle qui contiennent des déchets ou les ampoules de verre sont dangereux parce que fragiles, les gants de protection ne sont pas assez solides ou étanches.

Les accidents ne sont pas toujours rapportés aux services d'hygiène avec assez de célérité. Il n'est pas rare de voir un agent contaminé rentrer chez lui et ne relater l'incident au service de protection contre les rayonnements que le lendemain.

Bien des responsables s'inquiètent de cette accoutumance au danger, qui devient de plus en plus un facteur de risque. Des initiatives personnelles, le plus souvent, aggravent les conséquences d'un accident. A la négligence des consignes s'ajoute parfois le manque de connaissances en matière de contamination.

L'attitude des travailleurs est encore plus néfaste lorsqu'elle aboutit à cacher un accident. Une étude faite par quelques agents du centre nucléaire de Saclay conclut qu'entre 1970 et 1973 deux cents personnes environ ont été à l'infirmerie pour des raisons de contamination, alors qu'en deux ans seulement, de 1971 à 1973, six cents contaminations externes ont été détectées par les examens systématiques de spectrométrie.

Que ce soit à Saclay, où travaillaient environ cinq mille personnes, à la fin de 1973, ou à l'usine de la Hague, où sont traités les combustibles irradiés sortant des réacteurs, le personnel a les mêmes réactions et cache les accidents. A la peur de se voir reprocher une faute professionnelle viennent s'ajouter, dans les cas plus graves, la crainte de la maladie professionnelle et la peur de ne pas retrouver du travail au cas où une inaptitude physique impliquerait une reconversion. Enfin, certains travailleurs ne croient pas au danger et refusent de prendre les précautions élémentaires. L'étude par le groupe de Saclay parle d'un cas mortel de contamination d'un travailleur des laboratoires chauds, peu respectueux des règles, semble-t-il.

Lacunes et silences officiels

Des normes plus sévères de sécurité et une surveillance accrue du personnel devraient normalement prévenir de tels accidents graves. Mais les responsables officiels profitent aussi de la situation, car le respect total des règles de sécurité ralentirait considérablement le travail. C'est le cas notamment des centres industriels où l'on fabrique ou traite des combustibles nucléaires, ou les matières servant à les fabriquer. Dans l'usine du Bouchet, qui a été fermée en 1969 et où était fabriqué de l'oxyde d'uranium, la contamination radioactive était grande ; mais on ne parla pas des conditions de travail du personnel, de peur de nuire à son reclassement.

Dans certains cas, les centres emploient du personnel intérimaire ou du personnel des sociétés de service, pendant un temps limité, sans que les règles de surveillance et de contrôle soient systématiquedent appliquées. Une fois le travail terminé, ces personnels quittent le centre nucléaire. Enfin, les services de protection ne sont guère enclins à se montrer bavards sur des cas de contamination collective, par exemple sur les ennuis de thyroïde qu'auraient eu, selon des rumeurs, un certain nombre de travailleurs à Saclay, ou sur la contamination par du tritium des urines de personnes travaillant à un même étage dans le service de biologie.

L'insouciance, l'irrespect des règles de sécurité ne sévissent pas seulement dans les centres nucléaires. Elles se retrouvent aussi dans les laboratoires de recherche scientifique et dans les hôpitaux, où sont manipulés en permanence des sources ou des produits radioactifs, sans grande précautions. Les cas d'irradiation ne sont pas si rares auprès des accélérateurs de particules, par exemple, où le respect des normes de sûreté paralyserait le travail. Dans les hôpitaux, des produits radioactifs sont versés dans les lavabos ou jetés dans les poubelles au mépris des règles élémentaires de protection ; des infirmières tiennent des bébés devant les appareils de radiologie et subissent des irradiations répétées aux mains...

Le développement de l'énergie nucléaire, l'utilisation de plus en plus courante de sources d'irradiation pour des applications scientifiques et médicales, l'accroissement des activités industrielles consécutives au programme électronucléaire français vont aboutir à une augmentation importante du nombre des travailleurs nucléaires. Il est donc très important qu'il ne se produise aucun relâchement des règles de sécurité, et que les travailleurs actuels et futurs soient mieux informés et plus conscients des risques auxquels ils peuvent être exposés.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

Un reptile volant fossile de 15,5 mètres d'envergure découvert au Texas

Des os ayant appartenu à trois reptiles volants — des ptérosaures — vivant il y a plus de 70 millions d'années ont été trouvés dans le parc national de Big Bend, dans le sud-ouest du Texas, près de la frontière mexicaine, par un jeune paléontologiste américain, M. Douglas A. Lawson, de l'université de Californie à Berkeley. Il semble que l'un au moins de ces fossiles ait eu une envergure de 15,5 mètres — soit près de deux fois celle d'un avion Mirage et plus de quatre fois celle d'un albatros, — ce qui en fait le plus grand animal volant connu. Ce gigantesque reptile volant bat, en effet, très largement le record qui, jusqu'à la découverte de M. Lawson, appartenait à un ptéranodon de 11 mètres d'envergure.

Les ptérosaures — le seul ordre des reptiles volants connu — ont vécu au jurassique et au crétacé. Les paléontologistes y ont reconnu deux sous-ordres chronologiquement : les rhamphorhynques et les ptérodactyles, ces derniers comprenant les ptéranodons. C'est Cuvier qui, le premier en 1800, identifia un reptile volant : un ptérodactyle découvert en Bavière. Comme les autres grands reptiles terrestres ou marins du secondaire, les ptérosaures ont été progressivement atteints de gigantisme, puis ils ont disparu, sans laisser de descendance. En revanche, les oiseaux actuels descendent de l'archéoptéryx, qui vivant au jurassique supérieur (— 160 à — 140 millions d'années), était déjà un oiseau. Issu d'un dinosaure, donc d'un reptile, l'archéoptéryx était de la taille d'un pigeon ; il avait encore les dents et la longue queue d'un reptile; mais il était déjà couvert de plumes.

Comme tous les ptérosaures, les spécimens du Texas devaient être dotés d'un très long bec dépourvu de dents. Ses ailes, étirées sur un seul doigt démesurément allongé, devaient faire de ce reptile volant un planeur — plutôt qu'un voilier — se déplaçant grâce au battement de ses ailes. Il plongeait, probablement, du haut d'une falaise et remontait sur son perchoir en planant dans les courants ascendants.

La découverte de M. Lawson a été reconstituée à partir d'os trouvés au cours de trois ans de « chasse » aux fossiles. Ces restes de ptérosaures ont été découverts dans des sédiments fluviatiles et non pas, comme les autres spécimens connus, dans des sédiments marins ou au moins déposés en eaux saumâtres. Les ptérosaures étaient considérés comme des pêcheurs. Ceux-là, pense M. Lawson, devaient être des charognards vivant d'animaux morts, entre autres des dinosaures. — Y. R.

La société de physique a attribué ses prix pour l'année 1975

La société française de physique a rendu publique, le samedi 8 mars, la liste de ses lauréats pour l'année 1975.

Grand prix de physique Jean-Ricard, d'un montant de 40 000 F : M. Paul Musset, qui a travaillé dans les laboratoires de l'école Polytechnique avant de participer à la réalisation de la chambre à bulles à liquides lourds Gargamelle (qui est installée à Genève au Centre européen de recherches nucléaires (CERN). Il a ensuite, à l'aide de cet appareil, collaboré à l'expérience qui a permis la découverte des « courants neutres », c'est-à-dire d'un nouveau type d'interaction entre certaines particules élémentaires.

● *Prix Jean-Perrin de popularisation de la science* : M. Haroun Tazieff, vulcanologue aujourd'hui directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique, et dont les plus récentes études ont été faites au cours d'expéditions dans l'Afar, en Somalie française et dans l'Antarctique.

● *Prix Robin* : M. Louis Michel, professeur à l'Institut des hautes études scientifiques de Bure-sur-Yvette, qui a fait d'importants travaux de physique mathématique, en particulier dans le domaine des interactions faibles.

Prix Ancel : Mme Christiane Caroli, (université de Paris-VII) pour ses travaux sur la matière condensée.

Prix Aimé Cotton : M. Y. Romestan, spécialiste de spectrométrie physique à Grenoble.

Prix Langevin : M. Dominique Vautherin, de l'institut de physique nucléaire à Orsay, pour ses calculs sur les noyaux atomiques, les noyaux superlourds et les étoiles à neutrons.

Prix Joliot-Curie : M. Jean-Pierre Vialle, de l'accélérateur linéaire d'Orsay, pour ses travaux sur les neutrinos.

Prix Escanglon : M. François Hartmann, du service de l'horloge atomique à Orsay.

Prix Foucault : M. Michel Borghini, du CERN à Genève, pour ses travaux sur les cibles polarisées.

Prix Holweck : M. Evry Schatzman, pour ses travaux d'astrophysique théorique et sur l'évolution des étoiles. Ce prix est remis en alternance à un physicien français et à un physicien britannique. Il a été attribué cette année par l'Institute of Physics de Londres à un français.

ÉDUCATION

APRÈS LES JOURNÉES D'ÉTUDE DES PRÉSIDENTS A VILLARD-DE-LANS

L'autonomie financière des universités va être renforcée

Les journées d'étude réunies par la conférence des présidents d'université à Villard-de-Lans (Isère) les 14 et 15 mars, avec la participation de plusieurs membres de l'administration et des grands corps de la fonction publique, auront eu un premier résultat concret. A l'issue des travaux, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, qui avait assisté aux débats, a annoncé des mesures donnant plus de facilité de gestion aux universités et concourant à leur autonomie. Ces mesures ont été rendues publiques, lundi 17 mars, par la conférence des présidents, au cours d'une réunion de presse.

A partir de 1976, les crédits seront attribués « globalement » aux universités : la dotation comprendra à la fois les postes de personnel, les crédits de fonctionnement et d'heures complémentaires, de recherche, certains crédits d'équipement, et la subvention de formation continue. Les universités prépareront, dès ce printemps, des « *plans pluriannuels de développement* » pour l'ensemble de leurs activités de formation et de recherche. Un programme annuel sera discuté avec les services du secrétariat d'Etat, et celui-ci annoncera aux établissements le volume de crédits accordés dès le vote du Parlement — donc à la fin de l'année : cette attribution sera assortie d'un « *cahier des charges* ».

Cette nouvelle procédure « *globale et concertée* » va s'accompagner d'assouplissements de fonctionnement : les crédits d'heures complémentaires, versés directement aux universités (au lieu de transiter par les rectorats) pourront être utilisés pour d'autres activités pédagogiques ou être reportés sur l'exercice suivant, à condition que les universités ne s'en servent pas pour payer des personnels contractuels. D'autre part, celles-ci pourront engager à l'avance les dépenses nécessaires à l'exécution des contrats de recherche et placer en banque leurs revenus propres. Les informations demandées aux universités seront regroupées en deux « paquets » à partir de la rentrée prochaine : l'un destiné à l'établissement des statistiques, l'autre au contrôle de la gestion des universités. Enfin, le secrétariat d'Etat va recenser les dispositions réglementaires qui doivent être modifiées pour tenir compte de l'autonomie des universités (par exemple la nécessité de faire viser par l'administration les autorisations de déplacement des enseignants).

Une réforme rapide

Ces dispositions reprennent des vœux formulés par les présidents. « *Nous n'allons pas chanter alléluia*, a déclaré M. René Rémond, premier vice-président de la conférence. *Mais un processus est enclenché : c'est la première fois que nous obtenons une réponse aussi rapide à une question posée.* » Les présidents avaient, notamment, repoussé le système des contrats portant sur des thèmes précis (formation continue, orientation) qui auraient abouti, selon eux, à rétablir un contrôle *a priori* des dépenses. D'autre part, ils ont estimé que l'administration n'était pas assez bien informée sur les activités des universités et la façon dont celles-ci utilisaient leurs crédits. Pour que soit amélioré le contrôle non seulement sur le plan financier, mais aussi sur le plan pédagogique et scientifique, ils ont proposé la création d'un organisme d'expertise et de conseil, indépendant, à la manière de l'University Grants Committe britannique. Cette proposition a été reprise par M. Soisson.

Deux autres catégories de propositions, plus spécialisées, ont été faites par les présidents :

● *Recrutement du personnel*. — Les présidents ont souhaité que celui-ci appartienne normalement à la fonction publique avec un minimum de contractuels payés sur les crédits de fonctionnement. Pour la carrière des enseignants, ils ont émis le vœu que le comité consultatif des universités se prononce seulement sur les grandes phases de la carrière et tienne compte davantage des activités pédagogiques ou même administratives.

● *Organisation interne des établissements* — Pour les présidents, si les U.E.R. doivent avoir une responsabilité en matière pédagogique, elles ne doivent pas être des « enclaves » au sein de l'université. « *Les I.U.T. pâtissent plus de leur statut spécifique qu'ils n'en profitent* », a déclaré M. René Rémond.

Mais la réunion a été surtout l'occasion pour les présidents de se mettre d'accord sur le rôle et la portée de l'autonomie des universités. Celle-ci est « *le mode de gestion du service public* ». Elle ne doit aboutir ni à la « *contractualisation* », ni à la « *privatisation* », ni à la « *concurrence* ». Elle ne doit être ni le moyen d'un « *désengagement* » de l'Etat ni d'un abandon par les universités des obligations du service public.

Cette prise de position, que M. Soisson a repris à son compte, a satisfait les présidents proches du Syndicat national de l'enseignement supérieur, qui craignaient, comme M. Pérez, président d'Amiens, que les positions des journées d'études ne soient « *récupérées* » pour d'autres objectifs. — G. H.

LE PATRONAT FRANÇAIS EXPOSE SES RÉFLEXIONS ET SES SUGGESTIONS SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La réforme universitaire ne laisse pas indifférent le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) qui vient d'établir un rapport dans lequel il fait part de ses réflexions et de ses propositions concernant l'enseignement supérieur.

L'Université, écrit le C.N.P.F., doit travailler beaucoup plus étroitement avec les milieux économiques. Le patronat propose que les professeurs prennent des congés sabbatiques et viennent dans les entreprises pour des stages de six mois, un an. Il souhaite aussi que soit favorisée la nomination des professeurs associés issus de milieux industriels.

Plutôt qu'une sélection quantitative, le C.N.P.F. dit préférer une sélection qualitative, et se prononce pour un accroissement naturel des effectifs universitaires. Il réaffirme son attachement pour les grandes écoles qui ont une formation pluridisciplinaire et établissent un rapport étroit avec le milieu professionnel. Les instituts universitaires de technologie sont selon le patronat un grand succès. En revanche, les maîtrises des sciences et des techniques M.S.T. ne répondent que rarement à ses vœux. Elles sont trop spécialisées ou ne constituent qu'une sorte de réhabillage des maîtrises traditionnelles.

Le C.N.P.F. suggère un réajustement des M.S.T. sans lequel les diplômés trouveront difficilement du travail. Le rapport préconise enfin des stages de longue durée pour les étudiants. Ces stages devront être intégrés à la pédagogie et complémentaires aux programmes.

LA FEN OBTIENT VINGT-SIX DES TRENTE-DEUX SIÈGES DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE.

Lors des élections pour le renouvellement des membres du conseil de l'enseignement général et technique — qui ont eu lieu le 20 janvier — trois collèges étaient restés en ballottage (*le Monde* du 11 février). Les résultats du second tour de scrutin sont les suivants :

HUITIEME COLLEGE. — *Directeurs de C.E.G. et sous-directeurs de C.E.S.* : suffrages exprimés, 4 259 ; S.N.C., 2 272 (53,3 %), un élu ; S.N.I. (FEN), 1 987 (46,6 %).

ONZIEME COLLEGE. — *Professeurs d'enseignement général et professeurs d'enseignement technique théorique des C.E.T.* : suffrages exprimés, 12 945 ; S.N.E.T.A.A. (FEN), 6 204 (47,9 %), un élu ; S.N.E.T.P. (C.G.T.), 3 965 (30,6 %) ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 1 958 (15,1 %) ; S.N.P.E.G. de C.E.T., 461 (3,5 %) ; S.N.A.L.C. (C.G.C.), 357 (2,7 %).

DOUZIEME COLLEGE. — *Professeurs techniques des C.E.T.* : suffrages exprimés, 11 558 ; S.N.E.T.P. (C.G.T.), 5 953 (50,6 %), un élu ; S.N.E.T.A.A. (FEN), 4 347 (37,6 %) ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 1 115 (9,6 %) ; S.N.A.L.C. (C.G.C.), 243 (2,1 %).

Les syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) remportent ainsi 26 des 32 sièges qui étaient à pourvoir. Le SGEN-C.F.D.T. en obtient 2 ; le Syndicat national des collèges (S.N.C., indépendant) 2 ; le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C.), 1 ; le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (SNETP-C.G.T.), 1.

L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES POURSUIT L'ÉTAT BELGE POUR NON-PAIEMENT DE SUBVENTIONS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — L'Université libre de Bruxelles (U.L.B.) a assigné l'Etat belge devant le tribunal de première instance de la capitale pour obtenir le paiement de 1 424 millions de francs (170 millions de francs français), qui lui sont dus depuis 1971. L'Etat se charge d'une partie des frais de fonctionnement, mais, depuis quatre ans, ses versements se sont faits plus rares. De ce fait, les professeurs sont payés irrégulièrement, le matériel n'est plus renouvelé et l'université est menacée de faillite. Le président du conseil d'administration de l'U.L.B. a déclaré, le 17 mars, que l'université poursuit l'Etat « *parce qu'elle veut (...) assurer la continuité et la qualité de l'enseignement donné (...) et parce qu'elle n'est pas non plus résignée à perdre sa liberté en allant vers une étatisation qui lui enlèverait son originalité* ».

Le Mouvement d'action et de recherche critique présente son projet de « salaire étudiant »

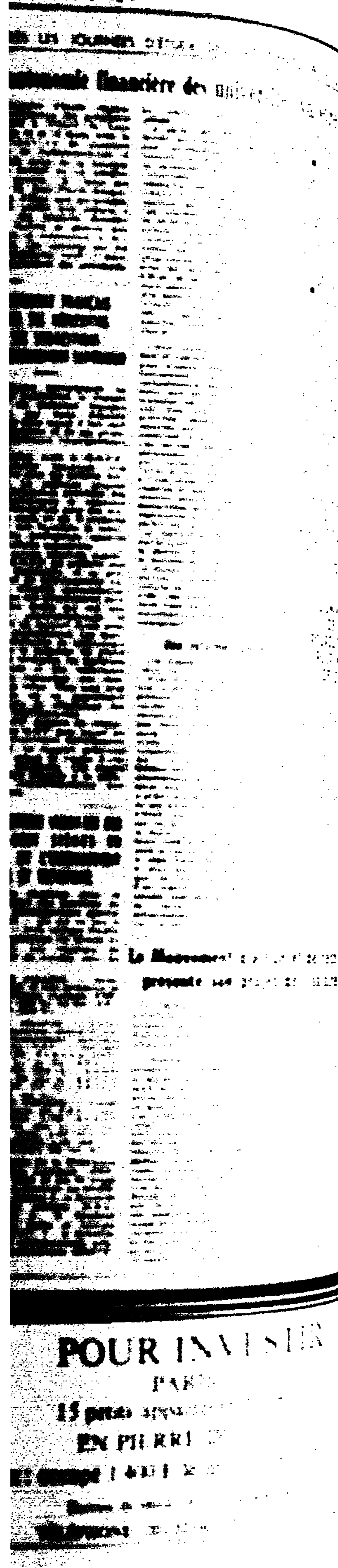
Le Mouvement d'action et de recherche critique (MARC) a présenté son projet de « salaire étudiant » au cours d'une conférence de presse à Paris.

L'étudiant est actuellement en situation de dépendance, estime le MARC. Boursier, il est tributaire de sa famille pour l'attribution de sa bourse (subordonnée au quotient familial) et pour une aide complémentaire, le montant versé étant souvent insuffisant pour couvrir tous les frais occasionnés par les études. Salarié, le manque de temps et les horaires parfois incompatibles avec ses cours l'exposent à des redoublements. Contrairement à l'UNEF (rue Soufflot, animé par les trotskystes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme), qui préconise une amélioration des aides existantes, et à l'UNEF-Renouveau, qui réclame une allocation d'études différenciée selon des critères sociaux, le MARC refuse pour l'étudiant le statut de « *jeune travailleur intellectuel* », qui en fait « *une personne assistée* » reléguée dans « *un ghetto* ».

Pour le MARC, l'étudiant est « *un jeune travailleur en formation : études et travail doivent aller de pair dans une optique d'éducation permanente* », l'étudiant doit effectuer deux à quatre mois de stage durant sa scolarité. Ce projet, qui accorde à tout étudiant une rémunération égale au SMIC, repose sur la disparition des aides directes et indirectes aux étudiants, une application plus stricte de la fiscalité (suppression de l'exonération d'une demi-part par enfant à charge et des allocations familiales pour les dix-huit à vingt ans) et une subvention de l'Etat correspondant à l'aide actuelle. Les mois de salaire de l'étudiant seraient versés à une caisse nationale étudiante, à gestion tripartite (étudiants, travailleurs, administration), qui prendrait en charge le placement des étudiants.

lycéens et col...

Loretta et les prolétaires



LES PROTESTATIONS CONTRE LE PROJET DE RÉFORME

Lycéens et collégiens manifestent de nouveau à Paris et en province

De nouvelles manifestations de lycéens et de collégiens devaient avoir lieu ce mardi 18 mars, notamment à Paris, à partir de la place Denfert-Rochereau, à l'appel des « coordinations » de « comités unitaires contre la réforme Haby ». Lundi, déjà, des élèves ont défilé dans certaines villes de province, notamment à Saint-Quentin (Aisne), Colmar (Haut-Rhin) et Sélestat (Bas-Rhin). D'autre part, les différents mouvements d'élèves des collèges d'enseignement technique appellent à une manifestation à Paris, mercredi 19 mars à 14 heures, de la place de la Nation à la place des Fêtes.

L'agitation a continué en début de semaine dans de nombreux établissements scolaires atteints par des grèves ou perturbés par des assemblées d'élèves, des discussions dans les salles de classe ou l'organisation par les lycéens de « contre-cours ». Dans certains établissements, les professeurs et l'administration s'efforcent de prendre part à ces débats, malgré l'interdiction par le ministère de toute participation d'adultes à des réunions d'élèves sur le projet de réforme de l'enseignement. Dans d'autres, au contraire, les enseignants se refusent à participer aux discussions.

Plusieurs lycées ou collèges d'enseignement technique ont été ou sont demeurés fermés, sur décision des recteurs. C'est le cas, notamment, de plusieurs établissements à Paris et dans le Val-d'Oise — où une manifestation devait être organisée ce mardi à Argenteuil, — du lycée de Concarneau et du C.E.T. de Quimperlé (Finistère), du C.E.T. de Rostronen (Côtes-du-Nord), du lycée technique et du C.E.T. Barberousse à Dôle (Jura) et de quatre établissements dans l'académie de Bordeaux, à Marmande (Lot-et-Garonne), Talence, Blanquefort et Bordeaux. Ces fermetures affectent surtout des collèges d'enseignement technique.

A Paris, des bagarres ont eu lieu à proximité des lycées Honoré-de-Balzac et Mallarmé, des élèves ayant été attaqués par des groupes de militants d'extrême droite qui cherchent à provoquer des incidents depuis plusieurs jours.

Nouvelles réactions aux « propositions pour une modernisation du système éducatif »

Diverses organisations politiques, syndicales ou de jeunesse ont récemment fait connaître leurs positions à l'égard des « propositions pour une modernisation du système éducatif français » *présentées par M. René Haby, ministre de l'éducation.*

● **LE P.S. : démantèlement du service public.**

Dans un document critique sur les projets de M. René Haby, le comité directeur du parti socialiste constate que 40 % des jeunes sortent du système scolaire actuel sans qualification professionnelle. Il estime que « *loin de remédier à cette situation le projet Haby, sous un masque « libéral » et moderniste, la consacre et la renforce* ». Il ajoute : « *Sous le prétexte d'une inégalité des dons qui sert, le plus souvent, d'alibi aux inégalités sociales, la sélection est organisée de façon minutieuse, dès la maternelle et l'école élémentaire par la reconstitution clandestine des filières, par la multiplication des mécanismes et des niveaux d'exclusion de la vie scolaire, par la rupture de la continuité éducative. L'application d'une réforme qui prévoit, sans l'avouer, l'abandon de l'obligation scolaire jusqu'à seize ans vise à fournir au patronat une main-d'œuvre formée aux moindres frais et plus docile. Il s'agit d'étendre à la grande industrie redéployée pour cause de crise, la disposition la plus malthusienne de la loi Royer. En revanche, des voies rapides sont aménagées pour les plus « capables » c'est-à-dire, dans la plupart des cas, pour les enfants des milieux socio-culturels privilégiés. La réforme du baccalauréat instaure une spécialisation prématurée et renforce la sélection à l'entrée de l'Université.*

» Le projet poursuit le démantèlement du service public et mutile gravement le principe de laïcité : l'enseignement privé, confessionnel, patronal ou mercantile reçoit de nouveaux privilèges y compris l'attribution des diplômes et des grades : les enseignants se voient interdits d'aborder tout sujet controversé ; les dispositions frappant l'enseignement de l'histoire et de la philosophie ont pour but d'empêcher la formation de l'esprit critique (...). »

Le P.S. va proposer à ses partenaires, dans le cadre du Comité national d'action laïque, une « *campagne commune de sensibilisation de l'opinion débouchant sur des actions de grande envergure* ».

● **LES JEUNES SOCIALISTES : ségrégation sociale.**

« *Sous le couvert de démocratisation et de rationalisation du système éducatif, ce projet*, selon le Mouvement de la jeunesse socialiste, *ne vise qu'à accroître la ségrégation sociale (désormais dès l'école maternelle) et l'adaptation de l'école aux besoins du patronat. Il ne s'agit plus de supprimer les plus faibles mais de dégager à chaque niveau les plus forts.* »

● **LE CENTRE D'INFORMATION CIVIQUE : instruction civique obligatoire.**

Le Centre d'information civique « *s'inquiète de voir qu'au moment même où la majorité a été abaissée à dix-huit ans, rien ne figure dans les programmes qui permettent aux jeunes de comprendre le fonctionnement des institutions de leur pays et leur environnement, et, surtout, d'apprendre comment ils y participeront* ». Le CIC regrette que l'instruction civique ne soit pas une matière obligatoire à l'examen.

● **LES JEUNES GISCARDIENS : un comité pour la réforme.**

Les jeunes giscardiens du comité parisien de Génération sociale et libérale ont décidé de créer un « Comité parisien pour la réforme de l'enseignement » (C.P.R.E.). Bien que favorables au projet, ils demandent « *qu'un effort supplémentaire soit fait sur le plan de l'effectif des classes, du nombre d'enseignants et de la garantie de l'égalité des chances* ». Ils se proposent de distribuer des tracts aux lycéens et d'organiser des discussions pour « *informer les lycéens des propositions novatrices formulées par la réforme* ».

● **LA LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE.**

« *La laïcité figure entre guillemets dans le texte du ministre* », déclare la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente. « *Le projet de réforme compromet gravement l'égalité des chances et favorise la privatisation des institutions éducatives.* »

● **LA SOCIETE MATHEMATIQUE DE FRANCE.**

La Société mathématique de France demande de « *ne pas dissocier l'enseignement des mathématiques des autres sciences* » et de ne pas « *introduire de fausse opposition entre les mathématiques dites modernes et les mathématiques dites classiques* ». Elle estime que les futurs maîtres « *ont besoin en priorité d'une formation théorique élevée, dont la qualité doit être garantie par un diplôme national* ».

● **L'UNION SYNDICALE NATIONALE DES ENSEIGNANTS DE FRANCE.**

L'Union syndicale nationale des enseignants de France (USNEF, affiliée à la C.G.C.) estime que « *le projet comporte un certain nombre de points positifs qu'elle juge satisfaisants... Elle approuve le souci du ministre de conserver son âme à la conception française de l'éducation* ».

● **LES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE.**

« *Sous prétexte d'éviter les redoublements, le projet introduit une sélection précoce et injustifiée suivie d'une élimination progressive*, déclare la fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale. *Il tend en fait à rompre la continuité éducative à l'école maternelle et à favoriser des apprentissages prématurés à l'école élémentaire.* »

● **L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE.**

L'Union estime que « *certaines suggestions du ministre de l'éducation semblent positives* ». En revanche, elle s'oppose « *fermement* » à la suppression des classes de transition et « *réclame justice dans une urgente application des lois — notamment en ce qui concerne le forfait d'externat* ».

● **LA FEDERATION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE.**

« *Le projet de réforme contient autant de paille que de grain* », déclarent les dirigeants de la Fédération nationale des étudiants de France (F.N.E.F.). Ils s'opposent au *numerus clausus* organisé au niveau du baccalauréat pour accéder à l'Université et protestent contre le fait que « *une des missions fondamentales des universités, la formation professionnelle des étudiants, leur soit retirée* ».

● **L'UNION NATIONALE INTER-UNIVERSITAIRE.**

L'Union déplore ce qu'elle appelle « *l'établissement de soviets de classe permettant la prise en main par les minorités politisées ; l'introduction de l'information politique dans les classes, qui officialisera l'action de la frange politisée des professeurs et la dévalorisation de l'enseignement par l'institution du tronc commun* ».

● **LA JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE.**

« *Par un système de contrôle continu individuel, d'unités capitalisables, pour le technique, d'options, c'est l'individualisme qui est poussé, allant à l'encontre de la solidarité de la classe ouvrière.* (...)

« *Le savoir minimum garanti n'offrira aux jeunes travailleurs que la possibilité d'entrer sur le marché du travail, sans qualification, dès la fin de la classe actuelle de cinquième.* »

Le SGEN-C.F.D.T. : les enseignants ne doivent pas être à la remorque du mouvement lycéen

« *Il n'est pas question que le SGEN contribue à l'entreprise capitaliste de rénovation de l'enseignement.* » C'est ainsi que le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN, affilié à la C.F.D.T.), a qualifié, au cours d'une conférence de presse réunie lundi 17 mars, son attitude face aux groupes de travail que réunira M. René Haby le mercredi 19 mars pour étudier un remaniement des « contenus » de l'enseignement secondaire. « *Nous irons à la première séance, mais notre présence au-delà sera subordonnée à quatre conditions* », a déclaré M. Roger Lepiney, secrétaire général adjoint : la mise en question par le ministre des orientations de son projet (rôle de sélection, formation des maîtres, laïcité et démantèlement du service public), l'extension de la compétence de ces groupes à l'école élémentaire, la réduction programmée à court terme des effectifs à vingt-cinq élèves par classe, la maîtrise par chaque groupe de sa méthode de travail.

Le SGEN se propose de développer de la mi-avril à la mi-mai une campagne nationale d'action. Il veut ainsi intensifier l'information et les débats sur le « projet Haby », et faire reconnaître la représentativité des organisations de jeunes.

Le SGEN estime, d'autre part, qu'il est prématuré de lancer un mot d'ordre national, « *les enseignants ne devant pas être à la remorque du mouvement lycéen ni tenter d'emanipuler des jeunes par ailleurs parfaitement responsables* ». Par contre, le SGEN « *n'exclut pas, si le mouvement se développe, de recourir à la grève* » après les vacances de Pâques. « *Quel que soit le calendrier du ministre, nous sommes prêts à une lutte de longue durée* », a conclu M. Lépiney.

LA CONTESTATION D'UNE DÉLÉGUÉE DE CLASSE

Loretta et les prolétaires

A dix-neuf ans, Lorette n'en est pas à sa première grève. Elle a « fait Debré et Fontanet ». *Chaque printemps, elle a vu renaître la protestation lycéenne. Le millésime « Haby » lui paraît différent.* « Cette année, ce n'est pas seulement le « ras-le-bol » et puis on ne peut même pas invoquer le beau temps. »

Lundi 17 mars, midi. Loretta vient de s'échapper quelques instants du lycée technique Simone-Weil, dans le troisième arrondissement, à Paris, où elle est élève en terminale G 3. La directrice, qui n'a pu réunir la commission compétente, refuse obstinément l'entrée du lycée « à toute personne extérieure à l'établissement »... *Depuis bientôt une semaine que « Simone-Weil » est en grève, Loretta se tient aux avant-postes. « Inorganisée », comme l'ont présentée avec quelque respect, tout à l'heure, certains de ses camarades, elle ne se sent pas vraiment éloignée des militants politiques. Elle reproche davantage à leurs organisations de vouloir imposer à tout prix leur point de vue. Qu'importe ! Aux côtés de quelques-uns de ces militants, elle a été élue il y a quelque sjours au comité de grève et mène avec eux une lutte sans concession contre la « réforme Haby ».*

Petite, vive, de longs cheveux clairs encadrant un visage inondé de taches de son, Loretta ne s'en laisse pas conter. Ses réponses tombent sèches, un peu saccadées, sans fioriture. Ancienne militante de la Jeunesse étudiante chrétienne, elle se hérisse à la moindre idée d'injustice. Pour elle, la réforme du ministre de l'éducation désavantagera une fois de plus ceux qu'elle appelle les « prolétaires ». *Les prolétaires ? Elle en donne une définition qui en vaut bien d'autres :* « Ceux qui n'ont pas eu la possibilité de s'élever intellectuellement. » *Ce qu'elle connaît des projets de M. Haby ? La question, abrupte, la déroute à peine. En quelques phrases précises, la réforme est disséquée, auscultée, condamnée.* « J'ai lu les journaux, et nous avons fait des réunions », *dit-elle en guise d'explication.*

L'école idéale

Membre actif du « comité de grève », Loretta a aussi été élue en début d'année déléguée de sa classe. Cette double appartenance lui paraît logique. « Bien sûr, j'ai reçu comme tous les délégués le dépliant du ministère. Nous en avons discuté pendant un cours de comptabilité, mais nous avons tiré nos propres conclusions. » *Une réunion d'information s'est tenue récemment à « Simone-Weil ». Les élèves y ont longuement débattu de ce que pourrait être l'école idéale... Il y a plusieurs semaines ont été organisés trois jours « d'anti-cours » entièrement pris en charge par les élèves. Pendant ces « 10 % sauvages », plusieurs discussions ont eu lieu : sur la femme, sur l'armée, sur la crise économique. Les élèves qui les avaient préparées ont été les premiers à se mobiliser contre le projet de réforme. Bien sûr, tout le monde ne participe pas.* « Il y a ceux qui, de toute façon, se fichent de tout, *dit Loretta*. En cas de coup dur dans la vie, ils savent qu'ils peuvent compter sur leurs parents. Et puis il y a ceux qui sont là pour travailler et qui n'en démordent pas. »

Loretta n'a pas abandonné complètement son travail. « Dès que j'ai un moment, je m'isole dans une classe pour réviser. » *Le soir aussi, elle se replonge dans ses livres.* « Ma mère, *explique-t-elle — ses parents sont séparés*, — n'est pas vraiment d'accord avec tout ça, mais elle préfère que je prenne position plutôt que de rester passive. »

Les congés de printemps vont-ils mettre un terme à l'activité débordante de Loretta, qui court d'« A.G. » en « contre-cours », de « réunions de coordination » en manifestations ? « Après Pâques, il y aura le bac. On ne pourra pas faire grève éternellement. Mais il faudra continuer l'action. » *En attendant, Loretta suppute les chances d'une victoire :* « Même si le projet Haby ne passe pas, il y aura une autre réforme de l'enseignement, et une autre encore. Pourtant, il faudra bien que le gouvernement s'en aille un jour... »

BERTRAND LE GENDRE.

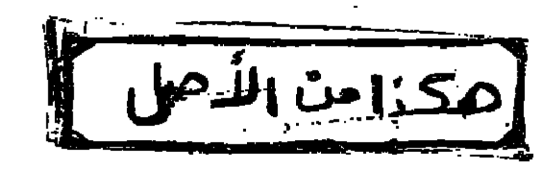
M. RENÉ HABY ORGANISE UNE « CONCERTATION NATIONALE » AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES LE 9 AVRIL A PARIS

M. René Haby, ministre de l'éducation, a annoncé lundi 17 mars une « concertation nationale » avec les délégués de classe des lycées et des collèges d'enseignement technique. Le ministre demande aux recteurs de réunir au plus tard lundi 7 avril, date de la rentrée des congés de printemps, une commission académique. « Cette réunion, précise le ministre, aura pour objet de faire, avec les représentants des élèves, un premier bilan des observations et suggestions formulées par les délégués de classe, puis transmises par chaque chef d'établissement. »

Elle sera suivie, le 9 avril, par une « concertation nationale ». Cette « concertation » avec les lycéens aura lieu au ministère de l'éducation, où M. René Haby convoquera les représentants des élèves de toutes les académies — à raison de deux délégués par académie — pour les associer à la « mise en forme d'une synthèse nationale » sur ses « propositions de modernisation du système éducatif ». Les frais de transport et de séjour des élèves seront à la charge de l'administration.

« Ces dispositions, déclare le ministre dans une note aux recteurs, indiquent à l'évidence que ma volonté de concertation demeure entière et se traduit par une procédure à la fois libérale et précise de discussion avec les représentants élus des élèves. Ceux qui préfèrent l'agitation dans la rue montrent qu'ils refusent cette procédure démocratique. »

« Vous attirerez, ajoute le ministre de l'éducation à l'adresse des recteurs, l'attention des lycéens, de leurs familles et de l'opinion publique sur cette attitude de refus. »



هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— M. Jean Nadd et Mme, née Anne-Marie Hubin, Christine, Frédéric et Vendémiaire sont heureux d'annoncer la naissance d'
Antigone.
39, rue de l'Université,
Paris (7e).
Le 11 mars.

— M. Philippe Houzé et Mme, née Christiane Moulin,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Nicolas,
Paris, le 16 mars.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Elisabeth Piussan,
fille de M. le docteur Philippe Piussan et de Mme, née Marie Labedan, avocat à la cour, avec
M. Jean-Serge Rohart,
fils de M. Jean Rohart, décédé, et de Mme, née Sonia Duwicquet.
12, avenue d'Eylau,
75116 Paris.
56, boulevard de la Liberté,
59000 Lille.

— Le lieutenant-colonel Joseph Gazeau et Mme, née Mariélys Ville,
M. Patrice Charmet et Mme, née Annette Deschamps,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
Marie-Christine et Jérôme.

Mariages

— Le docteur Pierre Lalu et Mme,
M. Louis Limoujoux, conseil à la cour d'appel, et Mme,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Françoise et Jean-Michel,
célébré le 8 mars 1975 à Paris.
21120 Is-sur-Tille.
1, rue Récamier,
75007 Paris.

— M. et Mme Max Querrien,
M. et Mme Jacques Mansuy,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Armelle et Gérard,
le 12 mars 1975, à Paris.

— M. et Mme Georges Saadi,
M. Georg Bartabukoff,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants
Dominique et Tommy,
qui aura lieu le lundi 24 mars à 16 h. 30, à la mairie de Sarcelles (Val-d'Oise).
34 bis, rue de Dunkerque,
75010 Paris.
Smörgatan, 68,
41276 Göteborg (Suède).

Décès

— Jérusalem - Haïffa - Marseille - Paris - Viry-Châtillon - Avignon.
Mme Yaich Amar, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Macluf Amar, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Salomon Amar, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Amar, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Elie Daniel Amar et leur fils,
Muriel et Marianne Amar,
M. et Mme Joseph Amar et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alya AMAR,
née Hazan,
leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et alliée, survenu le 14 mars 1975 à Jérusalem (Israël).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Pierre Etienne,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Etienne,
Le docteur et Mme Michel Etienne,
Le docteur et Mme Pierre Paris,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre ETIENNE,
née Germaine Couvreur,
le 16 mars, dans sa quatre-vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée dans la plus stricte intimité.
13, quai Montebello,
Paris (5e).

— Mme Mathieu Guetta,
M. et Mme Jean Senouf,
M. et Mme Pierre Guetta,
M. et Mme Claude Guetta,
Mme Nicole Sereni,
Mme Francine Guetta,
Leurs enfants, leurs petits-enfants, leurs amis,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Mathieu GUETTA,
survenue à Casablanca le 13 mars 1975.

— Le Père provincial, le Père prieur et les Pères dominicains du couvent de l'Annonciation font part du décès du
frère Joseph HEINRICH,
survenu à Levallois-Perret, le 14 mars 1975, dans la soixante et onzième année de son âge, et la cinquantième de ses vœux religieux.
Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 20 mars à 10 h. 30, au couvent de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse après la cérémonie.

— Dieu a rappelé à Lui dans un accident, le 15 mars 1975, son enfant
Grégoire,
étudiant en médecine,
âgé de vingt-deux ans, pour le garder dans Son Amour et dans Sa Paix.
M. et Mme François LAGANDRÉ, ses parents,
M. et Mme Ernest Lagandré,
Mme François Courbe,
Ses grands-parents,
M et Mme Frédéric Lagandré et Thibaut,
M. et Mme Patrick Lagandré, Arnaud et Cédric,
M. et Mme Philippe Nouveau et Cyril,
Ses frères, sœur et neveux,
invitent leurs amis à s'unir
à leur peine,
à leurs prières,
à leur Espérance.
La messe de son départ sera célébrée dans l'intimité familiale, le jeudi 20 mars 1975 à 15 heures,
à 71-Saint-Denis-de-Vaux,
où Grégoire attendra la résurrection.
Une messe à son intention sera célébrée,
le vendredi 21 mars 1975 à 18 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.
Ni fleurs ni couronnes, un don à la Fondation de France ou au Secours catholique.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Bernard Martin,
M. et Mme Bernard Calvel,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard MARTIN,
directeur
du groupe d'Aix-en-Provence
de la B.N.P.,
et prient d'assister ou de s'unir d'intention à la cérémonie religieuse qui aura lieu le mercredi 19 mars à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-de-Malte à Aix-en-Provence.
Parc Mozart, 4, avenue Berlioz,
13100 Aix-en-Provence.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le colonel Lemaire,
Le proviseur, les professeurs, les officiers, les sous-officiers et le personnel civil du Collège militaire de Saint-Cyr,
ont le regret de faire part du décès de
M. Pierre RAIMBAULT,
ancien proviseur du Collège,
chef d'escadrons de réserve,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
survenu le 15 mars 1975, dans sa cinquante-troisième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 19 mars à 9 h. 30, dans la chapelle de l'hôpital militaire Dominique-Larpey à Versailles.

— M. Jean Ribettes,
M. et Mme René Latané,
Leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Eugène RIBETTES,
née Marie-Rose Daugé,
survenu le 15 mars dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 17 mars en la cathédrale d'Aire-sur-l'Adour (Landes).
83, rue d'Hauteville,
75010 Paris.
16, rue du 4 Spetembre,
40800 Aire-sur-l'Adour.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme René SAUNAL,
née Rose Antoinette Lamouroux,
médaille de la Résistance,
survenu le 16 mars dans sa soixante et onzième année.
Une cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 20 mars à 9 h. 15, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet.
La messe et l'inhumation à Menet (Cantal) auront lieu dans l'intimité familiale.
De la part de
M. et Mme Robert Saunal et leur fils,
M. et Mme Pierre Saunal et leurs enfants,
Et de toute la famille.
60, rue d'Issy,
92170 Vanves.
29, rue Van Gogh,
78370 Plaisir.

— Les familles Bouchot, Saupique, Varène,
La direction des musées de France,
La direction du musée du Louvre,
L'Association de l'école du Louvre,
nous prient d'annoncer qu'une messe sera célébrée
le jeudi 20 mars à 17 h. 30,
en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris (1er),
pour le repos de l'âme de
Mme Georges SAUPIQUE,
née Jacqueline Bouchot,
conservateur en chef honoraire
du Cabinet des dessins
du musée du Louvre,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de la Résistance,
pieusement décédée à Dole (Jura), le 3 février 1975.

— M. et Mme Jacques Menard et leurs enfants,
Mme Jean Brethes et son fils,
M. et Mme Armand Mortier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,
Mme Yvonne FRANCIS SMITH,
survenu le 14 mars 1975, dans sa quatre-vingt-douzième année.
L'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Messes anniversaires

— Pour le vingt et unième anniversaire de la mort du
docteur Jean PERLIS,
une pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Remerciements

— Mme Raymond Llobet, très touchée des marques d'émouvantes sympathies qui lui ont été témoignées lors du décès de
M. Raymond LLOBET,
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercie tous ceux qui se sont associés à sa peine.

Réceptions

— A l'occasion du Novrouz, l'ambassadeur de l'Iran et Mme A. Chilaty seront heureux de recevoir leurs compatriotes à l'ambassade impériale de l'Iran, 4, avenue d'Iéna, 75116 Paris, le vendredi 21 mars de 17 heures à 19 heures.

Communications diverses

— A l'occasion du trentième anniversaire de Yalta, l'Institut de politique étrangère (I.P.E.), dont le président est M. Louis-Auguste Girault de Coursac et le siège social 26, rue Saint-Benoît, Paris-6e, relance ses activités.

Animée par M. Patrice Gélinet, une réunion-débat aura lieu le mercredi 19 mars 1975 à 20 h. 45, 44, rue de Rennes, Paris-6e. Le thème : « La France face aux blocs » réunira à la tribune le général Bécam (P.S.), Jean-Paul Fasseau (U.J.P.), Bertrand Renouvin (NAF), Olivier Germain-Thomas (l'Appel).

SPORTS

ATHLÉTISME

Silvester n'est plus le meilleur discobole du monde

En battant le record du monde du lancement du disque (68,48 m. le Sud-Africain John Van Reenen n'a pas seulement accompli un exploit sporti, le 14 mars. Il a mis fin au règne d'un des plus grands discoboles, l'Américain Jay Silvester.

Ce dernier détenait le précédent record (68,40 m.) conjointement avec le Suédois Richard Bruch. Mais cela faisait plus de dix ans que l'Américain se montrait le meilleur malgré les assauts répétés de son compatriote Alfred Oerter et du Tchèque Ludvik Danek. Silvester fut, en 1961, le premier lanceur de disque à dépasser les 60 m. Il ne put cependant jamais remporter de titre olympique, bien qu'il ait participé quatre fois à cette compétition.

Quant à Van Reenen, ses qualités physiques (il mesure 1,90 m.) et sa force naturelle, font penser qu'il pourra être le premier à franchir une nouvelle barrière, celle des 70 m.

NATATION

MARC LAZZARO ÉGALE LE RECORD D'EUROPE DU 800 MÈTRES

Le Marseillais Marc Lazzaro a égalé, lundi 17 mars, le record d'Europe du 800 mètres nage libre (1) en 8 min. 30 sec. 2/10, que détenait, seul, le Soviétique Igor Eugrafov, depuis quinze jours, en 8 min. 30 sec. 16/100.

Le temps réalisé par Lazzaro, chronométré au dixième de seconde, et celui d'Eugrafov, au centième de seconde, indique que, pour le premier, l'enregistrement a été manuel, et automatique pour le second. Du même coup, Marc Lazzaro a amélioré de près de douze secondes le record de France qui appartenait à Francis Luyce depuis huit ans (8 min. 42 sec.), lequel avait été, à l'époque, le record du monde. Marc Lazzaro détient aussi le record national du 400 mètres nage libre en 4 min. 7 sec. 36/100.

(1) Le 800 mètres messieurs, distance non inscrite aux Jeux olympiques comme dans les autres compétitions officielles, suscite en général peu d'intérêt. Ainsi le record du monde est-il le plus souvent battu « au passage » d'un 1 500 mètres.

FOOTBALL

LA PRÉSÉLECTION POUR FRANCE-HONGRIE

Le directeur de l'Equipe de France, M. Stefan Kovacs, a fait connaître, lundi 17 mars, les noms des seize joueurs présélectionnés pour le match qui opposera, le 26 mars, au Parc des Princes, l'équipe nationale à celle de Hongrie.

On été retenus : *gardiens* : Charrier (Marseille), Bertrand-Demanes (Nantes) ; *défenseurs* : Trésor (Marseille), Lopez (Saint-Etienne), Merchadier (Saint-Etienne), V. Zvunka (Marseille), Bracci (Marseille) ; *milieu de terrain* : Huck (Nice), Michel (Nantes), Guillou (Angers), Papi (Bastia) ; *attaquants* : J. Gallice (Bordeaux), H. Revelli (Saint-Etienne), Bereta (Marseille), Parizon (Lille), Triantafilos (Saint-Etienne).

OMNISPORTS

LA FNEF ET LE PROJET DE LOI D'ORIENTATION

Le président de la Fédération nationale des étudiants de France (FNEF) nous signale que les représentants de son organisation ont, eux aussi, quitté la réunion du Conseil supérieur de l'éducation nationale (*le Monde* du 16-17 mars) lors de la discussion sur le projet de loi d'orientation du sport. La FNEF entendait protester non seulement contre l'absence de documents explicitant le texte de loi, mais aussi contre l'absence de concertation en ce qui concerne le sport universitaire.

De son côté, M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, estime qu'il y a, à propos de son projet, une opposition d'ordre politique. Dans une interview accordée au journal *la Montagne*, il déclare : *« Le parti communiste, la F.S.G.T. et certains enseignants souhaitent s'opposer aux dispositions contenues dans le texte proposé, et cela répond à une attitude quelque peu systématique. Cette attitude est la traduction incontestable d'un esprit conservateur que je réprouve. »*

FAITS DIVERS

A Paris

ATTENTATS CONTRE DES PERMANENCES DU PARTI SOCIALISTE ET DU PARTI COMMUNISTE

Deux permanences de partis politiques ont été visées par des attentats au cours de la nuit du 17 au 18 mars à Paris.

Vers 3 heures du matin, des inconnus ont brisé la devanture de la permanence du parti socialiste, 328, rue Saint-Jacques (5e) et jeté à l'intérieur du local un engin incendiaire qui n'a pas explosé. Les dégâts sont peu importants.

Un peu plus tard, la vitre de la porte d'entrée d'une permanence du parti communiste, 5, rue du Vieux-Colombier (6e) était brisée. Des papiers enflammés étaient jetés dans les bureaux, sans toutefois provoquer d'incendie.

EN BREF...

● *Sépultures profanées au cimetière israélite de Fontainebleau.* — M. Paul Seramy, maire de Fontainebleau (Centre démocrate), vient de porter plainte contre X. après la profanation d'une trentaine de sépultures au cimetière israélite de la ville où des plaques mortuaires ont été renversées et plusieurs pierres tombales fendues à l'aide de pioches. Les dégâts provoqués par cet acte de vandalisme sont importants.

M. Seramy a adressé au président de la communauté israélite de Fontainebleau une lettre dans laquelle il écrit notamment : *« Je tiens à vous exprimer au nom du conseil municipal et en mon nom personnel notre réprobation unanime et révoltée en face de tels agissements. J'ai demandé immédiatement que des poursuites soient entreprises afin de découvrir les coupables et de les punir avec toute la rigueur qui s'impose dans la circonstance. Je vous apporte naturellement l'assurance de notre solidarité pour la remise en état rapide des lieux. »*

● *L'accident de l'avion argentin : cinquante-cinq morts.* : Les autorités ont anoncé que l'accident de l'avion de l'armée de l'air argentine qui s'est écrasé, le 18 mars, dans les Andes a finalement fait cinquante-cinq morts. — *(A.P.)*

● *Voiture contre grumes : six morts.* — Six personnes ont été tuées, le 16 mars, à Anglemont (Vosges), dans un accident au cours duquel une voiture s'est écrasée contre un tas de grumes situé sur le bord de la route. Il s'agit de la conductrice, Mme Anita Bayard, vingt-huit ans ; de ses enfants, Karine, six ans ; Frédéric, cinq ans, et Martial, trois ans, ainsi que Mlle Claude Tantin, dix-neuf ans, et de M. Parisse, vingt et un ans, demeurant tous à Sainte-Barbe (Vosges).

● *Deux morts à un passage à niveau.* — Une voiture qui s'était engagée sur un passage à niveau alors que les demi-barrières automatiques étaient abaissées a été happée par un train, dans la nuit du 15 au 16 mars, à Gonfreville-l'Orcher (Seine-Maritime). Ses occupants, M. Robert Mouquet, trente-cinq ans, et Mlle Jacqueline Courchay, vingt-quatre ans, ont été tués.

INSTITUT

● *L'Académie des inscriptions et belles-lettres* a élu, au titre d'associé étranger M. Dion Pippidi en remplacement du roi Gustave VI Adolphe de Suède, décédé. Déjà correspondant de l'Académie, M. Pippidi, professeur à l'université de Bucarest, s'est signalé par ses travaux sur l'antiquité classique, notamment le culte impérial et l'histoire de la Dobroudja à l'époque grecque et romaine. Il a également dirigé des fouilles fécondes en Roumanie.

AUJOURD'HUI

QUATRE LIVRES

Quatre livres qui n'ont en commun que d'avoir pour auteurs des journalistes, et c'est déjà beaucoup, car les « billets » de Robert Escarpit et quarante ans d'articles politiques de Pierre Limagne constituent un utile contrepoint aux réflexions de Jean-François Kahn sur les difficultés de la communication et aux attaques de Claude Boris contre l'information donnée aux Français.

QUARANTE ANS AVEC PIERRE LIMAGNE

Avec Pierre Limagne, qui réunit lui aussi en volume des articles parus au fil des années ou plutôt des décennies, ce sont « quarante ans de politique française » que nous sommes invités à passer en revue. Pierre Limagne a observé, raconté et analysé la vie publique nationale pour les lecteurs de *la Croix* du 6 février 1934 au 7 juin 1974, de l'émeute parisienne qui allait deux ans plus tard déboucher sur le Front populaire jusqu'au lendemain de l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République.

C'est dire qu'à travers trois républiques et deux gouvernements provisoires, ceux de 1944-1946 et de 1958 — car de 1940 à 1944, il s'est mis en réserve de la presse pour participer à la Résistance, — Pierre Limagne a beaucoup vu et entendu, qu'il a approché tous les hommes qui ont compté et qu'il a assisté à tous les grands événements intérieurs. Probe et sûr, il expose et commente en prenant parti, mais sans sectarisme. Ses jugements procèdent toujours d'une philosophie chrétienne, d'un sens de la mesure et de la nuance qui imprègnent toute sa vie professionnelle.

Aujourd'hui, le journaliste offre à l'historien de demain une masse d'informations précieuses, irremplaçables même. Ce n'est pas un hasard si le préfacier de son recueil est précisément un historien, René Rémond, qui souligne à bon droit *« l'effort de lucidité et d'équité d'un journaliste qui aime son métier et a la conviction de remplir une fonction indispensable dans une société démocratique »*. On ne saurait mieux dire.

★ Pierre Limagne. *Quarante ans de politique française (1934-1974)*. Ed. du Centurion. 256 p., 36 F.

LE TEMPÉRAMENT DE JEAN-FRANÇOIS KAHN

Si l'humour l'emporte chez Escarpit, la modération chez Limagne, pour Jean-François Kahn, c'est le tempérament qui parle. Comme il le fait chaque matin sur l'antenne d'Europe 1, il apostrophe, vibre, accuse ou acquitte avec cette fougue, ce lyrisme, cette passion même, qui font l'originalité de ses chroniques et, ici, de ses réflexions.

S'il n'a pas la longue patience du « billetiste » ni la longue expérience de l'analyste politique, Jean-François Kahn a néanmoins, lui aussi, beaucoup de souvenirs. Il a choisi de retenir des scènes, des personnages, des situations qui l'ont frappé en quinze ans de journalisme et à travers le monde. Ce ne sont pas des textes déjà parus ou diffusés qu'il publie, mais un essai original tant par son contenu que par sa forme qui mêle tous les genres et retrouve en définitive, à travers cet apparent désordre, une unité et une ampleur de vues qui obligent à réfléchir et à réagir.

Tantôt il médite sur Mai 68, déjeune à la table de Georges Pompidou, analyse l'inégalité et la liberté, réfléchit sur l'histoire ou le journalisme. Tantôt il regarde l'Algérie de 1973 en songeant à l'Algérie de 1962, l'année de l'indépendance, il entraîne le lecteur en Asie du Sud-Est, au Vietnam, en Inde, en Afrique, au Brésil, au Chili d'Allende... Voyage aux quatre coins de la planète et bien plus encore aux quatre points cardinaux d'une conscience : *« A toutes les étapes de ce voyage,* écrit Jean-François Kahn, *il m'a semblé que je me heurtais à une irrationalité fondamentale dissimulée derrière une rationalité feinte. »* La clé du livre est là.

★ Jean-François Kahn. *Chacun son tour*. Stock. 286 p., 30 F.

UN PAMPHLET DE CLAUDE BORIS

Bien différent est le livre de Claude Boris *les Tigres de papier* : le journalisme, la crise de la presse sont l'unique thème du pamphlet que ce jeune journaliste dédie à ses confrères et aux « marchands de papier » avant de s'adresser à ses amis de la « nouvelle presse » et de l'ultra-gauche pour leur donner d'utiles avis.

A la différence de la plupart des auteurs de réquisitoires visant la presse, Claude Boris a vécu dans le sérail quelques années, à la rédaction d'un quotidien national du matin qui n'est rien moins qu'à gauche. Il sait de quoi il parle, encore qu'il n'ait pu prendre qu'une vue partielle des mécanismes. Mais il cache allègrement dans la soupe et jette le bébé avec l'eau du bain.

Tout y passe : le tableau, très souvent forcé, excessif, mais révélateur dans sa cruauté, qu'il brosse d'un métier que, malgré tout, il aime et ne renie pas, est d'une férocité parfois salubre. La radioscopie de la « grande » presse, qui fait suite à cette démolition, comporte malheureusement un certain nombre d'inexactitudes. L'analyse de l'évolution de *Libération* et l'inventaire de la « nouvelle presse » seront utiles à ses amis militants.

On a envie pourtant de lui répliquer : si la presse, en son état actuel, est aussi lamentable et méprisable que vous le dites, qu'êtes-vous venu y faire ? C'est l'éternel débat, sans issue : faites-nous une presse pure et dure, et vous aurez la révolution ; faites la révolution, et vous aurez une presse pure et dure.

★ Claude Boris. *Les Tigres de papier. Crise de la presse et autocritique du journalisme.* Collection « Combats ». Le Seuil. 316 p., 32 F.

LES TRAVAUX D'HERCULE DE ROBERT ESCARPIT

Aujourd'hui, comme hier, comme demain, comme chaque jour ou presque, le premier contact du lecteur avec un numéro du *Monde*, une fois balayés du regard les gros titres de la « une », c'est le billet « Au jour le jour », de Robert Escarpit. Et, comme chaque jour encore, ce sourire parfois gai et tendre, parfois un peu triste, voire nostalgique, met un rayon de soleil vif ou voilé dans la grisaille et la tempête des événements.

Un « billet », c'est une idée, une seule, et à la limite un mot d'auteur, rien de plus. Une idée toute simple, un mot qui sonne clair. Rien de plus simple en apparence, rien de plus difficile en pratique, surtout lorsqu'il faut se lever chaque matin avec de l'esprit, de l'humour et de la bonne humeur. Les tentations sont là : la méchanceté qui, s'exerçant aux dépens d'un seul ou d'un petit nombre, plaira plus qu'elle n'irritera ; la généralisation hâtive et abusive ; l'à-peu-près déformant et finalement mensonger ; et puis, plus encore qu'ailleurs, ces deux écueils de l'écriture que sont la banalité et l'enflure. La moindre des contraintes n'est pas de « faire court » et même — le recueil de Robert Escarpit le montre bien — de plus en plus court au fil des années : ses « Au jour le jour » de 1973-1974 sont moins longs de moitié que ceux de 1949-1950. La pire des obligations c'est la cadence quotidienne et, partant, la nécessité de varier les thèmes, de suivre l'actualité au plus près, d'avoir l'œil partout, des pages politiques aux rubriques sportives, des cours de l'or à la situation au Mexique ou en Albanie.

Qu'on puisse, sans s'affadir, sans se démentir, sans se lasser — et sans lasser le lecteur — faire ce travail pendant vingt-cinq ans, à raison de plus de quatre mille « Au jour le jour » — dont à peine un sur neuf aujourd'hui réunis composent déjà un fort volume — cela tient des travaux d'Hercule. Est-il nécessaire d'ajouter qu'à travers tant de réactions, de confidences, de clins d'yeux, l'homme se révèle et se livre tout entier, qu'il le veuille ou non ? Ainsi Robert Escarpit, avec ses humeurs et ses entraînements, sa générosité et son humanité, compte-t-il tant d'amis inconnus, qui savent tout de lui, qu'il est tout à fait inutile d'entamer ici son éloge.

★ Robert Escarpit. *Au jour le jour*. Billets du monde. J.-J. Pauvert. 336 p., 39,90 F.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 104

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II		■				■	■		
III									
IV		■							
V	■				■				
VI							■		
VII				■				■	
VIII									■
IX				■					■
X			■			■			
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Toujours belle bien qu'assez vieille. — II. Ville étrangère ; Peut faire ajourner un match de tennis. — III. Particulièrement grave quand elle est rare. — IV. Refroidirait. — V. Ses histoires ont quelque chose d'extraordinaire ; Dissiper. — VI. Assez foncées ; Terme musical. — VII. Se prend pur (de préférence !) ; Lieu de prières. — VIII. Décidions d'aller de l'avant. — IX. Suffit à un jardinier peu exigeant ; Grand voyageur. — X. Terme musical ; On peut toujours en profiter pour faire un bridge ; Ebranlé. — XI. Amusaient les dieux (épelé) ; Rigole sur la route.

VERTICALEMENT

1. En grand danger d'être oublié ; Vaut quand même plus cher qu'une bouchée de pain ! — 2. Adressées en haut lieu. — 3. Importante lorsqu'elle est grosse. — 4. Localité de France ; Langue. — 5. Traité sans ménagement ; Réduira en parcelles. — 6. Agent aux forces dégradantes. — 7. Prénom américain ; Charges. — 8. Le poète le voue le plus souvent à une tâche homicide ; Préfixe. — 9. Comme des résultats peu encourageants ; Barbares, chez les cannibales.

Solution du problème n° 1 103

Horizontalement

I. Déserteur. — II. Image ; Gré. — III. Vareuse. — IV. Ailes ; Ego. — V. NL ; Su ; Eu. — VI. Poisons. — VII. Alésais. — VIII. Bêtise ; EO. — IX. Item ; Si. — X. Son. — XI. Entrevues.

Verticalement

1. Divans ; Bise. — 2. Email ; Eton. — 3. SARL ; Patent. — 4. Egée ; Olim. — 5. Réussies ; Ré. — 6. Ussel. — 7. Egée ; Oa ; Dû. — 8. Ur ; Génies. — 9. Repoussoirs (cf. « astre »).

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 17 et 18 mars 1975 :

DES DECRETS

● Portant statut particulier des membres des tribunaux administratifs ;

● Complétant le décret n° 71-216 du 24 mars 1971 pris pour l'application de l'article 38 de la loi du 12 novembre 1968 et relatif à la juridiction disciplinaire exercée par les conseils des universités et des établissements publics à carrière scientifique et culturel indépendants des universités.

UN ARRETE

● Portant nomination des membres de la commission créée auprès du président de la Société nationale France-régions 3.

DES LISTES

● D'admission à l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air.

Circulation

● « AUTO-DEFENSE ». — Sous ce titre, une nouvelle association demande notamment : que seuls les juges puissent prononcer des sanctions contre les automobilistes ; que les limitations de vitesse généralisée soient abolies. (« Auto-Défense », 93, cours Fauriel, 42100 Saint-Etienne.)

● LES MISES EN FOURRIÈRE A PARIS. — A Paris, au cours de l'année 1974, 59 865 véhicules automobiles ont été enlevés de la voie publique et mis en fourrière, déclare M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, en réponse à la question écrite de M. Maujoüan du Gasset, député (R.I.) de la Loire-Atlantique. (*Journal officiel* du 15 mars.)

Environnement

● CONCOURS « QUALITE DE LA VIE ». — Le Touring club de France vient de lancer un concours « *destiné à susciter, encourager, faire connaître et récompenser toutes initiatives propres à améliorer la qualité de la vie* ». Ouvert aux communes et aux entreprises privées, il est limité pour 1975 aux régions de Normandie et de Bretagne. Un jury national examinera les dossiers (embellissement de villages, stations d'épuration, mises en valeur de sites, création d'espaces verts, centres d'initiation à la nature, etc.), qui lui seront transmis avant le 15 mai prochain et désignera les lauréats avant le 30 septembre 1975. (Touring club de France, 65, avenue de la Grande-Armée, 75782, Paris, Cedex 16. Tél. : 727-51-89.)

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18-03-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 19-03-75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard. Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 18 mars à 0 heure et le mercredi 19 mars à 24 heures :

Entre les hautes pressions de la mer du Nord et les basses pressions de Méditerranée, un flux de vents de secteur est, intéressera la majeure partie de la France. Deux perturbations affecteront ainsi notre pays : d'une part, la bordure nord de la perturbation méditerranéenne, d'autre part, une perturbation neigeuse venant de la Pologne.

Mercredi 19 mars, il fera assez froid en France. Les éclaircies seront assez belles du sud de la Bretagne à la Vendée et à l'Aquitaine, ainsi que sur le Languedoc et la basse vallée du Rhône. Par contre, le temps sera couvert des Alpes à la Corse, avec des pluies intermittentes, de la neige en montagne au-dessus de 800 mètres. Les vents, de secteur est, seront assez forts, surtout en mer.

Sur le reste de la France, le temps sera très nuageux et brumeux le matin, et des chutes de neige se produiront par intermittence. Les vents, d'est à nord-est, seront modérés.

Mardi 18 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011 millibars, soit 758,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 mars ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Biarritz, 10 et 2 degrés ; Bordeaux, 12 et 0 ; Brest, 8 et 1 ; Caen, 7 et 1 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 6 et —4 ; Dijon, 7 et —1 ; Grenoble, 5 et —4 ; Lille, 5 et 0 ; Lyon, 7 et —3 ; Marseille, 12 et 2 ; Nancy, 6 et —4 ; Nantes, 9 et —1 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 7 et —1 ; Pau, 10 et 1 ; Perpignan, 12 et 6 ; Rennes, 9 et 0 ; Strasbourg, 6 et 0 ; Tours, 7 et —2 ; Toulouse, 12 et —1 ; Ajaccio, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 5 et —2 degrés ; Athènes, 18 et 8 ; Bonn, 3 et —4 ; Bruxelles, 5 et —1 ; Le Caire, 21 et 14 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 4 et —3 ; Genève, 6 et 2 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 7 et 0 ; Madrid, 14 et 7 ; Moscou, 5 et 0 ; New-York, 9 et 3 ; Palma-de-Majorque, 16 et 7 ; Rome, 15 et 10 ; Stockholm, 0 et —12.

Visites, conférences

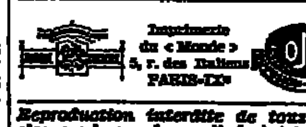
MERCREDI 19 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., entrée du Musée de céramique, Mme Chapuis : « Manufacture de Sèvres ». — 15 h., sortie métro Châtelet, Mme Legregeois : « La place du Châtelet ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Zujovic : « Notre-Dame et ses parties hautes ». — 15 h. 10, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : exposition « Paris au XIXe siècle ».

15 h., 9, rue Mahler : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h. 15, 5, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Barbier). — 15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe. Histoire de l'orthodoxie » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 47, rue Raynouard : « Evocation de M. de Balzac en sa maison » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins : « Manufactures des Gobelins et de Beauvais » (Jadis et Naguère). — 14 h. 45, square du Carrousel, pavillon Mollien : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de La Roche). — 15 h., entrée principale : « Le château de Vincennes » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « L'orfèvre et l'horloger ». — 19 h. 30, Cercle suédois, 242, rue de Rivoli : « Le cinéma hier et aujourd'hui » (dîner-débat du Faubourg). — 18 h. 30 et 21 h., salle des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna : « Norvège, Islande et Groenland » (A la découverte du monde). — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle (Eglise de Scientology de France) (entrée libre). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jacques Duchemin-Baryosher : « La kabbalah ou tradition cosmique » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h. 45, Centre culturel juif, 14, rue Georges-Berger, MM. Baudson, Benassayag : « Mythes et réalités de la politique française au Proche-Orient ».

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

PRESSE

Le sort des pigistes au « Parisien libéré »

Deux rencontres ont eu lieu, le lundi 17 mars, entre les représentants de la direction du *Parisien libéré* et le bureau du Comité intersyndical du livre parisien (C.G.T.), pour tenter de régler le conflit ouvert le 4 mars.

Pour sa part, l'Intersyndicale des journalistes de ce quotidien (S.N.J., C.F.D.T.) s'étonne que des parlementaires « *ne se soucient que du devenir des éditions régionales qui étaient diffusées dans les circonscriptions dont ils sont les élus* », à travers les questions écrites posées au premier ministre. L'Intersyndicale déplore que ces mêmes élus ne s'inquiètent pas « *du sort qui sera fait aux nombreux journalistes pigistes employés actuellement au* Parisien libéré.

» *Tous ces parlementaires ont voté une loi, le 4 juillet, qui mettait fin à plus de trente années d'injustice, et qui fait désormais de chaque pigiste un journaliste à part entière. Or la direction du* Parisien libéré *a toujours refusé de les considérer comme tels. Cette même direction, à plusieurs reprises, lors du dernier comité d'entreprise, n'a pas voulu évoquer le sort qui serait fait à ces pigistes, prétendant, au mépris de la loi du 4 juillet 1974, qu'ils n'étaient pas salariés de l'entreprise.* »

L'Intersyndicale suggère à tous les parlementaires qui ont voté la « loi Cressard » d'interpeller la direction du *Parisien libéré* sur ce point.

● *A la rédaction du* Figaro, M. Yann de l'Ecotais, envoyé spécial permanent de ce quotidien à Bruxelles, vient d'être nommé chef du service économique et financier. MM. Georges Gaetner et Antoine-Pierre Mariano sont nommés chefs adjoints du service.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITIONS

S. 10. - Monnaies grecques, romaines, gauloises, françaises, étrangères. M. Bourgey. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 5. - Métal argenté. Argenterie moderne et ancienne. Orfèvrerie. Bijoux. Montres. Monnaies. Me Pechon, Delavenne.

VENTES

S. 1. - Tableaux anciens. Porcelaine. Bronzes. Sièges et meubles du XVIIIe. Tapisseries. Me Libert.

S. 2. - Locomotion : affiches, jouets. Accessoires. Bouchons de radiateurs. S.C.P. Loudmer, Poulain.

S. 6. - Beaux livr. illustr. et reliés. Mob. anglais et de style. M. Chrétien. Mes Ribault-Menetière, Marlio.

S. 8. - Céramiques anciennes. — M. Vandermeersch. Mes Boisgirard.

S. 12. - Tableaux. Bronzes. Vases. Art 1900. M. Camard. Me Delorme.

S. 13. - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

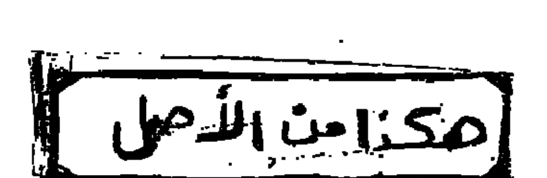
Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. ; Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux

IFC INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION
(a WORLD BANK affiliate)
Investment Banking Positions

The Organization :
IFC is an international organization which provides risk capital and long term loans to new and expanding private enterprises in less developed countries.

The Positions :
IFC seeks several people to fill career positions at its corporate headquarters in Washington, D.C. The positions entail the identification, appraisal, and negotiation of investments in sizeable industrial ventures. The work is challenging and demanding. It requires a high degree of initiative, the ability to work independently, and considerable international travel. Starting salaries are competitive; there are excellent fringe benefits, including relocation expenses and education benefits, for elementary and secondary schooling of dependent children of staff members stationed outside their home country.

The Qualifications :
Advanced university degree (MBA or equivalent) and a minimum of two years' experience gained in merchant, investment, or commercial banking, corporate finance, venture capital, or in the financial activities of a large industrial firm. Financially-oriented individuals with a management background may also be considered. A good command of English is essential; French or Spanish language is highly desirable.

The Applications :
Job description and application forms can be obtained from :
World Bank European Office
66, avenue d'Iéna
75116 PARIS
Tél. 723-54-21, extension 499

Application forms duly completed in English should be sent to :
Personnel Department
International Finance Corporation
1818 H Street, N.W.
Washington D.C., 20433, U.S.A.

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais. Envoyer C. V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris. Merci.



IMPORTANT GROUPE
recherche
pour résidence AFRIQUE

ingénieurs formateurs informaticiens

expérimentés Réf. A 183

- niveau de base : Etudes supérieures,
- plusieurs années d'expérience,
- langages : COBOL, PL 1 et Assembleur,
- pratique de l'analyse et de la méthodologie,
- mission : élaboration et conduite de cours d'analyse et de programmation.

débutants Réf. B 183

Intéressés dans le cadre d'une carrière au sein d'un cabinet d'organisation par une première expérience ponctuelle en formation.

- niveau de base : Etudes supérieures,
- mission : conduite de cours d'analyse et de programmation.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence correspondante à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris qui transm.

GROUPE FRANÇAIS RECHERCHE POUR GRANDE VILLE COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

COLLABORATEUR

ayant toutes qualifications pour diriger importants services Transit.

Situation en rapport avec responsabilités. Très sérieuses références exigées.

Adresser C.V. et photo avec lettre manuscrite à S. 117, BRIO, 5, place des Victoires, 75001 PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR D'USINE
emballage aluminium
VENEZUELA

Cette usine moderne est située à "La Victoria" à environ une heure de Caracas. Elle emploie 200 personnes qui travaillent en deux équipes et fabrique principalement des emballages rigides et pliables. Le montant de leurs ventes approche 3 millions de dollars U.S. Le Directeur de cette usine rend compte au Président de la Société, il a l'entière responsabilité de cet établissement et de la production ce qui inclue le personnel administratif, technique et de production. Le candidat idéal, ingénieur Diplômé en mécanique ou métallurgie devra avoir un minimum de 5 ans d'expérience dans une industrie similaire. Plus particulièrement il devra posséder la pratique du travail de l'aluminium : fonderie, laminage, extrusion etc... A cela, une connaissance suffisante de l'anglais et de l'espagnol est nécessaire afin de pouvoir travailler dans ces langues. Les curriculum vitae accompagnés d'une photo seront examinés confidentiellement par Monsieur Michel Soyer à qui vous les adresserez sous la référence M32 au 6, avenue Marceau, 75008 Paris.

Société française, un des leaders de son marché (6 000 personnes, croissance annuelle 40 %) intensifiant son développement international, recherche pour sa

division Outre-mer

jeunes directeurs opérationnels

(HEC, ESSEC, SUP. de CO. — parfaite maîtrise de l'anglais)

Jouissant d'une large délégation, ils auront à créer ou à développer des entreprises dont le chiffre d'affaires pourra varier de 10 millions à 50 millions de francs et dont l'effectif pourra être compris entre 100 et 500 personnes.

Nous apprécierons le degré d'autonomie déjà atteint (poste de direction), le goût de l'engagement personnel, une expérience réussie de commandement des hommes.

Envoyer CV, lettre manuscrite précisant date de disponibilité, photo et prétentions au service 6351

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

Société de réputation internationale pour les télécommunications
recherche
pour siège social REUTLINGEN
(50 km de STUTTGART RFA)

INGENIEUR ELECTRONICIEN

spécialité télécommunications pour mise au point en laboratoire d'études de documentation technique en langue française.

- 2 à 3 ans d'expérience en laboratoires d'études souhaitée.
- Français et Allemand courant indispensables.
- Salaire élevé - Avantages sociaux.

Envoyer C.V. et prétentions à
WANDEL et GOLTERMANN FRANCE
Cidex R.156 RUNGIS 94534



emplois régionaux

INGENIEUR GENERALISTE
A.M. GRANDES ECOLES

- *30 ans minimum,*
- *Expérience industrielle*
- *Connaissance et pratique courante de l'informatique*
- *Pratique de l'anglais*

NOUS : Industrie mécanique 500 personnes Pays de Loire - C.A. : 120 millions - Export : 60 % - Leader national - Fort développement et grande ambition de structure et de gestion.

Fonction : ACHATS, APPROS, STOCKS

Nous ne croyons pas au "spécialiste confirmé" tout prêt.
NOUS RECHERCHONS *l'homme capable de maitriser rapidement cette Fonction chez nous en appréhendant avec un "temps d'avance" toutes les alternatives d'opportunité internes et externes et non pas le gestionnaire d'inerties d'une production et/ou des pénuries externes.*
Si vous avez les qualités de maturité, d'expérience générale, d'affirmation et d'ambition que requiert ce poste.

Ecrivez nous sous référence 13.241 à
s.n.p.m PETITES ANNONCES 189, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

LA CAISSE RÉGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU DOUBS
recherche

CHEF POUR SON DÉPARTEMENT « INFORMATIQUE et ORGANISATION »

Le poste
- Gérer et animer les différents services du département ;
- Etre le conseiller des unités de l'entreprise :
- Se tenir informé et appliquer les techniques les plus appropriées.

Le candidat
- Niveau études supérieures ;
- Aptitudes au travail en groupe et aux relations humaines ;
- Expérience en informatique troisième génération.

Lieu de travail Besançon.

Envoyer lettre de candidature manuscrite et curriculum vitae à :

Monsieur le Directeur
C.R.C.A.M. du Doubs,
B.P. 1.157
25003 BESANÇON CEDEX.

QUELLE
QUELLE S.A. Orléans
Vente par correspondance

crée au sein de son département Informatique et Organisation, deux postes de

chef de projets

Ces cadres seront responsables du déroulement des études d'organisation dans la société.

Les candidats devront répondre au profil suivant :
- Formation : type Arts et Métiers, Ecole Centrale, spécialisation techniques d'organisation.
- Expérience : 3 ans minimum en tant qu'organisateur dans une entreprise de distribution ou une entreprise industrielle.
- Connaissances complémentaires appréciées : méthode CORIG et allemand (lu et parlé).

Les personnes intéressées sont priées d'expédier leur c.v. détaillé, photo et prétentions à M. Maupin, QUELLE, 125 rue de Montaran SARAN 45400 FLEURY LES AUBRAIS.



HAVAS CONTACT

EATON

Pour notre équipe chargée de l'implantation d'une Usine de boîtes de vitesses pour P.L. à SAINT-NAZAIRE, nous recherchons de toute urgence :

INGENIEUR CHEF de BUREAU d'ETUDES

DIPLOME A & M ou INSA ou ECOLES NATIONALES D'INGENIEURS

Connaissances souhaitées de l'automobile.

Anglais exigé.

Adresser lettre manuscrite de candidature, C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel - EATON SA, Z.I. de Brais 44600 SAINT-NAZAIRE.

C&C





CNRO
CAGNES-SUR-MER

Pour le développement et la gestion de nouvelles applications de téléinformatique en temps réel (350 terminaux) sur 2 ordinateurs : 370/158 et 370/168

recherche

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

1°) CONFIRMÉS

2 ans d'expérience en Assembleur sous OS IBM. Rémunération annuelle de 50.000 à 66.000 francs suivant références.

2°) DÉBUTANTS

Diplômés I.U.T. ou équivalent.

Les candidats parisiens seront reçus à Paris. Envoyer curric. vitae + photo, C.N.R.O., Direction du Personnel, B.P. 6, 06020 NICE CEDEX.





INSTITUT DE FORMATION PERMANENTE
de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs

INFOP

recrute

a) **CONSEILS EN FORMATION,** chargés de la prospection des entreprises.

b) **ENSEIGNANTS** permanents et vacataires.

Ecrire en précisant a ou b avec C.V., photographie et prétentions au

Directeur de l'INFOP
45, avenue Carnot
25000 BESANÇON

GRANDE BANQUE REGIONALE DE L'EST

En plus des avantages liés à notre profession nous offrons des perspectives de carrière réellement évolutives à des cadres confirmés et de valeur dans les domaines suivants :

ORGANISATION et METHODES Réf. 1991

La formation de base du candidat est de niveau supérieur ou du type B.P. Banque — I.T.B. par exemple. L'expérience antérieure s'est déroulée soit dans la banque soit en cabinet.

ADJOINT AU CHEF DE COMPTABILITÉ (40 pers.) Réf. 1992

Un diplôme d'études supérieures ou DECS est un premier atout. L'expérience requise est celle d'un comptable confirmé qui doit pouvoir se révéler excellent animateur. La connaissance de l'utilisation de l'ordinateur peut être un autre atout.

CHEF DE SERVICE CENTRAL Réf. 1993

Une formation juridique est nécessaire pour assurer l'exécution des contrats, statuts, règlements bancaires et assurances. La gestion d'un important parc matériel constitue un autre volet du poste.

ADJOINT AU CONTROLEUR GENERAL Réf. 1994

La formation de base du candidat est de niveau supérieur ou du type B.P. Banque — I.T.B. ou C.N.A.M. L'expérience souhaitée est celle d'une responsabilité similaire.

LA CONNAISSANCE DE L'ALLEMAND OU DU DIALECTE ALSACIEN SERAIT APPRECIÉE.

Adressez votre dossier de candidature complet en précisant la référence du poste à notre conseil

39, Champs Elysées
75008 PARIS
ou
20, Av. de la Paix
67000 STRASBOURG

managing

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE LOURDE
liée au développement du marché de l'énergie et de la transformation du pétrole et du gaz naturel

recherche pour

USINE OUEST FRANCE

UN CHEF des ACHATS

évolution rapide vers poste

DIRECTEUR DES APPROVISIONNEMENTS

AGE MINIMUM : 40 ANS.

Poste ne pouvant convenir qu'à un cadre expérimenté, en particulier dans la recherche d'approvisionnement au niveau mondial, et la négociation de prix et contrats.

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Env. C.V. manuscrit et photo sous n° 725.800 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

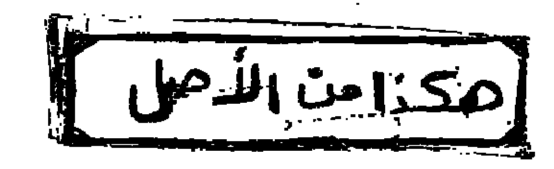
	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux

emplois féminins

offres d'emploi



هكذا من الأصل

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE
recherche pour une de ses filiales AFRICAINES

JEUNE HOMME

BACCALAUREAT ou équivalent, ayant expérience supermarchés et si possible bonne connaiss. de l'anglais.

Avantages habituels d'expatriement.

Adresser C.V. et prétentions à : nº 98.675, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CABINET DE GROUPE EXPERTISE COMPTABLE
(50 personnes)
rech. pour Paris

1) EXPERT COMPTABLE

diplômé, expérience récente Cabinet Expert. Comptable.

2) UN SECRET. GENERAL

3) « MANAGER »

Expérience récente Cabinet. Angl. ou américain exigée, en particul. « Small Business » ou départem. fiscal, langue anglaise courante.

Rémunérations annuelles : 60.000 à 140.000.
Adr. C.V. détaillé et si poss. photo sous nº 14.214 à : J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui trans.

COCEI
ENGINEERING
RUEIL-MALMAISON
recherche

UN ACHETEUR TECHNIQUE

Spécialité CHAUDRONNERIE niveau Agent Technique Principal. Age min. 35 ans.

Plusieurs années d'expérience en engineering Pétrochimique notamment
Bne connaiss. de l'Anglais.
Ce poste est à pourvoir très rapidement.

Horaire 5X8 - 13e mois
Restaurant entreprise.
Bureau 200 m. R.E.R.

Env. C.V., photo et prétent. à COCEI
44, avenue de Chatou
92 RUEIL-MALMAISON

---

serete

.2 ingénieurs d'affaires à l'exportation 100.000+
Confirmés - Grandes Ecoles (réf. MJL 197) LE MONDE du MARDI 8 AVRIL DATE MERCREDI 9

.3 futurs ingénieurs d'affaires 56.000+
Débutants - Grandes Ecoles (réf. MJL 194/196) LE MONDE du MARDI 22 AVRIL DATE MERCREDI 23

. ingénieur analyste programmeur 80.000+
Expérimenté en Informatique Scientifique (réf. MJL 188) LE MONDE du MARDI 15 AVRIL DATE MERCREDI 16

. ingénieurs thermiciens 56.000+
Secteur ENERGIE Expérimentés et débutants - Grandes Ecoles (réf. MJL 164) LE MONDE du MARDI 8 AVRIL DATE MERCREDI 9

. contrôleur financier de projets à l'exportation 85.000+
HEC, ESSEC, ESCP (réf. MJL 139) LE MONDE du MARDI 8 AVRIL DATE MERCREDI 9

. ingénieur électricien (instrumentation et régulation) 80.000+
Procédés thermiques et chimiques - ESE (réf. MJL 200) LE MONDE du MARDI 15 AVRIL DATE MERCREDI 16

. ingénieur équipements thermiques 56.000+
Expérimenté ou débutant IDN, ECAM, AM... (réf. HT 191) LE MONDE du MARDI 22 AVRIL DATE MERCREDI 23

. ingénieur de projet confirmé 85.000+
Industries lourdes - Grandes Ecoles (réf. HT 201) LE MONDE du MARDI 22 AVRIL DATE MERCREDI 23

Société branche mécanique
PARIS - LA DEFENSE
recherche

UN CHEF COMPTABLE

Qui sera chargé de :
- la comptabilité générale ;
- la comptabilité analytique ;
- la direction d'un groupe de 4 collaborateurs.

Formation B.P. ou B.T.S.
Expérience de plusieurs années, si poss. dans branche similaire.

Adresser C.V. détaillé sous le nº 99.182, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75001 Paris, q. tr.

L.T.M. Consultants
Logistique Transport Manutention
recherche un

INGÉNIEUR ANIMATEUR

de formation professionnelle ou niveau de cadres et dirigeants dans les domaines suivants :
— statistiques ;
— recherche opérationnelle (appliquée au Transport) ;
— notion de thérie des graphes ;
— application à la distribution ;
Il aura également une activité de conseil en entreprise.

Le candidat : formation supérieure, expérience professionnelle 2 à 3 ans, motivé par les problèmes de formation.

Env. lettre manuscrite + C.V. + photo et prét. sous réf. 173 B, à L.T.M. Consultants.
Département sélection cadres,
TOUR HORIZON
52, quai National, 92806 Puteaux.

IMPORTANTE SOCIETE DU SECTEUR TERTIAIRE
à implantation nationale
croissance rapide + de 30 %
recherche

JEUNE DIPLOME
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ayant 3 à 5 ans d'expérience commerciale ou de gestion :
— Responsabilité décentralisée ;
— Appointements 55 à 70.000 F après formation + voiture de fonction.

Ecr. av. C.V. dét. et photo à : nº 98.452, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

directeur commercial

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

Notre entreprise, filiale d'un groupe international, aborde une nouvelle phase de son développement en intensifiant ses ventes à l'étranger. Afin de mettre en place la structure permettant cette croissance, notre Directeur Général cherche à s'adjoindre un homme capable de diriger et coordonner l'activité commerciale France et Export (pays européens).

Nous souhaitons confier ce poste à un homme de 38 ans minimum entraîné à l'animation d'une équipe et ayant l'expérience de la vente des composants R.F. L'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue européenne serait appréciée.

Le candidat pourra résider soit à Paris où se trouve le bureau de ventes pour la France, soit à proximité du siège de la Société (Côte d'Azur).

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 2113/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris (Membre de l'ANCERP)

---

soravie
8 - 10, rue d'Astorg
75380 - PARIS CEDEX 08

recherche

UN GESTIONNAIRE DEBUTANT

- Pour prendre en charge :
  - le portefeuille des valeurs mobilières et immobilières de la Société,
  - la documentation juridique et fiscale du département comptable.
- Il est de formation supérieure (minimum IUT gestion financière)
- Lieu de travail PARIS NORD-OUEST

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions à SORAVIE.

aperaf

CONTROLEUR FINANCIER

FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIETE U.S.
EFFECTIF : 500 PERSONNES
PROCHE BANLIEUE PARIS SUD-EST
recherche

Contrôleur bilingue, de nationalité française, familiarisé avec les méthodes américaines de reporting et de cost-accounting.
Le candidat retenu aura également une expérience en informatique, connaissance plan comptable et fiscalité française.

Adr. C.V. détaillé et lettre man., ss réf. F.R. 10-1-75, V.W.H. Greenway, 2, av. Montaigne - 75008 PARIS.

Discrétion totale assurée.

---

directeur des ventes

85 000 F +

Une Entreprise fabriquant des bien d'équipement pour la maison (siège PARIS) développe son implantation et crée le poste de Directeur des Ventes.

En collaboration étroite avec le Chef d'Entreprise, il définira les objectifs nationaux et dirigera la force de vente (un inspecteur des ventes + 12 représentants).

Il sera personnellement responsable de certains clients importants, grossistes en sanitaire et grandes surfaces.

Une expérience de quelques années dans la formation, l'animation et le contrôle d'une équipe de vente est indispensable pour ce poste qui comporte de grandes possibilités de carrière pour une personnalité jeune et de valeur.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 2177/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (membre de l'ANCERP)

---

les PTT recrutent par concours
POUR PARIS ET LA PROVINCE

90 VERIFICATEURS TRAVAUX DE BATIMENT

2 spécialités : Bâtiments et Installations

FONCTIONS
Etudes de projets
•
Contrôle de chantiers
•
Réception des travaux

Les candidats et candidates doivent être âgés de 21 à 35 ans, posséder un DUT ou un BTS, être diplômés d'une école spécialisée ou justifier de 4 ans de pratique professionnelle.
Sous certaines conditions, les étudiants ne possédant pas encore l'un des diplômes requis peuvent être admis à concourir.

CANDIDATURES REÇUES JUSQU'AU 27 MARS 1975

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
en Province, dans les directions des Postes de votre département de résidence
à Paris, à la Direction des Postes
140, Boulevard du Montparnasse
75675 PARIS CEDEX 14

UN DES PREMIERS GROUPES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS
demande pour son
DEPARTEMENT DE RECHERCHES ET DE DEVELOPPEMENT
(Laboratoire de Physique)

JEUNE TECHNICIEN
HOMME OU FEMME

possédant une expérience de 1 ou 2 ans dans le domaine de la Résonance Magnétique Nulcéaire et dans le domaine de l'Infrarouge, pour ses laboratoires de Paris.

5 X 8 - 13e mois - Avantages sociaux

Envoyer curriculum vitae et prétentions. à EPRI, 126, boulevard Blanqui. — 75013 PARIS (référ. 87).

GRANDE MARQUE NATIONALE de PRODUITS pour l'EQUIPEMENT de la MAISON
recherche pour renforcer son équipe commerciale
2 JEUNES COLLABORATEURS

1. un Assistant Export
HEC, ESSEC, ESCP...

parlant couramment Anglais et Allemand et possédant si possible 2 à 3 ans d'expérience de l'exportation.
Réf. M. 976

2. un Cadre Commercial
éventuellement débutant
Formation ESCP ou équivalent.

Il sera chargé d'assister le Chef des Ventes dans la commercialisation des produits auprès des Grossistes, Collectivités, Magasins à succursales multiples.
Réf. M. 977

Ces deux postes représentent une première étape de formation très intéressante susceptible d'évoluer vers des carrières dans la Société et le Groupe.
Les dossiers de candidatures précisant la référence du poste souhaité seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

MASSON
EDITEUR recherche :

pour ses départements de

FABRICATION LIVRES

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Il aura
— la responsabilité de la fabrication des livres universitaires Médecine et Sciences.

Il sera chargé de
— la définition et du suivi des plans de fabrication
— des contacts avec les auteurs des ouvrages en cours
— des relations techniques avec les fournisseurs
— de la coordination des équipes de fabrication.

L'homme que nous recherchons a 40 ans minimum, plusieurs années d'expérience similaire dans l'édition, un niveau universitaire assorti d'une culture réelle. Il a un excellent contact humain, le goût des responsabilités et un dynamisme constant. Il lit couramment l'anglais.

Le lieu de travail est
120, bd Saint-Germain. — 75006 PARIS.
Réf. MB. 86

Adr. lettre et curric. vitae détaillé à notre Directeur du Personnel Michel HOLLAND 3, rue du Capitaine-Scott. — 75015 PARIS.

Discrétion assurée.

Cabinet d'EXPERTS COMPTABLES et COMMISSAIRES aux COMPTES (Paris)
recherche :

RÉVISEUR
CHEF de MISSION (H. ou F.)

DECS plus formation supérieure
DEUX ans expér. dans CABINET E.C. ou d'AUDIT.
Offre :

très larges responsabilités et contacts
avec clientèle de haut niveau
formation interne intensive

Env. C.V. dét., prétentions et photo sous nº 565.515, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.
DISCRETION ASSUREE.

IMPORTANT GROUPE MECANIQUE DE PRECISION
à vocation internationale, situé parmi les premières entreprises françaises exportant des biens industriels, recherche pour une de ses principales unités
REGION PARISIENNE

responsable relations sociales et administration du personnel

chargé de :
- participer au développement de la politique humaine et sociale,
- innover dans le domaine des relations industrielles,
- optimiser les procédures de la gestion administrative du personnel,
- suivre l'évolution de la législation sociale.

Ce poste exige une expérience d'au moins 5 années dans une fonction similaire, la pratique des contacts avec les représentants du personnel, la connaissance du Droit du Travail. Pour un candidat de valeur il comporte de larges possibilités de promotion dans les diverses unités du Groupe.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à CAPIC - 18, rue Volney PARIS 2ème - sous référence No 75031.

LE CLUB DES EXPORTATEURS

Association des Responsables de l'Exportation des Entreprises Françaises
recherche

DÉLÉGUÉ PERMANENT

pour la mise en œuvre des objectifs de l'Association, son organisation administrative, la permanence des contacts avec les Administrations et autres organismes, la liaison avec les sections de l'Association en province.

Age minimum : 35 ans
Expérience commerce extérieur nécessaire
Capacité d'adaptation - Goût des contacts

Adr. lettre manus., C.V., photo et rémun. souhait au Président du Club des Exportateurs, 5, avenue Pierre-Ier de Serbie, 75116 PARIS.

---

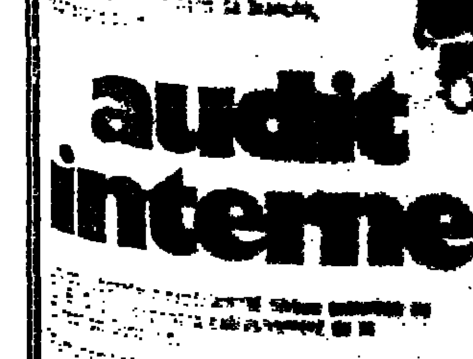
offres d'emploi

assistant du PDG
secrétariat général
SVP.11.11

CHEF DE PRODUITS

ACHETEUR PRINCIPAL
CHAUDRONNERIE

STUDIA



offres d'emploi

IMPORTANTE AFFAIRE DE DETAIL
EN PLEINE EXPANSION
(800 PERSONNES)

PARIS

assistant du PDG

pour prendre en charge l'ensemble des problèmes d'organisation et les questions juridiques et fiscales.

De formation supérieure, il devra justifier d'une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire et assumera, en outre, les responsabilités du

secrétariat général

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 536
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

TRES IMPORTANTE FILIALE
D'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
Pour sa Division OUTRE-MER
recherche

CHEF DE PRODUITS

POIDS LOURDS et TRACTEURS
EXPERIMENTE

IL SE VERRA CONFIER :
— auprès des Fournisseurs la coordination et le suivi des achats pour différentes Filiales dont il négociera les conditions ;
— auprès des Filiales, la promotion des produits, l'élaboration et le contrôle de la réalisation des objectifs, ainsi que la formation du personnel. De plus, il participera à diverses manifestations de la profession.

LE CANDIDAT SELECTIONNE :

Outre une Formation supérieure, la connaissance de l'Anglais et de l'Allemand et 30 ans minimum, aura une expérience pratique de la vente et l'après-vente de ces produits et si possible en plus de l'export et de l'Afrique.

Son activité comportera environ 60 jours de voyage par an.

Adresser C.V. détaillé manuscr. av. photo et prét. sous référ. 910 à AJAX PUBLICITE, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
ÉTUDES ET REALISATIONS
DE TRES IMPORTANTS ENSEMBLES INDUSTRIELS DOMAINE NUCLÉAIRE
recherche pour son siège à PARIS

ACHETEUR PRINCIPAL

DE CHAUDRONNERIE

FONCTION : en étroite liaison avec les services techniques, préparation et lancement des appels d'offres, dépouillement des offres, rédaction des commandes et contrats, suivi commercial.

EXPÉRIENCE SOUHAITÉE : 5 à 10 ans d'expérience de la fonction d'achats de gros matériels d'équipement de préférence au sein d'une société d'ingéniérie sur le marché international.

POSITION ADMINISTRATIVE : assimilé cadre.

C.V. et prétentions sous référence 7596 à Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02
qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

STUDIA

SOCIETE D'ETUDES INFORMATIQUES ET D'ASSISTANCE
FILIALE DU GROUPE SIDE

rech. pour son Département « Moyens-Systèmes » :

ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMES

— très bonnes connaiss. IBM 3 cartes et disques ;
— GAP 2 indispens., autres langages appréciés ;
— ayant participé effectivement à des *démarrages* ;
— libres rapidement.

Larges possib. de carrière. Form. complém. assurée. Adresser curr. vitae : 11, rue Degas, 75016 PARIS.

Société Française fabricant d'équipement automobile leader dans sa branche, recherche pour

audit interne

un collaborateur expérimenté niveau expertise ou D. E. C. ; il dépendra exclusivement de la Direction Générale.

Rémunération en rapport avec compétences.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 538
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

---

offres d'emploi

TETRA PAK

Filiale française d'un groupe multinational d'origine suédoise, leader dans le conditionnement des liquides alimentaires (50 Filiales, 1,6 milliard de C.A. dont 10% en France) crée pour vous les postes suivants au sein de sa Direction Technique.

CHEF DE REGION OUEST — REF. 9117/A.

CHARGE : - de l'implantation d'une antenne régionale
- de la direction du personnel de maintenances (2 Chefs de secteurs - 10 Techniciens).
- et de l'assistance technique auprès des Laiteries utilisatrices du système, des machines et matériaux TETRA PAK.

IL EST REQUIS : - un diplôme d'ingénieur électro-mécanicien,
- une solide expérience technico-commerciale dans les biens d'équipement,
- un tempérament d'entrepreneur et d'animateur.

INGENIEUR-BUREAU TECHNIQUE

REF. 9117/B — LE BOURGET

CHARGE :
- d'étudier tous les problèmes d'information et de formation techniques pour le personnel de la Société,
- *d'organiser la formation de base et continue du* personnel utilisateur du système.

IL EST REQUIS :
- un diplôme d'ingénieur électro-mécanicien, débutant ou 1 - 2 ans d'expérience industrielle,
- une personnalité motivée et douée pour la formation.

INGENIEUR-ESSAIS

REF. 9117/C — LE BOURGET

CHARGE :
- de la mise au point, des modifications, des essais,
- de la promotion et de la mise en service de nouvelles machines de conditionnement pour *un nouveau produit.*

IL EST REQUIS :
- un diplôme d'ingénieur électro-mécanicien, débutant ou 1-2 ans d'expérience industrielle similaire,
- une personnalité motivée par l'innovation technique et la promotion d'un nouveau système.

Tous ces postes ne peuvent convenir qu'à des candidats PARLANT TRES COURAMMENT L'ANGLAIS, attirés par une formation internationale et une évolution au sein d'une Société marquée par l'esprit d'équipe, le développement personnel, le sens de l'innovation et la recherche d'une forte rentabilité.

Adresser un C.V. détaillé dûment référencé à Hervé LE BAUT

BOSSARD SELECTION 12, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX
(Membre de SYNTEC et de l'ANCERP)

apéraz

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
(10.000 personnes)
proche banlieue Ouest
recherche pour
DIVISION ENGINEERING
(100 personnes dont 50 ingénieurs)

contrôleur de gestion

- 30 ans minimum
- expérience dans un secteur d'industrie ou d'engineering.

Sera le conseil administratif et financier du Directeur de Division.

Il sera, en outre, chargé de :
• Gérer le service budgétaire et comptable
• *Assurer la gestion des approvisionnements*
• Gérer les équipes de montage.

Ce poste comporte une importante latitude de décision et nécessite de courts déplacements en France et à l'étranger.

Adresser C.V., rémunération actuelle et photo à No 98371 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

CREER L'ASSURANCE QUALITE DES CENTRALES NUCLEAIRES A L'EXPORTATION

Vous savez ce qu'est l'assurance de qualité. Vous savez aussi que notre activité, l'engineering nucléaire, en est un des domaines d'application privilégié.

Votre mission : être l'interlocuteur « Qualité » de nos clients et des organismes de contrôle étrangers. Face à des codes et des exigences variés et évolutifs. Vous serez le représentant de la Division Qualité dont vous utiliserez toute la logistique pour les projets dont vous aurez la charge.

Une fonction à créer, à développer à la mesure de notre expansion.

Réf. M23

FRAMATOME — Service Emploi/Orientation
Tour FIAT 18 — 92084 Paris-Défense Cédex 16

cao

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
recrute
DES PERSONNALITÉS SOLIDES
capables d'établir des relations éducatives avec des délinquants
SITUATION STABLE
Clôture des inscriptions : 1er avril
Baccalauréat ou équivalent - Moins de 40 ans

Ecrire sous référence 1.873 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois - 75063 Paris Cedex 02, qui transm.

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Filiale française Paris

pour une société multinationale d'origine européenne fabriquant des soieries unies et imprimées

Le candidat devra justifier d'une expérience de Directeur dans la branche concernée. De plus, la connaissance des circuits de distribution français tels que magasins de luxe, grandes surfaces, est indispensable.

Ce poste offre des possibilités exceptionnelles de développement tant sur le marché français qu'à l'exportation.

Les langues française et anglaise doivent être parlées couramment.

Rémunération de début offerte : 180.000/220.000 F

Les candidatures seront traitées confidentiellement et devront être adressées à CONTESSE Publicité, sous no 994, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

DIRECTEUR

100 000 +

AGENCE DE PUBLICITÉ

Vous avez au moins cinq ans d'expérience de la publicité en Agence.

Vous avez traité complètement des budgets nationaux (négociation, analyse marketing, média, création, fabrication, gestion du budget).
Vous avez déjà assumé des responsabilités hiérarchiques d'animation d'une équipe et vous souhaitez les élargir.

Notre agence est petite (16 personnes) mais solide (nous gagnons de l'argent, même cette année).

Si vous souhaitez participer à notre développement, envoyez le résumé de votre expérience sous la référence : 2205 (M) à notre conseil :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - Paris 6e
membre de l'ANCERP

Société industrielle réputée
(Paris)
offre le poste de

CHEF DES SERVICES COMMERCIAUX

à

INGENIEUR CONFIRME
(Electricien ou Electronicien)
35 ans minimum

EXPERIENCE SECTEUR TELEPHONIE, TELECOMMANDE OU SIMILAIRE :
• rompu aux négociations à échelon élevé France et étranger ;
• anglais courant ;
• allemand apprécié.

Adresser C.V., rémun. actuelle et photo à No 98385, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CCMC

INFORMATIQUE DE GESTION
recherche pour postes à pourvoir dans l'immédiat, PARIS et PROVINCE,

cadres technico-commerciaux

Critères requis :
• formation supérieure,
• sérieuses connaissances comptables,
• expérience de la négociation à haut niveau de produits de service,
• bonne connaissance d'un ou plusieurs secteurs d'activités, tels que :
- bâtiment - travaux publics - grandes surfaces
- concessionnaires - milieu hospitalier
- syndic - professions libérales.

La priorité sera donnée à ingénieur commercial ayant acquis expérience de la vente directe dans domaine similaire.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions à CCMC, Service du Recrutement, BP 62 38207 - VIENNE.

plein emploi

---

responsable fabrication

PARIS. Une société française d'équipements industriels (C.A. 180 millions) recherche pour l'une de ses unités spécialisée dans les domaines tubes flexibles spéciaux et matériels "hyperfréquence" (120 personnes) un ingénieur, AM de préférence, pour prendre en charge la fabrication, sous l'autorité du directeur de l'usine. Il faut 35 ans au moins et une expérience de responsabilité en production. Possibilité au bout d'une certaine période d'assumer la responsabilité de l'ensemble de la production.

Adresser lettre de candidature avec la rémunération souhaitée sous réf. 73 à Organisation & Publicité 2, rue de Marengo 75001 Paris, qui transmettra.

---

offres d'emploi

comptabilité et gestion

Un très important Groupe Chimique International, recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABILITE ET GESTION

• Il sera responsable de :
- comptabilité générale et analytique,
- contrôle de crédit,
- budgets,
- contrôle de gestion.
• Il supervise 25 personnes.

L'HOMME : Agé de 30 ans minimum, il doit posséder une formation supérieure (niveau Expertise Comptable, Ecoles Supérieures de Commerce), une excellente pratique de l'anglais, une expérience de qualité des problèmes comptables et de gestion acquise au sein d'un groupe anglo-saxon diversifié, des qualités évidentes d'autorité et d'organisation, une aptitude à être autonome, la volonté d'évoluer vers d'autres responsabilités en France et en Europe. La rémunération sera attractive pour l'homme de valeur recherché.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf G 157 B

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

Société de T.P. spécialisée dans le traitement des eaux, recherche pour son Siège Social situé à PARIS

Cadre administratif

afin de lui confier la responsabilité de la préparation et du suivi de la facturation. En position de conseil auprès des Ingénieurs d'Affaires, il aura par ailleurs à superviser en amont la rédaction des marchés (prix, clauses administratives et financières, calculs de révision, nantissement, etc.) et en aval les prévisions d'encaissement et de facturation ainsi que les relances auprès des clients.

Agé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (licence en droit par exemple), il devra posséder plusieurs années d'expérience de la fonction, acquise si possible dans le Bâtiment ou les T.P.

Env. curric. vitae, photo et rémunération actuelle sous référence 194 M 1 à :
Cabinet J.C. MAURICE CONSEIL
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

MF Massey Ferguson
(CA : 959 millions, nombre de personnes en France : 5.500)

1er constructeur mondial de matériel agricole, et de travaux publics,

recherche

jeune juriste

pour assister le Directeur Administratif

Intéressé par :
- une expérience le mettant en contact avec tous les départements de la Société ;
- une participation à la résolution des problèmes juridiques se rapportant notamment au droit des sociétés, des assurances et des risques et brevets ;
- des perspectives de carrière au sein d'un groupe multinational.

Le candidat recherché aura eu 2 ans d'expérience dans un service juridique ou financier et une bonne connaissance de la langue anglaise.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 2313/DB
Service Resourcing
22, avenue Galilée,
92350-LE PLESSIS-ROBINSON.

plein emploi

INVESTISSEUR INSTITUTIONNEL
recherche

ANALYSTE FINANCIER

2 à 3 ans d'expérience

Capable de s'intégrer dans une équipe d'études financières et de gestion

Anglais indispensable

Envoyer C.V. détaillé à GAUTRON PUBLICITE, 29, rue Rodier, 75009 PARIS, sous référence 2453, qui transmettra.

---

directeur commercial

MOTEURS DIESEL
GROUPES ELECTROGENES

Une P.M.E., appartenant à un puissant groupe multinational (80.000 personnes), distribue des moteurs industriels et se développe rapidement en France.

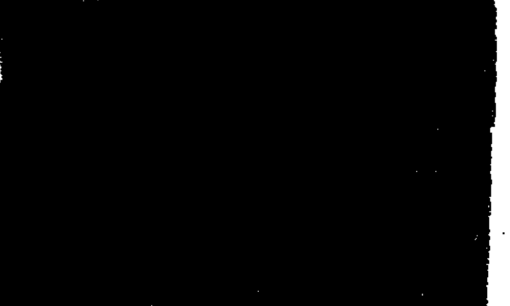
Sa jeune et ambitieuse Direction Générale recherche UN VERITABLE CO-EQUIPIER, capable de gérer une équipe de vente (à étoffer) et connaissant bien la commercialisation des produits industriels (équipements mécaniques).

Vous aimez la TECHNIQUE ET LA MECANIQUE, mais vous êtes surtout VENDEUR et ambitieux avec des qualités DE GESTIONNAIRE ET D'ANIMATEUR.

Rémunération intéressante. Voiture de fonction fournie.

Envoyer lettre + curriculum vitae, photo (retournée) en indiquant rémunération actuelle sous réf. TER/7501 à OPTION MARKETING - 13-15, rue Carducci, 75019 Paris.

option marketing



مكبر من الأصل

offres d'emploi

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour son Siège Social PARIS

ADJOINT au DIRECTEUR services comptable et financier

FORMATION SUPERIEURE et EXPERTISE COMPTABLE
minimum 32 ans

Connaissances demandées :
- Comptabilité Générale, Analytique Consolidation
- Contrôle de Gestion - Budget - Investissements
- Trésorerie et Financement
- Relations bancaires
- Traitement de l'Informatique
- Anglais courant.

POSTE EVOLUTIF POUR CANDIDAT DE VALEUR

Adresser C.V. man., photo et prétentions sous No 98.926 CONTESSE Publ. 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ROHM and HAAS FRANCE S.A.
recherche
pour sa Direction Commerciale

des SPÉCIALISTES
— VENTES
— MARKETING

PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS.

Ayant 5 à 10 ans d'expérience dans les marchés français ou étrangers des produits suivants :
— RESINES THERMO-PLASTIQUES ;
— TEXTILES ;
— PAPIER ;
— COATINGS.

Connaissance des machines à injection et extrusion appréciée.

Adresser C.V. au Chef du Personnel
La Tour de Lyon, 185, rue de Bercy,
75573 Paris Cedex 12.

DIAGNOSTIC D'ENTREPRISES

En vue d'interventions financières et de conseil, Notre Société (Organisme Financier) propose postes d'

ADJOINTS
auprès de ses délégués
—CENTRE ET CENTRE-OUEST—
Nous recherchons des

INGENIEURS
CONFIRMES

ayant plus de 30 ans, une double formation : Ecole d'Ingénieurs et Gestion (type ICG, IAE), entraînés à l'analyse et au diagnostic de Sociétés et intéressés par les problèmes de financement et de développement d'Entreprises moyennes.

M. DUBANTON SODECCO - 12 Rue Lafayette 75009 PARIS vous enverra sur simple demande une note d'information détaillée sur ces postes.



GROUPE DES CHAUSSURES ANDRE
pour son service
AUDIT - RÉVISION
recherche

COMPTABLES QUALIFIÉS

Niveau B.P. - 1 à 2 ans d'expérience
Lieu de travail : PARIS.
Quelques déplacements en province.
Envoyer curriculum vitae et photo à :
CHAUSSURES ANDRÉ
28, rue de Flandre - 75940 PARIS CEDEX 19

BANQUE PRIVÉE PARISIENNE
recherche

CHEF COMPTABLE confirmé

Ayant expérience bancaire

Envoyer C.V. manuscrit détaillé sous réf. 1803 M à O.C.B.P., 66, r. de la Chaussée-d'Antin, 75008 Paris.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE
demande pour Centre Recherches Pharmaceutiques 40 km Sud-Est de Paris :

PHARMACOLOGUE

HOMME EXPERIMENTE
Adresser candidatures manuscrites avec C.V. et photo sous référence 6.937 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transm.

IMPORTANT GROUPE DISTRIBUTION
recherche

DIRECTEUR
pour créer et diriger filiale B O F

LARGES RESPONSABILITES DE DIRECTION :
— stratégie commerciale (achats-ventes) ;
— établissement de budgets (vente-exploitation-investissements) ;
— gestion (C.A. : 200 millions, 90 personnes, 8 entrepôts).

PROFIL :
— un jeune commercial qui soit un Chef et un Gestionnaire ;
— expérience de l'achat, de la commercialisation des B O F souhaitée.
Lieu de travail Région Parisienne

Adresser curric. vitae et prétentions à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann. — 75008 PARIS, sous référence 35.868, qui transmettra.

S. H. R.
Département restauration de Collectivité dans le cadre de son expansion rech. pour PARIS
1 INSPECTEUR CCIAL
âge minimal 28 ans.
Expérience de la négociation de marché de prestation de service. Adresser C.V. détaillé et photo à S.H.R., 343, bd Romain-Rolland, 13293 MARSEILLE - CEDEX 2.

GILER 59, av. d'Iéna Tél. 602-36-80
rech. NEGOCIAT. (TRICES)
1) pr vent. appts stand.,
2) pr locat. apparts,
3) pr locat. bur. et locaux.
Prendre rendez-vous

MOTIVACTION : Etude de marchés, cherche psycho-sociologue confirmé. Envoyer C.V. et prétentions, 15, rue d'Angiviller, 78000 VERSAILLES.

Sté promotion immobilière — effectif 25 personnes — rech. cadre administr. et comptable diplômé(ée) gde école cciale, expér. comptable nécess. et qq. années cabinet expertise souhaitées. Tél. 924-02-29, 924-00-46.

Banque 8e, recherche, urgent, employé(ée) et gradé(ée) spécialistes guichets et portefeuilles. Envoy. C.V., no T. 66.635, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Pr nouveau départ créations rech. un COMMERCIAL ayant réelle expérience de la vente. Instruction dans milieu de la construction souhaitée. Adr. C.V. + prétent. à OBBO, 9, rue Maubeuge, PARIS-9e.

GILER 59, av. d'Iéna Tél. 260-36-80
transac. immob. march. biens rech. SECRET. DACT. b. prés. Bon salaire si capable.

Sté de services, recherche : COMPTABLE qualifié(ée), libre immédiatement, connaiss. comptabilité par décalque, vac. assurées. Tél. 962-87-07 + ou écrire Servequip, 29, rue Dupleix, 78500 SARTROUVILLE.

---

1 ANAL. PROG. confirmé.
1 PROGRAMMEUR confirmé, IBM 370/145 DOS/VS assembleur et PL 1.
Ecrire C.I.C. BOUSSAC, serv. informatique, 19, rue Poissonnière, Paris-2e.

Centre d'étude rech. documentaliste technique, remplacement 3 mois. Ecrire C.E.R.I.L.H. documentation, 23, rue de Cronstadt, Paris-15e.

Recherchons technico-commerc. pour notre département plastiques, si possible introduits C.E.A. et E.D.F. (CEN). Fixe + commis. + frais. Adresser C.V. et photo à HAVAS 77007 MELUN no 2.017.

Sté produits chimiques recherche attachés commerciaux, format. second., solide expérience de la vente. Fixe + commis. Adresser C.V. et photo à Havas 77007 MELUN no 2.016.

POUR CLAMART
PROGRAMMEUR
IBM 3/10
SRS 66, rue de Provence (9e), 2e ét. gauche, 285-43-37.

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement
COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)
Age minimum 25 ans
Comptabilité Générale, Déclarations fiscales et para-fiscales.
AIDES-COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)
Tél. : 758-12-20 Poste 370 ou 418

MAITRES VENDEURS
Anciens des réseaux internat. (plan investiss., sicav...)

VOUS CHERCHEZ UN PRODUIT ?
NOUS L'AVONS !
plus la méthode

SI VOUS ETES TOUJOURS SUR DE VOUS
Tél. moi, lundi 17, mardi 18, mercredi 19. SOGESCOR PARIS
531-39-38 Poste 4

Important Groupe d'Institution de Retraite et de Prévoyance cherche à pourvoir poste de

DIRECTEUR SOCIAL
rattaché au DIRECTEUR GENERAL

Il organise, anime et contrôle les services sociaux des institutions du groupe, participe à leur action sociale en liaison avec les commissions sociales des conseils d'administration, représente le groupe dans diverses instances d'action sociale.

L'importance et la nature de la fonction exigent un candidat de forte personnalité, connaissant si possible ces questions, de formation études supérieures, âgé de 40 ans minimum.

Rémunération en rapport.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo, à no 97.749, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Importante Ag. voyages Opéra recherche pour poste dispon. immédiat.
FORFAITISTE
technicien (cienne) expérimenté (tée) pour organis. voyag. groupes. Tél. pour rend.-vous. 073-17-21

GROUPE IMPORTANT recherche pour filiale
CAOUTCHOUC MANUFACTURE
TECHNICIEN LABO CAOUTCHOUC

POUR ASSURER :
- Formulation mélanges et contrôle matières prem. ;
- Formation type I.F.C. ;
- Expérience fonctions similaires nécessaires ;
- Lieu de travail : 50 km. Ouest de Paris.

Env. C.V. détaillé avec photo et prétent., sous no 7.571, à : PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, Paris-3e, qui transmett.

IMPORTANT GROUPE PRESTATION SERVICE RECHERCHE POUR PARIS :
CHEF D'AGENCE
DIVISION NETTOYAGE
Fixe : 60.000 annuellement + intéressement sur chiffre d'aff. Sér. référ. exigées. 35 a. min.
Env. C.V. et photo (ret.) sous REF. 7.557 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, Paris-3e, qui transmettra.

Groupement négoce à diffusion nationale, recherche
CHEF DE PUBLICITE
pour assurer relations avec agence et points de vente. Intelligence, caractère, esprit d'équipe plus important que qualification technique.
Ecr. no 8.176 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ORGANISME RECOUVREMENT CREANCES - PARIS
Importants moyens matériel et financier, plein développement ch. pour renforcer son équipe :
PROFESSIONNEL CONFIRME
pr gestion et visites débiteurs Paris - Province.
Poste avenir pour candidat expérimenté et actif.
Adresser C.V. et prét. no 99.402, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société de CONSTRUCTION DE MATERIEL AERONAUTIQUE proche banlieue NORD recherche
UN CHEF DES METHODES
Ayant une formation d'ingénieur et connaissant déjà les problèmes de méthodes de mécanique de précision et de petites séries.
Anglais lu indispensable.
Ecr. avec C.V. à no 99.245, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société banlieue nord-ouest de Paris, recherche
PROGRAMMEUR
Système DOS multigrammation Power 370 IBM. Env. C.V. et photo ss no 20.096 B, Edit. Bleu Pré, 17, r. Lebel, 94 Vincennes.

Sté de traduction techniques demande pour PARIS
CHEF DISPATCHING
pour prises, évaluations, suivi de commandes urgentes. Relations clients et traduct. Tr. b. conn. franç. Lecture angl. et allemand. Sens commercial. Adr. lettre man., C.V. et prét. INSTITUT PSYCHOL. APPL., 30, r. Château-d'Eau, Paris-10e.

IMPORTANTE SOCIETE VELIZY - VILLACOUBLAY recherche
pour mise en route installations THERMIQUES et NUCLEAIRES

1) INGENIEURS
Ecoles de Metz, Strasbourg, Poitiers,
ou
OFFICIERS MECANICIENS
1re classe marine marchande.

2) AGENTS TECHNIQUES
ou
OFFICIERS MECANICIENS
2e classe marine marchande
ou
OFFICIERS MARINIERS
OU EQUIVALENT.

Bnes connaissanc. en thermique régulation et automatique exigées. Déplacement de durée variable métropole et étranger.

Ecr. avec C.V. et prétentions s/réf. 1.421, SWEERTS, BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

demandes d'emploi

ENTREPRISES
L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES
— CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

CADRE IMMOBILIER - URBANISTE. — 48 ans, format. architecte-urbaniste + droit et fiscalité immobiliers (ICH), expér. de GESTIONNAIRE et COMMERCIAL, dont resp. départ. immob. d'entr. Secteurs : immeubles collectifs, bureaux, maisons individuelles, investissements immobiliers.
RECHERCHE : poste région parisienne.

SECRETAIRE DIRECTION. — 40 ans, trilingue anglais, italien, sténo-dactylo. Expér. différents secteurs : édition, galerie d'art, mécanique.
RECHERCHE : poste collaboratrice rég. parisienne.

INGENIEUR GESTIONNAIRE. — Anglais, italien courants. Grande expérience gestion générale et financière, gestion commerciale, gestion stocks et service achats.
RECHERCHE : poste région parisienne, déplacements acceptés.

INGENIEUR MECANICIEN diplômé grande école, spécialiste des problèmes de gestion industrielle, expérience approfondie organisation de la production, contrôle de gestion, formation.
RECHERCHE : poste d'ingénieur en chef, déplacements longue durée acceptés.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES,
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09.
Tél. : 280-61-46 (POSTE 71).

---

39 ans, H.E.C., 15 ans expérience FINANCIERE, assumant depuis 5 ans fonction de

DIRECTEUR FINANCIER
dans Groupe industriel. Rompu aux méthodes modernes de MANAGEMENT (Gestion par objectifs, prévisions, contrôle de gestion). Longue expérience dans entreprises multinationales des fonctions : Plan, Budget, Contrôle, Finance, Administration générale. Audit.
Possibilité de se libérer rapidement, recherche

DIRECTION FINANCIÈRE ou DIRECTION GÉNÉRALE
dans Entreprise Paris. Ecr. 1re lettre à no 99338, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INGÉNIEUR ÉLECTRON. INSA
pos. II
Sénégalais 30 ans
Libre de suite
6 ans expérience : systèmes logiques, mesures analog.-numériques, Automatismes analog.-numériques, commutation. Testeurs séquentiels autom. et/ou manuels. Notions informatique, ayant dirigé équipe 7 pers. service contrôle qualité dans gde entr. rég. parisienne: Instruments de bord auto et aéro, cher. situation stable Fce et/ou Afrique, Technique ou Technico-com.
Ecrire Mlle NODET, 13, square Surcouf, 91350 GRIGNY

CADRE DE BANQUE
Diplômé d'études supérieures 33 ans. Goût pour contacts haut niveau entreprise. Anglais, portugais, notions arabe. Souhaiterait recevoir propositions collaboration Paris, Province, Etranger (ou missions courte durée).
Ecrire no 2793, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

RÉDACTEUR CONSEIL INDÉPENDANT
à votre service (temps partiel)
pour la réalisation de vos messages commerciaux
(lettres de vente, brochures, reportages publicitaires, dossiers de presse, house organs...).
Pour les marchés étrangers, adaptation de vos messages dans la langue du pays.
C. FAVRE, 2, rue du Maréchal-Harispe, 75007 Paris. Tél. : 222-12-78.

Forte personnalité ; quarantaine ; universitaire connu ; ayant assumé importantes responsabilités et acquis grande pratique problèmes humains, sociaux, syndicaux, économiques, internationaux; trilingue,
RECHERCHE
SITUATION INTERESS. : mini début, 120.000 F.
Ecrire sous le numéro 2.755, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE MARKETING - VENTES
40 ans + 12 ans d'expérience
Formation supérieure - ANGLAIS-ITALIEN
Sens des contacts - Esprit méthodique
Spécialiste de la communication
recherche poste responsabilités marketing - ventes
Ecr. no 98.848, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

INFORMATICIEN et GESTIONNAIRE
confirmé et efficace
34 ans - CADRE DE BANQUE - CLASSE VIII. Ing. A. et M., Master of Science U.C. BERKELEY,
cherche
sous la dépendance directe de la Direction Générale, la responsabilité de l'élaboration d'outils informatiques d'aide à la décision, s'appuyant sur l'ensemble des fichiers de l'entreprise ou sa base de données ; ou la responsabilité des études informatiques.
Ecrire sous le numéro 98.584, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

JEUNE CADRE MARKETING
dynamique, CREATIF, esprit équipe relations humaines
VALEUR 5.000 F NET MENS
libre de suite
formation diplôme gestion générale entrepr., options : MARKETING GESTION, ORGANISATION.
Expérience Export. Anglais génér. Commerc. Italien recherche situation
COLLAB. DIRECTION
préférence SOCIETE PARIS, PROCHE BANLIEUE.
Ecrire C/o Albert CASSUTO, 12, place du Docteur-Guérin. — 95200 SARCELLES, ou téléphoner : 990-41-34.

BANQUE
33 ans - Etudes Supérieures Economiques et Mathématiques.
— TRÉSORERIE,
— REFINANCEMENT,
— CONTROLE DE GESTION.
Facturation des charges aux différentes sortes d'emplois.
ETUDIERAIS TOUTES PROPOSITIONS.
Ecrire no 2.776, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CADRE DIRIGEANT 33 ANS
- 12 ans exp. techn. et commerciale secteur biens d'équipements (moteurs Diesel, matériel de TP).
- Depuis 3 ans directeur général PME (effectif 55 personnes. CA/HT 16 millions).
- Possédant réelles qualités d'animateur, d'organisateur et de gestionnaire ayant fait la preuve de son efficacité. Bonnes notions d'Anglais.

Recherche poste direction générale ou commerciale dans société à développer.
Région SUD-OUEST et SUD-EST de préférence.
Ecrire no 8.161, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

CADRE SUPÉRIEUR
(31 ans)
avec importante expér. informatique et organisation ETUDIE TOUTE PROPOSITION « COMPATIBLE » AVEC SES CARACTERISTIQUES, c'est-à-dire :
— Créateur, décontracté.
— Rapidité et évolution constante de pensée.
— Indépendant, très bons contacts humains.
— Réalisme et bonne objectivité.
Ecrire sous le numéro 2.756, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Voir notre immobilier en page 30

emplois féminins

DIRECTEUR POUR L'EUROPE STE AMERICAINE ayant son siège à PARIS recherche pour début mai 1975
SECRÉTAIRE
parfaitement bilingue ANGLAIS - FRANÇAIS.
Connaissance autres langues appréciée.
Poste à pourvoir nécessite esprit initiative et sens organisation.
Adresser curr. vitae et prétentions à no 724.971, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

NOUS SOMMES un important groupe de distribution
NOUS PROPOSONS à des

Jeunes Femmes
de formation supérieure (H.E.C. J.F., E.S.C.P., etc.) des postes de

SOUS-DIRECTEURS
dans des grands magasins de Centres Commerciaux de la périphérie de Paris
ELLE AURONT, sous l'autorité du directeur de magasin, la responsabilité totale des départements DAMES, HOMMES, ENFANTS, ACCESSOIRES sur les plans budget (Achat et Personnel) constitution des collections, animation de la vente.
SI VOUS ETES une gestionnaire rigoureuse, une commerçante avisée aimant diriger une équipe et ayant quelques années d'expérience dans un poste similaire,
adressez-nous une lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions, no 2.702 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle. — 75082 Paris Cédex 02.
Il sera répondu dès la fin des congés de Pâques aux candidatures reçues avant le 25 mars.

ON DEMANDE dame 35 ans min. dactylo aimant chiffres, notion comptabilité pour empl. stable 35 h. par semaine, 13e mois. Cur. Vit. Ecr.
MUTUELLE RETRAITE A.C.
Service du Personnel
68, chaussée d'Antin 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIETE proche BANLIEUE SUD recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
pour seconder le Directeur Commercial
C'est un poste de responsabilité qui nécessite une expérience professionnelle de plus. années et une parfaite technique du secrétariat.
Connaissances ANGLAIS appréciées.
Adresser C.V. et photo en mentionnant la référence 408, à : ORGANISATION et PUBLICITE, 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. tr.

Editeur 6e arrondissement rech. secrétaire ayant expérience fabrication pour un poste nécessitant esprit d'initiatives et sens des responsabilités. Tél. pour rendez-vous à 326-89-45.

ALLIANZ ASSURANCES
100 m. Mo ETOILE
recherche
FEMME début.
— Niveau bac minimum.
— Aptitudes à la rédaction.
— Formation assurée.
Horaires mobiles - Restaurant d'entreprise. 13e mois 1/2
Ecr. avec C.V. détail. et prét. au SERVICE DU PERSONNEL 15, av. de la Grande-Armée PARIS-16e

---

SECRETAIRE administr., 30 a. minimum. Connaissances sténo et comptabilité. Tél. RIC. 27-46.

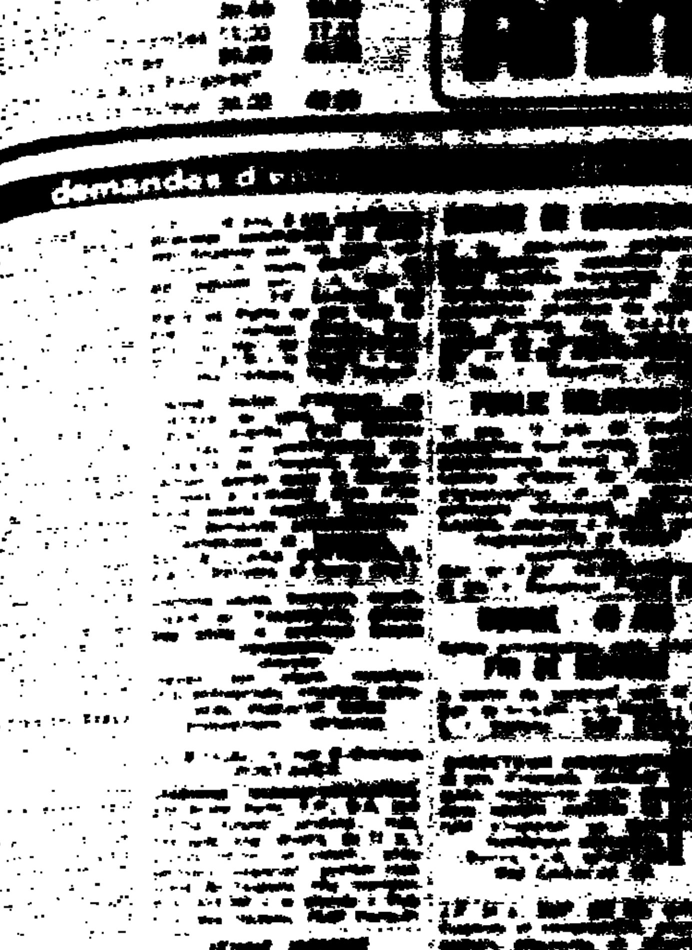
MORANGIS
Société internat. rech. pour son président
SECRET. DE DIRECTION
sténo-dact., bilingue anglais. Adr. C.V. détail. et prétent. s/réf 1878 à P. LICHAU S.A. 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

JEUNE FILIALE D'UN GROUPE EUROPEEN recherche pour PARIS
SECRETAIRE-STENO-DACTYLO BIL. FRANÇ.-ALLEM.
capable init. et responsab. Ecrire ou téléphoner GRANINI France 1, rue Vincent-Compoint PARIS (18e) - 252-37-16.

ASSISTANTE
Important labo pharmaceutique 7e arrdt, rech. pour seconder
CONTROLEUR DE GEST.
JEUNE FEMME
cap. de réaliser toute étude de gestion et d'assurer la liaison avec le service comptable. Organisée et dynamique. Sérieuse expérience comptab. (Niveau D.E.C.S. ou B.P.) Dactylo indisp. Rémunérat. et avant. sociaux intéress. 40 h. pr semaine.
Envoyer C.V. à no 104, EUPAC 34, r. Balard, XVe, q transm.

Moyenne Entreprise Paris rech. pr son DIRECTEUR GENERAL
SECRETAIRE DIRECTION
Seule une candidate excellente sténodactylo, capable d'un gros volume de travail, peut nous intéresser.
Si vous ne craignez ni un horaire chargé, ni des tâches très variées, si vous avez une bonne mémoire et une grande mobilité d'esprit, nous pouvons vous offrir une situation évolutive et une rémunération de départ de l'ordre de 42.000 à 45.000 F par an.
Débutante s'abstenir.
Demande emploi manuscrite, prétent., C.V. + photo d'identité (retournée) s/réf. 7.600 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Sté rech. pr travail administratif Jne Fme av. expérience, connaiss. la sténodact. et connaiss. d'anglais. Tél. 737-67-89.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

demandes d'emploi

J. H., 24 ans, dégagé O.M., E.D.C. comm. intern. anglais courant, cherche situation
CADRE EXPORTATION
Ecr. n° 98.877, RÉGIE-PRESSE, 85, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

Format. animat. de groupes, praticien vente de services sect. bancaire ch. collab. av. équipe dynamique.
Ecr. n° 98.810 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. F., 25 ans, bilingue anglais, brevet profess. banque spécialisat. étranger import-export ch. pl. stable ds banque secrét. ou tourisme. Paris ou Alpes nord ou sud.
Ecr. n° 66.649, Régie-Presse, 85 b., r. Réaumur, Paris-2e, q. t.

Dame franç. soix., bonne format. génér., tr. b. cuis. ts régimes santé, excel. réf. contrôlable ch. empl. gouvernante intér. uniquem. chez pers. seule bien organis. Indispens. chbre confortable, net 1.400 francs. Ecr. n° 4.114 Centrale Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., diplômé Ecole des Beaux-Arts ch. emploi dessin ou autre. Tél. : 726-57-59.

Ingénieur adjoint field service manager, 7 a. expér. hard sur système 3e génération, série 10070 et H. 2000, spécialiste téléprocessing. Anglais écrit et parlé couramment ch. poste responsabilité France ou étranger. Ecrire n° T. 066.643, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

Attaché de direction commerc. J. H., 27 a., études ciales. 2 a. d'expérience vente marketing, gestion ciale produits chimiq., gde consommation rech. situat. Ecr. n° T. 66.657, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRET. DIRECT. bil. anglais, 10 a. exp. ch. empl. similaire, sal. ann. brut 47.360 F. Ecr. n° 99.250, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J.H. parl. et écriv. franç. arabe ayt expér. cont. commerc. et bien introduit ds les pays du golfe Persique ch. soc. pr relat. comm. auprès des pays arabes. Ecrire : M. CHAHED, 16, rue Vandrezanne, PARIS-13e.

H.E.C., 38 ans, 5 ans expérience directeur commercial et directeur financer soc. fab. prod. gde consom. ch. poste direct. ou dir. adjoint soc. C.A. sup. à 50 millions FF banlieue sud Paris ou Paris ou gde ville du sud, ou capitale étrang. lang. angl. ou esp., ou Moyen-Orient. Ecr. n° 8.130 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Couple italien d'éleveurs de chevaux de selle, CHERCHE travail auprès d'un élevage ou chez un gentilhomme propriétaire de chevaux, pour direction, garde soins et élevage. Disposé à s'établir dans n'importe quelle localité française. On demande appointements syndicaux et logement. Ecr. à CLARA GOTTSCHALK, via G. Belluzzo, 49 Roma (Ital.).

Homme jeune, français, marié, vivant en Yougoslavie, niveau bac philo + pratique langue yougoslave,
cherche
travail sur place, relations inter-entreprises, relations culturelles, étudierait toutes propositions sérieuses.

M. RIOUAL, 1, rue E.-Bernard, PONT-AVEN.

Ingénieur technico-commercial, gde école, form. T.P., B.A. spécialité fondat. profond., méc. des sols, exp. divers. de 11 a. : études techn. et comm., prospections, négociat., gestion rech. poste de respons. rég. parisien. Ecr. n° 2.787 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE HOMME
30 ANS

originaire Afrique Noire
DIPL. ETUDES SUPERIEURES (D.E.S.) Sciences Economiques + Licence Sciences économiques + Licence Sciences Physiques, préparant Doct. Sciences Economiques. Grande exp. enseign. Très dynam. Forte personnalité.

ETUDIERAIT
TOUTES PROPOSITIONS

FRANCE + AFRIQUE + TIERS-MONDE
Ecrire : M. LAWSON, 3, rue Jean-Zay, 77330 OZOIR-LA-FERRIERE.

HOMME DE MARKETING

37 a., spécialiste problèmes développement consultant confirmé sociétés françaises, multinationales examinerait toute proposition direction du marketing, direction des ventes, conseil de direction générale. Ecr. n° 98.520 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

PUBLIC RELATIONS

41 ans, 12 ans de pratique rencontres haut niveau, parfaite connaissance presse et médias, homme d'idées, de rédaction, d'organisation et de contact, sérieuses références. Connaiss. Anglais, cherche à PARIS poste responsabilité en rapport qualification.
Ecr. n° 9.367, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e).

HOMME - 40 ANS

Bonne présentation, rech. emploi
FIN DE SEMAINE
A partir du vendredi soir 18 h. Ecr. ss n° 6.697, « le Monde » P., 5, r. Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF 46 ans, Français, résidant Venezuela, recherche poste similaire dans société installée ou désirant s'installer au Venezuela. Nombreux débouchés. Ecrire Y.-R. APARTADO, 3966 CARACAS 101.

J.F. 24 a., SUP. DE CO, option finances et comptabilité, allem., anglais, débutante, ch. situation Paris ou banlieue. — 328 - 28 - 91.

H.E.C., C.P.A., 44 a., long. exp. gest., exc. vendeur, ét. ttes prop. Ecr. n° 2.791, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Comptable cadre 38 ans, ch. sit. stable banl. Nord, comptab. gén., analytiq., cont. budgétaire, exp. sté anglo-saxonne. Libre de ste. Ecr. n° 8.785, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Exploitant agricole, 41 ans, 15 ans expér. rég. grande culture, cherche situation DIRECTEUR D'EXPLOITATION AGRICOLE importante ou GERANT. Philippe JOURNE, ST-HILAIRE, 10100 ROMILLY-SUR-SEINE. Téléph. (25) 24-73-77.

J.F. 28 ans, Psycho-sociologue, expérience 3 ans, formation et recrutement cadres, rech. poste à responsabilité dans un organisme de conseil ou de formation ou ds une gde entreprise. Ecrire sous réf. 29452/M, à : I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui tr.

H. 23 a., 5 ann. exp. bancaire, B.P. de banq., étud. A.M. éco, ch. sit. sect. privé banq. ou ass. Ecr. n° 2.788, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ETUDIANTE cherche place pr trois mois à Paris dans famille avec enfants à partir de fin mai début juin. Regina Grossenbacher, Rheinstrasse 63 CH 4410 LIESTAL (Suisse).

Jne fme 40 a., expér. affaires, parl. couramm. anglais, allem., italien, cherche situation mi-temps (après-midi). Efficace, capable responsab. Téléphoner ce jour et demain : 747-45-99, ou écrire Mme NOIRE, 64, rue de Longchamp, 92200 NEUILLY.

CADRE 26 ans, dégagé O.M., diplôme maîtrise de gestion, option financ., marketing, anglais, 1 an et demi expérience chef de produits, cherche poste à responsabilité. Disponible immédiatement. — Ecrire ou téléphoner M. GIBERSTEIN, 9, rue Berteaux-Dumas, 92200 NEUILLY. Tél. 722-78-89.

CADRE JURISTE 43 a., lic. dr. privé, dipl. notaire, 20 a. expér., habit. aux contacts ts nivx, exp. dr. patrimonial, dr. des stés et fiscal, excel. prés., libre de ste, rech. collaboration cons. jurid., direct. jurid. et fisc. ds sté ou contentx Paris-prov. Et. ttes pr. Ecr. n° 2.771, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e, q.t.

SUP. DE CO 30 ans, 8 ans expérience chef agence import-export à Madagascar, recherche situation commerciale ou administrative province ou étranger. Ecr. n° 2.743, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur génie physique 25 a., expérience en électronique, ch. poste labo ou B.E. métallurgie, physique du solide ou mesures. Ecr. n° 2.735, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 24 ans, licence gestion + maîtrise certif. marketing + psycho-socio, ch. emploi intéres. Ecr. n° 2.765, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 27 a., licence fac. de lett., 4 a. expér. profes. gest. admin., rédact. docum., angl., bnes con. sect. soc. et enseign., dact. déb., étud. ttes propos. Coppens M., 65, rue Marx-Dormoy Paris-18e.

I. S. A.
Deux ans expérience direction, salaire actuel 90.000 F, cherche poste responsab. import. Paris. Ecr. Régie-Presse, n° T 65.986, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 26 a., psycho diplom., 4 a. exp. sélect. industrielle. conn. grapho. ch. trav. à tps part. ou vacat. salar. ident. ou approch. Ecr. Mme Lasserenne, 7 bis, r. Bausset, Paris-15e, ou 532-47-42.

INGENIEUR TECHN. COMM. chimie, métallurgie, 33 a., célib., formation scientifique sup., bonnes connaissances traitement et usines métaux et applications produits pétroliers. Russe, anglais, allem., ch. poste à responsabilités dans Export de préférence. Ecrire à n° 98.800, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ATTACHEE DE DIRECTION
40 ans, culture générale et artistique, parfaitement trilingue allemand, français, anglais, bonnes connaissances de l'italien. Très sérieuses références. Libre de voyager, cherche situation.

Ecr. à 2.779 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

gestion serv génx, étude et H. 46 a., spécial. achats admin., coordin tvx neufs et implant Ecrire BONNAUDET, 14, rue Estienne-d'Orves, COLOMBES, ou téléphoner 781-97-60.

J.F. 29 a. bil. anglais. Chambre commerce britann., B.T.S., 7 ann. expér., ch. poste intéress. Responsab., initiatives, dans relations publ., commercial, publicité, tourisme, arts. Ecrire Jatteau, 45, rue Alésia (14e).

J.H. 25 ans. Lic. Droit + DES Sc. Po. Dég. O.M. Libre imm. Ch. emploi import. Société. Position Cadre. Tél. : 307-44-75.

INGENIEUR-SOUDEUR
15 a. expér en Constructions soudées des raffineries, plates-formes des forages et toutes constructions off-shore.
Contrôle et supervision des travaux sur chantiers en France et Etranger.
Parle anglais, ch place stable. Conviendrait parfaitement aux grandes compagnies pétrolières. Ecr. n° 98.730 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

J.H. 27 a., DUT chimie, Doctorat de 3e cycle (chimie organique) dispensé Serv. Mil., anglais lu et écrit, examiner. toutes propositions. — Ecrire : HENRIO, 11, r. de Bargteheide, 76250 Déville-lès-Rouen.

J.F. 27 a., lic. Fac de lettres, 4 a. exp. profess. gest. admin., rédaction doc. angl., bnes connaiss. secteur social et enseign. Dact. début. ét. ttes proposit Coppens M. 65, r. M.-Dormoy-18e.

J.H. 27 ANS, dégagé O.M. I.A.E. en cours. MAITRISE informatiq. niveau D.E.A. de statistiques. Expérience 3 ans tps réel sur mini-ordinat. ch. pl. à respons. en télégestion Ecr. n° T 66.154, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 24 a. Ingén. début. Doct. d'univ. (informat. médic.) dég O.M., bne conn. fortran, stat. ch. poste Ouest ou Paris d. inform. scient. ou gest inf. aussi poste product. tech. comm. ttes br Ec. Havas Laval, 892, q.tr.

Dég. oblig. milit. J. H. 25 a., lic. droit + angl. + stages, ch. situat. active dans entrepr. commerc. ou industr. Excell. référ., moralité et famille. Très travailleur. D. Chateau, 6, r Daubigny-17e. Tél. : 227-87-61.

Cadre anglais, 31 a., formation supérieure. 3 langues, grande expér. de direction des ventes, publicité, exportat., marketing, recrutement, U.S.A. et Europe, ch. situat. intéress. Sud-Est ACKROYD, 56, rue Ferrari, Marseille Téléph. : 42-46-66.

J.H., 24 a., angl. esp. courants, diplôm. E.S.C. Amiens, stages prolongés U.S.A., ch. poste export, commercial, marketing Henri Abouiker, 5, r. Récamier, 75007 PARIS.

J. F., 24 a., jne cadre, dipl. HEC-JF (comm. internation.) et Sciences Po. (relat. internat.) chambre de commerce britannique, ANGLAIS, ALLEMAND, RUSSE roch. poste export. ou marketing Paris ou banlieue ouest, étud. toutes propositions. Ecr. n° 364, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

SECRETAIRE DE DIRECTION 39 a., cadre, BTSS, sciences Po. anglais, stage gestion I.A.G., sér. réf., rech. poste de confiance à responsabilité. Paris ou banlieue sud-est Ecrire à 98.764 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., 32 a., cadre commerc. et administratif (gestion), licenciée cause économique, parfaitement bilingue allemand (interprète), bonne not. anglais, recherche emploi stable initiative et respons., contacts, secrétaire générale direction, étudiera toutes propositions. Ecr REGIE-PRESSE T-66.626, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune programm. COBOL BULL 200 et IBM 3. Excellente formation, cherche emploi. M. Gaye, 10, r. F.-de-Pressensé, Paris-14e

J.F. 25 ans, 4e ann. lic. droit DEJG étudierait ttes proposit agence ou Cie de voyage ou service du personnel démarchages exclus. Ecr. Mme Bothorel Geneviève, 101, avenue de Paris (94) Saint-Mandé.

DIRECTEUR DE PERSONNEL 50 a. Long. prat. de la fonction Personnel et ts probl. s'y rapp. Expér. des Entrepr. améric., parlant couramment anglais Actuellem. en province, rech. pour raisons familiales poste DIRECTEUR PERSONNEL ou SECRETAIRE GENERAL Entrepr. Paris ou rég. Paris. Ecr. n° 98.739, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris, qui tr.

HEC, 30 a., 5 a. expér. Directeur Commercial et Directeur Financ. soc. fabric. prod. grde consom. ch. poste Directeur ou Dir. adj. soc., C.A. sup. à 50 millions FF. Banl. sud Paris ou Paris ou gde ville du Sud, ou capitale étrang. langue angl. ou espagnole, ou Moyen-Orient Ec. n° 8.130, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. Dess. E I Electron., 4 a. expér schéma de principe notice techn. rech. mission intérim. pr. Paris ou banl. sud si serv. car Tél. : 250-62-22.

HOMME - 40 ANS

Bonne présentation, libre après 18 h., recherche emploi, même très tard dans la soirée. Ecr à 6.696, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

Cadre 34 ans, Scienc. Po. 3 ans expér bancaire, anglais, allem., espagnol courants, russe bon. célibataire, pouvt voyager, cherche poste exigeant langues. Ecrire n° 2.751, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Gest. 52 ans, form. compt., niv. supér., conn. approf lég. soc., fisc., etc., dirig moyen entrepr. comm., rompu aux aff. en gén., libre assez rapid. Minim. 120.000. Ecr. n° 2.745, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cse compr serv. form. Snecma SPECIALISTE FORMATION TECHNIQUE MECANIQUE (initiale et continue). 44 a., bne format générale et techn. (niv concours ENSIAM), qualités d'adaptation, not. d'all., rech. poste de format. (Paris ou province, région sud) Ecr. à 2.785 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DACTYLO 18 ANS CH. PL. STABLE
Ecr. Mlle POITRIMOL, 1, allée J.-Rivière, 95200 SARCELLES.

CADRE, 40 a., 20 a. exp. adm. et commerc., secrétar direction génér., service ventes, relations clients, ch. poste à responsabilité, libre imméd Ecr. à 95.022 Pub. ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 30 ans, célibataire, MAITRISE BIOCHIMIE anglais couram., bonnes notions informatique, dynam., gde facilités adapt., plusieurs années d'expér. en CPV, UV, IR, ch. place poste respons. Ecrire à n° G 368 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur Paris-2e.

J. F., 26 a., technicienne en publicité. Expér 5 a gde agce. ch. poste responsab. publicité, relations publiques. Agences ou annonceurs. Libre de suite. Ecr. Maarek, 8, r. Dautancourt (17e).

capitaux ou proposit. comm.

Importante Société Internationale fabriquant des produits de finissage

CUIRS ET PEAUX

cherche à établir des contacts à l'échelle régionale ou nationale pour la vente de ses produits :
— Produits de finissage, liants acryliques, laques, pigments.

Préférence sera donnée aux sociétés disposant de techniciens et d'un atelier de formulation.

L'appui technique et les bases de formulation seront fournis par le fabricant.

Offres à envoyer à N° 713, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

Société de service spécial. dans le lancement ou le développement dans ventes de produits en grandes surfaces cherche à collaborer avec fabricants de produits de consommation ou d'équipement.
Ecr. n° T. 066.299, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 2e, q. tr.

représent. offre

Deux importants constructeurs machines outils
G. DUFOUR (Fraiseuses) MONTREUIL 93

INNOVATION MECANIQUE (tours) MORET 77
recherchent

UN REPRÉSENTANT
V.R.P. MULTICARTES

pr departem. : 36 - 37 - 41 - 49 72 - 79 - 86

Ecr. C.V. à G. DUFOUR 143, bd Chanzy, Montreuil 93 Tél. 858-53-30

FIRME EN EXPANSION

Organisation et systèmes de classement révolutionnaires

Marque mondiale

recherche

TROIS VENDEURS
1re FORCE

ayant le goût de l'organisation pour district de Paris

— excell. présentation,
— bonne culture générale,
— niveau secondaire,
— entregent.

Réussite dans la vente prouvée sinon s'abstenir.

posséd. voiture et téléphone

Situation de réel avenir pour collaborateur de valeur ayant culte de l'efficacité

disponible rapidement

- stage rémunéré.
- trimestre essai, sal. garanti,
- forte commission en plus du salaire.

Adr. C.V. détail. av. photo à O.N.C. Marc SEROR Directeur commercial 11, r. de Cambrai, 75019 PARIS

Société d'Editions leader dans sa branche recrute pour PARIS et région parisienne
REPRESENTANTS (TES)
Porte-à-porte absolument exclu. Expérience dans la vente souh. Statut V.R.P. Se présenter le 19 mars, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Société AUFADI, 18, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS (4e étage) ou écrire avec curriculum vitae et photo (indiquer date de disponibilité).

représent. demande

Jeune femme ch. représentation produits pharmacie en Afrique. Ecrire PAILLET BP 91 Lomé (Togo).

REPRESENTANT

Peinture, vernis, décapants, etc.

recherche

CARTE EXCLUSIVE
sur départ. 54 - 55 - 57 - 88 et éventuellement limitrophes. Fixe + frais + commissions. Si possible véhicule fourni.

Ecr. Agence HAVAS, sous le n° 1.309 - 57017 METZ, Cédex.

traductions

Demande

TRAD. qual. lang. mat. angl. angl.-franç.-angl. Tél. mat. soir 222-67-87.

cours et leçons

Math. rattr. enfts mal début., décour. 278-77-71.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours

FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam. 784-95-69.

occasions

Achat très cher ts bijoux, brill., argenterie. PERRONO
4, Chaussée-d'Antin. OPERA
37, av. Victor-Hugo. ETOILE.

LIVRES : achat domicile même éditions courantes. Librairie Bugnard, 29, rue Durantin, Paris-18e — 076-41-25.

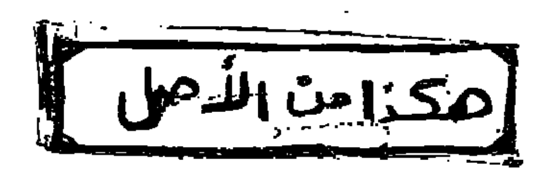
Achète pour conservatoire violoncelles et violons
Ecr. SETEP. 65 Chps-Elysées. 8e

autos-achat

Cherche 504 GL Diesel break 72-73, peu roulé. Tél. : 078-71-79

autos-vente

Vend Simca 1100 Spécial, bon état. Téléphoner à partir de 18 heures au : 957-88-98.



L'immobilier

constructions neuves

un placement sûr
LE PASCAL 5e arrt
à deux pas de la rue Mouffetard
un petit immeuble de grand standing
Studios, 2 p, 3 p, 5p/duplex
Prix fermes et définitifs
(studios à partir de 124.300 F)
Claude LACHAL S A Tél 033.61.67
92 bd du Montparnasse 75014 Paris

ANTIBES
LES DRIADES
Un petit immeuble confortable de 11 appartements, au calme, à 200 m. de l'anse de la Salis. Architecture, confort et qualité, du studio au 5 pièces avec loggias et terrasses.
Renseignements et ventes : OMNIUM DE CONSTRUCTION ET DE FINANCEMENT O.C.E.F.I., à Paris : 168, r. de Grenelle-7e Tél. : 705-37-10 à Antibes : 20, rue Lacan Tél. : 34-00-17

hôtels-partic.

RANELAGH charm. H. P. 8 p. 3 bs gar. Joli jdin 250 m2 grand calme. SION - 887-64-66.

PAVILLON PARIS
PARC MONTSOURIS
4 p. cft. bains garage chauff. peut tte profess. VOL. 58-70.

fonds de commerce

VENDEE fonds d'horlogerie bijouterie cadeaux, 3 gdes vitr. 35 KM DE L'OCEAN C.A. 190.000 F. Tél. : 119 à SAINTE-HERMINE.

JACOB-FURSTENBERG très belle boutique sans pas-de-porte, 5.000 mens. T. SOL. 39-10.

GERANCES IMMEUBLES C.A. 200.000 sans transact. B. rapp. En Sté. AUTRE tenu 17 a., bénéf. 1974 125.000. Px 250.000, lg conc. Viou, 20, r. Pt-Neuf. Cén. 86-29.

viagers

BOUGIVAL flanc de Coteau, Maison Directoire 6 p. tt cft. + 2 gdes p. à amén. + mais. gard., gar. s/1.980 m2 clos murs. Occup. 2 T. 83/70 a. Cpt+rente 2.300 F/m. VERNEL LAM 01-50

bureaux bureaux

A DEUX PAS DE L'ÉTOILE
Bureaux modernes équipés
A SERVICES COMPLETS
- Standardistes et hôtesses d'accueil trilingues.
- Télex.
- Salle de conférences.
- Parking visiteurs sous-sol.
- Location à partir d'un mois.

HERSA - Tél. : 553-50-11.

NEUILLY
Ptaire loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. : 758-11-10.

16e - RANELAGH
propriétaire loue directement 135 m2 bureaux aménagés luxeux. 3 lignes téléphoniques bail 3-6-9. Sans pas de porte. Tél. : 225-43-53.

CHATOU - LE VESINET
BUREAUX TERMINES
DANS PETIT IMMEUBLE
30 m2 à 2.500 m2
260 F LE m2 H.T.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

8e PROPRIETAIRE loue 1 ou plus. bureaux. Refait neuf. — Tél. 720-05-89.

locaux commerciaux

TOULOUSE PL. CENTRE, loc. comm. 80, 120 m2, 23 F/m2/mois. Tél. : 16-61 (80-77-84) apr. 20 h.

A LOUER R. DE CLICHY, bail 3-6-9, 90 m2 burx, utilisables appt (5p., cuis., w.-c., entr., chauf. cent., EGE, tél.), 2e ét. s/cour calme. T. 874-35-86, de 9 à 12 h.

11e, METRO BOULETS loc. ccial dans immeuble neuf 105 m2
METRO SAINT-AMBROISE local ccial 550 m2 + réserve (div. poss. Tél. 622-35-05, p. 224.

R. N.-DAME-DE-NAZARETH
Je vds loc ccial excel. placem. Prix très intéressant. Téléphoner au propriétaire - 285-17-40.

appartements vente

Paris

15e VOLONTAIRES EXCEPTIONNEL 100 m2 env. 390.000 F 4 P. tt cft impec 325-83-81

TROCADERO gd 4 p. tt cft impecc. prof. libérales MARTIN Dr Droit — 742-99-09

MICHEL-ANGE Imm. PDT stand. gd 3 p. tt cft MARTIN Dr Droit. 742-99-09

XIIe gd studio tt cft récent, soleil, MARTIN Dr Droit - 742-99-09

AV. ZOLA PRES SEINE Imm. moderne dble liv. + 2 chb. pos. 3 chb. gde c. amén. Bains, pce pender. Loggias 110 M2. Tél. Très clair CALME. 450.000. — WAG. 89-39

TROCADERO ENTOURE TERRASSES 1 liv. dble + 1 chambre. 577-68-10 matin

15e Imm. P. de T. séj. + chbre cuis. équip. bns chauf. Tél. Visite mercredi de 13 à 16 h., 4, rue Beaugrenelle

VIe PRES DES QUAIS Elégt séj. + loggia + 1 chb. Tr. bien équipé. Poutres. Bel immeuble XVIIe siècle. Le Luxembourg — 325-10-56

Ve sur verdure Studio pl. de lumière bien équipé — 325-10-56

MONTPARNASSE A SAISIR Imm. réc. GD 3 P. 90 M2 tt cft. TEL. Sur JARDIN 400.000 F. FABRY. 325-09-16

VIIe ELEGANT IMM. 18e S. « Chouette grenier » 115 m2 aménagé av. goût. 742-02-44

BUTTES CHAUMONT ds imm. nf 2 P. duplex 60 m2 + 35 m2 terrasse. Cuis. éq. chff. électrique intégré. 742-42-17

AVENUE MARCEAU Appt prestige tr. ensoleillé 430 m2 état impec. CAR. 81-29

MADELEINE SEDUIS. APPT. 98 m2 charme superbe LIVING + 2 p. oies CALME absolument unique 400.000 FONCIAL 266-32-35

13e ITALIE. IMMEUBLE neuf 3 pces 73 m2 Grand confort. Parking compris 337.000 F Métro Porte d'Italie ou de Choisy. Visite sur place 146, bld Masséna. Tél. 589-71-84 ou 256-98-98.

ST-MICHEL Charmant imm. 18e s. classé STUDS 2 P. et DUPLEX Tél. 633-97-40

Entre Gobelins et Italie 4 P. 70 m2 tt cft tél. prof. lib. adm. 2 entr. - 331-89-46

59 CARDINAL-LEMOINE propr. vd direct. ds imm. p. de t., beaux stud. et 2 p. tt cft., moq., ascens., cuis. équip., v.o. Sur place ou tél. : 325-00-71.

LUXEMBOURG bel imm. 1830 5e étage, possib. ascenseur, très grand séjour av. bel. entrée et alcôve, cuis., bns, chauf. cent. Décoration élégante, exception. Mercredi : 14 h. 30 à 17 h. 30, 75, rue Madame, SOL. 24-18.

NEUILLY EN L'ISLE
ILE DE LA JATTE
41-51 Bd DE LEVALLOIS
NEUILLY
du studio au 5 pièces, livraison immédiate
prix fermes et définitifs
Visite sur place tous les jours de 11 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h (sauf lundi matin, mardi toute la journée et mercredi matin). Tél. 624.28.10
et OCEFI 705.37.10

IDEAL PLACEMENT
STUDIOS TT CONFT

Richard-LENOIR	35.000 F
ST-AMBROISE	53.000 F
BOLIVAR	60.000 F
TELEGRAPHE	65.000 F
BELLEVILLE	73.000 F
PLACE DAUMESNIL BUTTES-CHAUMONT.	85.000 F
2 pces tt cft. tél.	125.000 F
DAUMESNIL Gd stand. av. parking	160.000 F

LOCATION ASSUREE
345-55-10

19e - LES PIEDS DANS L'EAU
FUTUR BASSIN DE PLAISANCE
SPÉCIAL PLACEMENT RENTABILITE MAXIMALE
Dans 2 IMM. rénovés 100 %
10 STUDIOS
tout confort LOCATION ET GESTION ASSUREES
GIRPA 325-25-25 325-56-78

LE MARAIS
Ds bel imm. P.d.T. Superbe appt de 4 pces. Tt cft. Haut. plafd 3 m 80. Mercr. 14/19 hres 14, rue du Bourg-Tibourg

PR. PL. VICTOIRE
2 pièces à rénover Tél. : 622-16-98, poste 26.

BOULEVARD VOLTAIRE
Immeuble pierre de taille Etage élevé, ascenseur neuf
DBLE LIV + 1 CHBRE
entrée, cuis., w.-c., salle d'eau. 60 m2 env., bonne distribution. Pr rens. et visites : 755-98-57.

SAINT-MAUR Jamais habités Studios équipés, park., standg. 80.000 F. — TEL. : 566-74-73.

SCEAUX Ds imm. nf, stand. Propriét. vd direct, au rapport. STUDIOS et 2 P. Rentabilité 8 % annuell. assurée. Possib. crédit à 9,25. 906-31-47

EXCEPT. ST-GERMAIN-EN-LAYE Très bel appt 130 m2 + 158 m2 TERR. Liv. 50 m2, 3 ch., bns, tt cft, nombr. dégag., décor. DESIGN. Park. - A SAISIR. 460.000 - FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

Province

BALARUC-LES-BAINS (Hérault) A louer ou vdre 1 stud. communiq. face établ. thermal. Conv. logement ou local professionnel. RUGGIERO, 2, av. Jean-Moulin FRONTIGNAN 34110.

TOULOUSE PL. CENTRE lux. T3, T5, 3.500 F/m2. T. 16-61 (80-77-84), après 20 h.

COTE D'AZUR CROS-DE-CAGNES « ROSE GARDEN » Immeuble de luxe à 100 mètres de la mer, à 500 mètres de l'hippodrome, espaces verts, vue sur la mer du studio au 5 pièces en duplex, appartement villa avec roof aménagé, livraison été 1975. Prix fermes et définitifs sur place : 4, chemin des Serres CROS-DE-CAGNES, téléph. (93) 20-79-00 et France Promotion B 29, rue Pastorelli, Nice. Tél. (93) 80-31-17.

NICE. Décoratrice vends dans résidence avec piscine, appartem. personnel 2 p. gd luxe, jardin privatif, 170.000 F. TEL. NICE (15-93) 83-23-00.

NICE, 150 m de la plage dans le calme et la verdure. Près centre, vue sur mer, montagnes. Pet. imm. très grand luxe. Livra. été 75, sur place « LA RESIDENCE », 22, av. de Fabron, ou Paris. T. 874-09-16.

locations meublées

Offre

BOUGIVAL stdg, récept, 4 ch., 2 bns, balc., cuis. éq., parkg 2 voit. 2.000 F + ch. DBS. 27-48.

7e ALMA. Living avec loggia + 1 pièce, confort. Standing. Terrasse. 2.750 C.C. - 533-91-73.

locations non meublées

Offre

AVENUE DE CHOISY. IMM. NF JAM. HAB. GD 3 P. cuis., bs, TEL. 1.200 F. Tél. : 555-04-88.

QUARTIER LATIN 2 pièces tout confort, ascenseur, libre de suite. Tél. : 633-97-40.

ALMA, dans imm. catégorie except., appt gd cft, 6 pièces. Vis. s/pl. merc. 19, 14 à 16 h., 1, place de l'ALMA, 1er étage. Tél. le mat. : Séséco, 522-69-92.

Pour louer direct. av. ppriétaire petits frais, Paris-Banlieue. 5, rue du Helder, Mo Opéra. 523-21-73 - 770-95-34.

Demande

Etud. en médecine ch. studio ou chbre jusqu'à 550 F t.c., Paris. Ag. s'abst. Ratsimihah, 68, av. de la Libération. 94100 St-Maur.

Recherche pour le 1er juillet studio, s. de bs, w.-c., 27 m2 mini. exig. à Paris ou Levallois 600 F charges comprises. Tél. : 766-53-30, h. burx. M. Bonarini.

C S M recherche propriétés, villas, pavillons toutes banlieues - 925-76-52.

propriétés

Vallée de DURANCE domaine fruit., 45 ha de Pommes Matériel - Station - Bâtiments Jacques DIDIER Ingénieur agricole 3, rue Monjardin, NIMES Tél. (66) 67-53-37.

90 KM AUTOR. CHARTRES PETIT CHATEAU 18e siècle 12 pièces tout confort PARC 4.000 m2 Grand arbres A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-87 — 073-36-93.

VAR. Part. vend 28 km mer. 16 hectares, boisés et agric. rivière — Tél. : 470-41-69.

VESINET ULTRA-RESID. BEL. VILLA s/SPLEND. PARC Séjour spacieux en 3 P., 1 chb., bains, à l'étage 4 chbres + dche FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06

exclusivités

appartem. vente

Paris

Vaugirard prop. vd 2 p. nf. 1975, 6e ét., sur jard., b. standg. 275.000 F. — 256-61-61 p. 5172.

16e - RANELAGH
dans imm. récent et de luxe, 6e étage av. terrasse, 9 PCES, 320 m2. - RIC. 85-87 et 06-68.

XVe, MAISON PART. av. ATEL. à rénov., calme, idéal, prof. lib. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

PORTE MAILLOT. 4 p., 120 m2, grand standing, garage et chb. service. - TUR. 97-81.

6e. Près quai Grands-Augustins. Lux. rénov., 2 p., s. bs, cuis. Immeub. caractère. ODE. 42-70.

14e. Maison part., 5 p., 2 niv., grand jardin privé, calme. Soleil - ODE. 95-70.

BUTTE-MONTMARTRE, 102 bis rue Lepic, Paris-18e, vue except. 3 p., tt cft, 6e ét. S/pl., de 17 à 20 heures. Téléph. 606-92-29.

25, rue SAINT-LOUIS-EN-L'ILE SOMPT. DUPL. Dern. étg., asc. 120 m2. Terras., chem., poutres. Mardi/mercr., 13 h. 30/17 h. 30, jours suivants - 353-82-49.

MARAIS. Rue du Poitou, dans immeuble rénové, 80 m2, conft. GDE RECEPT. + 2 ch., poutr. 355.000 F - 337-88-15.

13e. Maison dans allée privée, 95 m2 hab., état imp., 390.000 F. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

5e JUSSIEU. Tr. bel. rénov. STUD. 2 P. DUPLEX. PLAC. INTER. M. Allais, WAG. 09-17.

PRES CHAMP-DE-MARS STUDIOS ref. NFS. Tél. 5e, 6e, ss asc. depuis 120.000 - 267-11-24.

Mo JUSSIEU. Très bel imm., 5 p. + serv., 145 m2, liv. 45 m2, 3 ch. TEL. BON PLAN. PARF. ETAT. 620.000 F - Possibilité crédit - 325-89-90.

MARAIS - HOTEL DE VILLE IDEAL POUR PLACEMENT PETIT DUPLEX CARACTERE salle eau, tél., kitch. équipée, 125.000 F - 704-88-18.

Prox. gare de Lyon. Part. vd ds imm. P. de T. appt bourgeois, dble séj., 2 ch., tt cft, 327.000 F. Téléphone : 885-82-53.

IENA. Très bel appartement, 330 m2, profession libér. Tél., vue, soleil. MATIN, 280-62-41.

VIe Saint-André-des-Arts 60 m2 de charme, living + chbre. Imm. 18e. DORESSAY, téléphone : 222-27-57, 27-60.

16e - TROCADERO Imm. récent, gd stdg, duplex, 9e et dernier étg. Terrasse, triple livg, 2 chb., 2 gds bs, garage. Chb. service. 224-08-10.

XVIe. PLEIN CIEL, S/BOIS, 250 m2 + TERRAS. 326-97-23.

LAUMIERE Ravissant 2 P., cuis., bains, chff. centr. Bel imm. Prix 139.000 F. Créd. poss. 80 %. Mardi 14 h à 18 h : 102, RUE DE MEAUX.

16e - S/JARDIN TROCADERO 5 P. 165 m2, réception 60 m2. 2 chambres service. PRIX INTER. EXCLUS. Cab. DAUCHEZ - 720-94-95, poste 277

BROCHANT. Imm. stand. Lux. liv. 39 m2, 2 ch., tt cft. 2 expos. sol. 340.000. RIC. 38-73

ALESIA résid. Gd liv. + 2 ch., cuisine, sanit. équip. luxueux. 75 m2+balc. et terras. 58 m2, ét. él. 540.000. RIC. 38-73

EDGAR-QUINET. Bel imm. Liv. + 2 chb. tél., tt cft, chff. cent. indiv. 250.000. RIC. 38-74.

16e Dans hameau privé immeub. neuf, gd standing 6e étage, 5 p., 135 m2+ch. serv. + box. 6.000 F/m2 - 227-11-95. 4e étage, 7 p., 185 m2+ch. serv. + box. 6.000 F/m2 - 227-11-95.

ST-FERDINAND Bel imm. Liv. + 2 chbres 83 m2, 2 bains. 400.000 F. - RIC. 38-73.

Région parisienne

Part. vend à Meudon-la-Forêt, 2, av. Médéric, 3 p., tout conft, rez-de-ch., à 30 m. bois. Cave, parking : 150.000 F. - Téléph. à 707-49-59, p. 734, heures bureau.

SURESNES - VAL-D'OR CHARMANT APPARTEM. 85 m2 Liv. dble + 2 chb., bs, cuis. TEL., 220.000 F - 704-88-18.

LEVALLOIS. S/verd., Im. mod., b. 5 p., 2e ét., asc., box voit. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

MONTMORENCY - Résid. de la FORET 5 P. tt confort, 105 m2 + gar. 240.000 F. 229-44-61.

domaines

COTES DU RHONE VIGNOBLE exception. de 27 ha TOUT EN AIRE D'A.O.C. Equip. moderne, chiffre import. rentabilité et gestion assurées. Agence COSTABEL - BP no 80 Tél. (90) 92-08-40

constructions neuves

CHAILLOT - COLLINE
Abords jardins du Trocadéro Au grand calme : Luxueuse résidence CHARDIN 6-8, rue Chardin - Mo PASSY reste, exposition soleil : un superbe duplex 6 P., 128 m2, terrasse de 18 m2 + balcons ; un 3 Pièces + jardin ; un 3 Pièces, 78 m2. Habitables fin mars 1975. PRIX FERME - Appart. témoin s/place, 14-19 h. (sf dimanche). Téléphone : 527-33-88 - 622-16-08.

CHATOU R.E.R. ETOILE
Site except. Bord de Seine. Pr vivre à DEUX ds 46 m2 « H.O. » NOUVELLE FORMULE
LIVRAISON AVRIL 1975
Après PONT de CHATOU à droite suivre pancartes « LE BELVEDERE » 85, av. Gambetta, à CHATOU Tous les après-midi 14-19 h même WEEK-END (sf mercr.)
H. LE CLAIR ELY. 69-36

appartem. achat

Recherche Paris 15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-39-27.

Achète urgent, rive gche, préf., 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 2 PCES, paiement comptant chez notaire. Tél. : 873-23-55.

ACHETE, URGENT COMPTANT chbre de bonne Paris. 873-20-67.

URGENT - RECHERCHONS
30 STUDIOS ou 2 PCES
De 30.000 à 60.000 F
Paris : 285-17-40

hôtels-partic.

NEUILLY-S/SEINE. Propr. vd H. P., séj. dble + 5 ch., 2 bns, chff. cent., état nf, jard. priv. Mercr.-vend., 11 à 19 h : 16, AV. PH.-LE-BOUCHER

locations non meublées

Offre

AV. GAMBETTA
bel appart. ds imm. P. de T., 100 m2, 4 Pièces, tt cft, 5e ét., asc., chff. centr., balcon. Prix 1.700 F T.C. — Tél. : 805-23-28.

PARIS (16e)
Importante Société loue SANS INTERMEDIAIRE Studio. 38 m2, loyer : 1.015 F, charges : 262 F. S'adresser chez la gardienne : 46 BIS, RUE SAINT-DIDIER, Paris (16e). - Tél. : 704-62-25.

NEUILLY. 2 P., imm. neuf, cuis. équipée, s. de bs, 1.300 F non index. Tél. 747-61-98.

MONTPARNASSE. Imm. neuf, JAM. HAB. Tr. b. 3 p., cuis., bains, TEL., parking, 1.600 F, 2 P., cuis. équipée, bains, TEL., BALCON. Parking. 1.300 F. STUD., cuis. équipée. bs, TEL., BALC., park., 1.100 - 555-73-54.

92-Villeneuve-la-Garenne SANS COMMISSION Appartements bon confort. 4 p., 77 m2, 842 à 865 F, 5 p., 96 m2, 982 à 1.005 F, CHARGES EN SUS. - S'adresser, de 9 h. à 12 h., 11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne. - 752-54-51.

8e Rome. Gd 6 p., 170 m2, tt cft, 5e ét., balc., soleil, ch. serv., bail 6 a., 3.000 F+ch. 256-13-29.

NEUILLY. Luxueux 100 m2, dble liv. + 2 ch., cuis., s. de bains + salle d'eau, wc, moq., tél., 2.500 F - LAF. 15-66.

SAINT-MANDE. Près du Bois, refait neuf, pavillon 5 pièces, cuisine, bains, petit jardin, 2.000 F net - 828-02-74.

bureaux bureaux

28, avenue de Messine
tout près du Parc Monceau
1.000 m2 de bureaux à louer
livrables en avril 1975
Renseignements :
Richard Ellis 17, rue de la Baume 75008 PARIS. Tél. : 225-27-80 - 359-29-93 +
Sogepat 25, rue Marbeuf 75008 PARIS. Tél. : 225-05-04/09-21.

HERON BUILDING MONTPARNASSE
20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris
Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

6e - VAUGIRARD Local 70 m2, gd stdg, tél., box, 3.500 F - 260-33-02.

XVe - IMMEUBLE 7.800 m2 à rénover. Libre vente ou locat. Lignes téléph. - 225-66-10.

PLACE ST-AUGUSTIN
A LOUER 2 bureaux, 2 lignes téléph., ds immeuble de burx, gd stand., climatisation, service télex, salle de confér., park. Tél. 522-32-20 ou 65-39

300 F LE M2
800 M2 entre Montparnasse et périphérique Mo ALESIA - Bureaux neufs, équipement 1er ordre, très clair. BAIL SANS PAS-DE-PORTE Charges minimes - CAM : 622-16-08 - 622-16-22

AV. CHPS-ELYSEES - 9 très lux. Burx, 5 lign., sans pas-de-porte RIC. 38-75.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée. Club House, tennis
- 13 villas de 4 à 7 pièces principales avec jardin privatif, de 213.000 à 270.000 francs.
- PETIT IMMEUBLE 2 à 4 pièces principales, de 103.000 à 167.500 francs.

LIVRAISON ETE 75.
PRIX FERMES ET DEFINITIFS NON REVISABLES
Apport personnel : 20%.
PRETS PIC au taux moyen de 9,67 %.
Renseignements et vente : CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys, tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches, de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

78-VERNEUIL-SUR-SEINE villa récente, libre, 5 p. + combles aménag., tout confort, tr. beau terr. boisé, prox. gare, 30' Saint-Lazare, 360.000 F Crédit 80 %. Téléph. 965-69-39.

terrains

Vente directe par part., 2 terr. à bât., 2.200 et 2.300 m2, région Epernon, 60 km. Paris. 878-80-13.

locations non meublées

Demande

CADRE SUP., ch. DIRECT. 4 à 6 P. ou PAVILLON, VERSAILLES ou environs. 950-36-78.

locaux commerciaux

FG SAINT-DENIS. Propriétaire loue direct. 200 m2 bureaux et entrepôts, 4 tél., entrée véhic., parking, 4.000 francs mensuels. BAL. 87-36 et ALM. 05-99.

CENSIER. Pet. bout. impecc., 500 mens.+cession - 337-69-59.

EXCELLENT PLACEMENT
Proche banlieue 94 Local commercial + 3 bureaux, gar. cave. Px 400.000. Locataire en place, loyer 36.000 F. - Tél. pour renseignements : 871-11-03.

fonds de commerce

JOAILLERIE - BIJOUTERIE Emplacement 1er ordre, fonds vendu par propriétaire. Tél. : 260-21-74.

Recherche Fonds de commerce toutes natures. Proposition urgente et sérieuse. Téléphone : 824-69-35 ou 770-55-72.

propriétés

ENGHIEN. PRES GARE Calme. Villa 230 m2. Réception + 5 chbr., bs, sous-sol. Jardin 1.000 m2. Prix 550.000 F. Avec 110.000 F comptant. 989-31-74.

91-CROSNES. Magnif. propriété, 11 p., parc 5.000 m2, pav. gard. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. - Tél. 58, CERDON-DU-LOIRET, par GIEN.

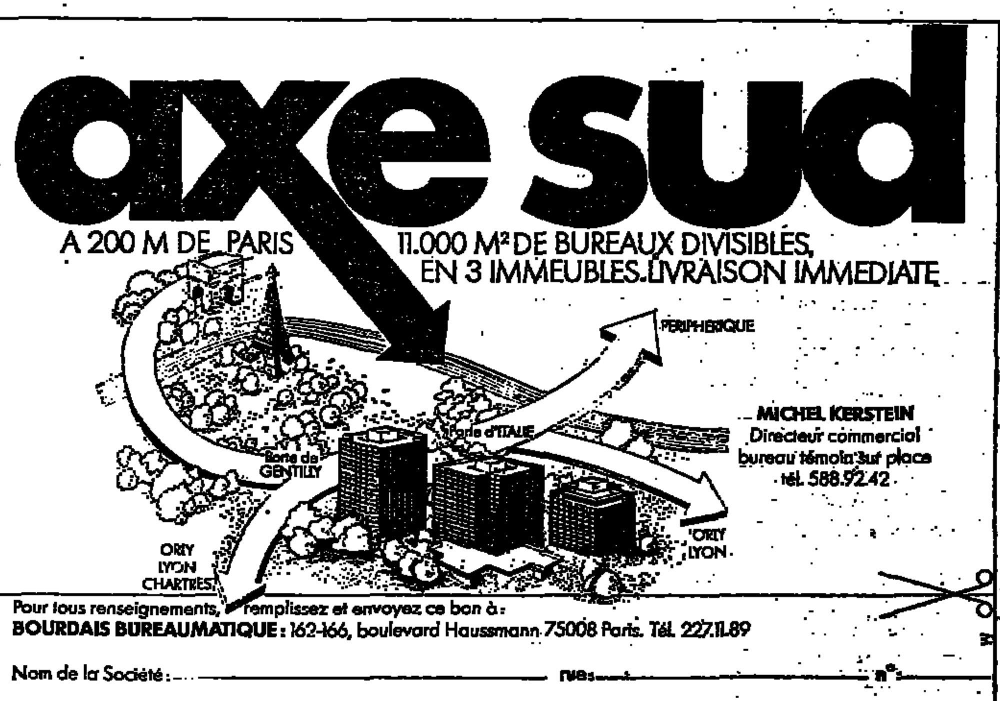
PROVENCE SUD - LUBERON BERGERIE avec habitation, à restaurer, possibilité 9 p.+dép., 2.500 m2 terrain, bord pet. ville Eau, électr., tt-à-l'ég. 165.000 F.

MAS Excellent état, 6 p., gar. voûté et dépend., 4 ha. vigne plein rapport, - tr. joli site, proximité ville. Px 400.000 F. Ag. Cailler, 84360 LURIS (46).

LUBERON-PROVENCE. 28.000 m2 +Borie-Bergerie habit. pour vacances, cadre sauvage, vue except. Tr. beau 160.000 ou créd. MAISON CAMPAGNE. Exc. bât. Splend. cour intér.+terrain Sud tt vue montagne, 6 gdes pces. Nbses dépend. E., él., 230.000 F. MARCHANT, 84220 LE COUSTELLET (90) 71-92-92.

pavillons

CH. DE COURSES ENGHIEN coquette villa, impecc., séjour + gde chbre, cuis., s. de bs, garage, jdinet, 175.000 F, avec 35.000 F comptant. - 989-31-74.



R. DE LA CHAUSSEE-D'ANTIN 185 m2 profess. en 6/7 p., 2 serv., travaux. Tél. : 325-32-77 (mat.).

XIVe PLAISANCE, partic., 3 p. tt conft, calme, soleil, verdure. 533-89-88, 19-21 h. et W.-E.

GRANDE-ARMEE, r.-de-chaus., 2/3 p. cuis., bns, tél., 60 m2, prof. lib. 200.000 F. Tél. : 381-58-95.

BEAUX STUDIOS
Mo MONGE, 33, rue de la Clef. propr. : 742-89-32. mardi, mercredi, jeudi, de 14 à 18 heures.

S/CHAMP-DE-MARS
Libre suite, situat. except., joli R.-de-C, av. jard. privé (146 m2), vue impren., soleil, galer., 7 P. pr., 2 bs, 220 m2 + gd s/sol av. 2 ch. serv., conft. Exclusivité
LARGIER
AGENCE DES AMBASSADES, 32, bd Malesherbes, ANJ. 18-83.

AV. DAUMESNIL
PR. PLACE. Bel immeuble P. de T., ravalé, 2 Pièces, cuisine équip., s. de b., wc, chff. moq., tél., exposit. SUD. Excellent pr placement. 125.000 francs, crédit. — Téléphone : 345-86-41.

2e - BOURSE
BANQUE DE FRANCE CENTRE OPERA ET SENTIER - Rénovation de
CARACTERE et STANDING
STUDIOS
2 PIÈCES
LOGGIA + POUTRES APPARENTES - Tr. gd confort Equipement luxueux INVESTISSEMENT ou HABITATION SELECTIONNEE
GIRPA 325-25-25 325-56-78

7e Ds bel imm. stand., balc., bel. récept., gd salon dble, bureau, sal. mang. 2 ch. 2 sanit. 1 chbre pers., poss. parking. Mercredi, 14 h. 30 - 17 h. 30 : 3, RUE COGNACQ-JAY.

17e PEREIRE
BEL IMM. PIERRE TAILLE 1er étage. CLAIR. SOLEIL
5 PCES, tt confort, moquette, chauffage central REFAIT NEUF + CHAMBRE SERVICE
PRIX 479.000 F
S/pl. mercr.-jeudi, 14 - 18 h 30 : 188 BIS, BOUL. PEREIRE ou ALM. 35-15

16e AV. KENNEDY, 300 m2 Splend. séjour (boiseries), s. à m., 4 ch., 3 bains, vue s/ Seine, 2 ch. service. 567-22-88.

18e AU PIED DU SACRE-CŒUR
Ds charmant petit imm. rénové 10 STUDIOS et DUPLEX GRAND CONFORT + CARACTERE. Tr. gde valeur locative. - Livraison immédiate.
GIRPA 325-25-25 325-56-78

16e près AVENUE FOCH. Bel imm. p. de taille tt conft — Au 4e ETAG. : Appt 200 m2 à rénov.+ch. serv. et garage. — AU 5e ETAGE : Appt 110 m2 à rénover + garage. - Visite sur place mercredi 15 h-18 h : 5, square de l'AVENUE DU BOIS et 9, rue LE SUEUR.

RUE DU CIRQUE (8e)
SUR JARDINS - SOLEIL APPT DE GRANDE CLASSE 260 m2, 3 récept. + 4 chbres, garage, 2 serv. Exclusiv. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

N.-DAME SAINT-MICHEL les QUAIS Studio, poutres, colombage. 3e étage, soleil, 336-17-36.

16e R.-LE-MAROIS - 2 PCES, cuis., bns, 35 m2 impecc., 3e étage, asc. Soleil. - 567-22-88.

Région parisienne

PRES DE LA PORTE MOLITOR Imm. neuf, stdg, dernier étage, liv. dble, chbre, TERRAS., Tél., parking, 340.000 F. JAS. 51-84.

92 BOULOGNE (Arc-en-Ciel) Imm. neuf, grand stdg, piscine. magnif. 3 p. […], avec cuis. ent. équip., […], parking. 260-88-31 et 260-81-44.

CANNES
166, avenue de Grasse 3 pces gd stand. habit. avril 3e étage, vue sur mer, terrasse
292.000 F
avec cave et parking couvert Cannes, tél. : 38-38-87. ou GEFIC, Paris : ALM. 98-98.

COTE D'AZUR
SANARY-S/-MER, près centre, vue imp. Port, villa bourgeoise très bon état : cuis. office, séj. 27 m2 avec terras., 3 chb., bns, gar. c. cent. 850 m2 clos et boisé. 380.000 F av. 180.000 F. Sélection gratuite sur demande. AGENCE MOLLARD, 37, les Arcades du Port, 83110 Sanary-sur-Mer. — Tél. (94) 74-25-03.

A NICE
QUARTIER CIMIEZ
une réalisation exceptionnelle résidence LA CHARMERAIE. 2, av. Villebois-Mareuil, très grand standin. : appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux petits immeubles implantés dans des jardins au calme, à 15 minutes à pied du centre de Nice.
PRIX DE SOUSCRIPTION FERMES ET DEFINITIFS « Garantie La Hénin »
Renseignem. et documentation sur place et Cabinet JACQUES PERSU (F.N.P.C.), 11, r. Halévy 06000 NICE. tél. (93) 87-10-59.

villégiatures

Saint-CYPRIEN-PLAGE (Roussillon). Grand choix d'appartements, locations saisonnières. S'adresser : « INTER-IMMOBILIER » - Les Ondines à 66200 SAINT-CYPRIEN-PLAGE.

Loue authent. Roulottes gitanes attel. rand. Provence. J. Moyne 84320 - ENTRAIGUES Tél. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26

pensions

Nourrice agréée cherche enfant à garder ds gd pavillon et jard. près de la forêt de Sénart. Mme Bonarini 903-67-39 106 C r. E.-Delacroix, 91-Draveil

maisons de campagne

LOIRET. Près Loire à 100 m. de lieux de pêche renommés, petite maison, jardin, libre de suite. — Téléphone : 901-30-23.

SOMMIERES GARD Magnifique mas de caractère avec 1.400 m2 terrain 320.000 F frais d'agence compr. AGENCE MEDIEVALE 30250 SOMMIERES tél. (66) 80-04-72

villas

MARNE-LA-COQUETTE
Bordure Village Parc St-Cloud Villa neuve Récept. dble, 4 chb. 2 bns, jard. 650 m2 — Vends prix coûtant cause départ. Katz 970-33-33.

terrains

A votre PLACEMENT s/200 ha TERRES 1re qualité, 180 km sud de Paris. Tél. 637-25-98.

Provence 4 F. m2 terr. 6 ha. Jarry, rue Mermoz 26700 PIERRELATTE

A CEDER BAIL SUR 150 HA TERRES 1re qualité. TEL. : 637-25-98

châteaux

Propriétaire vend Nice-Nord, 2 châteaux 30 P. Vue mer impren. gr cft. Possibilité gd terrain. A Paris mardi-merc. jeud. vend. tél. 8-10 h. et 20-22 h. 602-50-47 courtiers s'abst. ou (93) 88-65-03.

domaines

Vends, Sud Lot, fermette, 3 ha, vue impr. 100.000 F. Ag. Albouys, 31, bd Gambetta, 46-CAHORS. Téléphone : 6 à Cézac, ap. 204.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

LE VINGT-NEUVIÈME CONGRÈS DE LA F. N. S. E. A.

L'unité syndicale et l'organisation des marchés seront au centre des débats

Le vingt-neuvième congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) s'ouvre ce mardi 18 mars dans l'après-midi à Versailles. Il se poursuivra jusqu'au 20 mars. Outre le renouvellement du conseil d'administration, les délégués des fédérations départementales et des organisations spécialisées feront le point de l'action syndicale après une année particulièrement agitée dans les campagnes. Ils se prononceront également sur les projets d'organisation des marchés, mis à l'étude après la dernière conférence annuelle. Alors qu'un certain nombre d'agriculteurs estiment que la F.N.S.E.A. emprunte trop souvent les allées du pouvoir, il sera intéressant de voir de quelle façon sera accueilli le ministre de l'agriculture après les augmentations de prix décidées à Bruxelles et le train de mesures complémentaires d'aide aux revenus.

En toile de fond à ce vingt-neuvième congrès de la F.N.S.E.A. : un printemps et un été 1974 très agités dans les campagnes, une nouvelle vague de grogne ; une situation économique qui se dégrade pour la majorité des cultivateurs et des éleveurs... Et toujours les mêmes problèmes d'unité syndicale, d'organisation des producteurs et des marchés.

En 1972, dans le même Palais des congrès, M. Michel Debatisse, qui étrennait son titre de président de la F.N.S.E.A., amorçait la reprise en main des troupes qui acceptaient mal la suzeraineté de la Fédération nationale. Les deux congrès suivants, de Saint-Malo et de Nancy, laissaient penser que cette opération avait réussi. Demi-réussite en fait, car il apparaît maintenant que la crise latente d'unité n'a été que « *blanchie* ». La F.N.S.E.A. reste un conglomérat d'intérêts divers, parfois opposés — bailleurs et fermiers par exemple, — le plus petit dénominateur commun à une foule d'associations, fédérations et confédérations, toutes soucieuses de préserver leur indépendance et de consolider leur influence.

Ainsi les céréaliers et les betteraviers ont retrouvé, ces derniers mois, un ton qui ne leur était plus familier, et les grands exploitants agricoles (G.E.A.) ont préféré négocier directement avec les pouvoirs publics leurs problèmes de fiscalité et de main-d'œuvre.

Dans le même temps, la centrale paysanne de l'avenue Marceau s'est trouvée en concurrence avec des organisations — généralement inspirées par des partis de gauche — dont le flot avait paru refluer tout au long des cinq dernières années. Les élections à la chambre d'agriculture ont montré, l'an passé, que le Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF) « couvrait » presque un tiers du terrain. Les paysans travailleurs, désormais dotés d'une structure nationale, sont apparus en tête des luttes paysannes les plus dures. Des comités d'action paysanne ont jailli spontanément au sud de la Loire pour régler directement, et souvent par la force, les problèmes spécifiques des vignerons, des éleveurs ou des arboriculteurs. Une nouvelle organisation « *dans la mouvance de la gauche* », le MONATAR, s'est même créée et a rendu publique son existence à Clermont-Ferrand, le fief de M. Debatisse. Analysant cette situation, le Centre de l'agriculture d'entreprise (CENAG) estime que l'unité de la représentation du syndicalisme se trouve entamée : « regrettable » mais « prévisible », dans la mesure où « *les réalités finissent toujours par s'insurger contre qui ne veut pas les voir ou les admettre ; il est donc temps de tenir compte du fait que l'unité de la représentation syndicale requiert le pluralisme d'expression* ».

Endiguer les forces centrifuges

En clair, la F.N.S.E.A. doit, une fois encore, faire la démonstration de l'universalité de sa représentation, que risquerait de lui contester à son tour le pouvoir politique, bien que M. Chirac ait été, jusqu'à présent, le plus solide défenseur du syndicat unique au gouvernement.

Pour endiguer les forces centrifuges qui la menacent, la fédération des exploitants se place sur le terrain traditionnel de la défense professionnelle et de l'apolitisme : deux thèmes largement abordés dans le rapport moral que présentera le secrétaire général de la fédération, M. Pierre Cormorèche, et repris par M. Debatisse lors de récentes assemblées générales à Lyon et à Clermont-Ferrand.

En schématisant, son argumentation est la suivante : il ne faut pas mélanger les genres ; les partis politiques cherchent à conquérir le pouvoir, le syndicalisme paysan négocie avec le pouvoir démocratiquement élu pour obtenir les décisions souhaitées par la majorité des agriculteurs, les manifestations sont seulement un moyen de faire aboutir les revendications. La création de syndicats inspirée par des partis politiques affaiblirait le monde paysan, aussi faut-il les combattre. Cela dit, M. Debatisse ne ferme pas la porte aux « *clubs de pensée* », mais ils devront, soit confronter leurs thèses à celles de la majorité, c'est-à-dire convaincre le plus grand nombre, pour que la F.N.S.E.A. les reprenne à son compte, soit en rabattre. Bref, les dirigeants de la F.N.S.E.A. récusent le syndicalisme de classe.

Un test pour M. Bonnet

Avec l'élection du conseil d'administration, auquel au moins un *sortant sur six ne se représente* pas, mais qui ne devrait pas réserver de grandes surprises, ce débat de doctrine occupera sans doute beaucoup du temps des congressistes. Ces derniers auront pourtant un autre sujet d'importance à débattre : l'organisation des producteurs et des marchés agricoles, objet du rapport qui sera présenté par M. François Guillaume. Pour pallier une situation d'inorganisation, le rapporteur propose de « *renoncer aux tentations et aux fausses solutions de l'individualisme (...), d'écarter les mirages de la spéculation* ». Mais après l'échec partiel des groupements de producteurs, dans leur lutte pour renforcer le pouvoir économique des exploitants, les agriculteurs accepteront-ils de boire cette nouvelle potion sans faire la grimace ? D'autant que l'augmentation des prix et la défense des privilèges fiscaux sont toujours en première ligne de leurs préoccupations. Quoi qu'il en soit, il est trop tard pour faire machine en arrière : la dernière main va être mise au projet et le premier ministre s'est engagé à le faire examiner par le Parlement dès la session de printemps.

Dernier point d'interrogation de ce congrès : quel accueil sera réservé, le jeudi 20 mars, au ministre de l'agriculture ? En dépit du dialogue quasi permanent entre les pouvoirs publics et la profession agricole, il est de tradition de faire passer quelques minutes difficiles au ministre affrontant le congrès pour la première fois. Certes, M. Bonnet n'arrive pas les mains vides : les accords de Bruxelles, les aides nationales... mais nombreux sont ceux, qui, dans les états-majors regrettent « le style Chirac » et préfèrent s'adresser directement au premier ministre. Pour M. Bonnet ce sera un test : bien reçu, il pourra mener à bien les dossiers ouverts par son ministère ; mal accueilli, il risque de devoir faire face à une nouvelle vague de manifestations.

ALAIN GIRAUDO.

Les viticulteurs du Midi ont manifesté violemment contre les importations des vins italiens

De nos correspondants

Les vignerons ont manifesté parfois violemment dans plusieurs départements du Midi :

● DANS LE GARD, des drapeaux italiens ont été hissés à Nîmes, aux arènes, à la fontaine Pradier, sur l'esplanade et sur la façade de l'ancien théâtre. « *C'est logique,* déclarait M. Carle, porte-parole du Comité d'action viticole, *puisque le gouvernement sacrifie notre viticulture au profit de ce pays qui nous impose sa loi.* » Un cercueil symbolisant la viticulture méridionale, recouvert de ce même drapeau, a été porté en cortège par quatre jeunes viticulteurs et brûlé devant la préfecture. Les manifestants ont retenu pendant plusieurs heures le personnel de la direction départementale de l'agriculture. Il y a eu plusieurs affrontements avec le service d'ordre.

● DANS L'HERAULT, où le tocsin avait sonné dans les paroisses, quelque cinq mille manifestants se sont rassemblés à Montpellier. Un itinéraire avait été accepté par les autorités préfectorales et les dirigeants viticoles. Mais des groupes s'en éloignèrent pour se diriger tout d'abord vers la direction des services agricoles où se produisirent les premiers heurts avec le service d'ordre. D'autres affrontements éclataient aux abords de la préfecture. Par les rues étroites en pente rapide, une centaine de manifestants gagnaient la cathédrale Saint-Pierre et s'y installaient avec l'autorisation de l'archiprêtre. Selon plusieurs dirigeants, ils pourraient rester dans la cathédrale plusieurs jours, d'autres vignerons venant les relayer.

● DANS L'AUDE, sept mille viticulteurs ont laissé exploser leur colère à Carcassonne. Les troubles ont commencé vers 17 heures. S'il n'y eut pas de véritable affrontement avec les C.R.S., on vit, en revanche, des commandos de viticulteurs s'attaquer avec violence à la trésorerie, qu'ils saccagèrent entièrement, puis à la Banque de France, où ils ne purent pénétrer, et enfin à la direction des services agricoles, dont ils incendièrent le hall. Plusieurs personnes ont été blessées.

Des rassemblements se sont également tenus dans le Var et les Pyrénées-Orientales.

* * *

A la suite de ces manifestations, M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, a demandé au comité spécial agricole européen :

— La suppression des montants compensatoires perçus aux frontières sur les importations de vins italiens, afin d'en renchérir les prix ;

— L'ouverture des opérations de distillation, afin d'enlever du marché 2,4 millions d'hectolitres de vin ;

— La possibilité d'ouvrir une nouvelle tranche de distillation, si la première n'est pas suffisante pour relever les cours.

CORRESPONDANCE

La situation des céréaliers et des betteraviers

A la suite de l'article de Gilbert Mathieu intitulé « L'aiguillon de la crise » (« le Monde » du 27 février) M. Philippe Neeser, président de l'Association générale des producteurs de blé et autres céréales (A.G.P.B.), nous a fait parvenir les remarques suivantes :

Je ne suis pas d'accord du tout avec l'analyse que vous faites sur la production céréalière et la production betteravière. (...)

Tout d'abord les hausses des coûts de production, et ceci n'est contesté par personne, ont représenté pour les années 1973-1974 35 % pour le secteur des productions végétales (grosses consommatrices d'engrais) et 30 % pour les productions animales. Si vous défalquez les hausses obtenues sur ces deux années, vous verrez qu'il manque en moyenne 7 à 8 % pour rétablir la situation intérieure.

Par ailleurs, vous parlez de récoltes abondantes. C'est vrai en ce qui concerne les céréales à paille (blé, orge) mais par contre totalement faux pour ce qui est du maïs dont la production a chuté de près de 20 %.

En ce qui concerne la betterave à sucre, le rendement moyen national est le plus faible que nous ayons enregistré depuis des années. Ceci est dû à la sécheresse de l'été à laquelle il s'est malheureusement ajouté des conditions de récolte extrêmement difficiles dont vous avez peut-être entendu parler.

Enfin en ce qui concerne les cours des céréales proprement dites, effectivement pendant cinq mois à la suite d'une récolte américaine de maïs très mauvaise, ceux-ci ont flambé en Europe atteignant des taux très élevés notamment en maïs, où le prix a dépassé à un certain moment de 20 % les prix d'intervention. Mais depuis janvier, les cours se sont totalement effondrés et nous sommes actuellement au niveau minimum, et même par suite de manœuvres spéculatives des importateurs, des maïs américains sont arrivés en Europe au-dessous du prix communautaire. Nous sommes bien loin de la situation idyllique que vous dépeignez.

Quant aux mesures complémentaires, elles sont loin de nous satisfaire, non pas dans leur globalité, mais dans leur application. Le problème des agriculteurs quels qu'ils soient n'est pas de demander l'aumône mais d'obtenir des prix et des moyens de production à des taux raisonnables.

* * *

[Globalement, le revenu des exploitants dans les régions céréalières et betteravières est six fois supérieur à celui des régions d'élevage. L'effondrement des cours et l'augmentation des charges a donc beaucoup plus frappé ces derniers. Dans ces conditions, quelle catégorie d'exploitants a le plus besoin d'être soutenue par les pouvoirs publics ? Quant à la récente chute des cours des céréales et du sucre, elle est loin de compenser les hausses antérieures puisqu'elle laisse ces cours à un niveau au moins deux fois supérieur à celui du début de l'année 1972.]

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LE REPORT DES NÉGOCIATIONS accroît la tension chez Renault

(Suite de la première page.)

Les responsables syndicaux en ont conscience, ce qui entraîne quelques divergences entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

Le gouvernement craint-il que de nouvelles concessions de la régie ne « *fassent tache d'huile* » ? M. Marchais, le 17 au soir à la télévision, l'accusait, une nouvelle fois, de prétendre « *empêcher la direction de négocier sérieusement avec les syndicats* ». Et il ajoutait : « *Les travailleurs de chez Renault doivent tenir, et je considère que les travailleurs des autres corporations — ceux de la métallurgie en premier lieu — devraient apporter leur solidarité aux travailleurs de chez Renault. En tout cas, le parti communiste fera tout pour que cette solidarité se développe.* »

A Billancourt, lundi soir, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont déclaré dans un communiqué commun que la situation nécessitait « *un élargissement de l'action revendicative et une riposte de masse contre cette nouvelle provocation gouvernementale* ».

Mardi matin, deux cents ouvriers venus de l'usine Renault de Cléon ont manifesté place Bir-Hakeim, à Billancourt, pendant que leurs délégués C.G.T. et C.F.D.T. étaient reçus par un représentant de la direction. Sur la place, où les flocons de neige se sont transformés en gadoue, les ouvriers, en majorité des jeunes, expriment leur volonté de continuer la lutte. « *Le Mans va continuer. On sait que ce sont des gars à se battre jusqu'au bout, et nous on ne se laissera pas faire. Dix jours chômés depuis novembre, 200 F de moins minimum par mois...* »

Mercredi matin, une autre manifestation est prévue à Billancourt par les délégués C.G.T. et C.F.D.T. Selon eux, « *la combativité des OS demeure intacte* » ; le fait est que la grève continue sous sa forme originelle. Dans sa conférence de presse quotidienne, la C.G.T. devait tout de même souligner qu'il était urgent de négocier, tant dans l'intérêt du personnel qui perd de l'argent que dans celui de la Régie qui n'a rien à gagner à la poursuite du conflit. Pour les deux organisations syndicales, C.G.T. comme C.F.D.T., il n'est cependant pas question de renoncer à l'action, comme le demande la direction, avant d'ouvrir toute négociation.

De leur côté, MM. Cherrèque et Breteau, secrétaires généraux des fédérations de la métallurgie C.F.D.T. et C.G.T. ont envoyé, le 17 mars, un télégramme à M. Dreyfus, P.-D. G. de la Régie, pour lui demander d'ouvrir les discussions. Plus concrètement, les deux organisations s'efforcent de développer en province les mouvements revendicatifs dans la métallurgie. L'Union syndicale C.G.T. métallurgie de la région parisienne organise une « journée » le 26 mars. Elle déclare que « *dans de nombreuses entreprises comme Renault, SNECMA, SNIA, Thomson, Alinquant, A.O.I.P., Hurel-Dubois, Ericsson, C.G.C.T., etc., la lutte est engagée pour l'augmentation des salaires, la remise en ordre des classifications, l'échelle mobile, les conditions de travail* ».

● ERRATUM. — Dans les premières éditions du 18 mars, il fallait lire dans l'article intitulé : « La solidarité se développe après l'expulsion de trente-deux travailleurs étrangers » : « *Simultanément, pour protester contre l'expulsion hors de France de trente-deux travailleurs immigrés, qui avaient occupé les locaux de l'Office national de l'immigration, un meeting s'est tenu à Paris, dans le XIII[e] arrondissement, à l'initiative du parti socialiste, du Comité de soutien aux « sans-papiers » et du Mouvement des travailleurs africains et maghrébins.* »

DES CHEMINOTS C.G.T. (EXPLOITATION-CONTROLEURS) MENACENT D'ARRÊTER LE TRAVAIL FIN MARS.

La Fédération des cheminots C.G.T. vient de déclarer dans un communiqué que « *si aucune négociation véritable n'intervient l'on peut s'attendre à un élargissement de l'action comportant des arrêts de travail dans la dernière semaine du mois de mars, notamment parmi les agents de l'exploitation et les agents d'accompagnement des trains* ». Cette menace de grève catégorielle, qui ne concerne pas les conducteurs de train et ne devrait pas — en cas d'arrêt effectif — perturber profondément le trafic de la S.N.C.F., est due aux revendications des cheminots sur l'insuffisance des effectifs. Les autres syndicats — notamment la C.F.D.T. — ne se sont pas associés à cet éventuel recours à l'action, jugée trop catégorielle. La C.G.T., cependant, insite sur « *le lourd contentieux revendicatif* » qui existe à la S.N.C.F.

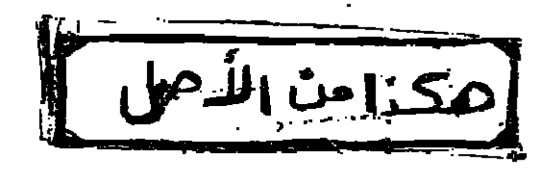
LES TRANSPORTEURS ROUTIERS DEMANDENT UNE « RELANCE » DE LEURS ACTIVITÉS

M. André Magnaval, président de l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), a renouvelé, au cours d'une conférence de presse, sa demande d'audience auprès de M. Jacques Chirac. Il veut convaincre le premier ministre « de la nécessité urgente d'une relance de l'économie, seule capable de ranimer l'activité de tous les transports ».

M. Magnaval a laissé entendre que des manifestations « plus vastes et plus disciplinées » que celles du 17 mars pourraient être organisées par l'UNOSTRA dans l'enceinte même du marché de Rungis et de la gare routière de Garonor.

D'autre part, une trentaine d'artisans bateliers appartenant au CID-UNATI ont occupé, lundi 17 mars, les locaux de l'Office national de la navigation, à Paris, pour obtenir des mesures qui leur permettent de faire face à la concurrence de la S. N. C. F.

● NOUVELLES JOURNÉES CHOMÉES CHEZ VOLKSWAGEN, EN ALLEMAGNE. — Soixante et onze mille salariés sur cent neuf mille seront mis en chômage du 24 au 27 mars. En outre, les six usines du groupe seront fermées du Vendredi saint 28 mars au lundi de Pâques 31 mars.



LA VIE ÉCONOMIQUE

LA SITUATION FRANÇAISE ET LE PLAN

Les six mesures annoncées par M. Fourcade

L'aggravation du chômage a amené le gouvernement à prendre, lundi 17 mars, quelques mesures de soutien en faveur de l'industrie du bâtiment, gros employeur de main-d'œuvre, et aussi de l'investissement productif. Après la publication des chiffres constatant l'augmentation de demandes d'emploi non satisfaites, le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a, contrairement à ses déclarations antérieures, devancé l'appel du 1er avril et annoncé six mesures *« simples »*, qui avaient été examinées l'après-midi même à l'Elysée par MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Galley, ministre de l'équipement. Leur montant total représente une enveloppe de 1 150 millions de francs veloppe budgétaire de 1 150 millions de francs — 850 millions pour l'investissement — dont 400 millions seront dépensés en 1975 et 850 millions en 1976.

Pour l'investissement productif

Trois mesures concernent l'investissement productif :

● RETABLISSEMENT ANTICIPE DU REGIME DE L'AMORTISSEMENT DEGRESSIF. — Ce régime fiscal avait été fortement réduit en juin 1974 pour une durée d'un an, qui venait à échéance le 1er juillet 1975. Par décret en Conseil d'Etat, il sera remis en vigueur à partir du 1er avril, ce qui entraînera une perte de recette budgétaire en 1976 de 300 millions de francs.

● SUPPRESSION DE TOUTES CONDITIONS DE QUOTITE ET DE DUREE POUR L'ACHAT A CREDIT DE VEHICULES UTILITAIRES OU DE BIENS D'EQUIPEMENT de coût élevé (machines-outils, machines agricoles...), jusqu'ici réglementé selon des modalités proches du crédit à la consommation. Ainsi, pour les véhicules inférieurs à 3 tonnes, l'apport initial devait être de 20 % et le crédit était limité à vingt et un mois. Les modalités de cet assouplissement seront adoptées lors d'une réunion, le 25 mars, du Conseil national du crédit.

● POUR L'EXPORTATION, augmentation, le 1er avril, de 3 milliards de l'enveloppe de crédit — hors encadrement — destinée à faciliter le développement des capacités de production des entreprises exportatrices. La dotation initiale de ce régime, mis en place le 1er juillet 1974, s'élevait à 4 milliards de francs, qui étaient en passe d'être totalement consommés. Les modalités de répartition de la nouvelle enveloppe seront modifiées en faveur du Crédit national et des sociétés de développement régional.



Le soutien de l'économie française. *(Dessin de Plantu.)*

En faveur de la construction

Les trois autres mesures intéressent le logement :

● MISE EN CHANTIER DE 25 000 LOGEMENTS SOCIAUX SUPPLEMENTAIRES en accession à la propriété, qui s'ajouteront aux 415 000 habitations aidées par l'Etat en 1975. Cette dotation, qui doit être mise en place dans les plus brefs délais, sera répartie ultérieurement entre les H.L.M. en accession, les prêts spéciaux immédiats, et les prêts immobiliers conventionnés. Elle sera distribuée par priorité dans les régions le plus touchées par le chômage et entraînera une dépense budgétaire supplémentaire de l'ordre de 550 millions de francs. Les autorisations de programme seront engagées en 1975 et les crédits de paiement souscrits en 1976.

● DESENCADREMENT DES PRETS COMPLEMENTAIRES AUX PRETS D'EPARGNE-LOGEMENT, ce qui doit permettre aux banques de faire face, contrairement à ce qui se passe actuellement, à toutes les demandes. Cette mesure concernerait entre 45 000 et 50 000 logements et devrait contribuer au maintien de l'activité des petites et moyennes entreprises provinciales du bâtiment. Parallèlement, il sera demandé aux banques de réduire le taux de leurs crédits. Les prêts directs d'épargne-logement doivent passer de 4 milliards de francs en 1974 à 7 milliards en 1975.

● RELEVEMENT DE 5,5 % DES PRIX-PLAFONDS des logement aidés par l'Etat, à compter du 1er avril. Cette mesure, qui devait intervenir le 1er juillet, est en principe liée à l'aménagement de l'isolation thermique des habitations, ainsi qu'aux perfectionnements touchant le téléphone et les ascenseurs. La dépense supplémentaire pour les finances publiques sera de l'ordre de 300 millions de francs. Par ailleurs, des corrections complémentaires — très limitées — pourront être effectuées par département afin de tenir compte de l'évolution du coût de la construction. Aucune autre modification des prix-plafonds n'aura lieu en 1975.

De ces six mesures, deux ont été prises, on le voit, par anticipation et une s'inscrit dans la logique de l'aide aux exportations ; celle qui concerne les véhicules utilitaires présente un caractère très technique ; quant au désencadrement des prêts complémentaires à l'épargne-logement, il correspond à une nécessité qui évitera de dénaturer l'institution. La plus importante des décisions concerne la mise en chantier de logements supplémentaires ; elle est destinée à empêcher une nouvelle dégradation de l'emploi dans les départements le plus touchés par le chômage dans le bâtiment, qui se situent à l'ouest et au sud-ouest de la France.

Optimisme ministériel

M. Fourcade a souligné, en présentant ses mesures, la dégradation de l'environnement international. Il s'est cependant montré assuré d'une reprise en Allemagne fédérale. En fait, il semble bien que des raisons politiques soient à l'origine de ces mesures ponctuelles.

Pour l'avenir, le ministre de l'économie et des finances, faisant état des premiers dépouillements des enquêtes de l'I.N.S.E.E. auprès des commerçants et des chefs d'entreprise, s'attend à la fin du déstockage et à *« une reprise normale de l'économie dans des conditions qui ne soient pas inflationnistes »*, sans qu'il soit encore possible toutefois de *« définir »* un taux de croissance. Au cours du premier trimestre ce taux devrait, selon lui, se situer au niveau ou légèrement au-dessus de la moyenne de 1974.

Grâce aux mesures prises, les carnets de commandes des entreprises du bâtiment seront, a-t-il dit, remplis à la rentrée, alors que l'activité dans les P.M.E. repart et que les grandes firmes, touchées par une forte récession (chimie, textile, sidérurgie), connaîtront *« un véritable redémarrage »* à l'automne. Cependant, il a fallu tenir compte, a ajouté M. Fourcade, du fait que le problème de l'inflation *« n'a pas été réglé en profondeur »* et que l'équilibre budgétaire sera difficile à assurer l'an prochain.

LES RÉACTIONS

Satisfaction limitée des professionnels du bâtiment

Les mesures de soutien du logement qui viennent d'être décidées par le gouvernement suscitent, chez les professionnels du bâtiment, une satisfaction limitée.

● A L'UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'H.L.M., on est satisfait du relèvement de 5,5 % des prix plafonds pour assurer les améliorations thermiques des constructions. En revanche, on se montre inquiet de la *« correction complémentaire »* annoncée pour tenir compte des hausses du coût de la construction : si cette correction n'atteint pas les 10 % réclamés, le relèvement de 5,5 % risque tout simplement de permettre l'engagement de nouveaux programmes, au détriment des améliorations techniques nécessaires.

Plus généralement, M. R. Lion, délégué général de l'Union, fait remarquer que la dotation supplémentaire de vingt-cinq mille logements vise une catégorie intermédiaire d'habitations et non le secteur le plus social de la construction : les H.L.M. locatives, qui ont été amputées de près de douze mille unités cette année, sont laissées totalement à l'écart.

● POUR LA FEDERATION NATIONALE DU BATIMENT, les mesures décidées *« apporteront sans doute quelque chose à la profession »* bien qu'elles *« ne correspondent pas, et de loin, à l'attente des entreprises »*. *« Il est heureux cependant que le gouvernement ait pris ces mesures maintenant plutôt qu'en juillet, car il aurait alors été trop tard »*, ajoute-t-il encore.

● A LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS, la déception est grande d'avoir été « oublié » par le gouvernement, tout en espérant qu'un prochain train de mesures favorisera les équipements collectifs. Ce n'est qu'indirectement que les mesures en faveur des investissements et des exportations toucheront les entreprises de travaux publics.

C.N.P.F. : des mesures modestes et timides.

M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a déclaré le 18 mars, en fin de matinée :

« Les mesures prises par le gouvernement vont dans le bon sens en stimulant l'exportation, l'investissement et le bâtiment. Mais elles sont modestes et timides et incapables à elles seules de donner l'impulsion suffisante à la reprise économique. Il est indispensable qu'elles soient suivies et renforcées par d'autres mesures. En toute hypothèse, elles n'auront d'effets pratiques qu'au bout de délais plus ou moins longs. En attendant, les entreprises restent face à leurs difficultés qui sont considérables. Cela n'a de sens que si c'est un démarrage, cela n'a aucun sens si cela s'arrête là. »

P.M.E. : des mesures valables mais insuffisantes.

« Ces mesures sont valables, a déclaré M. Gingembre, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises. *Nous saluons en particulier avec satisfaction le retour à l'amortissement dégressif, la suppression de toute quotité de montant et de durée pour l'achat d'équipements, ainsi que le déblocage de crédits à l'exportation. Cependant, ces mesures, compte tenu de l'ampleur de la crise qui frappe les entreprises notamment les sous-traitants, nous apparaissent comme insuffisantes. »*

C.F.D.T. : quelques concessions au patronat.

M. Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T., estime, dans une déclaration *« que le gouvernement refuse obstinément de prendre la situation au sérieux. Il refuse la relance, et notamment la satisfaction des revendications ouvrières.*

» Devant la montée générale des inquiétudes, il a cependant décidé d'annoncer une ou deux petites mesures tous les mois. Il s'agit cette fois de quelques concessions au patronat sans effet réel immédiat sur l'activité économique. »

Des décisions trop modestes

(Suite de la première page.)

Il faudrait, pour enrayer le phénomène et repartir de l'avant, un « grand coup » gouvernemental, dont l'effet psychologique amplifierait l'impact technique.

Mais M. Giscard d'Estaing y répugne. Depuis des mois, il hésite sur l'attitude à tenir, espérant qu'un vent favorable relancera sans qu'il s'en mêle l'esquif national. En réalité, chaque mois perdu décourage davantage les industriels d'investir et les particuliers d'acheter. Ce qu'il eût fallu entreprendre en décembre ne saurait suffire aujourd'hui : plus on attendra, moins les relances sectorielles — les plus propres à éviter un redémarrage simultané de l'inflation — seront efficaces.

Les occasions perdues

Le président de la République s'est laissé enfermer dans le dilemme traditionnel : inflation ou chômage ; alors qu'il aurait pu sélectionner les secteurs où la relance était de nature à réduire le chômage sans alourdir les coûts de production, gonfler les importations ou pousser à la hausse des prix de détail. Une telle politique était et reste possible ; M. Fourcade commence d'ailleurs à l'entreprendre. Mais il devrait la mener plus vigoureusement et probablement, pour « relancer la machine », aller au-delà du soutien aux investissements et accepter de stimuler certaines consommations, comme l'O.C.D.E., après M. Mitterrand, le suggère aujourd'hui.

Sans doute est-il de plus en plus difficile, devant la montée des forces sociales et la pugnacité des groupes qui les représentent, de manœuvrer au milieu des écueils financiers. Mais puisque ce qu'on déclarait impossible six mois plus tôt finira de toute façon par être décidé — mais trop tard, comme on le voit actuellement, — pourquoi ne pas l'entreprendre à temps ?

Faudra-t-il attendre que le million de chômeurs soit largement dépassé, le nombre des faillites encore doublé et la production française amputée de 20 %, pour que le gouvernement engage une vigoureuse relance, en l'accompagnant des réformes sans lesquelles serait ranimée l'inflation ? On n'aurait guère osé imaginer pareilles perspectives, ces dernières années. Mais trop d'erreurs ont été commises depuis deux ans dans la conduite économique du pays pour qu'on considère désormais le risque comme exclu.

GILBERT MATHIEU.

AFFAIRES

REPRISE DE L'O.P.E. DE DENAIN-NORD-EST SUR MARINE-FIRMINY qui prend le contrôle des aciéries sarroises de Dilling

L'offre publique d'échange (OPE) lancée le 5 décembre 1974 par le groupe sidérurgique Denain-Nord-Est sur la totalité des actions de la société Marine-Firminy, et suspendue le 27 décembre à la demande de la Commission de la C.E.E., a repris le 18 mars, et sera valable jusqu'au 22 avril. Pour se conformer à la décision de la Commission (« le Monde » du 3 mars 1975), qui a autorisé sous conditions la prise de contrôle de Marine-Firminy par la Compagnie lorraine (groupe Wendel), le groupe Denain-Nord-Est limite à 20 % des actions son offre d'échange. Finalement, le groupe Denain détiendrait 10 % au maximum du capital de Marine, qui doit être prochainement doublé par d'importants apports de la Compagnie lorraine.

La Commission a, en outre, autorisé Marine-Firminy à prendre le contrôle des aciéries sarroises de Dilling en ajoutant à sa participation de 25 % les 34 % détenus par Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, qui, en échange, recevra les participations de Marine dans Davum (34 %) et dans Tréfilunion (21,8 %). Par cette opération, prévue de longue date, la Cmopagnie lorraine achèvera la restructuration de la sidérurgie lorraine en devenant majoritaire au sein de Dilling, seule tôlerie forte du groupe et actionnaire à 25 % de la coopérative de laminage Sollac. De son côté, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson détiendra plus des trois quarts du capital de Davum, spécialisé dans le commerce de l'acier et des matériaux de construction, ce qui constitue davantage sa vocation que la production de l'acier, auquel le groupe a renoncé depuis longtemps.

SALGADO RENONCE A SON PROJET DE RAPPROCHEMENT AVEC LESIEUR

La société espagnole Salgado vient de dénoncer le protocole signé le 23 décembre dernier, qui prévoyait une prise de participation de Lesieur-Cotelle et associés d'abord de 30 % puis de 50 % dans son capital.

Un communiqué de la société huilière française souligne que les dirigeants de Salgado n'ont pu « accepter de voir entrer dans leur entreprise un partenaire dont un actionnaire minoritaire conteste « a priori » (...) le bien-fondé de l'opération et leur honnêteté ».

On se souvient (« le Monde » du 15 février) que Cotelle et Foucher, filiale du groupe animé par M. Marc Fournier, avait contesté devant le tribunal de commerce le « mariage espagnol » de Lesieur, estimant que le rendement de l'investissement serait insuffisant et que la comptabilité de Salgado présentait plusieurs anomalies en dépit de l'expertise d'un cabinet d'audit britannique.

En fait, le groupe de la Navigation mixte vient de faire la démonstration « a contrario » qu'il pouvait bloquer la gestion de Lesieur, car il sera désormais difficile à la première firme huilière européenne de trouver un interlocuteur.

La « bataille » engagée pour le pouvoir dans Lesieur entre donc dans une phase décisive. Il n'y a pour les protagonistes que deux solutions : soit que le « bloc » famille Lesieur-Banexi se désagrège pour la laisser la Navigation mixte prendre la majorité — et les calculs financiers prendront le pas sur les préoccupations industrielles, — soit que l'actuelle majorité désintéresse le groupe minoritaire désormais trop encombrant.

A. G.

● LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. réclament de nouveau une négociation tripartite sur l'indemnisation du chômage partiel, dans une lettre adressée, le 17 mars, au premier ministre et au C.N.P.F.

● LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE débutera le 19 mars, à 15 heures, au château de la Muette, à Paris, et durera deux jours. Il avait été initialement prévu qu'elle commencerait le 20 mars.

Dans les trois années à venir

LA PRODUCTION FRANÇAISE D'AMMONIAC DEVRAIT AUGMENTER DE 40 %

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a annoncé lundi soir, au cours d'une conférence de presse, la mise en construction échelonnée sur deux à trois ans à compter de juillet prochain de quatre nouvelles unités d'ammoniac et l'extension d'une cinquième qui porteront la production nationale de 2,5 à 3,5 millions de tonnes par an d'ici à 1980.

Cette décision vise à préserver l'approvisionnement de l'agriculture française en engrais azotés dont l'ammoniac constitue l'élément intermédiaire essentiel.

Depuis 1967, aucun investissement nouveau n'avait été réalisé dans le secteur de l'ammoniac et dès 1973 la France avait dû recourir aux importations pour combler son déficit. En raison de l'accroissement constant de la demande, elle aurait dépendu dans cinq ans de 30 à 50 % de l'étranger pour son approvisionnement. Les quatre projets seront réalisés par la COFAZ (filiale de Pierrefitte-Auby), les produits chimiques Ugine Kuhlmann (P.C.U.K.), Rhône-Poulenc et Gardinier. C.d.F.-Chimie participera aux réalisations de Rhône-Poulenc et de P.C.U.K. La Grande Paroisse (filiale de l'Air liquide) procédera de son côté à la modernisation et à l'extension de son usine de Waziers. Le montant des investissements prévus est évalué à 2 milliards de francs.

M. d'Ornano a pris les mesures nécessaires pour que les nouvelles usines bénéficient d'un approvisionnement prioritaire en gaz naturel, dont l'ammoniac est tiré. Une concertation a été organisée afin de ne pas créer de surcapacité et pour rester dans une enveloppe raisonnable de consommation d'énergie.

DES MESURES DE RELANCE INDUSTRIELLE EN FAVEUR DE SAINT-NAZAIRE

Le gouvernement, à l'initiative de la Délégation à l'aménagement du territoire, vient de prendre plusieurs décisions en faveur de la région de Saint-Nazaire, touchée par la disparition de certaines entreprises et notamment de la Sotrimec (fabrique de caravanes).

Outre le développement de l'usine Gardinier pour la fabrication d'ammoniac, on annonce l'implantation par la Compagnie générale Doris d'un chantier de constructions métalliques sur la zone industrielle de Montoir. Deux cent quatre-vingts personnes pourraient y être employées. De plus, la société Technip va créer une unité de recherche (trois cent cinquante emplois environ en cinq ans).

Trois autres mesures ont été décidées par les pouvoirs publics pour favoriser l'équipement de la Basse-Loire : affectation de quatre cents logement par la DATAR, aménagement d'un quai de réparation navale à Saint-Nazaire, extension de la zone industrielle et portuaire.

GOUVERNEMENTAL

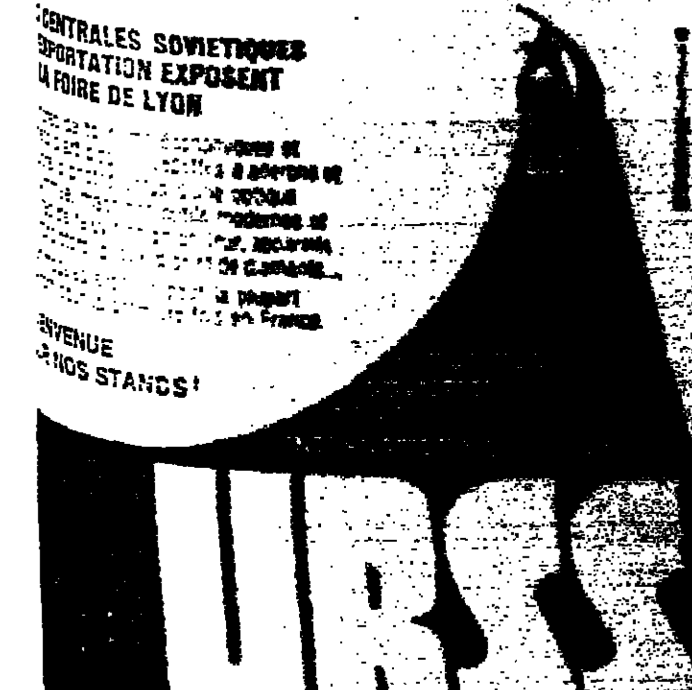
DANS SON ÉTUDE ANNUELLE

l'O.C.D.E. préconise

LE TAUX D'INTÉRÊT



spécialiste de la comptabilité de gestion



LA VIE ÉCONOMIQUE

GOUVERNEMENTAL

DANS SON ÉTUDE ANNUELLE SUR LA FRANCE

L'O.C.D.E. préconise un assouplissement du crédit et un allégement des impôts pour les catégories les plus modestes

L'étude annuelle des experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) sur l'évolution de la situation économique de la France, publiée ce mardi 18 mars, est certainement un des éléments dont le président de la République et le gouvernement ont tenu compte pour décider des mesures de soutien de l'économie. Les experts de l'Organisation internationale estimaient en effet souhaitable, au moment de la rédaction de leur étude, « un relâchement modéré et graduel » de la politique de « refroidissement ». Les derniers résultats de la conjoncture les ont amenés à réviser une nouvelle fois en baisse leurs prévisions — le taux de croissance serait de l'ordre de 2 à 2,5 % au lieu de 2,7 % d'après l'étude — et à préconiser une relance « rapide, sélective et progressive » se traduisant en particulier par un assouplissement du crédit et des allégements fiscaux pour les catégories modestes.

Les prévisions pour 1975 de l'O.C.D.E., concernant la consommation privée (+3 % en volume), les investissements (+2 %), les exportations de biens et services (+ 2 %), les importations (+1 %), les prix à la consommation (+ 12 %), sont de l'avis même des experts sinon sujettes à caution, du moins entachées de « nombreux aléas ». Ainsi « *on pourrait assister à l'enclenchement d'un processus récessionniste beaucoup plus fort* ». De plus, un relâchement modéré de la politique économique « *peut s'avérer insuffisant à assurer la reprise de l'expansion* », si les ménages, par crainte de la montée du chômage, épargnent davantage et si les entrepreneurs, par incertitude continue de différer plus massivement leurs projets d'investissement.

En outre, la conjoncture internationale peut être « *encore plus faible que prévue* ». Autre risque : « *La modération attendue des coûts salariaux et des prix peut ne pas se manifester* », provoquant le développement d'une nouvelle spirale inflationniste. Les salariés notamment pourraient accentuer leurs revendications et les chefs d'entreprise, afin d'« *éviter un affrontement direct* », pourraient accorder des augmentations rapides, « *quitte à les répercuter ensuite sur les prix* ».

Face à ces risques, « *la conduite de la politique économique ne sera pas aisée en 1975* » : ne pas relâcher fortement à cause de la persistance de l'inflation et du caractère « préjudiciable » de brusques à-coups, mais relâcher un peu rapidement et de façon sélective. Ce relâchement pourrait porter d'abord, selon l'O.C.D.E., sur l'encadrement du crédit pour les logements sociaux et en faveur des petites et moyennes entreprises. Il apparaît surtout souhaitable aux experts de modifier le caractère restrictif de la politique budgétaire, d'autant que le budget français est actuellement en équilibre ou même en léger excédent : introduction de mesures spéciales d'allégement fiscal en faveur des catégories les plus modestes de revenus, instauration de certaines réductions d'impôts indirects (nouvel abaissement des taux de T.V.A.), accélération de la réalisation d'équipements collectifs.

Les experts jugent « *difficile et sans doute peu efficace* » de renforcer le contrôle des prix et d'introduire, par exemple, des mesures de blocage. Ils soulignent, en revanche, l'intérêt du prélèvement conjoncturel, qui devrait conduire les entreprises à freiner à la fois la progression des salaires et leurs marges bénéficiaires.

Face à une dégradation de l'emploi qui « *pourrait être socialement intolérable* », il leur apparaît souhaitable d'inciter les firmes à réduire les horaires plutôt que les effectifs — alors que la durée hebdomadaire du travail est encore, en France, l'une des plus élevées de l'O.C.D.E., — de favoriser la mobilité et d'intensifier les efforts de formation professionnelle.

Enfin, en ce qui concerne les échanges extérieurs, les experts, qui notent le « *fort endettement extérieur* » de la France, s'attendent à un « *redressement sensible* » de la balance commerciale en 1975, dont le déficit s'élèverait à environ 9 milliards de francs (le déficit de la balance des paiements courants étant de l'ordre de 20 milliards). Leurs prévisions diffèrent quelque peu de celles des experts gouvernementaux, qui estimaient, au début de l'année, le déficit commercial à seulement 7 milliards de francs (*le Monde* du 7 février), l'O.C.D.E., qui intègre les différents schémas nationaux, étant plus sceptique sur les gains de part du marché international que pourrait réaliser la France (0,50 % contre 2 à 3 %).

Pour l'avenir, les experts de l'organisation estiment que les orientations du VII[e] Plan devraient favoriser, d'une part, le redéploiement de la politique industrielle en faveur des énergies de substitution et des biens d'équipement ; d'autre part, le développement des équipements collectifs, « *indispensables à terme pour assurer la croissance économique et contribuer au maintien d'un bon climat social* ».

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5	6	4 1/2	5 1/2	3/4	1 3/4
1 mois	5 5/8	6 1/8	4 7/8	5 3/8	3 7/8	4 3/8
3 mois	6 3/8	6 7/8	5	5 1/2	4 3/8	4 7/8
6 mois	7	7 1/2	5 3/8	5 7/8	5 3/8	5 7/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DENAIN NORD-EST LONGWY

Par l'offre publique d'échange annoncée en décembre 1974 Denain Nord-Est Longwy se proposait d'acquérir une participation dans le capital de Marine-Firminy afin de prendre des intérêts dans des domaines nouveaux et d'avoir éventuellement la possibilité de promouvoir une collaboration poussée de sa filiale Usinor avec la société Creusot-Loire et d'autres filiales de Marine-Firminy.

Cette opération a été suspendue le 27 décembre, sur injonction de la commission des communautés européennes.

En janvier 1975, la Compagnie Lorraine Industrielle et Financière, qui avait acquis avant la suspension de l'OPE environ 20 % du capital de Marine-Firminy, et Schneider S.A. — qui en possédait déjà 32 % — ont faire connaître leur accord pour mener une politique commune au sein de Marine-Firminy dont le capital serait approximativement doublé au moyen d'apports à affectuer par la Compagnie Lorraine Industrielle et Financière

Le 5 mars 1975, la commission des Communautés européennes a donné son agrément à l'accord intervenu entre la Compagnie Lorraine Industrielle et Financière et Schneider S.A. La commission a autorisé également la reprise de l'OPE de Denain Nord-Est Longwy, mais en précisant que cette dernière ne pourrait posséder, dans le capital de Marine-Firminy, qu'une participation purement financière n'excédant pas 10 % après réalisation des apports prévus par l'accord précité, c'est-à-dire n'excédant pas 20 % environ du capital actuel de Marine-Firminy.

C'est pourquoi les modalités nouvelles de l'offre publique d'échange présentée aux actionnaires de Marine-Firminy comportent :

— un minimum de 15 % au-dessous duquel l'offre serait déclarée sans suite ;

— et un maximum de 20 % au-delà duquel il y aurait réduction des ordres d'échange.

Il est rappelé que chaque action Marine-Firminy acceptée à l'échange donnera droit à une action Usinor assortie d'une soulte en espèces de 45 francs.

Les actions Marine-Firminy pourront être présentées à l'offre du 18 mars au 22 avril 1975.

Malgré les limitations résultant de la décision de la commistant de la décisio nde la commission des Communautés européennes, l'aboutissement de la présente offre permettrait à Denain Nord-Est Longwy d'acquérir, à travers Marine-Firminy, un intérêt financier dans les secteurs suivants : transformation de l'acier et notamment du fer blanc, sidérurgie fine, mécanique et industrie nucléaire.

BANQUE HERVET

Au 31 décembre 1974, les dépôts de la Banque Hervet s'élevaient à 1 milliard 645 537 833 F et à 1 768 701 483 F au niveau du groupe, celui-ci comprenant :

— la Banque Hervet, banque de dépôts ;

— Hervet Créditerme, filiale à 97 %, banque de crédit à long et moyen terme ;

— Hervet Gestion, filiale à 99,84 %, maison de titres, établissement financier.

Ces ressources couvrent les emplois qui atteignaient 1 236 506 457 F pour la Banque Hervet et 1 milliard 714 432 378 F pour le groupe ; ces encours respectant les plafonds autorisés par la réglementation du crédit.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est établi à 271 898 219 F pour la Banque Hervet et 324 457 718 F pour le groupe, soit respectivement une progression de 47,91 % pour la Banque Hervet et de 43,56 % pour le groupe par rapport à 1973.

Les résultats sociaux se montent à 22 053 732 F dont 107 557 F de plus-values pour la Banque Hervet et à 23 429 407 F en chiffres consolidés dont 107 694 F de plus-values, contre respectivement pour l'année antérieure : 24 275 985 F dont 5 millions 799 860 F de plus-values et 26 923 826 F dont 6 594 537 F de plus-values.

C'est-à-dire que les résultats d'exploitation proprement dits hors plus-values et après impôt exceptionnel de 18 %, ressortent à 21 946 175 F pour la Banque Hervet, soit + 18,78 %, et à 23 321 713 F pour le groupe, soit + 14,72 % par rapport à l'exercice précédent.

Il sera proposé à la prochaine assemblée un dividende de 6,50 F par action (5 F + 1,50 F de surplus de dividende n'ayant pu être servi en 1973), auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 3,25 F, soit 9,75 F par action.

MONNAIES ET CHANGES

La réunion des ministres des finances des Neuf

LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE UNITÉ DE COMPTE pourrait être l'ébauche d'un pôle monétaire européen

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des finances des Neuf, qui sont réunis ce mardi 18 mars à Bruxelles, examinent les propositions de la Commission visant à définir une nouvelle unité de compte européenne. Cette unité serait utilisée progressivement pour comptabiliser les opérations monétaires de la C.E.E. : d'abord celles effectuées au titre du Fonds européen de développement et de la Banque européenne de développement, puis celles concernant le budget européen, les emprunts communautaires et les comptes de l'« Europe verte ».

La Commission suggère que la valeur de la nouvelle unité de compte soit calculée à partir d'un « panier » des différentes monnaies de la C.E.E. La part relative de chacune de ces monnaies a été établie en fonction du produit national brut des pays membres et de la place qu'ils occupent dans le commerce européen (deutschemark, 27,3 % ; franc français, 19,5 % ; lire italienne, 14 % ; florin, 9 % ; franc belge, 7,9 % ; couronne danoise, 3 % ; livre irlandaise, 1,5 % ; franc luxembourgeois, 0,2 %).

De notre correspondant

La proposition de la Commission va tout à fait dans le sens des idées exprimées à plusieurs reprises par le ministre français de l'économie et des finances, M. Fourcade, et se trouve donc fermement appuyée par la France. Les autres États membres, au départ plutôt partisans d'effectuer les comptes de la Communauté en D.T.S., s'y sont finalement ralliés, même si quelques hésitations semblent subsister du côté anglais et italien.

La Commission présente sa proposition comme une mesure technique dont l'objectif — modeste — est d'adapter les comptes de la C.E.E. à la nouvelle situation monétaire internationale. Au moment où la superbe indifférence des autorités américaines accentue les signes de fuite devant le dollar, l'ébauche d'un nouveau pôle monétaire européen, lui aussi démarqué du dollar, aura inévitablement une certaine résonance politique.

A première vue cette potentialité politique que recèle l'usage d'une unité de compte européenne rénovée n'est pas perçue, ou n'est perçue qu'avec agacement par la majorité des « banquiers centraux » européens ; ceux-ci, habitués depuis si longtemps à « travailler » en se servant du dollar, ont volontiers tendance à considérer les innovations monétaires proposées pour des raisons politiques comme des facteurs de troubles.

Les événements monétaires des dernières années, et en particulier le flottement général des monnaies, ont en tout cas rendu l'usage de l'actuelle unité de compte, définie en or (0,8867088 gramme d'or fin), particulièrement difficile. Aucun arrangement sérieux n'a été conclu jusqu'ici entre les gouvernements pour calculer la contre-valeur de cette unité dans les différentes monnaies. Des solutions provisoires, plus ou moins acrobatiques, ont parfois été trouvées.

Une réforme générale s'imposait, avec comme objectif la définition d'une nouvelle unité de compte dont la valeur ne serait pas établie en fonction des parités, mais en fonction des cours de change journaliers. La Commission a proposé d'établir le « panier-type » de telle façon que la valeur d'une unité de compte soit fixée au 28 juin 1974 à 1,20635 dollar, soit la même valeur fixée à ce jour pour les « D.T.S. panier ».

Les experts bruxellois ont constate que l'unité de compte proposée a évolué, depuis juin, d'une manière sensiblement différente que le D.T.S. Le D.T.S. valait, à une date récente, 1,26 dollar, et l'unité de compte, 1,31 dollar.

Au lendemain des mesures de soutien prises par la France, les ministres des finances des Neuf auront également un échange de vues sur l'évolution de la situation économique dans les pays de la C.E.E. La Commission prévoit pour 1975 une progression moyenne du P.N.B. de 1,5 %, contre 2 % en 1974, le maintien d'un fort chômage et d'une inflation élevée.

PHILIPPE LEMAITRE.

Sur le marché des changes

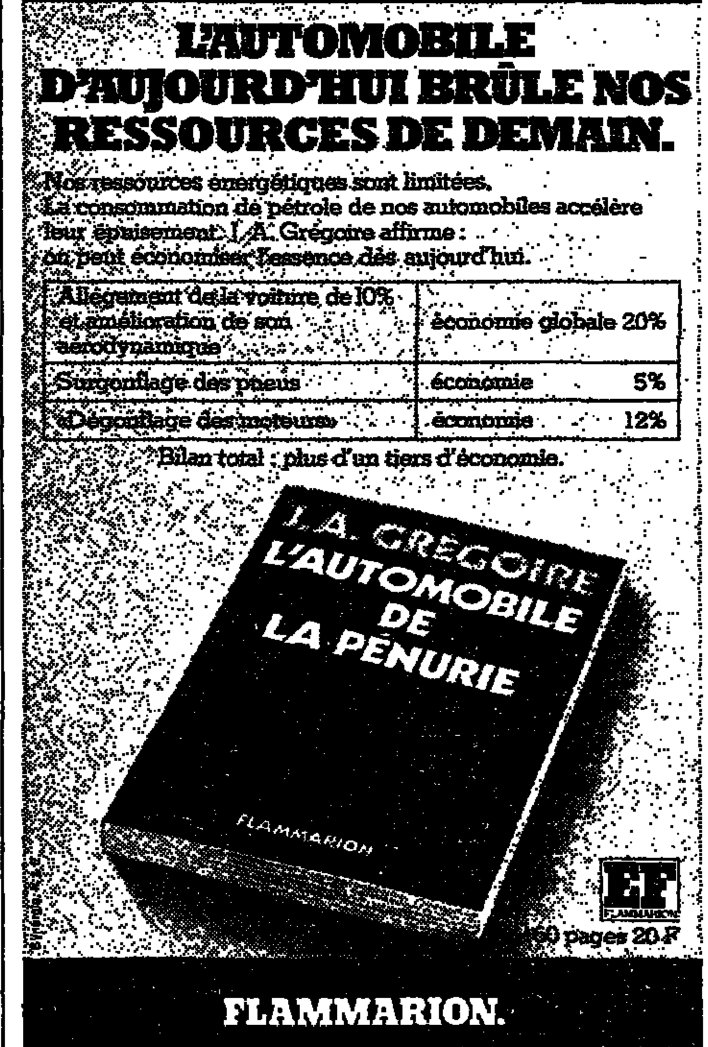
LE KOWEIT ET LE QATAR RATTACHENT LEURS MONNAIES AUX DROITS DE TIRAGE SPÉCIAUX

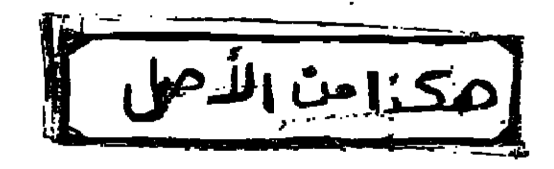
Suivant l'exemple de l'Iran et de l'Arabie Saoudite, le Koweit et le Qatar ont détaché leurs monnaies du dollar pour les rattacher aux droits de tirage spéciaux, définis par rapport à un « panier » de seize monnaies. En revanche, le dirham de l'Union des émirats arabes (dont Abou-Dhabi) restera lié au dollar.

Mercredi matin, la monnaie américaine s'effritait sur les marchés des changes : elle valait 4,1925 F contre 4,1950 F à Paris, 2,315 DM contre 2,32 DM à Francfort et 2,483 francs suisses contre 2,49 francs suisses à Zurich.

● MESURES EN FAVEUR DES SALARIES AGRICOLES. — A l'issue d'une série de rencontres entre les organisations syndicales des salariés de l'agriculture et les services du cabinet de M. Christian Bonnet, le ministre de l'agriculture a annoncé des mesures en faveur des salariés d'exploitation : augmentation des crédits pour la promotion collective ; dépôt d'un projet de loi sur le congé de formation ; réforme du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (C.N.A.S.E.A.) en faveur des salariés et de leur formation ; renforcement — au titre du budget de 1976 — des effectifs des contrôleurs des lois sociales en agriculture ; mise à l'étude d'un projet de loi donnant pouvoir réglementaire au ministre de l'agriculture en matière d'hygiène et de sécurité ; extension des tableaux d'indemnisation des maladies professionnelles ; renforcement des contrôles sur les conditions d'emploi de la main-d'œuvre immigrée.







LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA C.F.D.T. ET LA CRISE ÉCONOMIQUE

Une relance sans changement des structures a toutes les chances de déboucher sur une nouvelle poussée de l'inflation, *nous déclare M. Michel Rolant*

L'aggravation de la crise économique suscite un mécontentement croissant de la part des organisations syndicales, qui refusent de la considérer comme une fatalité et reprochent au gouvernement son inaction ou son inefficacité. Dans l'interview qu'on lira ci-dessous, M. Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T., chargé des questions économiques, estime que la crise actuelle n'est qu'une phase particulière du processus général d'évolution du capitalisme, phase dans laquelle l'accélération de l'inflation et le développement du chômage visent principalement à sauvegarder le taux de profit menacé par la révolte des pays sous-développés et des salariés des pays industrialisés.

Que conviendrait-il de faire pour en sortir ? Le leader cédétiste explique les solutions que préconise sa confédération, mais souligne qu'« une relance sans changement des structures a toutes les chances... de déboucher sur une nouvelle poussée d'inflation ».

« La crise économique s'aggrave, notamment en France. Le gouvernement donne l'impression d'avoir sous-estimé son ampleur et de ne guère maîtriser son évolution actuelle. Pensez-vous que la situation présente était prévisible ?

— Le gouvernement c'est d'abord le président de la République, qui, dans chacune de ses causeries, sous-estime gravement l'importance de la crise. Alors que tous les gouvernements s'évertuent à découvrir des issues, Giscard d'Estaing s'occupe de « ses réformes » et laisse la situation économique et social empirer. Il compte sur les autres pour tirer l'économie française d'un piège qu'il a contribué à creuser. C'est bien dans sa manière ; de 1963 à 1965, il a déjà cassé la croissance pour imposer les premières grandes concentrations. De 1971 à 1974, il a présidé avec un flegme parfait à la montée de l'inflation pour ne pas éveiller la méfiance de ses futurs électeurs.

» Pourtant, la situation actuelle était bien prévisible. Lorsque nous avons constaté, à l'automne dernier, que le pouvoir ne changerait pas de politique, nous avons dit que l'activité diminuerait au premier semestre 1975 et que le million de chômeurs réels serait atteint avant l'été... Nous avons contredit M. Chirac qui annonçait une imminente reprise en Allemagne et aux Etats-Unis.

» L'expérience des vingt dernières années nous a appris que chaque fois que dans ce pays il y avait une poussée d'inflation les gouvernements issus de la droite réagissaient de la même manière : en cassant la croissance et en réduisant l'emploi. On dirait un réflexe conditionné. A la vérité, ils ne savent pas faire autre chose. Alors, quand nous avons vu, au printemps dernier, les prix s'envoler vers les 30 % de hausse annuelle, nous avons su que les vaches maigres étaient pour bientôt et qu'il fallait se préparer à un dur affrontement.

— La crise est-elle, à votre avis, la conséquence des plans gouvernementaux de lutte contre l'inflation puis des réactions à l'augmentation du prix du pétrole, ou bien pensez-vous que la situation actuelle a des origines lointaines et traduit un processus plus fondamental ?

— Les plans de lutte contre l'inflation ne sont que des réactions à la crise monétaire, mais la crise de la monnaie n'est elle-même qu'un aspect de la crise générale du capitalisme. De même, pour nous, ce qu'on appelle la crise du pétrole, c'est-à-dire le quadruplement de son prix, est une péripétie à la fois des luttes internationales contre le pillage des ressources naturelles et des luttes entre les grands groupes financiers mondiaux. La crise actuelle est donc bien une phase particulièrement inquiétante dans un processus plus fondamental.

» Pour aider nos militants à faire face à des problèmes presque sans précédent, notre confédération s'est livrée à un très gros travail d'analyse de ce processus. Un numéro spécial de *Syndicalisme C.F.D.T.* en donne les principales conclusions théoriques et pratiques.

La fuite en avant

» Pour nous, la crise est d'abord celle du fonctionnement du système capitaliste, tel qu'il s'est constitué dans les quinze années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale. Face à un impérialisme des Etats-Unis, riche et dominateur, des économies capitalistes modernes se sont créées, en Europe et au Japon ; elles reposaient, comme leur modèle américain, sur les nouvelles méthodes de production en grande série, sur la consommation de masse et sur une forte productivité obtenue par l'organisation scientifique du travail et l'exploitation de nouvelles masses de travailleurs jetés dans la production : ruraux, femmes, jeunes sans qualification, millions de travailleurs immigrés. La rentabilité du capital au Japon et en Europe, dans les années 60, était devenue excellente.

» Mais, pour les bourgeoisies, les choses se sont gâtées à ce moment pour trois raisons principales :

» — Les pays sous-développés se sont rebiffés de plus en plus contre le pillage de leurs ressources naturelles et humaines ; la guerre du Vietnam a été un tournant capital à cet égard ;

» — les classes ouvrières, élargies et mieux organisées, ont mis de plus en plus en cause leurs conditions de travail et leur exploitation en dehors du travail ;

» — enfin, les grandes firmes européennes et japonaises, enrichies, concentrées, aidées par leurs Etats d'origine, se sont lancées, à leur tour, dans l'internationalisation de leur activité à coup d'investissements, avec l'aide de masses énormes de capitaux empruntés. S'affrontant entre elles et avec les firmes américaines, leurs luttes pour la domination des marchés et le captage des rentes et des profits ont conduit à toujours plus d'accumulation du capital tandis que les résistances ouvrières à l'exploitation et les charges croissantes tendaient à réduire profits et rentabilité.

» Depuis 1968-1969, les hausses de prix sont une réponse à ces difficultés mais cette réponse conduit à une impasse parce qu'elle provoque la pagaille des monnaies à l'échelle mondiale. Finalement, l'inflation devrait sans cesse s'accélérer, mais cela menace tout l'ordre social dans chaque pays et permet aux pays riches en ressources naturelles de secouer le joug.

» Aujourd'hui, les bourgeoisies ne peuvent plus compter sur la fuite en avant. Chacune pour son compte ne peut espérer tirer son épingle du jeu et maintenir sa domination qu'en prenant l'avantage sur ses concurrentes. Pour cela, il leur faut, ou bien obtenir la complicité résignée des travailleurs ou bien casser leur résistance. Les plans d'austérité visent d'abord à diviser les travailleurs, puis à les neutraliser sous le poids des menaces. Le gros problème pour nous c'est qu'il nous faut développer une action qui réponde au caractère structurel de la crise et, en même temps, éviter que les salariés ne subissent les conséquences de la récession, donc favoriser, d'une certaine manière, la reprise.

— Créer des emplois est certes indispensable. Mais quels emplois ? Dans l'automobile comme dans la machine-outil ? Dans les secteurs typiques de la société de consommation comme dans les services publics ? Quel plan de relance proposez-vous ?

— La C.F.D.T. n'a pas pour rôle de rédiger des plans, mais de soutenir et de préciser les revendications des travailleurs. Cela dit, elle ne pose pas les problèmes de l'emploi indépendamment d'objectifs généraux sur la transformation de la société et du travail. Nous lions, par exemple, la garantie et le développement de l'emploi dans l'industrie automobile à l'évolution de cette branche vers la production de moyens de transports collectifs et d'autres biens utiles et durables.

La montée du chômage n'est pas inévitable

» Je voudrais être plus précis et donner une idée sur ce que nous pourrions appeler la réorganisation de l'emploi. L'amélioration des conditions de travail dans les entreprises privées et un meilleur fonctionnement des grands services publics nationaux exigent des effectifs supplémentaires donc des recrutements. C'est évident dans l'éducation nationale ; pour un « encadrement » et des « obligations de service » conformes aux exigences pédagogiques, compte tenu de l'évolution des effectifs scolaires, il faudrait créer environ 40 000 postes par an pendant dix ans ; on devrait, en tout cas, en créer rapidement 90 000. Dans les P.T.T., les services de santé, les services d'aide aux mères et aux personnes âgées pour ne prendre que trois autres exemples, on devrait dans les deux ans, créer au moins 70 000 postes.

» Nous réclamons l'avancement de l'âge auquel on a droit à une retraite entière. L'abaissement en moyenne à soixante ans affecterait 350 000 salariés ; ce sont, au moins, à notre avis, 200 000 emplois qui seraient ainsi rendus disponibles. De même, pour le retour aux quarante heures : il s'agit, là aussi, d'une moyenne assez souple, cela appellerait, compte tenu d'une bien meilleure productivité pour ceux qui travailleront moins longtemps, l'embauche de 500 000 travailleurs. Enfin, la suppression du travail posté ou la création d'une équipe supplémentaire, lorsque le travail en continu est inévitable, devrait nécessiter le recrutement de 250 000 personnes. Réduire les cadences et supprimer le salaire au rendement permettra aussi l'embauche massive de nouveaux travailleurs.

» Ces chiffres sont des évaluations. On peut, bien entendu, en discuter. Ils ont au moins le mérite de montrer que la montée du chômage n'est pas inévitable et que le problème de l'emploi peut être réglé même si cela doit coûter cher en investissements et nécessite un changement du type de développement.

— Vous avez été de ceux qui ont condamné les discours passés sur la croissance à tout va. Vous avez déploré les tensions — et les mutilations — qu'elle entraîne. Comment envisagez-vous de lutter rapidement contre le sous-emploi sans renoncer à vos professions de foi antérieures ?

— Quand je parle de développement, je ne me rallie pas à la croissance à tout va, puisque cette croissance là ne conduit qu'à des catastrophes. Mais j'ai aussi une grande méfiance quand j'entends Chirac vanter la croissance ralentie.

» Le ralentissement par lui-même n'apporte rien. Il risque plutôt de figer les inégalités. Sans correctif, la variante, base du VII[e] Plan, conduirait à un déficit de près de trois millions d'emplois. Mais même la croissance rapide n'est plus un gage de plein emploi :

» *Depuis dix ans, le nombre d'heures travaillées n'a pas augmenté en France.* Il faut donc dissocier la notion de plein emploi de celle de croissance ; j'ai essayé de montrer comment l'on devait aborder le problème des créations d'emplois en le liant aux transformations profondes des conditions de travail et au cadre de la vie. Cela suppose également toute une réorientation de la production vers des biens utiles et durables et la maîtrise publique des investissements.

— L'inflation sévit en même temps que le chômage. Comme lui, elle aggrave les inégalités. Comment ranimer l'économie sans relancer l'inflation ?

— Il est probable que l'inflation aggrave les inégalités. Il est certain qu'elle les conserve, qu'elle pèse terriblement sur les salaires, sur l'épargne populaire, qu'elle est toujours le prélude à la récession et au chômage. C'est pourquoi le mouvement syndical n'a pas, à l'égard de l'inflation, une attitude « insouciante ».

» On devrait pouvoir ranimer l'économie aujourd'hui sans relancer les hausses de prix. Nos économistes avancent deux arguments : il y a des capacités humaines et naturelles inutilisées ; la reprise par elle-même à ses débuts entraîne des gains de productivité.

» Le relèvement des prix par les patrons n'aurait donc pas de justification. Néanmoins, il est à craindre que ceux-ci en profitent pour reconstituer leurs marges de profit et d'autofinancement.

Trois conditions pour concilier reprise et stabilité des prix

» Une relance de type traditionnel, sans changement des structures, a toutes les chances, si elle est générale et prolongée, de déboucher sur une nouvelle poussée d'inflation. Il faut s'attendre à la reprise des manœuvres spéculatives : les grandes firmes instruites par l'expérience de 1973-1974 se précipiteront vite sur les denrées, le pétrole et les autres matières premières ainsi que sur les demi-produits. Les consommateurs et épargnants réagiront également encore plus vite. Dès les premiers indices de renversement de la tendance des prix, ils se remettront à rechercher les biens réels. L'inflation peut alors dépasser les rythmes de 20 à 30 % et échapper à toute influence.

» Pour éviter cela, les gouvernements et les banques centrales chercheront à freiner voire à casser la reprise bien avant que l'on ait retrouvé le plein emploi. *Un système qui oscille de plus en plus vite entre l'hyperinflation et la destruction des forces productives est un système condamné.* Pour éviter que le capitalisme « libéral » ne soit remplacé par des régimes dirigistes autoritaires, les travailleurs doivent imposer l'adoption de solutions qui vont dans le sens du socialisme autogestionnaire.

» C'est d'ailleurs pourquoi, dans les différentes propositions du P.C.F. et du P.S., nous retenons comme particulièrement importantes les propositions de nationalisation du secteur bancaire encore privé, de sélectivité et de contrôle des investissements, de stricte surveillance du mouvement de capitaux. Il s'agit bien là en effet des trois conditions nécessaires pour concilier durablement reprise et stabilité des prix.

— En Allemagne, les organisations syndicales ont écouté les conseils de modération du gouvernement social-démocrate et limité leurs revendications afin de faire réussir le plan de lutte contre l'inflation. Seriez-vous prêt à agir de même en France, et à quelles conditions ?

— C'est sans doute encore une question piège... Mais elle ne m'embarrasse pas. La C.F.D.T. n'est pas modérée certes, mais elle est responsable. Elle ne pratique pas la politique du pire. Cette politique, la pire des politiques, c'est celle que pratiquent aujourd'hui patronat et gouvernement : austérité, chômage, refus de véritables négociations avec les organisations représentatives, manœuvres de diversion et de division, répression...

» Les syndicats allemands que vous citez sont, comme nous, sans illusion sur la crise. Ils se battent à leur manière, une manière que l'histoire de leur pays leur paraît imposer. Nous en discutons, mais nous la respectons. Grâce à eux, les travailleurs allemands ont obtenu ce que nous réclamons en vain ici : des négociations et des résultats. Leurs droits syndicaux sont respectés, ils travaillent moins longtemps que nous et ils gagnent mieux leur vie ; ils ont réussi à imposer un plus grand développement des équipements collectifs... Pendant la dernière campagne des élections présidentielles, la C.F.D.T. a présenté les revendications minimales à satisfaire immédiatement. Ces revendications demeurent : SMIC, retraites, durée du travail, salaires et prestations sociales... Nous avions dit et nous maintenons que le reste, tout le reste, peut et doit être négocié.

» Paris ne s'est pas fait en un jour. Il faut du temps pour réorganiser l'économie, modifier les formes et le sens du développement, changer les rapports internationaux... A l'époque seul le candidat de la gauche et les partis qui le soutenaient avaient accepté et ces revendications et ces procédures. A ceux qui nous gouvernent, dans et hors des entreprises, il faut donc les imposer. La seule stratégie possible n'est pas la compromission mais, au contraire, le développement des luttes anticapitalistes sur tous les terrains pour satisfaire les revendications, modifier le rapport des forces et sortir durablement de la crise en changeant de système. »

Propos recueillis par
GILBERT MATHIEU.

LES MARCHÉS

PARIS 17 MARS

LONDRES

BOURSE DE PARIS — 17 MARS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
17 MARS

Des points de fermeté dans un marché très résistant

Des ventes bénéficiaires se sont produites en début de semaine à l'approche des opérations de liquidation qui débuteront mardi par la réponse des primes. Mais celles-ci ont été bien absorbées dans l'ensemble, et les valeurs françaises se sont maintenues au voisinage de leurs niveaux antérieurs.

Une vingtaine d'entre elles ont même encore sensiblement progressé, à savoir, Crédit foncier, pricel, B.C.T., Bouygues, Générale d'entreprises, Grands Travaux de Marseille, dont la cotation a été différée en raison de l'afflux de la demande, Casino, Pernod, Redoute, S.A.T., C.F.A.O., Presses de la Cité, Aquitaine, Lyonnaise des eaux, A.D.G. Quelques baisses appréciables ont été aussi enregistrées, mais leur nombre n'a pas excédé la dizaine.

Bref, la tendance est apparue très résistante, ce qui, vu l'alourdissement du climat social, peut paraître assez surprenant. Mais le marché, semble-t-il, ne tient nul compte de ce facteur. En revanche, le renchérissement du loyer de l'argent à court terme a incité certains opérateurs, peu au courant des mécanismes du marché monétaire, à alléger leurs positions. Les investisseurs étrangers, quant à eux, ont continué à passer des ordres d'achat, mais avec plus de parcimonie.

La cotation de Marine-Firminy, suspendue le 6 mars, reprendra mardi.

Le calme a continué de régner sur le marché de l'or, où les cours ont peu varié. Le lingot a perdu 20 F à 24 590 F (après 24 600 F), le kilo en barre 10 F à 24 550 F et le napoléon 1,20 F à 261 F. Bien qu'en augmentation, le volume des transactions est resté faible : 14,68 millions de F contre 11,15 millions de F.

Aux valeurs étrangères, la tendance s'est un peu alourdie. Irrégularité des américaines et des pétroles internationaux. Repli des allemandes, des néerlandaises et des mines d'or.

LONDRES

Nouveau repli

Les propositions d'indemnisation faites par le gouvernement aux compagnies aéronautiques et aux sociétés de construction maritime en passe d'être nationalisées étant moins favorables que prévu, la baisse des cours se poursuit mardi à l'ouverture. Recul des industrielles, des pétroles et des fonds d'Etat. Légère reprise des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 178 . contre 177 75

VALEURS	CLÔTURE 17/3	COURS 18/3
War Loan 3 1/2 %	27 1/4	27 1/8
Beechams	206 ...	203 1/2
British Petroleum	368 ..	365 1/2
Shell	240 ...	238 ...
Vickers	135 ...	134 ...
Imperial Chemical	217 .	215 .
Courtaulds	98 ...	98
De Beers	262 ..	261 1/2
* Western Holdings	38 3/4	38 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	137 ...	136 ...
* West Driefontein	47 1/4	48 ...

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/3	18/3
1 dollar (en yens)	287 45	286 20

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	14 mars	17 mars
Valeurs françaises	125,5	126,5
Valeurs étrangères	125,2	123,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72,4	73,1

NOUVELLES DES SOCIETES

MARINE-FIRMINY. — Reprise des cotations le 18 mars, l'O.P.E. de Denain-Nord-Est étant réactivée (voir d'autre part).

SOFICOMI. — Bénéfice net pour 1974 : 21,6 millions de francs contre 18,5 millions de francs (+ 16 %). Dividende : 12,50 F contre 10,50 F.

CREDIT NATIONAL. — Dividende global pour 1974 : 25,50 F contre 23,55 F.

KUBOTA. — Attribution d'une action gratuite pour dix actions anciennes.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	
Effets privés	....	9 1/8 %
Moyen terme	....	9 3/16 %

NEW YORK

La hausse se poursuit

Le mouvement de reprise, qui s'était déclenché à la veille du week-end, s'est poursuivi — et même sensiblement amplifié — lundi à Wall Street, si bien qu'en clôture l'indice des industrielles enregistrait un nouveau gain de 13,06 points, à 786,53, atteignant ainsi son niveau le plus élevé depuis le 7 août 1974. Entre le 6 décembre, date à laquelle il avait atteint son point le plus bas depuis douze ans, et ce jour, il a monté de 36,2 %.

L'activité s'est encore accélérée : 26,78 millions de titres ont changé de mains contre 24,84 millions précédemment.

Cette nouvelle poussée est attribuée à différents facteurs : *rajustements de portefeuille effectués par* les grands investisseurs à l'approche de la fin du trimestre, vote imminent du Sénat sur la réduction des impôts, baisse des stocks des entreprises en janvier pour la première fois depuis près de cinq ans, généralisation de la réduction des taux d'intérêt à court terme.

Les « blue chips » et les valeurs de croissance ont tenu la vedette (Kodak, Polaroid, General Electric, *I.B.M.*, Burroughs). Fermeté des produits chimiques et pharmaceutiques. Bon comportement également des magasins, des mines d'or, des aérospatiales et des aluminiums.

Sur 1 830 valeurs traitées, 1 130 ont monté, 387 ont baissé et 313 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 187,28 (+1,15) ; services publics, 79,56 (+0,19).

VALEURS	COURS 14/3	COURS 17/3
Alcoa	38 7/8	39 1/2
A.T.T.	51 1/2	51 1/2
Boeing	20 1/2	22
Chase Manhattan Bank	33 5/8	34 1/4
Du Pont de Nemours	102 5/8	104 3/4
Eastman Kodak	92 1/8	94 7/8
Exxon	76 1/8	76 3/8
Ford	36 3/4	37 3/8
General Electric	46 3/8	48 3/4
General Foods	25 1/2	25 1/2
General Motors	44 1/8	45 5/8
Goodyear	17 1/8	17 1/8
I.B.M.	215 1/2	218 3/4
I.T.T.	20 1/8	20 7/8
Kennecott	34 1/2	36 1/8
Mobil Oil	41 1/2	41 7/8
Pfizer	35 1/2	35 5/8
Schlumberger	102	107 3/8
Texaco	25 7/8	25 1/2
U.A.L. Inc.	21 3/4	21 1/4
Union Carbide	53 5/8	55 1/4
U.S. Steel	55	56
Westinghouse	15 ..	15 1/4
Xerox	78 7/8	79 ...

BOURSE DE PARIS — 17 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	39 10	1 381	France (La)	384	392	Séquanaise Banq.	227	228	Un. imm. France.	186	186
5 %	55 30	0 616	Préservatrice S.A.	315	312 10	SLIMINCO	142	140 50	Acier Investiss.	94 50	95
5 % 1920-1980	136	0 616	Prévoyance	1058	1050	Sté Cent. Banque	70 10	70 50	Gestion Sélect.	202	200

[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	351	351
— parts 1959	357 80	358
Ch. France 3 %	118 80	122
Abeille-I.G.A.R.D.		335
Abeille (Vie)	286	286
A.G.P.	335	335
Concorde	240	232
Epargne France	350	350
Fonc. T.I.A.R.D.	86 30	86 40
Foncière (Vie)	288	288
France (I.A.R.D.)	290	280

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
545	4,50 % 1973	539 50	537	536 10	536
1090	C.N.E. 3 %	1111	1106	1109	1103
265	Afrique Occ.	286	296 50	293 80	292 50
328	Air Liquide	358 90	358 80	354 50	345 10
64	Als. Part. ind	64 90	67	67 90	67
90	Alsthom	84 50	84	84 50	85

[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
226	De Beers (S)	15 45	14 80	14 85	14 80
235	Dome Mines	222	221	224	225
426	DuPont Nem.	434 20	438 50	434 50	438 50
355	East. Kodak	384 90	386	387	388
77	East Rand	74	73 80	73 50	74
230	Ericsson	238	237 50	234 50	237
320	Exxon Corp.	322	322	321 50	320
162	Ford Motor	158	157 80	157 70	157 80
165	Free State	169	168 90	165 90	171 50
13	Tanganyika	13 05	13 05	12 85	13
182	Unilever	189	187	187	185 50
27	Union Corp.	28 20	28	27 90	27 60
168	U. Min. 1/10	170 60	166	167 50	165
286	West Driet.	276	272	270 20	267
126	West Deep.	121 60	119 ..	118 10	119 90
210	West Hold.	219 ..	216	215 80	213 50
4	Zambia Cop.	3 55	3 60	3 50	3 50

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 222	4 199	4 20
Canada ($ can. 1)	4 222	4 206	4 18
Allemagne (100 DM)	181 850	181 050	180 75
Belgique (100 fr.)	12 267	12 222	12
Danemark (100 krd.)	77 770	77 570	77
Espagne (100 pes.)	7 572	7 527	7 44
Grande-Bretagne (£ 1)	10 195	10 153	10 20
Italie (100 lires)	0 667	0 666	0 66
Norvège (100 krn.)	86 060	85 470	85 75
Pays-Bas (100 fl.)	177 975	176 780	176 25
Portugal (100 esc.)		17 505	17 25
Suède (100 krs.)	107 100	106 970	105 75
Suisse (100 fr.)	170 ...	168 900	169 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/3
Or fin (kilo en barre)	24560	24550
Or fin (kilo en lingot)	24610	24590
Pièce française (20 fr.)	262 20	261
Pièce française (10 fr.)	180	179 70
Pièce suisse (20 fr.)	250 90	248 90
Union latine (20 fr.)	231 90	230 20
Souverain	242 60	240 90
Pièce de 20 dollars	1112 80	1108
Pièce de 10 dollars	560 20	559
Pièce de 5 dollars	420 50	417 50
Pièce de 50 pesos	995	988 50
Pièce de 10 florins	224	223 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. EUROPE
— PORTUGAL : le M.D.P. sera représenté dans le nouveau gouvernement ; revue de la presse hebdomadaire française : un putsch ambigu.

4. ASIE
— CAMBODGE : le président Ford s'engage à cesser l'aide militaire à Phnom-Penh.

4. AFRIQUE

5. PROCHE-ORIENT
— M. Kissinger dément avoir rencontré de sérieuses difficultés en Israël.

6. AMÉRIQUES
— CHILI : les « discothèques » de la DINA.

6-7. POLITIQUE
— Les mouvements autonomistes en Corse.
— M. Stasi et les entreprises de regroupement des centristes.

8. L'ÉVÉNEMENT
— Les controverses sur le droit de la mer.

9. RELIGION
— Aux Etats-Unis : un ouvrage de catéchèse commun aux protestants et aux catholiques.

9. DÉFENSE
— L'insoumission et le refus d'obéissance sont des délits distincts.

10. LES RÉGIONS
— Après l'abandon du tunnel, Calais « marque » Dunkerque.

11. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— RÉGION PARISIENNE : les élus de la capitale et le nouvel urbanisme.

12. SOCIÉTÉ
— L'histoire d'une expulsion à Levallois-Perret.

12. JUSTICE
— SAINT-ETIENNE : trois paysans meurtriers devant les assises de la Loire.

13 à 15. ARTS ET SPECTACLES
— CINEMA : *Paulina s'en va*, d'André Téchiné.
— EXPOSITIONS : Fromanger, le peintre voyageur.
— THEATRE : *Cantate de la dame grise*, par le Bread and Puppet.

16. JEUNESSE
— « Cinq cent mille jeunes en quête d'emploi » (II), par P. Georges.

LE MONDE DE LA MÉDECINE
Pages 17 à 19.
— De nouvelles règles pour les manipulations génétiques.
— La transfusion sanguine dans les hôpitaux.
— Les dangers du bismuth.

20. L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE
— Les incidents de contamination dans les centres nucléaires.
— Découverte du fossile du plus grand reptile volant.

20-21. ÉDUCATION
— Le mouvement de protestation contre les projets de réforme de M. René Haby.
— Le ministre organise une « concertation nationale » avec les élèves.
— L'autonomie financière des universités va être renforcée.

22. SPORTS
— La nouvelle équipe de France de football contre la Hongrie.

31 à 34. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— LA C.F.D.T. ET LA CRISE ECONOMIQUE : une interview de M. Michel Rolant.
— CONFLITS ET REVENDICATIONS : des cheminots C.G.T. menacent d'arrêter le travail fin mars.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (12-13)
Annonces classées (24 à 30) ; Aujourd'hui (23) ; Carnet (22) ; « Journal officiel » (23) ; Météorologie (23) ; Mots croisés (23) ; Finances (35).

Le numéro du « Monde » daté 18 mars 1975 a été tiré à 587 660 exemplaires.

AU COURS DE SA VISITE EN U.R.S.S.

M. Chirac cherchera à développer la coopération économique franco-soviétique

Durant son séjour à Moscou, qui commence le mercredi 19 mars, M. Chirac aura un entretien avec M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique. Cette conversation permettra, notamment, de préparer le voyage que M. Valéry Giscard d'Estain doit faire, à l'automne prochain, en Union soviétique, et dont le principe avait été fixé à Rambouillet, lors de la visite een France de M. Brejnev, en décembre 1974. La visite, qui permettra des conversations entre M. Chirac et son homologue soviétique, M. Kossyguine, sera conclue par un communiqué. A ce propos, dans une interview à l'agence Tass, M. Chirac a déclaré : « *Le progrès obtenu au cours des dix dernières années dans les rapports entre l'Ouest et l'Est est inséparable des efforts communs des gouvernements français et soviétique. La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe occupe une place importante dans ce processus, et je rends hommage à l'U.R.S.S. pour le rôle qu'elle a joué dans la convocation de cette conférence.* »

Toutefois, les entretiens du premier ministre français auront surtout un caractère économique ; l'objectif fixé à Rambouillet était de doubler en cinq ans le volume des échéances. Il devait très certainement être atteint et même dépassé : les négociateurs français, autant que les soviétiques, escomptent approcher du triplement dans le même délai. En 1974, le volume des échanges avait déjà progressé de 34 % sur celui de l'année précédente, pour atteindre 6 milliards de francs. Les importations françaises en provenance de l'Union soviétique, en progression de 73 %, avaient dépassé 2,6 milliards de francs et les exportations françaises vers l'U.R.S.S., en hausse de 24 %, avaient atteint près de 3,2 milliards de francs. La France est ainsi devenue la troisième puissance occidentale à commercer avec l'Union soviétique, après l'Allemagne fédérale et les Etats-Unis.

Si M. Chirac ne doit pas, en principe, signer d'accords économiques, il examinera divers projets. Déjà, au cours des trois dernières années, le volume des contrats d'équipement signés s'élève à quelque 10 milliards de francs. Ceux qui sont encore en discussion concernent la chimie, la gazéification, l'électronique, le téléphone, l'équipement des aérodromes, les oléoducs et la construction d'hôtels, mais aussi l'environnement et la technologie agricole autant que la vente de produits de l'agriculture. Enfin, Pechiney a établi un très vaste projet d'usine d'aluminium pour la région de Bratsk, en Sibérie orientale.

Le premier ministre sera accompagné par MM. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, et d'Ornano, ministre de l'industrie. D'autres membres du gouvernement se rendront prochainement en Union soviétique, comme M. Fourcade, en juillet, qui présidera la réunion de la grande commission de coopération. En novembre dernier, M. Ségard, avait déjà séjourné à Moscou.

C'est la première fois depuis 1967, lorsque M. Pompidou avait été l'hôte de Moscou comme chef du gouvernement (avant d'y retourner en octobre 1970 comme président de la République), qu'un premier ministre français se rend en Union soviétique. Georges Pompidou avait d'ailleurs, à deux autres reprises, séjourné en Union soviétique, à Minsk, en janvier 1973 et, à Pitsounda, en mars 1974, quelques jours avant sa mort, pour s'entretenir avec M. Brejnev.

On se félicite dans l'entourage du premier ministre qu'il n'y ait actuellement aucun contentieux, ni politique ni économique, entre les deux pays. On se montre également flatté du soin mis par les autorités soviétiques à la préparation du voyage. Le premier ministre arrivera mercredi soir à Moscou, où l'accueillera M. Kossyguine.

Jeudi et vendredi, ses conversations dans la capitale alterneront avec un dépôt de gerbe au mausolée Lénine, une visite au musée Pouchkine et une soirée au cirque d'hiver. Samedi 22 mars, après une nuit d'avion, M. Chirac arrivera à Irkoutsk, en Sibérie orientale, non loin du lac Baïkal. Le lendemain, il visitera, à 600 kilomètres au nord, la ville de Bratsk, son barrage, l'une des plus grands du monde, et les combinats d'aluminium et de cellulose qui s'élèvent au bord de l'Angara. Après son retour à Moscou, où il aura d'ultimes entretiens et signera le communiqué final, M. Chirac fera escale à Volgograd, qui fut, sous le nom de Stalingrad, le théâtre d'une des plus grandes batailles et d'un des plus longs sièges de la dernière guerre. Il regagnera Paris dans la soirée du lundi 24 mars.

ANDRE PASSERON.

EN VISITE A CANBERRA

M. Stirn s'est efforcé de promouvoir la coopération franco-australienne

De notre envoyé spécial

Canberra. — Après le séjour à Paris, en janvier, du premier ministre australien, M. Whitlam, la visite en Australie, du 16 au 18 mars, de M. Stirn, secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, constitue une nouvelle étape sur la voie d'une normalisation des relations entre Paris et Canberra.

Ce n'est pas un hasard si, du côté français, cette mission a été confiée au responsable des DOM-TOM. La présence française en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie a été contestée tant dans la presse que par certains milieux intellectuels australiens. En venant à Canberra, M. Stirn tenait beaucoup à ce que, d'une manière ou d'une autre, M. Whitlam se désolidarise de cette protestation contre la présence française dans le Pacifique sud. Le premier ministre australien a, en réalité, déjà pris ses distances puisqu'il a expliqué, en décembre 1974, à l'occasion de l'inauguration de la Maison de France à Canberra, qu'il y a des intérêts français dans le Pacifique, et qu'ils doivent être préservés.

Les entreprises françaises engagées dans des opérations de prospection pétrolière (ELF, Total) ou minière (S.N.P.A., B.R.G.M., Rhône-Poulenc) se plaignent en effet que les Australiens n'aient toujours pas publié leur nouveau code minier, et craignent de n'être pas autorisées à exploiter d'éventuels gisements. D'autre part, toujours dans la perspective d'une exploitation pétrolière, la France souhaite qu'un partage du plateau continental entre les Kerguelen et l'île australienne de Heard intervienne rapidement. Or le projet de convention soumis depuis le mois de septembre aux autorités australiennes n'a toujours pas reçu de réponse.

Dans le domaine industriel, Renault et Peugeot, qui assemblent dix mille véhicules par an en Australie, se plaignent d'une nouvelle loi qui limite à 3 % par an l'expansion des ventes des sociétés cataloguées comme « *assembleurs* ».

Enfin, M. Stirn a évoqué les possibilités de l'aéronautique européenne — vente et utilisation du Concorde, promotion de l'Airbus — et les problèmes de développement du tourisme et des investissements australiens dans les territoires français du Pacifique. Tous ces dossiers, ainsi que le projet de construction d'une usine d'enrichissement de l'uranium, seront traités dans les mois qui viennent par M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, puis par M. Chirac lui-même, puisque le principe d'une visite du premier ministre français a été arrêté.

THIERRY PFISTER.

EN RÉPONSE A UN MESSAGE DE M. BREJNEV

M. Giscard d'Estaing souhaite qu'un « sommet » paneuropéen se tienne à la fin du premier semestre

L'Elysée a confirmé, ce mardi 18 mars, que M. Giscard d'Estaing a reçu un message de M. Brejnev, dans lequel le secrétaire général du P.C. soviétique propose que la conclusion « au sommet » de la conférence paneuropéenne ait lieu au début de l'été, par exemple à la date du 30 juin prochain. Ce message, croyons-nous savoir, est parvenu le 11 mars — c'est-à-dire pendant le conseil européen de Dublin — non seulement au président de la République, mais aussi aux chefs de gouvernement de Grande-Bretagne, d'Italie, d'Allemagne fédérale, ainsi qu'au président des Etats-Unis.

Selon le porte-parole de l'Elysée, M. Giscard d'Estaing y a déjà répondu en souhaitant que le « sommet » proposé puisse se tenir approximativement à la fin du premier semestre de cette année, mais que d'ici là les conversations se poursuivent et aboutissent à des progrès. Le porte-parole a ajouté que, depuis la rencontre de Rambouillet entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev, des progrès avaient effectivement été réalisés, notamment sur le principe du changement pacifique des frontières en Europe, sujet litigieux de la « première corbeille » des travaux d'experts actuellement en cours à Genève. On souhaite cependant à Paris que d'autres progrès interviennent, notamment sur les contacts humains de la « troisième corbeille », avant qu'une date définitive soit fixée pour la tenue du « sommet ». Rappelons que, au cours de son voyage à Varsovie, M. Sauvagnargues avait envisagé que la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe ne soit conclue qu'en automne.

● *Le tribunal révolutionnaire de Cotonou* a prononcé lundi sept condamnations à mort et cinq condamnations aux travaux forcés à perpétuité contre des personnes accusées de tentative de rébellion armée le 21 janvier dernier. Quatre personnes ont été acquittées.

● *M. Eugène Aubel*, spécialiste de chimie biologique, vient de mourir à Paris à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il fit des recherches sur les bactéries anaérobies et les acides aminés, notamment dans les laboratoires de la rue Pierre-Curie. M. Aubel était membre du parti communiste depuis 1945.

M. LECAT AURA LA RESPONSABILITÉ DU RECYCLAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES

M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a annoncé la nomination de M. Jean-Philippe Lecat, ancien ministre, à la tête d'une commission chargée d'étudier les problèmes de la récupération des matières premières et du recyclage des déchets, qui feront l'objet d'un projet de loi soumis à la prochaine session du Parlement.

Au « Journal officiel »

LA RÉFORME DU STATUT DES MAGISTRATS DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Le « Journal officiel » du mardi 18 mars publie un décret du 12 mars 1975 « portant statut particulier des membres des tribunaux administratifs ». Décidée en 1973 par M. Pierre Messmer, alors premier ministre, cette réforme est la plus importante de celles touchant les juridictions administratives du premier degré depuis 1953, date de la réforme du contentieux. Ce texte réformant le statut des magistrats, après une réforme du code administratif en octobre 1974 et avec d'autres textes à venir, a pour but, selon le ministère de l'intérieur, d'accélérer cette justice en permettant la mise en place de structures nouvelles. La réforme devrait donc accroître le nombre des formations de jugement.

Le décret du 12 mars 1975 vient modifier les règles d'avancement, de recrutement et de notation des magistrats administratifs. Corps âgé (50 % de plus de cinquante-quatre ans, 30 % de quarante-cinq à cinquante-quatre ans et 20 % de moins de quarante-cinq ans), les magistrats des tribunaux administratifs devront être renforcés de manière importante dans les années qui viennent. Ce décret prévoit donc un recrutement exceptionnel d'une certaine ampleur. Aussi peut-on s'étonner qu'un tel recrutement ne soit pas opéré par concours, mode administratif traditionnel.

L'O.C.D.E. a approuvé la création d'un fonds de 25 milliards de dollars pour rééquilibrer les balances de paiements

Bruxelles (*Reuter*). — Les vingt-quatre pays réunis au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) sont parvenus, dimanche à Paris, à un accord complet sur le « plan Kissinger », qui prévoit la création d'un fonds de 25 milliards de dollars pour financer les déficits de balance des paiements des Etats participants, a déclaré, lundi à Bruxelles, M. Jacques Van Ypersele de Strihou, qui dirigeait le groupe d'experts de l'O.C.D.E. L'accord doit maintenant être approuvé par les gouvernements.

M. Van Ypersele a précisé que le fonds s'élèverait à un total de 20 milliards de droits de tirage spéciaux (D.T.S., unité monétaire du F.M.I.), soit environ 25 milliards de dollars. Les quotas des membres détermineront le montant de leur contribution au fonds et celui de leurs éventuels emprunts.

Une fois ratifié par les Etats membres, le plan entrera en vigueur pendant deux ans.

A . C D E F G H

EN CHINE
Trois cents criminels de guerre sont libérés

Contesté par sept membres de son gouvernement
le ralliement européen de M. Wilson ne garantit pas le succès du référendum

Yes, but...